

Université de Montréal

**Quand l'endettement fait problème**  
**Variations et constantes de l'expérience d'endettement vécu**  
**comme étant problématique chez les jeunes adultes scolarisés à**  
**Montréal et à Santiago du Chili**

par

Lorena Pérez-Roa

Doctorat en Sciences humaines appliquées

Faculté des Arts et sciences

Thèse présentée à la Faculté des Arts et sciences

en vue de l'obtention du grade de docteur

en Sciences humaines appliqués

Mars, 2014

© Lorena Pérez-Roa, 2014.

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Cette thèse intitulée:

## **Quand l'endettement fait problème**

Variations et constantes de l'expérience d'endettement vécu comme étant problématique  
chez les jeunes adultes scolarisés à Montréal et à Santiago du Chili

Présentée par :  
Lorena Pérez-Roa

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Christian Jette, président-rapporteur  
Violaine Lemay, directeur de recherche  
Frédéric Lesemann, co-directeur de recherche  
Ricardo Zúñiga, membre du jury  
Juan-Luis Klein, examinateur externe  
Christian Jette, représentant du doyen de la FES

## Résumé

À partir de deux recherches de terrain, l'une réalisée à Montréal (Canada) et l'autre à Santiago (Chili), cette thèse cherche à comprendre l'expérience d'endettement vécu comme problématique par les jeunes adultes scolarisés. Le projet a été d'observer le lien entre l'expérience d'endettement, les représentations du problème et le contexte sociogéographique et culturel où l'endettement prend place. Combinant une sociologie qualitative et des compléments de sociologie quantitative, l'étude décrit quand, comment et pourquoi l'expérience d'endettement devient vécu problématique et elle observe ensuite les variations de ce vécu en fonction du lieu (Montréal et Santiago).

Suivie d'une synthèse, la présentation des résultats débute par trois articles. Le premier, présente les résultats d'une enquête réalisée à Montréal et s'intéresse à ce qui rend l'endettement problématique aux yeux de jeunes adultes ayant fréquenté des associations coopératives d'économie familiale (ACEF) en raison de leur situation d'endettement. En ressort une dimension plus responsabilisante de l'individu et créatrice de détresse autculpabilisante qui caractérise le vécu montréalais de l'endettement problématique : *l'endetté s'y sent fautif*. Les deuxième et troisième articles présentent les résultats d'une enquête réalisée à Santiago et s'intéressent à ce qui rend l'endettement problématique aux yeux de jeunes adultes débiteurs d'un système de financement universitaire chilien désigné comme « les prêts de la Corfo ». En ressort une dimension plus responsabilisante du pouvoir politique et surtout créatrice de colère sociale envers les structures de prêt : *l'endetté s'y sent victime*.

Deux contextes sociétaux différents produisent deux types d'expérience d'endettement différents. Les jeunes adultes de Montréal vivent l'endettement comme un problème lorsqu'ils ont intégré le discours de la responsabilité individuelle et de l'autonomie financière et qu'ils se sentent en échec face à ce modèle : ils ont l'impression

de ne pas répondre au modèle économique promu par la société québécoise. Les jeunes adultes débiteurs de la Corfo vivent l'endettement comme un problème lorsqu'ils regardent la société chilienne comme étant incapable de tenir ses promesses de mobilité sociale par le diplôme. Ils ont fait ce qu'il faut pour devenir professionnels et jouir des avantages économiques attribués à ce statut, mais dans les faits, l'endettement contracté ne conduit à la situation convoitée et sert davantage les intérêts des prêteurs que les leurs.

**Mots-clés** : endettement étudiant, prêts étudiants, jeunes adultes, expérience, comparaison Montréal Santiago.

## **Abstract**

Based on two case studies conducted in Montreal, Canada and Santiago, Chile, this thesis seeks to develop an understanding of the experience of debt as a resentful and problematic situation among educated young adults from both contexts. The aim is to analyze the link between both of their social experiences-the ones facing a problematic situation of debt and the social context in which this situation arises. Specifically, it firstly seeks to describe how, when, and why the experience of young adults in debt becomes a problem and secondly, it seeks to compare how this experience is constructed in the two contexts studied.

The empirical results are presented in three articles. The first one explored, through a qualitative study conducted with young adults in Montreal who frequented Family Economy Cooperative Associations (in French ACEF) because of their debt, the dimensions that make the debt become a problematic situation. The two elements that emerge from this analysis are the individualistic dimension and its great responsibility, which induces debt among young Montrealers. The second and third article deal with the case of young people in debt under the undergraduate loans system which are granted by the Corporation for the Promotion of Production (in Spanish Corfo).

The social context of debt emergency is producing two very different types of debt experience. In Montreal, the consequences of debt are limited in time and they are possible to overcome by young people who see themselves responsible for their situation. Conversely, in Santiago, young people are forced to repay their debts and in order to do so, they develop a series of adaptation strategies. The consequences of these strategies are irreversible and have a long-term effect. The extension of the power of submission to an abusive loan expands to a large network of people, which makes them face debt collectively. This thesis shows evidence on the differences in the discourse of debt and its

implications between Santiago and Montreal. While in Montreal the discourse of failure (and its correlation with depressive states) causes passivity among young people, in Santiago, this situation causes anger. Young people in debt group together in associations to report a situation they consider an abuse.

**Keywords** : Student debt, student loan program, young adult, experience, comparison Montreal –Santiago.

# Table des matières

<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre I.....</b>	<b>6</b>
<b>Repères théoriques et conceptuels de la recherche.....</b>	<b>6</b>
<b>I. L'endettement chez les jeunes adultes scolarisés .....</b>	<b>7</b>
1. Du surendettement à l'endettement qui « pose problème » comme expérience sociale : à propos de mon positionnement théorique .....	7
2. Les jeunes adultes comme catégorie .....	14
3. La problématique de l'endettement chez les jeunes adultes scolarisés.....	22
<b>II Exploration des approches possibles du phénomène de « l'endettement qui pose problème » chez les jeunes adultes scolarisés. ....</b>	<b>35</b>
2.1 « L'endettement qui pose problème » dans le contexte de la « révolution néolibérale ».....	36
2.2 La mobilité sociale par le biais de l'éducation : la place de l'éducation universitaire.....	49
<b>Synthèses du premier chapitre.....</b>	<b>65</b>
<b>« Et si la dette privée était un problème de société ? » .....</b>	<b>68</b>
<b>Analyse critique de deux thèses populaires sur la compréhension du phénomène du surendettement chez les jeunes dans le contexte de la « révolution néolibérale ».....</b>	<b>68</b>
Introduction: Le surendettement, problème d'origine individuelle ou sociale ?.....	69
Le surendettement des jeunes: un phénomène à contextualiser. ....	72
Conclusions.....	81
<b>Chapitre II .....</b>	<b>83</b>
<b>Cadre méthodologique .....</b>	<b>83</b>
<b>I. Une démarche comparative .....</b>	<b>83</b>
<b>II. Le déroulement d'une recherche développée dans deux contextes : Montréal et Santiago. ....</b>	<b>87</b>
2.1 L'entrée sur le terrain : trois mois de bénévolat chez Option Consommateurs.....	87

2.2 Un nouveau départ à Santiago : trois mois chez Consumers International, bureau de l'Amérique latine.....	95
<b>III. Les analyses de données qualitatives .....</b>	<b>102</b>
3.1 L'analyse qualitative des entretiens.....	102
3.2 L'analyse qualitative comparative .....	105
<b>Chapitre III.....</b>	<b>108</b>
<b>L'analyse de résultats .....</b>	<b>108</b>
« Quand le moral s'effondre sous la dette ».....	110
<b>L'expérience de l'endettement critique chez des jeunes adultes scolarisés à Montréal .....</b>	<b>110</b>
Introduction .....	111
Quelques éléments du contexte québécois sur les réponses institutionnelles à l'endettement critique chez les jeunes adultes scolarisés. ....	114
Détails de la recherche .....	117
Résultats et discussions .....	119
Conclusion.....	130
<b>Cuando la movilidad social se paga en “cómodas” cuotas .....</b>	<b>133</b>
<b>Análisis exploratorio de la situación de los jóvenes deudores de los créditos de pregrado Corfo. ....</b>	<b>133</b>
Introducción.....	134
El sistema de créditos estudiantiles .....	136
La asociación de endeudados de la Corfo.....	136
Metodología.....	137
Resultados y discusión .....	139
A modo de conclusión: El reclamo de los consumidores-ciudadanos .....	156
<b>El peso real de la deuda de estudios. ....</b>	<b>160</b>
<b>Análisis cualitativo de la trayectoria de endeudamiento de los jóvenes deudores del sistema de financiamiento universitario Corfo.....</b>	<b>160</b>
Introducción.....	161
Contexto .....	164



Detalles del estudio .....	171
Resultados y discusión .....	175
Conclusiones .....	195
<b>Chapitre IV .....</b>	<b>198</b>
<b>Synthèse comparative.....</b>	<b>198</b>
<b>L'endettement problématique chez les jeunes adultes à Montréal et Santiago : des traces de discontinuités et continuités .....</b>	<b>198</b>
1. Perception du caractère problématique de l'endettement : de « ne pas pouvoir payer les dettes » (Montréal) à être « contraint de rembourser les dettes » (Santiago).....	199
2. Conséquences individuelles (Montréal) <i>versus</i> conséquences collectives de l'endettement (Santiago).....	206
3. Impacte psychosociale des implicites explicatifs de l'endettement dans leur rapport à l'État : des états dépressifs (Montréal) à être en colère (Santiago).....	215
4. En guise de synthèse : L'endettement des jeunes adultes scolarisés et l'aspiration à la réalisation individuelle de soi .....	224
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>233</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>240</b>
<b>Annexe 1 : Profil des participants.....</b>	<b>i</b>
<b>Annexe 2 : Questionnaire appliqué aux jeunes adultes débiteurs de la Corfo ...</b>	<b>viii</b>

## Liste des tableaux

Table 1 Thèmes déclencheurs de l'endettement problématique dans chaque contexte .....	104
Tabla 2 Percepción de nivel socioeconómico de familias de proveniencia .....	139
Tabla 3 Nivel educacional padres .....	140
Tabla 4: Ocupación remunerada padres (*) .....	141
Tabla 5 Principal razón de elección de la Universidad n 156 .....	149
Tabla 6 Elección de carrera e institución universitaria hoy .....	150
Tabla 7 Ingresos mensuales .....	151
Tabla 8 Porcentaje de su sueldo que destina al pago de la deuda .....	152
Tabla 9: Relación valor cuota/remuneración percibida .....	153
Tabla 10: Monto solicitado, monto pagado a la fecha, monto adeudado.....	154

## Liste des figures

Graphique 1 Frais de scolarité moyens des étudiants universitaires de premier cycle temps plein.....	54
Graphique 2: Évolution de l'inscription en premier cycle* (1983-2009).....	61
Graphique 3 : Incidence du coût de l'éducation supérieure d'un enfant sur le revenu familial par quintiles pour l'année 2006. ....	63

*À Rodrigo, tout paraitre possible avec toi*

## Remerciements

J'aimerais avant tout remercier Violaine Lemay ma directrice de recherche. Elle n'a pas simplement accepté de diriger ma thèse, elle m'a transmis la passion de la recherche et n'a eu de cesse de m'encourager et de me soutenir durant ces quatre ans. Merci pour la liberté scientifique que vous m'avez laissée en témoignant votre confiance dans mon travail. Ce sont cette confiance et cette liberté qui nous laissent spontanément faire ressortir le meilleur de nous-mêmes dans notre travail et en tant que personne. Je tiens également à remercier Frédéric Lesemann mon codirecteur de recherche, merci pour votre générosité et patience, merci pour votre efficacité qui a grandement facilité mon travail. Je sais qu'encadrer une étudiante dont le français n'est pas sa première langue exige plus de travail. J'en profite pour exprimer, à vous deux, ma plus profonde gratitude.

Je voudrais remercier les membres d'Option Consommateurs de Montréal et aux membres de Consommer International à Santiago. Je m'adresse spécialement à la formidable équipe de service budgétaire d'Option Consommateur : Caroline Arel, Sylvie De Bellefeuille, Karine Robillard et Harry Pozo. Merci de m'introduire dans l'univers des endettés à Montréal, pour être mon école et pour m'aider dans la recherche de participants. Je pense aussi à Juan Trimboli, Tamara Meza, Huber Linders, Luis Flores et Antonino Sierra, mes collègues de Consumer Internationale qui m'ont encouragé avec générosité lorsque je réalisais mon terrain à Santiago. Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à Carla Romero une jeune femme extraordinaire qui donne son temps et son énergie à l'Association des endettés de la Corfo. Merci d'avoir donné un sens à ma recherche. Merci à tous mes participants à Montréal et de Santiago, pour votre confiance, de me donner votre temps et pour me permettre de rentrer dans votre vie. Si ma démarche doctorale prend fin aujourd'hui, c'est grâce à vous.

Ces quatre ans de parcours doctoral ont été pour moi, une expérience de vie très riche. Je suis devenue immigrante et mère en même temps que j'ai parcouru ce chemin doctoral. Je tiens à remercier tous ceux qui ont rendu possible cette combinaison, toutes des personnes formidables que j'ai rencontrées par le biais du doctorat et/ou de la vie à Montréal. Merci au programme de doctorat en Sciences humaines appliquées et à ses professeures. Une attention tout spéciale pour Gilles Bibeau, merci pour me questionner, pour me confronter à mes propres vérités et pour donner de la valeur à mes croyances humanistes. Un grand merci aux membres du GIREPS pour votre soutienne et pour partager avec moi votre bureau. Merci à mes chères collègues du SHA. Un merci tout particulier à Pauline Ngirumpaste et à Loïc Malhaire. Merci Pauline d'être toujours avec moi, pour ton amitié et ta sagesse. Merci Loïc d'avoir partagé avec moi ton bureau, pour ton amitié, pour ton esprit solidaire et ton aide avec la langue française. Merci Myldred pour votre patience infinie et les bonbons.

Merci à ma petite communauté chilienne à Montréal. Merci d'être ma famille ici. Je pense particulièrement à Xime et Blaise, à Nacha, Erich et Nico, merci de nous soutenir comme famille et aimer Simon. On vous aime nous aussi. Merci à mes amis Daniela, Phil, Lynne, Magda, Raul, Abelardo, Andrea, Fernanda, Natalia, Daniel, Fernando et famille, Rosita et famille, Lara et Carlos, merci d'être avec nous et le donner plus de chaleur à notre vie ici. Mention spéciale à Ricardo Zúñiga pour lequel j'ai une profonde admiration. Merci pour votre sagesse, pour être toujours disponible et répondre à mes questions en me questionnant en même temps. Je garderai avec moi comme un trésor chaque conversation. Merci de partager avec moi votre connaissance et votre passion pour la question humaine.

Je voudrais remercier aussi mes amis et ma famille au Chili. À tous ceux qui on lu mes articles en espagnol et ont pris le temps d'un café (ou plusieurs) et entendre mes hésitations et questionnement. Je pense notamment à Daniela, Paloma, Sebastián y Paulina mes éditeurs officiels. Merci Morta, Consuelo, Ale, Magda et Fran, pour être toujours avec

moi. Merci Paulette, ma patronne à l'université Alberto Hurtado au Chili, pour ta confiance et pour encourager chaque pas que j'empreindre.

Je pense à ma famille, ma mère Ligia, toujours fière de moi à côté de moi... mon père Jaime et son soutien inconditionnel, mon petit frère Martin qui accompagne de prêt mon terrain à Santiago. Une pensée spéciale pour mon frère Rodolfo, avec lequel nous avons eu la chance de vivre un peu plus proche grâce au doctorat. Merci pour ta générosité mon chercheur préféré. Je remercie aussi à ma belle-famille pour m'encourager toujours.

Enfin, les mots plus simples étant les plus forts, j'adresse toute mon affection à ma famille... qui a grandi au cours du doctorat. À mon petit trésor Simon, mon « cable a tierra » tous les jours il me rappelle, avec un sourire, le vrai sens de la vie. Merci de me pousser plus loin, pour remplir d'énergie ma vie. Rodrigo, si je suis arrivée à la fin c'est grâce à toi... nous avons commencé ce projet ensemble, nous sommes devenus parents, immigrants... avons traversé côte à côte ce projet, nous sommes plus forts, et encore plus « compañeros ». Merci pour ta générosité, ta patience, pour m'encourager, pour ta protection. Merci pour ton amour, mon amour.

La conduite de cette thèse n'aurait été possible sans un appui financier considérable. Je tiens à remercier le Programme « Becas Chile », la Faculté des études supérieures et postdoctorales et le Programme de doctorat en Sciences humaines appliquées de l'Université de Montréal.

Merci à tous, c'est simplement magnifique de voir tous ceux et toutes celles qui furent mobilisé-e-s pour mener à bien cette thèse. La thèse est un processus beaucoup plus collectif qu'on ne le pense... Envers tous, j'ai une dette immense.

## Introduction générale

« La dette est une construction humaine et, donc, une construction imaginaire, laquelle reflète et amplifie des peurs insondables et des appétits voraces, aussi humains les uns que les autres. »

—Margaret Atwood (2008), *Comptes et légendes. La dette et la face cachée de la richesse*

Le questionnement central de cette thèse a débuté sur la base de deux constats. D'abord, l'observation d'un certain paradoxe au niveau des réflexes collectifs envers le crédit : pendant que le crédit à la consommation génère méfiance et suspicion générale, l'endettement pour études est, lui, promu à l'état de parcours étudiant normal, standard et publiquement encouragé. Ensuite, force est de noter un certain climat international d'inquiétude sociale et étudiante autour du sort public et des coûts de l'éducation. Observons ainsi comment deux événements marquants de l'actualité récente, l'un au Chili et l'autre au Québec, témoignent de ce climat d'inquiétude d'une Amérique à l'autre.

*Santiago juin 2011* : Un magasin traditionnel chilien, « La Polar », est le protagoniste de l'un des plus grands scandales financiers au Chili. Depuis 2005, « La Polar », magasin de détail de vêtements établi au Chili depuis des décennies, a renégozié les dettes de presque un demi-million d'utilisateurs, soit celles de 418 826 personnes selon les chiffres connus à ce jour<sup>1</sup>. C'est le scandale. Subitement deviennent visibles et critiqués sur la place publique les liens de collusion possibles entre le prêt à la consommation, les régulations du système économique et l'absence de contrôle adéquat par l'État.

Cet épisode de scandale a, en fait, marqué l'histoire du Chili. Nous savons maintenant que le tout abritait une fraude. Suivant l'information qui circulait dans les médias, les opérateurs de cette manoeuvre ont sélectionné les clients en retard de paiement pour les manipuler : ils les ont poussés à une apparente renégociation de dettes pour masquer ce qui

---

<sup>1</sup>Source : <http://consumersinternational-es.blogspot.com/2011/06/escandalo-financiero-en-chile.html> visité 25 juin 2011.



n'était qu'une redéfinition unilatérale et frauduleuse des conditions du prêt. Les résultats de ces « mauvaises pratiques du crédit » ont provoqué non seulement la multiplication de ces dettes, mais aussi beaucoup de menaces de saisies. Ce scandale a provoqué un débat public sur les irrégularités de l'industrie commerciale des grandes surfaces, sur les dérégulations du système du crédit et sur l'absence de contrôle des institutions de l'État. Le tout a mis en lumière la vulnérabilité des consommateurs chiliens face aux abus des grandes industries et face à leurs pratiques sans scrupule qui, en promouvant l'endettement des consommateurs avec des « facilités de paiement », font des opérations lucratives avec les dettes de personnes qui n'ont pas les moyens de payer. Vraisemblablement, cette première impulsion dans la prise de conscience de la vulnérabilité du consommateur face au crédit en général a pu avoir un certain impact vers une prise de conscience de vulnérabilité des étudiants face au crédit pour études.

Pendant que le scandale de « La Polar » occupait toutes les premières pages de la presse quotidienne au Chili, le slogan « non au profit » exprimait clairement le rejet, par les étudiants, d'une privatisation de l'éducation amorcée à partir de la dictature (Figueroa, 2013). Durant les diverses mobilisations, il faut noter le rôle central qu'a joué le thème de l'endettement étudiant dans les représentations et dans l'argumentaire de la contestation. Ainsi, des organisations telles que « yodebo.cl » ou telles que *l'Association des endettés de la CORFO* —notre objet d'étude au Chili— se sont créées autour du thème de la dette à l'occasion de ces mobilisations. L'explosion de l'endettement des familles, notamment celles des classes moyennes dont les enfants, ont accès pour la première fois à l'éducation supérieure (ce qui est le cas de sept étudiants sur dix au Chili), le rythme du développement du secteur éducatif et l'absence d'équilibre entre la qualité de l'éducation et les bénéfices économiques qu'en retirent les investisseurs privés (Barozet, 2011) ont été la clé pour comprendre la grande envergure et l'appui du mouvement étudiant.

*Québec, le 8 juin 2011* : Le ministre de la Justice, Procureur général du Québec et ministre responsable de l'*Office de la protection du consommateur*, monsieur Jean-Marc Fournier présente à l'Assemblée nationale le projet de loi 24 visant à moderniser les règles relatives

au crédit à la consommation et à lutter contre le surendettement des consommateurs<sup>2</sup>. Le projet de loi 24 instaure des mesures destinées à contrer le surendettement des consommateurs, par exemple en améliorant l'information nécessaire à une prise de décision éclairée face au contrat de crédit ou de location à long terme d'un bien ou encore à rendre plus compréhensible l'information contenue dans certaines publicités<sup>3</sup>. Il y a inquiétude publique. L'endettement des consommateurs est regardé comme un problème contre lequel on doit lutter.

Les associations des consommateurs du Québec<sup>4</sup> considèrent ce projet comme indispensable, car l'endettement des consommateurs au Québec représente un grave problème socioéconomique dont la croissance semble prendre des proportions incontrôlables. Selon des chiffres et des travaux rendus disponibles sur le site de certaines associations de consommateurs, depuis 1990, l'endettement augmenterait 7 fois plus vite que les revenus et le taux d'endettement au Canada pourrait facilement atteindre 160 pour cent (Institut Vanier de la famille, 2010)<sup>5</sup>. Vraisemblablement, ce climat d'inquiétude face à la hausse de l'endettement en général a pu avoir quelques effets au niveau des inquiétudes étudiantes.

En 2012, comme en écho au cas chilien, le Québec connaissait aussi un mouvement étudiant « historique » à propos de la hausse des frais de scolarité : le « Printemps érable ». Le gouvernement libéral de Jean Charest prévoyait imposer graduellement, de 2012 à 2017, une hausse de plus de 75 pour cent. Une des stratégies utilisées par le mouvement étudiant pour contester cette hausse des frais de scolarité a notamment été d'en dévoiler les implications sur le niveau d'endettement des étudiants. Ainsi, une étude statistique réalisée par la *Fédération étudiante universitaire du Québec* (FEUQ, 2011) a montré que l'endettement devient une barrière aux études universitaires pour les étudiants les plus pauvres. Cette étude a aussi montré comment l'endettement étudiant génère une série

---

<sup>2</sup> Office de la protection du consommateur Québec.

<http://www.opc.gouv.qc.ca/WebForms/CommuniquePresse/CommuniquePresse.aspx?id=910&Mois=6&Année=2011> Visite le 9 juin 2011.

<sup>4</sup> Voir : Coalition des associations des consommateurs du Québec (CACQ) et Union de consommateurs

d'autres endettements (prêts bancaires, fonds personnels ou familiaux, etc.). Au Québec comme au Chili, l'endettement apparaît donc comme élément central des débats, avec ces différences : au Québec, il est surtout stratégie contre la hausse des frais de scolarité et au Chili, il est regardé comme une preuve de l'échec du système de financement universitaire.

### *Questionnement central*

La découverte progressive du caractère central du thème de l'endettement pour études à l'intérieur des inquiétudes sociales et étudiantes, tant au Québec qu'au Chili, a eu un impact sur la progression de cette recherche. Ses questionnements centraux y prennent racine. *Quand et comment l'expérience de l'endettement chez les jeunes adultes scolarisés est-elle vécue comme étant « problématique »? Quelles en sont alors les causes?* L'observation des constantes, mais aussi des variations entre le fait social d'endettement au Québec et au Chili, a conduit à vouloir effectuer une analyse comparative . Cette recherche fait aussi suite à une recherche de deuxième cycle effectuée en anthropologie sur le thème du surendettement des travailleurs chiliens du cuivre. L'endettement a été mis en relation avec les pratiques de consommation, mais aussi avec la formation de l'identité. Les résultats ont mis en évidence la dimension subjective de l'expérience de l'endettement. Ce parcours de recherche précédent a motivé le choix d'une étude de l'expérience de l'endettement dans ses interrelations complexes avec le contexte et les structures sociales. *Les différences observées en matière de protection sociale offerte à la personne endettée à Montréal (Canada) et à Santiago (Chili), influencent-elles la façon de vivre et de se représenter le caractère problématique de l'endettement et, si oui, comment ?*

## *Plan*

Pour répondre à ces questionnements, cette thèse est divisée en deux parties, la première étant consacrée aux éléments théoriques et méthodologiques et la deuxième, aux résultats. Chacune de ces deux parties comporte deux chapitres. Au niveau de la première partie, le premier chapitre présente les concepts-clefs — à savoir celui de « jeunes adultes scolarisés » et « d'endettement vécu comme problématique », explorant ainsi les choix de sens attribués à ces concepts opératoires —, et se termine avec une analyse critique de la notion de surendettement chez les jeunes (sous la forme d'un article<sup>6</sup>). Le deuxième chapitre présente et justifie les choix méthodologiques de la recherche effectuée — une sociologie en partie qualitative, en partie quantitative et généralement comparative. Au niveau de la deuxième partie, le premier chapitre comporte trois articles d'analyse de résultats. Le premier article porte sur le cas de Montréal<sup>7</sup> et les deux suivants, écrits en espagnol, portent sur le cas de Santiago<sup>8</sup>. Le second chapitre réalise une synthèse comparative des résultats.

---

<sup>6</sup>« Et si la dette privée était un problème de société ? Analyse critique de deux thèses populaires sur la compréhension du phénomène du surendettement chez les jeunes à l'ère de la société néolibérale ».

<sup>7</sup> « Quand le moral s'effondre sous la dette: l'expérience de l'endettement critique chez les jeunes adultes scolarisés à Montréal »

<sup>8</sup> « Cuando la movilidad social se paga en cómodas cuotas : Análisis exploratorio de la situación de los jóvenes deudores del sistema de financiamiento universitario Corfo »; « El peso real de la deuda de estudios : Análisis cualitativo de la trayectoria de endeudamiento de los jóvenes deudores de la Corfo »

# Chapitre I

## Repères théoriques et conceptuels de la recherche

« Pour les institutions financières [les surendettés] ce sont les personnes qui excèdent les 35% à 40% de leurs revenus en paiements ; pour autres, ce sont ceux et celles qui se rendent malades avec leurs dettes. Pour nous, simplement, ce sont les gens qui viennent nous rencontrer, peu importe le ratio d'endettement (...) Ainsi, de l'impossibilité manifeste qui doit prendre en compte l'impossibilité financière réelle, mais aussi les sentiments que les gens éprouvent devant leur situation d'endettement qui, souvent, n'a pas grand-chose à voir avec l'importance des chiffres »

- *Centre d'intervention budgétaire et sociale de la Maurice (CIBES), 2006.*

Ce premier chapitre, consacré au cadre théorique, comprend trois sections. La première section présente le choix théorique effectué et explicite les modes de construction de l'objet. Cette première section s'articule autour des trois axes. D'abord, les fondements conceptuels de la notion d'« endettement qui pose problème » et la catégorie de jeune adulte seront exposés. Ensuite, nous exposerons les conditions qui délimitent la trajectoire des jeunes dans les deux contextes nationaux étudiés. Nous terminerons cette partie en dressant un aperçu des discours publics sur l'endettement des jeunes adultes scolarisés, ainsi que sur les différences concernant les mesures de protection offertes pour résoudre le problème de l'acquisition excessive de dettes dans chaque contexte national. La deuxième section vise à analyser les deux repères conceptuels qui ont été retenus aux fins de comprendre la problématique actuelle de l'endettement : les transformations sociétales dans un contexte de « révolution néolibérale » et le discours présentant l'accès à l'éducation supérieure comme une garantie de mobilité sociale. La troisième section présente le premier des articles structurant cette thèse.

## **I. L'endettement chez les jeunes adultes scolarisés**

### **1. Du surendettement à l'endettement qui « pose problème » comme expérience sociale : à propos de mon positionnement théorique**

Si l'on considère la littérature relative au type de surendettement le plus répandu, on peut facilement identifier deux histoires archétypiques. La première, la plus populaire, commencerait avec un avertissement, un signal d'alarme auquel tous les consommateurs responsables devraient réagir : « de 1984 à 2009, la dette réelle moyenne des ménages canadiens a plus que doublé, passant de 46 000\$ à 110 000\$ » (Huest, 2011); « 66 % des ménages chiliens se sont endettés et 8 % sont surendettés » (Banco central de Chile, 2007). Après l'exposition de données marquantes, on pourrait décrire certains constats pour essayer d'en comprendre l'ampleur. Sur cette base, on argumenterait alors que « le manque de prévision », « la mauvaise gestion du budget familial », « la tendance aux dépenses superflues » sont autant de variables statistiquement significatives pour expliquer le surendettement des ménages. Je pourrais conclure mes arguments avec un portrait détaillé de ce que serait donc un jeune adulte scolarisé et surendetté ou un jeune adulte « à risque » de l'être.

Ma deuxième histoire commencerait avec un titre radicalement différent : « La fabrique du consommateur endetté » (Ouellet, 2010) ou « la fabrique de l'homme endetté : essai sur la condition néolibérale » (Lazzarato, 2011). Ici, mes arguments se pencheraient sur le processus idéologique à partir duquel le crédit à la consommation et la dynamique de surendettement qui lui est inhérent ont permis de légitimer et de normaliser une conception particulière d'individu, celle du consommateur « utile » au bon fonctionnement du système néolibéral actuel. Ainsi, dans une étude ayant pour objet le surendettement des jeunes adultes scolarisés, on pourrait notamment constater que l'idéologie propre à l'endettement est incorporée dans les pratiques des jeunes par des forces qu'ils ignorent.

Le surendettement en tant que phénomène provoqué par un type de relation économique établi entre un débiteur et un créancier mobilise, au premier abord, des repères interprétatifs propres à la science économique. La science économique au sens formel, comme le dirait Polanyi, est une science déductive qui étudie l'action rationnelle. Un de ses propos est donc de prédire le comportement des agents économiques. En cohérence avec ces propos, les deux récits archétypes que je viens de décrire conduiront, par le biais d'arguments absolument différents, à penser le surendettement des jeunes adultes scolarisés comme un phénomène prédictible. En effet, la première histoire considère les personnes en situation de surendettement comme des individus débarrassés de toute contrainte, excepté des contraintes financières, tandis que la seconde considère les personnes en situation de surendettement comme ayant des pratiques totalement déterminées par des forces qu'ils ignorent parce qu'ils les ont incorporées. Soit par leur extériorité -universalité de l'intérêt et du comportement rationnel-, soit par leur intériorité -poids de contraintes sociales incorporées- (Lazuech, 2012), le surendettement des consommateurs est d'après ces logiques d'analyse un phénomène prédictible.

Au cours de ma recherche, j'ai reconstruit plusieurs fois ces deux histoires. Avec plus ou moins de précision. Tous mes écrits avant le travail de terrain oscillent entre ces deux pôles, sans parvenir clairement aux effets que ces positions auraient dans mon travail empirique. En effet, l'article avec lequel je termine ce chapitre est un reflet de ces hésitations. J'expliquerai les sources de ces hésitations.

Le surendettement n'était pas un sujet nouveau pour moi. J'avais déjà consacré mon mémoire de maîtrise en anthropologie au Chili à l'étude du « surendettement actif<sup>9</sup> » chez les travailleurs du cuivre, dans l'une des plus importantes divisions de la compagnie

---

<sup>9</sup> « Le surendettement actif » survient lorsque les moyens de subsistance sont censés être financés de manière adéquate, de sorte que le recours au crédit vise à améliorer son niveau de vie actuel à travers la consommation de biens et de services.

chilienne dénommée CODELCO<sup>10</sup>. Le projet de ce mémoire était d'analyser à partir d'une approche anthropologique les sens et la signification que les travailleurs donnent à leurs pratiques de consommation et à la dynamique du surendettement.

Les principaux résultats de ce mémoire permirent d'établir trois constats : 1. le rôle prépondérant que les pratiques de consommation ont dans la construction identitaire des mineurs; 2. l'accès au crédit vécu comme un moyen d'accès à la liberté de choix et de bien-être, dans un contexte où les conditions de travail sont très contraignantes, routinières, et physiquement exigeantes; 3. l'utilisation du surendettement accru des travailleurs des mines par l'entreprise comme un moyen de sujétion des conduites des travailleurs. Le besoin d'argent de poche pour rembourser leurs dettes prédisposait les travailleurs à demander à l'entreprise (dans le cadre de négociations collectives) à, par exemple, leur donner d'importantes sommes d'argent en échange de concessions en regard de leurs droits de travailleurs. Les répondants, en raison de leur situation de surendettement, avaient en effet réduit considérablement la part de leurs droits historiques, notamment en ce qui concerne leur régime de retraite.

C'est sur cette toile de fond que j'ai commencé ma recherche doctorale. J'avais en tête l'idée que le processus d'endettement ressemble à un pendule qui oscillerait entre deux pôles : le pôle du moyen permettant d'accéder au marché de la consommation, donc un outil à l'accession du bien-être et le pôle des graves problèmes qui lui sont associés. Ma recherche m'avait montré que les problèmes liés à l'endettement ne se restreignent pas nécessairement aux problèmes d'ordre personnel (stress, crise familiale, insomnie, etc.) comme le constate largement la littérature spécialisée. Le surendettement était pour moi un phénomène producteur de paradoxes : en voulant avoir accès à la liberté par le biais de la consommation, les personnes s'inscrivent dans une spirale d'endettement qui finalement les exclut du système auquel elles désirent appartenir. Pas étonnant, alors, que les

---

<sup>10</sup> Pérez-Roa, Lorena: "Consumidores o consumidos: Estudio de caso de mineros sobreendudados de la División El Teniente, CODELCO, Chile". Tesis para optar al grado de Magíster en Antropología y Desarrollo. Universidad de Chile.



questionnements que j'avais au début de mon parcours doctoral aient cherché à comprendre ce paradoxe.

Ainsi, je me suis plongée en profondeur dans la théorie de la reconnaissance et notamment dans les travaux d'Alex Honneth (2004, 2008), d'Emmanuel Renault (2004, 2008) et de Nancy Fraser (2005). La reconnaissance me semblait un outil d'exploration intéressant pour comprendre « pourquoi les individus s'endettent-ils au-delà de leurs moyens ». La troisième section de ce chapitre et l'article « Et si la dette privée était un problème de société? » sont les résultats de ce processus réflexif.

Bien que les théories de la reconnaissance m'aient apporté un bagage que j'ai repris tout au long de mon analyse de recherche, cette approche, de la même manière que les autres – celles que j'appelle au début les histoires archétypiques – m'apportait des réponses préétablies en traçant par là même un cheminement fixe à ma recherche. Il m'est apparu évident que je devrais chercher *comment* le surendettement était un phénomène attribuable à une aspiration de reconnaissance.

Ce sont mes premiers contacts avec le terrain de recherche qui m'ont montré que les constructions théoriques étaient peu adaptées à mon objet de recherche. Se donner pour objet le surendettement, ou plutôt la compréhension d'un processus qui fait en sorte qu'une situation considérée comme « normale » (contracter des dettes) pose problème suppose de présumer en même temps que les jeunes éprouvent, d'une part, des difficultés économiques qui sont construites objectivement et qui répondent à un contexte spécifique – Montréal et Santiago – et, d'autre part, que les jeunes disposent d'une certaine marge de manœuvre quant aux situations qu'ils vivent. Cette position conduit à embrasser une démarche compréhensive du phénomène de l'endettement.

Ainsi, lorsqu'on pense à l'échelle des individus et que l'on abandonne l'idée de mobiliser un appareil théorique qui « dit à la place de » (Lazuech, 2012), on se plonge dans une démarche qui essaie de comprendre le sens que les personnes rencontrées donnent à leurs pratiques. Cette approche, à la fois théorique et méthodologique, conduit au moins

partiellement à abandonner l'idée que les choix et l'agir des individus sont déterminés dans un sens unique. Cette position a eu un double effet sur ma recherche : créer un recul face au concept de « surendettement » et aux perspectives monodisciplinaires et déductives qui lui sont associées, et entreprendre, au contraire, une démarche interdisciplinaire qui place la notion d'expérience de l'endettement au cœur de l'analyse.

J'ai donc abandonné le concept initial de « surendettement » en raison du caractère réducteur et implicitement moralisateur des choix disciplinaires qu'il suppose. En effet, « surendettement » est étymologiquement composé du mot endettement et du suffixe « sur ». Cela présume à l'avance que lorsqu'on est « sur » endetté, on est dans une situation « d'excès » de quelque chose. De manière presque automatique, toutes les représentations du sens commun reliées aux sociétés de consommation ou d'abondance se mobilisent lorsqu'on parle de surendettement. L'abus des outils créateurs de certains consommateurs et les conduites consuméristes de consommateurs sont ainsi les explications les plus évidentes. Ces idées sont tellement enracinées dans le sens commun que, juste à titre anecdotique, chaque fois qu'une personne me demandait le sujet de ma recherche, elle me répondait automatiquement : « les jeunes sont tellement consuméristes... »

Par ailleurs, faire la lecture du surendettement comme un excès crée aussi deux risques : 1. Celui d'avoir une compréhension réductrice par association implicite avec les caractéristiques des approches économiques et de management, c'est-à-dire traiter le problème en le réduisant à un problème comptable d'économie domestique ou de consommation individuelle, en oubliant son caractère endémique et social. 2. Sous l'apparence de l'objectivité scientifique et comptable, et en conformité avec les contradictions des ontologies néolibérales, le concept de « surendettement » introduit implicitement les jugements moraux qui tendent à responsabiliser le débiteur comme seul responsable de ses actes. Le surendettement est donc un grand « manque » : de vertus individuelles, de prudence et d'ordre dans les dépenses, de retenue dans les désirs de consommation, de volonté et de parole dans le respect de ses obligations, voire un manque

de bon sens dans la gestion des fonds disponibles, le tout vu sous le prisme de l'objectivité comptable et scientifique. Le choix de ne plus recourir au concept de surendettement relève ainsi du refus de ces valeurs comme valeurs uniques s'imposant nécessairement.

Il y a là un choix conceptuel qui refuse l'embrigadement politique et idéologique de type néolibéral et où l'interdisciplinarité fait office de frein aux lectures dominantes monodisciplinaires qui renforcent implicitement cet embrigadement. La position que je soutiens dans cette thèse est que l'endettement « qui pose problème » provient de sources multiples et doit donc être abordé à partir d'une approche interdisciplinaire.

L'appréhension monodisciplinaire de la dette est facile, mais elle a de lourdes conséquences, car le cumul d'apports disciplinaires permet, au contraire, de mettre en lumière ce qui resterait autrement caché : ses dimensions culturelles, politiques, morales, sociales. Il est facile d'y voir une simple catégorie de la pensée économique, mais l'endettement problématique est bien plus qu'une mauvaise gestion comptable. À ce niveau, l'approche interdisciplinaire a un effet engagé de lutte contre la vision réductrice qu'entraîne l'unidisciplinarité.

L'approche interdisciplinaire, tel que nous le rappelle la spécialiste de l'interdisciplinarité Violaine Lemay (2011), revendique et pratique une liberté d'expression scientifique : « celle d'oser poser des questions qui ne peuvent l'être à partir d'une seule discipline ». On soutient alors que la question de l'endettement « qui pose problème » chez les jeunes scolarisés en tant que problème empirique se pose au-delà les frontières disciplinaires.

Cette position place également l'expérience au cœur de l'analyse de l'endettement problématique. Pour l'analyse de l'expérience, je me rapproche de la définition de Dubet (1994, 2007, 2009) dans ce qu'il a dénommé « l'expérience sociale », et qui désigne « les conduites individuelles et collectives dominées par l'hétérogénéité de leurs principes constitutifs, et par l'activité d'individus qui doivent construire le sens de leurs pratiques au sein même de cette hétérogénéité » (15).

Cette notion comporte deux observations : 1. Les acteurs s'inscrivent dans plusieurs rationalités et logiques qui ne sont pas réductibles au paradigme d'une théorie pure. Ceci invite à proposer une articulation qui soit elle-même une théorie cohérente; 2. Les acteurs comme acteurs réfléchissent, agissent et la théorie doit être en mesure d'expliquer leur réflexivité quand ils sont amenés à résoudre des problèmes (Dubet, 2007 : 98).

Ces expériences se constituent à partir de l'articulation de trois logiques d'action : *l'intégration sociale, la stratégie et la subjectivation* (Dubet, 2007, 2009). Bien que les trois aient des fins et des logiques de justification différentes, la notion d'expérience sociale cherche à comprendre comment les acteurs maîtrisent ces logiques en donnant du sens à leur action. Il revient donc à l'individu de se doter d'une unité personnelle. Cette perspective repose sur deux postulats : « le premier est historique – la dissociation des principes d'action au sein de la société contemporaine; le second, anthropologique — l'idée que l'individu est constamment contraint d'articuler des logiques d'action disjointes pour se doter d'une expérience unitaire » (Martuccelli et De Singly, 2012 : 77)

L'expérience sociale est donc conçue comme la « cristallisation, plus ou moins stable, chez les individus et les groupes, de logiques d'action différentes, parfois opposées, que les acteurs sont tenus de combiner et de hiérarchiser afin de se constituer comme des sujets » (Dubet, 2007 :98).

Comprendre l'endettement comme une expérience sociale engage alors une double signification; elle évoque un vécu des émotions et des idées, et désigne aussi un travail, une activité cognitive normative et sociale qui appellent les acteurs à s'interroger en tant qu'experts de leur propre expérience (idem, 104-106).

Si l'on accepte cette idée, on peut se rapprocher de l'endettement à partir de l'expérience sociale de jeunes qui sont en train de le vivre. On devrait spécifier de quelle manière l'endettement devient un phénomène aux yeux des jeunes et donc un problème à questionner. Cette question est d'autant plus pertinente, si on considère qu'actuellement l'accès au crédit est répandu au point où l'acquisition de dettes s'est consolidée comme une

pratique commune des ménages (Barros, 2009; Duhaime, 2003). Pourquoi les jeunes scolarisés devraient-ils être réflexifs par rapport à leurs pratiques d'endettement?

Quand tout fonctionne parfaitement, la logique d'intégration se déroule comme un pilotage automatique, rappelle Dubet (2009). En effet, on ne réfléchit pas nécessairement à nos pratiques de conduite jusqu'au moment où on a un accident de la route. On pourrait utiliser cette analogie pour l'endettement. L'endettement peut-il être considéré par les jeunes comme un moyen « normal » d'accès à des biens et des services jusqu'au moment où... ils ont de la difficulté à rembourser leurs dettes, où ils ne peuvent plus faire face à leurs engagements financiers (Duhaime, 2003), où ils font face à un accident de la vie, où ils dépensent plus de 25 % de leur revenu à rembourser leurs dettes (ODECU, 2009)? Toutes les raisons restent pour le moment ouvertes. Elles font l'objet de cette thèse.

Bien que cette recherche ait un caractère compréhensif fondé sur l'expérience des jeunes adultes scolarisés, certains concepts à la base de mon travail doivent être clarifiés. En effet, ces concepts permettent de bien encadrer la réflexion de l'endettement des jeunes adultes scolarisés. Je fais référence à la catégorie « jeune adulte » en général et au phénomène de l'endettement chez les jeunes adultes scolarisés dans chaque contexte national étudié.

## **2. Les jeunes adultes comme catégorie**

Dans le langage courant, la notion de « jeunesse » est utilisée pour définir une étape du cycle de vie considérée comme transition vers la vie adulte, c'est-à-dire que la jeunesse se définit par opposition et par défaut à la vie adulte. Ce regard suppose que l'âge adulte est un moment où les individus atteignent une certaine stabilité dans le monde du travail, aux plans financier et émotionnel.

Cependant, il est aujourd'hui de plus en plus difficile de tracer les frontières entre les âges et d'identifier les étapes qui font de nous des « adultes » (Van de Velde, 2008). En effet, les critères jalonnant l'entrée dans la vie adulte ont été profondément bouleversés en raison des nouvelles orientations politiques et économiques promues par les réformes néolibérales (Mc Dowel, 2012). On est ainsi passé d'un modèle propre aux sociétés « salariales », où une sécurité relative d'emploi et un modèle familial fortement institutionnalisé favorisaient le développement d'un parcours de vie linéaire autour de la période d'activité » (Van de Velde, 2008 : 2), au modèle actuel où toutes les étapes traditionnellement définies s'allongent de plus en plus, en réponse à l'augmentation de la durée des études.

Or, le constat d'un allongement général de la jeunesse suppose une diversification d'itinéraires et d'expériences de transition vers le monde adulte. En ce sens, lorsqu'on parle de « jeunes adultes », on fait référence à la dit « prolongation de la jeunesse », ce qui fait appel à l'extension de la relation de dépendance de milliers d'individus qui de par leur âge devraient déjà être considérés comme « adulte » (Cicchelli, 2001).

Cette approche pour comprendre les jeunes adultes met l'accent sur ce que Gaudet (2000) appelle « l'approche verticale » de la compréhension de la jeunesse. C'est-à-dire comprendre le jeune adulte comme une nouvelle étape dans le cycle de vie qui se construit en opposant l'être inachevé (les jeunes dits adultes) à l'être achevé (les adultes). Cette approche est selon Cicchelli (2001) porteuse d'un regard réductionniste de la jeunesse adulte. Selon cet auteur, la jeunesse adulte est une situation qui ne peut pas être bien décrite par les termes « adolescence » ou « jeunesse ».

D'après l'approche fondée sur l'interdépendance des générations que l'auteur soutient, le jeune adulte comme catégorie d'analyse possède des vertus heuristiques sur trois plans : d'abord, du point de vue historique, les jeunes adultes contemporains s'inscrivent dans un mouvement de transformation des modèles domestiques qui n'a rien de linéaire et qui doit être reconstruit; ensuite, dans une approche constructiviste, les jeunes adultes se construisent en tant qu'individus autonomes tout en continuant à appartenir à

leurs familles d'origine et en étant encadrés par des instances de socialisation; enfin, du point de vue relationnel, la catégorie jeune adulte nous amène à repenser le rapport entre les classes d'âge de façon plus dynamique, en recourant à un élément commun à la jeunesse et à l'âge adulte, la construction de l'autonomie (p. 7-12).

En ce sens, le travail sur les transitions vers la vie adulte des jeunes en difficulté de Bellot et Goyette (2011) montre comment la notion d'autonomie, au cœur de l'idée de transition vers le monde des adultes, devient paradoxale dans nos sociétés. Les auteurs font valoir que contrairement aux époques antérieures où être autonome répondait à une logique stricte de reproduction et où, par conséquent, l'intervention de l'État consistait à organiser le passage d'une phase de l'enfance à celle de producteur, l'autonomie s'installe aujourd'hui comme un « processus qui est marqué par des mises à l'épreuve où l'individu apprend à se réaliser et donc à se singulariser » (Bellot et Goyette, 2001 : 310).

Le constat d'une pluralité des parcours d'entrée dans la vie adulte et d'un allongement général de la jeunesse suppose une multiplicité d'itinéraires et d'expériences de transition vers le monde adulte, et fait de l'expérimentation l'une des caractéristiques les plus communes des modes d'agir des jeunes d'aujourd'hui. Ainsi, les auteurs parlent de « cheminement de vie à construire » (Bidart, 2006; Van de Velde, 2008) ou de « trajectoires non linéaires » (Charbonneau, 2006) pour se référer à l'incertitude du contexte ainsi qu'à la diversité des choix possibles dont les jeunes d'aujourd'hui disposent pour transiter vers l'âge adulte.

L'individualisation des parcours et la diversité des choix possibles dont disposent les jeunes d'aujourd'hui pour transiter vers l'âge adulte sont grandement conditionnées par les contraintes qu'exercent les cadres institutionnels. En effet, l'entrée dans la vie adulte est un processus « contextuellement marqué » (Charbonneau, 2005), ce qui signifie que les jeunes organisent leurs choix et leurs incertitudes dans des contextes spécifiques. En effet, les cheminements que les jeunes choisissent pour devenir adultes sont particulièrement

sensibles à des contextes macrosociaux (la conjoncture socioéconomique, les règles de droit ou les politiques), mésosociaux (les valeurs de différents groupes ou communautés), et microsociaux (les valeurs des familles et des individus) (Gaudet, 2007). Le passage d'entrée dans la vie adulte est donc tributaire d'un contexte économique, culturel et politique spécifique.

Ainsi, pour bien comprendre la « coloration » que la jeunesse prend dans les deux contextes d'études, j'esquisserai les principaux constats que les spécialistes de la jeunesse observent au Québec et au Chili. L'intérêt de se rapprocher des analyses contextualisées de la question des jeunes, notamment de jeunes adultes scolarisés, n'est pas de dresser un portrait exhaustif de la situation des jeunes dans chaque contexte, mais plutôt de décrire les conditions qui délimitent la transition des jeunes au monde adulte dans chaque contexte. Ces conditions deviennent l'encadrement contextuel pour comprendre quand, comment et pourquoi l'endettement peut devenir problématique au regard des jeunes adultes scolarisés.

## **2.1 Les jeunes adultes scolarisés au Québec : une génération d'individus héritière des institutions**

Dans son texte sur la jeunesse au Québec, la sociologue Madeleine Gauthier (2003) soutient que cette génération de jeunes est au cœur d'un changement culturel dont les origines remontent aux changements structurels issus de la Révolution tranquille. En effet, les jeunes Québécois d'aujourd'hui sont les héritiers d'un mouvement de démocratisation de l'éducation qui s'est voulu ouvert à tous au cours des années 1960. La hausse progressive du taux de fréquentation des jeunes du système universitaire québécois à partir de 1968 témoigne justement de l'ampleur de ces réformes.

Par ailleurs, ces réformes ont introduit une flexibilité du système d'éducation qui a permis que le partage travail-étude devienne un enjeu prééminent dans la réalité des jeunes Québécois. Le travail a une place importante dans la vie les jeunes Québécois. Nombre



d'auteurs ont constaté que le parcours des jeunes Québécois se caractérise par l'entrée précoce sur le marché du travail, la poursuite d'une double trajectoire, scolaire et professionnelle, et des activités de retour aux études après avoir des expériences sur le marché du travail (Roy, 2008; Gauthier, 2003; Charbonneau, 2004, 2006).

La place du travail n'est pas compréhensible si elle n'est pas insérée dans un éthos plus global de la vie marqué par une quête d'autonomie personnelle, où l'accès à l'argent prend une place importante. Plusieurs études (Boudon et Vultur, 2007; Gauthier, 2003) révèlent que les jeunes d'aujourd'hui ont une attitude assez positive face à l'activité productive et considèrent leur carrière professionnelle comme l'un des aspects plus essentiels de leur vie.

Dans une analyse sur les représentations de deux générations de Québécois – la génération des baby-boomers et celle de leurs enfants – concernant les différences caractérisant l'entrée dans le monde adulte de chacune des générations, et respectivement aux contraintes économiques et normatives, Stéphanie Gaudet (2009) établit trois caractéristiques qui, au plan normatif, différencient les deux générations : 1. La fragmentation du contrôle social; 2. La multiplicité de choix qui s'offrent à la nouvelle génération; 3. Le processus de réflexivité qui arrive plus tôt dans le parcours de vie. Selon l'auteure, les parents se représentent la génération de leurs enfants comme étant plus privilégiés au même âge, invoquant leur chance de faire des choix dans la vie et de s'individualiser. Cependant, cette pluralité de choix n'implique pas nécessairement une émancipation majeure. Pour Charbonneau (2006), par exemple, les trajectoires de jeunes adultes d'aujourd'hui éprouvent à la fois les effets de l'hyperflexibilité d'un contexte qui ne les oblige pas à faire des choix définitifs rapidement et l'influence d'un modèle désuet, celui du *self-made*.

Bref, ce qui devient marquant dans cette génération est qu'à la différence de leurs parents, elle vit dans une transformation des relations sociales, notamment au sein de la famille (Charbonneau, 2004), dispose avec une marge de manœuvre beaucoup plus grande dans le façonnement de son existence (Boudon et Vultur, 2007), et que cette marge de manœuvre est construite et promue par les institutions qui encadrent leur vie, elles-mêmes créatrices de flexibilité et d'incertitude (Charbonneau, 2005).

« La jeunesse québécoise vit au cœur de ce paradoxe où l'individualité n'est possible que parce que l'environnement social le permet : la panoplie des sollicitations de la société de consommation et la protection de services des institutions de l'État providence. En ce sens, les jeunes ne sont pas d'abord des héritiers générationnels, mais des héritiers institutionnels » (Gauthier, 2000 :10)

## **2.2 Les jeunes adultes scolarisés au Chili : une génération d'individus héritière du marché néolibéral.**

La production académique relative à la jeunesse au Chili est en croissance, mais à la différence de celle que nous pouvons observer au Québec, elle n'est pas nécessairement encadrée dans un domaine d'étude institutionnalisé (Aguilera, 2009).

L'émergence de la jeunesse comme groupe social au Chili s'explique par l'intersection de deux processus historiques (Duarte, 2012) : premièrement, par les changements graduels dans le mode de production économique et politique— on fait référence aux transformations des structures économiques coloniales vers le passage à une économie capitaliste soutenue dans un processus progressif d'industrialisation, qui a apporté des changements profonds dans l'organisation de la famille et du travail (Salazar et Pinto, 2002). Deuxièmement, par le prolongement d'urgence du système éducatif du pays, en préparation pour le monde du travail (Goicovic, 2002). En effet, la jeunesse comme notion s'étend dans la société chilienne parallèlement à l'accroissement du système scolaire et aux

changements dans les exigences d'entrée sur le marché du travail qui lui sont inhérentes (Duarte, 2012). Cette extension dans la couverture du système scolaire permet aux jeunes de différents groupes sociaux de passer par les mêmes étapes de transition vers l'âge adulte. Malgré cette homogénéité dans les étapes, des auteurs comme Dávila, Ghirano et Medrano (2008), dans leur étude sur les trajectoires des jeunes chiliens, constatent d'importantes différences dans chaque étape et dans l'âge auquel chaque étape se produit, selon des critères socioéconomiques. Selon leur analyse : « généralement, les jeunes issus de familles à faibles revenus sont aux études moins de temps et commencent leur vie de travailleurs avant les jeunes issus de familles de classes moyennes ou supérieures » (71).

Ces différences dans les trajectoires vers le monde adulte s'expliquent notamment par le contexte sociopolitique dont les jeunes générations sont grandies. En effet, les jeunes adultes sont nées pendant la période de mise en œuvre d'un modèle économique et politique néolibéral (1973-1989), caractérisé notamment par la privatisation de biens de l'État et par la libéralisation du marché économique. Ce processus est décrit par le sociologue Manuel Antonio Garretón (2012) de la façon suivante :

« Le néolibéralisme a constitué un effort pour créer une économie de marché, fondée sur le plein respect de la propriété privée, le rôle subsidiaire de l'État – concentré sur les tâches répressives et l'entretien des équilibres macro-économiques –, l'élimination des institutions corporatives, en particulier les syndicats et les associations professionnelles, et la complète intégration sur le marché international. Ce projet est allé bien au-delà de l'économie, englobant toutes les sphères de la vie sociale, exprimées notamment à travers des processus de privatisation de l'éducation, du travail, de la santé, de la régionalisation, de la sécurité sociale, etc.<sup>11</sup> ». (Garretón, 2012 : 74).

Au Chili la privatisation de l'économie est générale, l'enseignement supérieur, le système de santé, la gestion de l'eau, la production d'énergie, entre autres sont tous de

---

<sup>11</sup> Traduction de l'auteur.

biens à consommer et donc, pour lesquels il faut payer. Cela implique dire que l'accès aux biens et aux services dépendaient, par les jeunes générations, presque exclusivement des revenus des leurs parents. En effet, la plupart des chercheurs qui travaillent sur la question de la jeunesse au Chili mettent l'accent sur les contraintes socioéconomiques dans les trajectoires des jeunes.

S'interroger par les expériences d'endettement chez les jeunes adultes au Chili implique prendre en acte que le marché économique a imprégné les relations sociales notamment, chez les jeunes générations. Nombreuses études montrent comment dans la trajectoire d'un individu au Chili le nom de famille, le nom de l'école secondaire et universitaire ont un poids plus important que le mérite académique quant à la recherche d'un emploi prestigieux (Atria, 2012; Waissbluth, 2007, 2013). L'inégalité d'accès aux biens et aux services ne constitue pas qu'une contrainte structurelle, mais elle est bien l'axe à partir duquel l'identité sociale de la jeunesse se construit, notamment sa prise de conscience de la discrimination à laquelle elle est confrontée en vertu de raisons culturelles et sociales (Abarca, 2009).

Par ailleurs, s'interroger sur l'expérience d'endettement chez les jeunes au Chili est aussi un acte de rupture générationnel. Les jeunes générations sont grandies avec le conservatisme moral et le manque de libertés civiles de la dictature, qui se sont étrangement combinés à une ouverture croissante du marché économique. Les pratiques de consommation font parti constitutif de cette génération. Ces pratiques ne peuvent pas être comprises à partir d'un regard moralisateur. Car, au-delà de la valeur morale, ces pratiques d'accès à la consommation ont redéfini l'intégration sociale de cette génération. Les jeunes générations ont été socialisées à partir de l'éthos du marché.

### **3. La problématique de l'endettement chez les jeunes adultes scolarisés.**

L'objectif de cette partie est double : d'une part, je chercherai à décrire ce qui se dit à propos de l'endettement des jeunes adultes scolarisés dans les deux contextes nationaux étudiés, afin de comprendre comment chaque contexte construit cette problématique et quels sont les éléments considérés pertinents pour sa compréhension. Deuxièmement, je tenterai d'expliquer les différences concernant les mesures de protection offertes dans chaque contexte pour résoudre les problèmes d'acquisition excessive de dettes. Cette dernière partie est construite à partir des informations disponibles et l'information recueillie durant trois mois de travail bénévole effectué à l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Centre de Montréal (Option consommateurs) et à l'« Oficina de Consumers International para América Latina – sede Santiago » (voir chapitre : cadre méthodologique).

#### **3.1 La problématique de l'endettement chez les jeunes adultes scolarisés au Québec.**

##### *3.1.1 L'endettement des jeunes adultes scolarisés au Québec*

« Les jeunes adultes sont plus susceptibles de contracter des dettes » (Riajas et coll., 2010; Hurts, 2011). Voilà une des conclusions les plus courantes que l'on trouve dans la littérature canadienne spécialisée sur la question. Les principales raisons mentionnées par les auteurs font écho à la théorie du cycle vie qui *grosso modo*, soutient que les engagements économiques les plus importants dans la vie d'un individu (achat d'une maison, voiture, notamment) sont pris entre le début de la vie professionnelle et avant 45 ans.

Si cette affirmation est indéniable, il semble aussi incontestable que les jeunes adultes de ce début de 21<sup>e</sup> siècle au Québec sont arrivés à la vie « adulte » dans un moment

d'élargissement du marché des cartes de crédit, caractérisé entre autres, par la dérèglementation bancaire, les recours croissants à la « titrisation des créances » et par la création de nouvelles stratégies de marketing (Craig et Burlentong et al. 2010).

Les facilités avec lesquelles les jeunes accèdent au crédit et l'usage qu'ils font de cet instrument financier est l'un des problèmes les plus importants du point de vue des organisations de consommateurs et pour la littérature spécialisée dans le domaine. Au premier rang desquels, l'étude de l'Union des Consommateurs intitulée « *Les cartes de crédit et les jeunes : une combinaison fatale?* », ainsi qu'une étude réalisée par un groupe de chercheurs de l'Université Laval (Lachance et coll. 2005) portant sur les connaissances, attitudes et pratiques reliées au crédit chez les jeunes.

Dans l'étude de Lachance (2005), on apprend que les jeunes de 18 à 29 ans utilisent les produits de crédit à un niveau relativement élevé : ainsi, 77,4 % de l'ensemble des sujets détiennent au moins une carte de crédit personnelle ou conjointe, avec une moyenne de 1,9 (E.T. = 1,5) carte par détenteur. De plus, environ 65 % des jeunes ont contracté un ou plusieurs prêts personnels, excluant l'hypothèque qui n'est pas encore remboursée entièrement. Ce pourcentage diminue à 43 % si l'on exclut aussi les prêts étudiants. Enfin, en relation à l'utilisation du crédit en 2004, plus de 75 % des jeunes de 18 à 29 ans détiennent au moins une carte de crédit et deux fois plus disposent d'une marge de crédit. Le nombre moyen de cartes détenues a ainsi augmenté de 27 %.

À la lumière de ces chiffres, les auteurs ne peuvent pas conclure qu'en 10 ans, l'utilisation du crédit, ainsi que le nombre de jeunes Québécois endettés a augmenté de manière extrêmement importante (Lachance, et all., 2005 :15). Néanmoins, avoir plus de facilité d'accès au crédit ne signifie pas non plus que les jeunes ont la même facilité pour rembourser leurs dettes, car cette possibilité dépend en grande partie de la réussite économique des jeunes et donc de leur insertion dans le marché du travail.

Dans cette perspective, si le taux de chômage au Canada en juin 2012 était de 7,2 % chez les personnes de 25 à 54 ans, les résultats d'une étude générationnelle du travail rémunéré et non rémunéré présentés par Statistique Canada (2010) montrent que l'écart

économique intergénérationnel s'est creusé en 30 ans. En effet, entre 20 et 29 ans, les membres de la génération Y (nés entre 1981 et 1990) étaient plus susceptibles d'être aux études et de vivre chez leurs parents que leurs homologues des deux autres générations suivantes. De plus, les 25-34 ans étaient 12 % plus pauvres en 2005 qu'en 1984, alors que les 45-54 et les 55-64 ans avaient vu leur richesse augmenter de 53 % et 69 % respectivement durant la même période.

Par ailleurs, si l'on considère que la quantité « adéquate » de dettes dépend de la perspective de revenu futur (Malcom et Dowd, 2012), on devrait s'inquiéter à la vue des chiffres qui montrent qu'entre 2008 et 2011, la population titulaire d'au moins un baccalauréat a augmenté de 10,7 %, sans que cette hausse ne soit compensée par l'augmentation des emplois qui atteignait un niveau 8,8 % (Statistique Canada, 2012).

De plus, les derniers chiffres de l'endettement des ménages au Canada (2012) montrent que la dette moyenne des personnes titulaires de diplômes universitaires était de 60 % supérieure à celle des personnes sans diplôme d'études secondaires, soit respectivement, 145.400 \$ et 90.900 \$. Le scénario d'un élargissement de l'endettement chez les jeunes adultes devient alors presque un destin inéluctable.

Dans une étude réalisée par le Conseil Permanent de la Jeunesse au Québec sur la littératie financière des jeunes, des résultats sont présentés à partir d'entrevues effectuées auprès de spécialistes de l'endettement travaillant dans une ACEF et questionnés sur la situation d'endettement des jeunes. Selon eux, les jeunes qui consultent les associations, ont une attitude différente face au crédit et sont plus endettés qu'auparavant. Ils sont la première génération à n'avoir connu que l'argent virtuel et les cartes de crédit. Cette situation, selon les intervenants, fait que l'argent pour les jeunes revêt une dimension moins réelle que pour les générations précédentes. De plus, nombre d'entre eux considèrent que les compagnies offrant du crédit l'accordent seulement après une analyse rigoureuse du dossier du requérant, validant ainsi sa capacité de payer et le montant maximal auquel il a

droit. Cette confiance envers les crédateurs alimente souvent les comportements à risque. Le crédit facile fausse également la perception des ressources disponibles chez les personnes. Le crédit a acquis un statut tellement central dans la conception des finances des jeunes ayant recours aux ACEF, qu'il fait partie intégrante de leur budget et de leurs « actifs » (Conseil Permanent de la Jeunesse, 2010 : 33-35).

En résumé, les données qui ont été construites en relation avec la problématique d'endettement des jeunes au Québec nous alertent quant aux risques encourus par ces derniers, dans deux domaines principaux : premièrement, en ce qui concerne le comportement et l'utilisation d'instruments de crédit au sein de la population jeune et deuxièmement, en relation avec les éventuelles difficultés que les jeunes pourraient rencontrer pour rembourser leurs dettes à l'avenir.

### *3.1.2 Les réponses à l'endettement des jeunes adultes scolarisés au Québec.*

Normalement les débiteurs ayant des problèmes de dettes au Québec ont deux types de solutions à leur disposition : les « solutions financières » qui englobent toutes les ressources auxquelles l'individu peut accéder pour régler sa situation en dehors du système juridique et les « solutions légales » qui font appel au règlement par les lois provinciales ou fédérales, selon les cas.

Le degré d'intensité de la réponse augmente au fur et à mesure que les possibilités des débiteurs se réduisent et que malgré la situation d'endettement, elles deviennent plus difficiles à surmonter. Ainsi, comme dernier recours, on trouve la « faillite personnelle » qui est une procédure juridique régie par la Loi fédérale dont le principe de base consiste à échanger des biens saisissables<sup>12</sup> contre les dettes. La Loi établit aussi une liste de dettes non admissibles, comme celles associées aux contraventions, fraudes, pensions alimentaires

---

<sup>12</sup> La Loi des faillites établit comme « biens non saisissables » les outils de travail, jusqu'à 6000\$ de meubles, les biens loués ou financés par la vente à tempérament, les REÉR (sauf cotisations des 12 derniers mois).



et prêts étudiants pendant les sept premières années suivant la fin des études. Ces critères s'appliquent aussi pour la « proposition de consommateur »<sup>13</sup>.

En 1997 l'âge moyen des personnes s'étant déclarées en faillite était de 27 ans. Au début des années 2010, plusieurs organismes, dont les ACEF, constatent un rajeunissement des populations qui font faillite. De plus, de 1987 à 2005, le nombre de faillites chez les 15-25 ans a doublé et pour les 25-35 ans, on constate une augmentation de 150 % au cours de la même période (Conseil permanent de la jeunesse, 2010).

Cependant, dans le cas spécifique des jeunes adultes scolarisés, les dettes ont été contractées pour poursuivre des études et, concernant les solutions à l'endettement, ces jeunes n'ont pas accès aux solutions légales comme la faillite ou la « proposition de consommateur ». Les solutions sur lesquelles ils se replient obligatoirement sont celles « non légales », ou plus précisément celles qui impliquent d'améliorer la gestion personnelle des finances ainsi que la relation avec les créanciers.

Au plan communautaire, les Associations Coopératives d'Économie familiale (ACEF) sont des organismes communautaires à but non lucratif qui interviennent sur les questions de budget, d'endettement, de défense des droits des consommateurs et offrent des services budgétaires, notamment pour les débiteurs ayant des problèmes de dettes. À Montréal, il existe quatre ACEF qui sont réparties en fonction du territoire. Ainsi, on trouve : ACEF du Nord, ACEF de l'Est, ACEF du Sud Ouest et ACEF du Centre (plus connue sous le nom d'Option-Consommateurs).

Datant de 1965, les ACEF étaient à leur origine liée au mouvement syndical, tandis que les actions sont aujourd'hui davantage liées à la problématique du surendettement et à la défense des consommateurs, sous différentes formes : « elles informent, forment et

---

<sup>13</sup> On appelle proposition de consommateur un arrangement proposé par un débiteur à ses créanciers en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (LFI), afin de modifier les paiements qu'il leur verse. Par exemple, le débiteur peut proposer de faire des versements mensuels moins élevés, échelonnés sur une plus longue période, ou de rembourser seulement une partie de ce qu'il doit. Dans le cas d'une proposition, la période de remboursement ne doit pas dépasser cinq ans. Source : <http://www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/fra/br01976.html>

fournissent des services directs aux consommateurs, mais, en plus, elles font de la recherche et interviennent auprès des décideurs publics ou privés pour faire changer des pratiques ou des règles » (Vinet, 2010 : 24).

Le travail de proximité réalisé par les ACEF auprès des personnes qui connaissent des problèmes d'endettement se déroule notamment sous deux formes : des séances d'information collectives – connues aussi sous la forme d'ateliers de solution aux dettes – et des consultations budgétaires individuelles qui, dans la plupart des cas, font suite à la participation aux ateliers collectifs.

Les rencontres individuelles se déroulent autour de la question du budget et de la façon dont les personnes dépensent leur argent. D'abord, la conseillère présente aux bénéficiaires le modèle de budget avec lequel elle va travailler et qui se fait en collaboration avec la revue « *Protégez-vous* » dans le cas d'Option Consommateurs (voir cadre méthodologique). La conseillère pose des questions pour chaque item du budget, en insistant auprès des participants sur l'importance d'être « conservateurs » avec leurs revenus et plus réalistes avec leurs dépenses. Ensuite, on fait le calcul du solde par la soustraction des dépenses (fixes et variables) aux revenus. À partir de ce résultat, les conseillers font un sommaire de la situation et présentent des pistes de solutions aux personnes. Pour finir, les conseillers leur proposent de définir des objectifs à courts, moyens ou longs termes de manière à les aider à faire face à leurs dettes de la manière la plus réaliste possible.

Aider leur clientèle à faire un budget compte parmi les activités les plus communes des conseillers budgétaires. Pour eux, faire un budget est le seul outil dont ils disposent pour pouvoir diagnostiquer la situation financière des participants de façon réaliste et donc savoir quel type de solution peut s'appliquer dans chacun des cas. Le budget est pour eux « la photo de l'état actuel d'une personne », représentant un outil pour regarder les finances des bénéficiaires sans porter de « jugements moraux ».

En tant qu'observatrice de plus d'une quinzaine de séances collectives de « solutions à l'endettement », j'ai pu constater le rôle prépondérant joué par l'outil du budget dans l'intervention des ACEF. Or, bien que l'analyse de ce modèle d'intervention puisse faire l'objet d'une thèse, on peut dire brièvement qu'en observant les réactions des participants à ces séances d'information, l'exercice consistant à faire un budget semble répondre à une compréhension mécanique de ce que représente la situation de l'endettement et de la gestion des entrées et dépenses d'argent, tant on suppose que les entrées d'argent sont fixes et qu'il existe un certain contrôle des dépenses.

Or, cette hypothèse est pour le moins discutable pour les raisons suivantes : tout d'abord, elle nie la situation de stress et de perte de contrôle rencontrés par la plupart des personnes confrontées à des situations d'endettement. On relègue aussi à l'arrière-plan, les conditions de travail incertaines qui concernent une grande partie des débiteurs. On suppose également un modèle standard et neutre pour rendre compte du comportement des consommateurs, sans même tenir compte des particularités d'une clientèle très hétérogène, concernant le niveau d'étude, la culture d'appartenance, la situation familiale, etc. Enfin, et plus grave encore, on rend implicitement responsables les endettés pour le problème d'endettement qu'ils connaissent, mais aussi pour la solution. D'une certaine manière, le message véhiculé revient à ce qui suit : « Si vous vous endettez, c'est parce que vous dépensez plus que ce dont vous disposez et donc, afin de résoudre le problème, vous devez équilibrer vos revenus et vos dépenses ». En ce sens, on traite l'endettement en le réduisant à un problème comptable d'économie domestique ou de consommation individuelle.

Dans le cas des séances d'information de groupe, chaque ACEF a sa façon de faire. Ainsi, tandis qu'à Option Consommateurs les séances d'information sont axées sur le budget, proposant des outils de gestion, des moyens pour économiser et informant sur les droits des consommateurs, de leur côté, les ACEF du Sud Ouest et du Nord de Montréal articulent davantage leur intervention sur les solutions à la dette.

Par ailleurs, les associations membres de la Coalition des associations de consommateurs du Québec (CAQ) réalisent une campagne annuelle « Dans la marge jusqu'au cou », spécifiquement en direction de la population juvénile, visant à sensibiliser les jeunes à une utilisation responsable du crédit. En 2000, l'ACEF du Nord de Montréal a ainsi produit un guide spécialisé sur le budget étudiant pour informer les jeunes étudiants sur le crédit et l'endettement. Pour sa part, Option-Consommateurs a un volet jeunesse consacré à la sensibilisation de la population juvénile aux modes de consommation.

Toutefois, l'intervention mise en place par les ACEF auprès des personnes qui ont des problèmes d'endettement répond à un modèle standard, qui dans certains cas seulement (ACEF du Nord), distingue les groupes selon leur principale source de revenus, soit provenant du travail ou de l'aide sociale. Le reste des ateliers offerts s'adresse à tous les groupes d'âge et de statut socioéconomique.

À cet égard, il est intéressant de souligner que les résultats du portrait statistique que j'ai construit durant mon bénévolat réalisé à Option-Consommateurs révèlent des changements qui ont eu lieu au sein de la clientèle et dont la plupart des intervenants n'étaient pas conscients. Ces résultats montrent qu'une majorité des bénéficiaires du service budgétaire entre 2007 et 2012 était composée de personnes âgées de plus de 55 ans (28,9 %) et de jeunes adultes de 25 à 34 ans (22,8 %), et de niveau d'éducation universitaire pour une grande partie d'entre eux (40,8 %). Ce dernier chiffre fut le plus discuté lors de la présentation du portrait statistique. Alors que pour l'équipe d'intervenants du Service budgétaire, la forte présence d'universitaires était un reflet de ce qu'ils appelaient la « paupérisation de la situation socio-économique du professionnel », ils constataient qu'il devenait nécessaire de réévaluer leur modèle d'intervention construit pour une clientèle moins instruite.

Bref, au Québec, domine une approche centrée sur le sujet individuel et sa responsabilité. Le rôle des ACEF au plan communautaire n'est pas de contester l'ordre bancaire, mais plutôt d'équilibrer le rapport de forces entre les consommateurs et les prestataires de services.

### **3.1 La problématique de l'endettement chez les jeunes adultes scolarisés au Chili.**

#### *3.1.1 L'endettement des jeunes adultes scolarisés au Chili*

La préoccupation relative à l'endettement au Chili tend à prendre deux orientations en continuité. Tout d'abord, certains chiffres sont divulgués chaque année par les organismes gouvernementaux qui présentent le problème de l'endettement comme touchant une grande partie de la population, particulièrement les jeunes. À partir de ce constat, l'annonce des autorités consiste ensuite à déclarer « assurer la santé financière » de la population. Enfin, parallèlement et en réaction à la lecture officielle, certaines voix se font entendre pour mettre en garde contre les dérégulations du marché financier chilien et contre les dangers de ce qui pour beaucoup est le reflet d'une façon d'utiliser le crédit comme une rallonge budgétaire (Barros, 2009).

Les associations de consommateurs (ODECU-CONADECUS) soulignent l'importance d'établir une distinction entre les types de dette. Il y aurait ainsi deux types d'endettement selon ces dernières : « l'endettement structurel ou passif » qui survient lorsque les dettes contractées résultent de l'incapacité des familles à acheter des biens ou à assurer la subsistance, de sorte que l'endettement fournit la part du revenu nécessaire pour survivre. Tous les endettements résultant de la santé, de l'éducation, de la nourriture et du logement, entrent dans cette catégorie. Deuxièmement, « l'endettement actif » qui survient lorsque les moyens de subsistance sont censés être financés de manière adéquate, de sorte que le recours au crédit vise à améliorer son niveau de vie actuel à travers la consommation des biens et des services.

Cette distinction est particulièrement intéressante pour considérer les différents types d'endettement que les familles connaissent au Chili. Elle permet de comprendre que

l'endettement au Chili est un moyen d'accéder non seulement aux biens de consommation, mais aussi à des services qui sont garantis par l'État dans d'autres pays comme le Canada, tel que l'accès aux retraites, à la santé ou à l'éducation, etc.

En outre, les chiffres de l'endettement des jeunes en 2009, publiés dans la sixième enquête nationale sur la jeunesse, indiquent l'existence de plus de 2 millions de jeunes endettés (INJUV, 2009), signifiant qu'un jeune sur deux au Chili a des dettes à rembourser, incluant les deux types d'endettement dont nous parlions ci-dessus. On remarque aussi le poids important des crédits pour l'éducation pour les jeunes vivant exclusivement de leurs propres revenus, atteignant en moyenne 4.560 \$ US (INJUV, 2009).

Toutefois, afin de comprendre la portée de l'endettement des jeunes au Chili, il est nécessaire d'observer le comportement d'endettement selon différents segments socioéconomiques de la jeunesse. En ce sens, les résultats de la même enquête montrent qu'en matière de cartes de crédit, ceux qui présentent le plus haut montant moyen d'endettement, soit 826 \$US, sont des jeunes appartenant à la strate D (classe moyenne basse), c'est-à-dire des jeunes, chefs de famille, qui n'ont pas complété une éducation moyenne, et qui disposent d'un revenu de 396 à 594 \$US. Le groupe suivant, avec un endettement moyen de 746 \$ US, correspond aux jeunes appartenant à la strate ABC1 (classe haute), chefs de famille ayant complété une formation universitaire, et qui dispose d'un revenu de 3360 à 6930 \$US et plus.

Or, si on ajoute à ces chiffres le fait que la principale source de revenus des jeunes de 18 à 30 ans est la contribution des parents (59,3 %) et que ce montant dépend de la situation économique des familles d'origine des parents – à revenu parental plus élevé correspond un meilleur soutien financier aux enfants –, on observe que l'endettement des jeunes peut accroître les inégalités économiques déjà existantes au Chili. Comparativement, les jeunes les plus pauvres disposant de revenus propres (D-E) ont presque le même niveau

de dettes que les segments les plus riches (ABC1) de la population, mais n'ont évidemment pas le même capital économique pour y faire face (Injuv, 2009).

D'autre part, l'organisation de consommateurs FOJUC<sup>14</sup> a mené en 2012, une étude sur le niveau d'endettement et de surendettement des jeunes inscrits dans les programmes d'enseignement supérieur (enseignement technique, professionnel et universitaire). Les principaux résultats de cette étude indiquent que huit jeunes sur dix ont deux sources de crédit différentes dont la dette moyenne est de plus de 7920 \$ US. L'étude conclut que l'endettement des jeunes étudiants est lié aux crédits universitaires – dettes très élevées et contractées à long terme – et aux cartes de crédit qu'une grande partie des jeunes utilisent étant donné les faibles montants en liquidité dont ils disposent (FOJUC, 2012).

En ce sens, nous pouvons conclure que les préoccupations concernant l'endettement des jeunes au Chili sont principalement de deux ordres. Elles concernent tout d'abord la vulnérabilité des jeunes face au marché du crédit, compte tenu des facilités d'accès et des dérèglementations du système bancaire (INJUV, 2007; ODECU, 2009). Elles se réfèrent ensuite aux effets de la dette dans un contexte profondément inégalitaire dans lequel le revenu familial n'a pas augmenté au même rythme que la dette et où il y a des exigences culturelles fortes liées à la consommation (Barros 2008).

### *3.2.2 Les réponses à l'endettement des jeunes adultes scolarisés au Chili.*

Au-delà du rôle important joué par le secteur privé au Chili et de la forte pénétration du marché du crédit, il n'existe pas au Chili de législation sur l'insolvabilité familiale. En d'autres termes, il n'existe pas d'instrument juridique permettant aux endettés et à leurs familles de réintégrer le marché du crédit comme demandeur solvable.

---

<sup>14</sup> Organisation de consommateurs de Concepción – la deuxième ville la plus peuplée du Chili – fondée en 2011 par un groupe d'étudiants en droit de l'université de Concepción, cherche à éduquer le public à la consommation responsable.

Toutefois, les entreprises ou les débiteurs commerciaux bénéficient de la Loi sur la faillite n° 18.175 pour faire face à leurs situations d'insolvabilité grave. Cette loi prévoit une procédure qui protège les droits des créanciers et des débiteurs, mais, surtout, permet que la faillite soit assumée graduellement, évitant ainsi la violence qui caractérise les liquidations judiciaires.

En ce sens, l'organisation de consommateurs ODECU, dans un rapport de 2009 sur le surendettement au Chili, décrit les préjudices auxquels un débiteur chilien peut faire face s'il ne respecte pas ses engagements financiers. Ces préjudices sont les suivants : recouvrements judiciaires et extrajudiciaires; renégociation de la dette; reconnaissance de dette, qui est une action préliminaire avant saisie; inscription au registre du DICOM (base de données nationale des historiques de crédit).

Cela dit, au cours des dernières années, la loi sur les consommateurs a subi d'importantes modifications afin d'équilibrer les rapports de force entre créanciers et débiteurs. À titre d'exemple en janvier 2012 la « Loi DICOM » a été approuvée, établissant le principe de finalité dans le traitement des données des personnes endettées, afin de s'assurer que les systèmes d'enregistrement des informations ne soient utilisés que pour évaluer les risques financiers et dans aucun autre but, constituant une condition préalable pour postuler à des emplois, ou accéder à des établissements de santé ou d'éducation. La loi prévoit également la réalisation du « grand pardon du bicentenaire » – en référence aux deux cents ans d'indépendance – qui a effacé de la liste de mauvais payeurs, toutes les personnes qui enregistrent des dettes inférieures à 4,950 \$US avant le 31 décembre 2011. Selon les informations circulant dans la presse écrite, neuf mois après le « grand pardon » qui avait éliminé 70 % des débiteurs, 33,3 % étaient déjà revenus sur la liste des mauvais payeurs<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup>Source: <http://www.latercera.com/noticia/negocios/2012/11/655-495488-9-dicom-vuelve-a-registrar-dos-millones-de-deudores-a-nueve-meses-de-nueva-ley.shtml>. Consulté le 31 juillet 2013.



Par ailleurs, suite au grand scandale financier provoqué par « La Polar », compagnie commerciale du secteur de la vente au détail, qui a renégozié de façon unilatérale les dettes d'environ 500,000 clients, le pôle financier du SERNAC (Service national du consommateur) a été créé comme une institution gouvernementale dont le but est de renforcer les droits des consommateurs des produits et services financiers, imposant de nouvelles obligations aux entreprises et octroyant au SERNAC des compétences fiscales plus importantes.

Toutes ces situations ont été générées dans un climat social et politique très sensible lié au manque de protection et à la grande vulnérabilité des consommateurs chiliens. Les relations de consommation, promues par un système politique et économique de type néolibéral, sont très sensibles pour les citoyens chiliens qui se retrouvent dans un « état d'alerte » permanent face aux risques d'abus, depuis les dernières années.

Par ailleurs, à partir des résultats d'un diagnostic portant sur les crédits de consommation, les contrats et la publicité des banques existant dans cinq pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Pérou et Uruguay) – révélant qu'aucun de ces pays n'est doté de cadres légaux protégeant les droits des consommateurs suffisamment larges pour pouvoir aborder les différents aspects de l'accès au crédit et les conséquences que cet accès génère en termes d'endettement des consommateurs – un projet de loi modèle sur l'insolvabilité familiale a vu le jour (Consumers International, 2010 et 2012). Dans le cas du Chili, ce modèle de loi a été présenté à la chambre des députés qui a entamé son processus d'évaluation.

Concernant les interventions existantes, il n'existe qu'un seul programme initié en direction des endettés, qui fonctionne à partir d'une plate forme virtuelle [www.misdeudas.cl](http://www.misdeudas.cl) et qui est développé par l'organisation de consommateurs ODECU. Cette organisation offre du conseil juridique et financier aux personnes qui ont des

problèmes avec leurs créanciers, assiste les personnes pour négocier leurs dettes de manière avantageuse et conseille les ménages afin qu'ils administrent adéquatement leurs finances personnelles.

Au-delà de ces actions ponctuelles qui cherchent à équilibrer le rapport de force entre les institutions financières et les consommateurs, il n'existe pas de système institutionnel qui protège les consommateurs endettés, ni d'organisations de défense des consommateurs endettés.

En ce sens, on peut conclure que la trajectoire d'endettement des jeunes adultes scolarisés au Chili se dessine à partir d'un manque de protection juridique associé à une désinformation concernant leurs droits de consommateurs. Tel que l'expliquait une dirigeante de la FOJUC, les jeunes au Chili « naissent reliés au marché, mais n'ont pas l'information suffisante pour agir de façon responsable; les institutions financières le savent et en abusent<sup>16</sup> ».

## **II Exploration des approches possibles du phénomène de « l'endettement qui pose problème » chez les jeunes adultes scolarisés.**

Cette thèse a pour objet empirique l'« endettement qui pose problème » chez les jeunes adultes scolarisés. Le cadre théorique se nourrit du développement du travail empirique en s'affinant continuellement, un processus qui avait commencé avec mon mémoire de maîtrise en anthropologie au Chili. Cette section introduit les outils conceptuels qui seront mis en œuvre dans l'analyse des résultats de la démarche empirique en tenant compte de la

---

<sup>16</sup> Entrevue réalisée le 22 de novembre 2012.

nature contextuelle de l'objet étudié. Dans cette section sont présentés autant les éléments théoriques que contextuels.

## **2.1 « L'endettement qui pose problème » dans le contexte de la « révolution néolibérale ».**

Si l'endettement des consommateurs est un phénomène de longue date, l'utilisation de cartes de crédit ainsi que le niveau de dettes de consommation sont des événements sans précédent historique (Duhaimé, 2003). Dans le contexte actuel, caractérisé par l'omniprésence du crédit dans nos vies quotidiennes en consolidant l'acquisition de dettes comme une pratique commune des ménages (Barros, 2008), l'endettement s'enracine soit comme un moyen qui a permis à nombreuses familles d'augmenter leur consommation et donc d'améliorer leurs conditions matérielles de vie, soit comme générateur d'une situation problématique.

L'augmentation du recours au crédit et de l'endettement des consommateurs doit être située dans le contexte de libéralisation du marché. Je ferai quelques références à ce processus dans les deux contextes nationaux d'étude.

Au Chili, le processus de libéralisation du marché financier a été mené de façon parallèle au processus de privatisation massive des biens de l'État<sup>17</sup> mené par le gouvernement militaire après le coup d'État de 1973 (Hachette et Luders, 1992). Il a été étroitement lié aux politiques gouvernementales de libération des fonds et de réorganisation du système bancaire. Cependant, son expansion date des années 1980 en raison de la crise bancaire de l'époque qui va de pair avec l'insertion dans le marché des nouvelles institutions financières qui fortifient et diversifient l'offre de crédit au niveau national

---

<sup>17</sup> En 1981 commencent à fonctionner au Chili les gestionnaires des fonds de retraite (AFP) et les institutions de santé préventive (Isapres). Ces deux types d'organismes ont privatisé la sécurité sociale et la santé des chiliennes en rendant obligatoire la cotisation des travailleurs à ces services par retenue à la source.

(Barros, 2009). Cette croissance accélérée se maintient au cours des années 1990<sup>18</sup>, en se constituant en un indicateur de plus de la croissance économique du Chili.

Au Canada au début des années 1990, la Loi sur les banques a fait l'objet d'un certain nombre de réformes afin d'accroître la concurrence dans le secteur des services financiers (Craig et coll., 2010). Certaines innovations technologiques comme l'automatisation des approbations de crédit et des nouvelles stratégies de marketing comme les cartes de crédit qui offrent des récompenses aux titulaires sous la forme de voyages et autres sont l'une de ces innovations apparues dans les années 1980, qui incitent les particuliers à accumuler des soldes mensuels de plus en plus élevés (14). Bref, la concurrence accrue au sein du secteur financier, le recours croissant à la titrisation des créances, les nouveaux produits et la dérèglementation bancaire (Craig et coll., 2010) sont les facteurs qui expliqueraient l'ampleur de la demande de crédit<sup>19</sup> des ménages canadiens.

Si l'accès au crédit a été renforcé par ces politiques de libéralisation du crédit, l'« endettement qui pose problème » ne peut être saisi sans faire référence au contexte de la « révolution néolibérale » (Honneth et Hartmann, 2008). Ce contexte se caractérise comme étant un moment du capitalisme où, d'une part, l'État social est plus affaibli qu'auparavant par le pouvoir croissant des entreprises multinationales et de l'internationalisation des flux financiers et où, d'autre part, l'expansion de la gestion financière est devenue un modèle de production des valeurs pour tous les groupes sociaux.

De manière générale, la « révolution néolibérale » repose sur deux arguments : premièrement, le marché se développe naturellement et l'État et ses interventions minent l'efficacité du marché, voire sont des obstacles au développement économique et social.

---

18 Pour bien illustrer cette tendance, on peut observer les enquêtes de la Surintendance de Banques et Institutions Financières (SBIF) qui montrent qu'en 1991 il y avait déjà 890.481 cartes de crédit en circulation, chiffre qui allait sextupler en 17 ans pour atteindre 5.347.649 en 1997. De plus, le montant des lignes de crédit utilisées par ces cartes a connu une croissance exponentielle pour atteindre 64.824 millions de pesos annuellement au 2007 (SBIF, 2008).

19 Selon les chiffres fournis par une étude élaborée pour l'Union des consommateurs du Québec (2009) entre octobre 2007 et octobre 2008, 4.1 million de nouvelles cartes ont été émises.

Deuxièmement, les sociétés deviennent s'organiser et se structurer selon les formes propres du marché (Legrand, 2007). Ainsi, la pénétration de la logique du marché dans presque toutes les facettes de la vie sociale est l'élément distinctif du néolibéralisme (Brodie, 2007; Braedley et Luxton, 2010). Le néolibéralisme constitue ainsi une forme de structuration de la société, dont les principes organisent non seulement l'économie, mais l'ensemble des activités sociales (Dadot et Laval, 2009).

Dans le cadre de cette thèse, trois éléments de cette « révolution néolibérale » sont explorés qui permettent de comprendre les caractéristiques de l'« endettement qui pose problème » dans ce contexte : 1.- les attentes de reconnaissance et les changements dans l'aspiration à la réalisation individuelle de soi; 2.- l'endettement et l'accès inégalitaire à la reconnaissance sociale par la consommation; 3.- la prééminence de la grammaire individuelle pour comprendre les problèmes sociaux.

### **2.1.1 Les attentes de reconnaissance et les changements dans l'aspiration à la réalisation individuelle de soi dans un contexte de « révolution néolibérale »**

À partir d'une analyse inspirée de la philosophie hégélienne et de la psychologie sociale de G. H. Mead, Honneth (2000, 2008) propose une approche qui comprend les relations de reconnaissance comme un processus intersubjectif de reconnaissance mutuelle, qui se projette sous la forme de gestes expressifs à travers la vie communicationnelle, et qui se constitue comme le modèle éthique d'une société.

Honneth reprend les trois modèles de reconnaissance de Hegel, *l'amour*, *le droit* et *la solidarité*, pour comprendre le type de reconnaissance que chaque modèle produit, le médium social à partir duquel il s'exprime et les expériences de mépris qui amènent les individus à faire face à l'expérience d'un déni de reconnaissance.

Chacun de ces modèles de reconnaissance donne aux individus un type de reconnaissance déterminé, produit dans des conditions relationnelles spécifiques et

représentées par une série de gestes expressifs – composants de la reconnaissance – qui, lorsque blessé, produit un type d’expérience de mépris déterminé.

Ainsi, dans le cas de l’amour, il s’agit d’un type de relation de reconnaissance qui donne à l’individu la *confiance en soi*, à partir de laquelle il peut participer de façon autonome à la vie publique. Ce type de rapport émotionnel se donne, notamment, dans des contextes familiaux ou de relations sociales de proximité. L’auteur reconnaît, à l’opposé, la violence physique comme une expérience de mépris qui peut porter atteinte à la confiance en soi. Ensuite, le droit est un modèle de reconnaissance qui donne à l’individu le *respect de soi* et qui se configure comme tel, grâce à l’évolution du droit moderne et du droit subjectif. Ce modèle de relation permet à l’individu de se reconnaître comme moralement responsable – capable de porter un jugement rationnel et indépendant sur des normes sociales – et d’être respecté dans sa faculté d’obéir à des normes sociales et dans sa capacité matérielle qui lui assurent un niveau de vie minimum. Ce type de reconnaissance se transforme en mépris dans la privation de droit ou dans l’exclusion sociale. Finalement, la solidarité octroie à l’individu *l’estime sociale* nécessaire pour reconnaître l’apport que chaque individu fait à la société à partir de la reconnaissance de ses capacités individuelles. L’estime sociale dépend alors des critères de valorisation que chaque société donne à ses membres. Ainsi, une expérience de mépris se donnera quand un groupe social plus puissant juge négativement la valeur d’autres membres du groupe.

En suivant les arguments de Honneth, la formation de l’identité individuelle – et donc la réalisation de soi – est tributaire des relations de reconnaissance de nature intersubjective au sein de trois sphères normatives. Dans cette perspective, pour pouvoir comprendre les attentes de reconnaissance de mon sujet d’intérêt, il faut d’abord réfléchir aux conditions de production du contenu normatif de nos sociétés contemporaines, qui sont caractérisées selon Honneth par des « contradictions paradoxales ».

Pour Honneth, une « contradiction paradoxale » existe quand les intentions initiales d’un vocabulaire normatif se sont transformées de manière paradoxale par d’autres notions qui ont des sens différents. Par exemple, la transformation des contenus de la notion de

« solidarité » dans les entreprises modernes a changé non seulement leurs intentions originales, mais aussi leurs logiques d'action qui sont orientées aujourd'hui de façon paradoxale vers une valorisation capitaliste qu'elles étaient à l'origine censées empêcher. Ainsi, « être solidaire » aujourd'hui ne veut pas nécessairement dire plaider pour le respect des droits de l'homme des autres, mais travailler pour aider à la maximisation de bénéfices économiques des entreprises.

C'est à partir de ces deux notions (« contradiction paradoxale » et « révolution néolibérale ») que Honneth et Hartmann (2008) comprennent la production des attentes normative dans nos sociétés contemporaines.

La notion de contradiction paradoxale rappelle la notion d'épreuve que propose Martuccelli (2006). Pour lui, la notion d'épreuve « engage une conception de l'individu comme un acteur qui affrontent des problèmes et une représentation de la vie sociale comme constituée d'une pluralité de consistances » (Martuccelli, 1995 dans Martuccelli, 2006 : 12). Il s'agit en quelque sorte de cerner l'ensemble des tensions ou des contradictions paradoxales par lesquelles se constitue un mode spécifique d'individualisation dans nos sociétés contemporaines.

Prenons par exemple la sphère normative de l'individualisme : Honneth soutient que l'une des caractéristiques de la révolution néolibérale est la colonisation « du monde de la vie » par des critères économiques. Ainsi, pour s'estimer quelqu'un de reconnu, il faut répondre à des standards principalement économiques. Si les jeunes éprouvent une situation d'endettement problématique, leur reconnaissance sociale pourrait, donc, devenir fragmentée, instable ou déchirante (Renault, 2004 a).

Pour Honneth (2008), ces processus d'individualisation ont donné naissance à des formes de malaises et de souffrances sociales qui étaient jusque-là inconnues et qui sont liées à ce que Ehrenberg décrit comme une « contrainte de devenir quelqu'un » où « chacun veut *et* doit devenir l'acteur de sa propre vie » (Ehrenberg, 1995 : 23). En même temps, ces

phénomènes sont moins accessibles à l'observation empirique, car ils ont tendance à se manifester dans le domaine psychique, par exemple par la névrose ou la dépression.

Dans le même sens que Honneth, mais plus proche d'une analyse des caractéristiques de ce que seraient les nouveaux malaises de l'individu contemporain, Ehrenberg (1999) propose une approche pour comprendre ces changements dans les aspirations à la réalisation individuelle de soi, à partir de deux dynamiques : *la définition nouvelle de l'acteur de masse et l'inflexion de la sensibilité égalitaire*.

Par « acteur de masse », Ehrenberg entend parler des processus qui sont mobilisés par une série d'images et de modes d'action qui poussent l'individu à *occuper une position qui rend visible sa seule subjectivité*, c'est-à-dire à être à la fois « unique et semblable ». Cette contrainte de « devenir quelqu'un » incite les individus à adopter un style de vie qui passe par *la prise de risques* en invitant chacun à devenir responsable de soi dans un univers marqué par l'incertitude et la complexité.

La sensibilité égalitaire est comprise comme un paradigme opérant dans nos sociétés contemporaines, qui résout le problème entre égalités de principe et inégalités réelles, et définit la prise de position des acteurs et leur idéal comme des individus égaux qui dans des conditions similaires sont poussés à donner des preuves de leur singularité.

Cette singularisation est possible dans un style de relations sociales marqué par la comparaison permanente, où la comparaison est la seule voie de définition de ce qui est juste ou injuste pour un individu. Autrement dit, la sensibilité égalitaire, loin d'opposer concurrence et justice, *fait de la justice le produit de la concurrence*.

C'est alors cette raison qui permet de comprendre la croyance qui existe aujourd'hui et qui considère l'action d'entreprendre comme la seule forme de crédibilité dans une société de performance, puisque quand on entreprend une action, on peut démontrer dans l'action qu'on mérite un espace de reconnaissance dans la société : « le culte de la performance a opéré le passage de cette liberté privée à une norme pour la vie publique en



faisant la synthèse de la compétition et de la consommation, en mariant un modèle ultra-concurrentiel et un modèle de réalisation personnelle » (idem :19).

Dans le cas de mon étude sur les travailleurs du cuivre endettés, l'image d'une personne qui a réussi dans la vie était construite d'une manière similaire : un homme – tous mes répondants étaient des hommes – qui s'expose dans l'espace public de manière à ce qu'un « autre » puisse le reconnaître comme quelqu'un qui a du succès économique. Pour ces travailleurs, la consommation est la porte d'entrée pour s'accomplir. Leur exposition dans l'espace public en tant qu'homme qui connaît le succès économique leur donne une sorte de justification des conditions de travail qui sont les leurs. Ils sentent qu'ils méritent cette reconnaissance, qu'ils travaillent dur pour l'avoir.

Être toujours plus avide de reconnaissance équivaut à prendre plus de risques, mais dans un contexte d'augmentation de la responsabilité individuelle, d'incertitude et d'inégalité, ces risques rendent plus vulnérables à vivre une situation comme l'endettement problématique.

Cette tension entre « l'individualisation de masse » et la « sensibilité égalitaire » peut aussi être comprise comme un résultat paradoxal de l'évolution de droit moderne que propose Honneth en parlant de la reconnaissance juridique. De ce fait, les deux concepts font référence au paradoxe qui se produit par l'élargissement des droits individuels qui peut être vu comme un progrès positif qu'offrent de nouvelles possibilités d'autoréalisation des individus, mais appellent aussi un processus d'induction des nouvelles contraintes qui empêchent l'extension des formes d'autoréalisation. Donc, l'égalité devant la loi n'a pas conduit nécessairement à l'égalité sociale, et l'égalité subjective ne conduit pas forcément au bonheur.

L'endettement chez les jeunes pourrait être compris comme une stratégie à travers laquelle les jeunes chercheraient une reconnaissance sociale associée à des rôles propres à un contexte de « révolution néolibérale ». Ces stratégies deviennent problématiques lorsque les inégalités sociales et les obstacles structureaux rendent impossible leur réalisation, tout en imputant aux jeunes la responsabilité de leurs échecs : « d'un côté, nous sommes

appelés à devenir des sujets d'autonomie et d'autoréalisation vivant dans un monde de compétition, de consommation et de communication; d'un autre côté, beaucoup d'entre nous sont précarisés et exclus par le fonctionnement même du modèle néolibéral de société dans lequel nous sommes forcés *nolens volens* de nous inscrire » (Bibeau, 2008).

### **2.1.2 L'endettement et l'accès inégalitaire à la reconnaissance sociale par la consommation dans un contexte de « révolution néolibérale »**

Le rôle central qu'occupe la consommation dans la vie quotidienne et dans l'ordre symbolique de nos sociétés s'explique non seulement parce que nous l'utilisons pour les opérations quotidiennes qui remplissent nos besoins biologiques de base, mais aussi parce qu'elle couvre tous les espaces et les dimensions de la vie des gens. Ainsi, on pourrait dire que la consommation est un « fait social total »<sup>20</sup>, car elle transcende l'espace d'achat en s'installant comme un phénomène social complexe qui traverse nos vies.

Cette omniprésence de la consommation dans nos sociétés est, selon Bauman (2008), le résultat de la transformation de la société de production en société de consommation qui arrive au moment où la consommation reprend le rôle pivot que le travail tenait dans la société de production.

Ainsi, le *consumérisme* est un attribut de la société, un « type d'arrangement social qui découle du recyclage d'envies, des désirs et des rêves humains banals, permanents et pour ainsi dire "insensibles à la variation de régime", en principale force motrice et

---

<sup>20</sup> Un *fait social total* est une notion de Marcel Mauss qui fait référence à l'échange, la circulation, les avantages et les compromis de la richesse entre les communautés, impliquant toutes les institutions présentes en elles. Voir : Mauss, Marcel: « Ensayo sobre los dones, motivo y forma de cambio en las sociedades primitivas ». En Sociología y Antropología. Editorial Tecnos, Madrid .

dirigeante de la société – une force qui ordonne la reproduction systémique, l'intégration sociale, la stratification sociale et la formation d'individus humains, en même temps qu'elle tient un rôle majeur dans le processus d'auto-identification individuelle et de groupe » (Bauman, 2008 : 43).

Selon ce modèle d'analyse, le principal motif qui pousse les gens à s'engager dans l'activité de la consommation incessante est de se distinguer des autres. Mary Douglas affirme même que la consommation représente un ensemble de pratiques permettant aux individus et aux communautés de se forger et de se rendre visibles dans un monde culturel (Douglas et Isherwood, 2008 :19).

De cette façon, la consommation serait un mode d'action qui pousse l'individu à occuper une position qui rend visible sa seule subjectivité, c'est-à-dire à être à la fois « unique et semblable ». Cette injonction à « devenir quelqu'un » (Ehrenberg, 1999) dans un contexte d'exposition constante à des milliers de stimuli destinés à orienter les comportements d'achats comme moyen de satisfaire les besoins de reconnaissance, de récompense, de réalisation, de compensation (Duhaime, 2003), incite les individus à adopter un style de vie qui favorise l'achat immédiat pour répondre à leurs besoins même si on hypothèque l'avenir. Ainsi, les prêts à la consommation (considérés comme la porte d'entrée à l'endettement) seraient l'instrument par excellence qui faciliterait la réponse aux besoins de reconnaissance.

Bien que, dans nos sociétés, les possibilités d'accès au crédit soient massifiées et renforcées comme l'est aussi l'idée néolibérale que les prêts à la consommation constituent le moyen de concrétiser les aspirations de liberté de choix (Duhaime, 2003; Bauman, 2008), nous pouvons nous demander ce qui arrive quand le niveau de dettes dépasse la capacité de paiement des individus. Autrement dit : pouvons-nous conserver cette « liberté de choix » si nous sommes expulsés du système bancaire tout en étant présents dans le système de consommation?

Ces questions révèlent deux éléments qui sont au cœur de cette recherche : premièrement, dans nos sociétés occidentales, la reconnaissance sociale passe davantage par la consommation et donc par l'accès à des crédits de consommation; deuxièmement, l'endettement problématique peut être compris comme le résultat de cette croyance propre à l'idéologie néolibérale selon laquelle chacun peut prétendre à l'égalité par la consommation (Ehrenberg, 1999; Duhaime, 2003; Barros, 2009) en ignorant les inégalités sociales et les obstacles structureaux qui rendent impossible sa réalisation. Ainsi, les plus vulnérables, les moins favorisés, les plus jeunes et tous ceux qui, par définition, n'ont pas les « supports nécessaires pour être individus » (Castel, 2003) deviennent plus vulnérables à se trouver dans une situation de surendettement.

Ainsi, les relations de reconnaissance sous-entendues dans un contexte de révolution néolibérale reposent sur le postulat d'« un soi indépendant » inaccessible au plus grand nombre (Bourdieu, 1997; Haché, 2007). Alors, pour ceux qui se trouvent endettés, le désir de reconnaissance lié aux conditions matérielles et sociales sera une impossibilité, une improbabilité, une aspiration déconnectée de leur réalité.

Bref, les relations de reconnaissance pourraient jouer un double rôle : comme expression d'une souffrance (par le mépris ou la non-reconnaissance) et comme un moteur des stratégies (pour accéder à la reconnaissance). La demande de reconnaissance sera comprise comme une demande d'intégration sociale, qui, dans un contexte de « révolution néolibérale », prend la forme de « contradictions paradoxales » (Honneth et Hartmann 2008). La promotion de ces contradictions est faite dans le discours de la responsabilité individuelle et économique présenté comme un impératif moral, ayant donné naissance à des formes de malaises et de souffrances sociales qui étaient jusque-là inconnues, et qui sont liées à ce que Ehrenberg décrit comme une « contrainte de devenir quelqu'un » où « chacun veut *et* doit devenir l'acteur de sa propre vie » (Ehrenberg, 1992 : 23).

### 2.1.3 La prééminence de la grammaire individuelle pour comprendre les problèmes sociaux dans un contexte de « révolution néolibérale »

Le problème de l'insécurité urbaine est souvent attribué aux *gangs* de rue, l'obésité infantile à de mauvaises habitudes alimentaires familiales, l'espérance de vie aux habitudes de consommation, les problèmes sur le marché du travail à un manque d'employabilité, les problèmes scolaires des enfants à des déficiences en matière de compétences parentales, etc. (Mc All, 2009 : 177). Sans doute, l'idée que tout problème social peut être compris comme un problème individuel de « comportement » ou de « personnalité » est-elle chaque jour plus prédominante dans nos imaginaires sociaux.

Les études sur le problème provoqué par l'acquisition excessive de dettes sont abordées la plupart du temps de la même manière. En effet, un grand nombre d'études tentent de comprendre les raisons pour lesquelles une personne ou une famille s'endette au-delà de ses moyens. Elles proviennent principalement de l'économie et de la psychologie et cherchent à comprendre le comportement du consommateur en ce qui concerne l'utilisation du crédit (Kameleitner et coll., 2012), ainsi que ses décisions financières. Qu'il soit associé à une mauvaise gestion des ressources personnelles ou à des habitudes de surconsommation (Vandone, 2009), l'endettement tel qu'appréhendé par ces approches est davantage perçu comme étant d'origine individuelle.

Dans un contexte néolibéral où la justice sociale et la prospérité économique dépendent pour beaucoup du seul jeu du marché, du « laisser-faire » et de la libre concurrence, il semble qu'une certaine conceptualisation de l'« endettement qui pose problème » soit privilégiée. En effet, les formes et les pratiques néolibérales actuelles favorisent une lecture individualisante du problème de l'endettement, car elles en viennent à légitimer, *a posteriori*, une attitude de non-intervention de l'État. Par exemple, si l'endettement « problématique » est perçu comme « un problème social » ayant son origine dans les structures sociales et s'imposant à l'individu qui en est alors victime, il devient naturel d'en appeler à une intervention publique et à des politiques sociales destinées à

protéger l'individu-victime. Sous cet angle, il y a une responsabilité importante de l'État quant à sa capacité à corriger les inégalités sociales. D'un autre point de vue, si l'endettement est perçu comme un problème individuel, caractérisé par une certaine irresponsabilité, un manque de maturité ou de vertu quelconque, alors le marché lui-même devra régler cette question, par exemple en sanctionnant fortement et de plusieurs façons des problèmes chroniques de dettes, en ayant recours à des prêts à taux usuraires ou encore à des faillites, etc.

Pour bien comprendre les effets que cette approche individualisante de l'endettement peut avoir dans l'expérience d'endettement chez les jeunes adultes scolarisés, je prendrai quelques éléments de l'analyse du néolibéralisme proposés par les *governmentality studies*, notamment chez Lemke (2004, 2001), Haché (2007) et Marron (2007, 2009), et des analyses de la politique de la dette du philosophe marxiste Maurizio Lazzarato (2010).

Les *governmentality studies* comprennent le néolibéralisme comme une forme spécifique de pensée contemporaine qui influence notamment les façons de penser l'action de l'État et ses modes de gouvernance. Pour eux, et à la différence de la pensée traditionnelle, le néolibéralisme plutôt que de favoriser le retrait de l'État en faveur du marché est un autre type d'interventionnisme de l'État encore plus fort, mais déplacé : une « politique active sans dirigisme » (Haché, 2007 : 51).

D'après cette lecture, ce qui caractérise les formes néolibérales de gouvernement est le développement de techniques spécifiques de contrôle des individus (Lemke, 2004 : 21). Ces techniques que Lemke (2004) appelle « techniques de gouvernementalité » passent, notamment dans nos sociétés néolibérales, par la construction d'une idéologie qui renvoie la responsabilité de l'État relative aux risques sociaux tels que la maladie, le chômage, la pauvreté, etc., à l'individu. Une manière de transformer les problèmes sociaux en problèmes de responsabilité individuelle ou de *self-care* (Lemke, 2001 :201).

Pour le philosophe italien Mauricio Lazzarato (2010) le transfert de risque dans la politique de la dette opère à travers une double transformation : le droit social – relatif à la santé, à l'éducation- se transforme en dettes — via l'acquisition d'assurances, de crédits, etc. — et les usagers en débiteurs. La thèse de l'auteur est que la dette est un rapport économique indissociable de la production d'un sujet débiteur et de sa moralité, comme il l'explique :

« Le pouvoir de la dette se représente comme ne s'exerçant ni par la répression, ni par l'idéologie : le débiteur est "libre", mais ses actions, ses comportements doivent se dérouler dans les cadres définis par la dette qu'il a contractée (...) vous êtes libre dans la mesure où vous assumez le *mode de vie* (consommation, dépenses sociales, impôts, etc..) compatible avec le remboursement ». (28)

Ce même sens « producteur de subjectivité » de la dette on le trouve dans le texte *Consumer Credit in the United States* de Donncha Marron (2009). L'auteur illustre comment le crédit à la consommation peut être compris comme une des « techniques de gouvernementalité ». Selon lui, l'usage de cartes de crédit est surveillé et contrôlé par des techniques de domination qui sont exercées « *inside et outside* » des consommateurs en constituant une nouvelle manière de penser et d'agir chez les consommateurs (Marron, 2009). L'auteur explore comment les consommateurs américains interagissent avec les nouvelles formes de régulation du système de crédit (*the credit score serves FICO*) et forgent leur identité et leur autodiscipline.

Un des mécanismes de « *disciplinizing the self* » que Marron décrit est la structuration de la notion du temps que les « *FICO score* » implantent chez les consommateurs. Pour lui, la formule du *FICO score* s'articule autour du présupposé qu'on peut augmenter son choix de consommation si on améliore son pointage. Ainsi, l'utilisateur du crédit est persuadé de la nécessité de se tenir au courant du paiement de son crédit, de maintenir les soldes bas, entre autres « mesures » pour améliorer son pointage. « The credit users are to exert a rigid regimen of the self to ensure their repayment and credit use are smooth, controlled to term.

In disciplining themselves in this manner, the individuals are made responsible for their past action, the consequences of wishes cannot be evaded » (Marron, 2009 : 180)

Par l'auteur cette structuration du temps provoqué par la carte de crédit, implique une responsabilisation des actions du passé en engageant en même temps le futur des consommateurs. Cela implique de dire que les individus doivent adapter ses modes de vie au remboursement de la dette. L'endettement, dans le cas de notre sujet d'étude, pourrait donc transformer les étapes qui « normalement » devraient être franchies pour entrer dans l'âge « adulte » : la recherche du travail, le départ du foyer familial, l'autonomie financière, sont autant d'éléments qui peuvent être subordonnés aux exigences du remboursement de la dette.

## **2.2 La mobilité sociale par le biais de l'éducation : la place de l'éducation universitaire.**

Se donner pour objet l'« endettement qui pose problème » chez les jeunes adultes scolarisés, renvoie presque automatiquement à la question des sources de l'endettement. Comme nous le verrons tout au long de cette thèse, le poids de l'endettement aux fins d'éducation est une pierre angulaire pour bien comprendre l'expérience de l'endettement chez les jeunes scolarisés et le rôle que les institutions sociales jouent dans ce processus. En effet, l'accès à l'éducation universitaire est un élément constitutif pour saisir les occasions de mobilité sociale<sup>21</sup> qu'une société procure à ses citoyens. La plupart des sociétés occidentales présupposent que l'accès au statut de « professionnel » peut réduire les distances sociales entre les classes sociales (Barozet et Espinoza, 2012).

---

<sup>21</sup> «La mobilité sociale correspond aux mouvements –qu'ils soient absolus ou relatifs- ascendants, descendants ou stationnaires que connaissent les individus et les groupes sociaux entre deux instants, que ce soit deux moments de la vie de l'individu (mobilité intergénérationnelle) ou entre deux générations (mobilité intergénérationnelle). Elle est plus généralement mesurée en fonction de la catégorie socioprofessionnelle et du niveau d'éducation en sociologie ou en fonction des revenus en économie». (Barozet et Espinoza, 2012).



Par ailleurs, les jeunes d'aujourd'hui à Montréal et à Santiago ont été les témoins d'un mouvement de démocratisation de l'accès aux universités. Les deux groupes de jeunes font partie des nouvelles générations pour lesquelles l'accès à l'Université est quelque chose de « naturel » et/ou d'« espéré ». Toutefois, la temporalité des deux processus et les visions sociales et politiques à partir desquelles elles ont été construites sont totalement différentes.

Pour bien saisir ces différences institutionnelles qui, comme nous le verrons dans l'analyse des résultats, sont des éléments cardinaux pour bien comprendre l'expérience d'endettement chez les jeunes adultes scolarisés, j'apporterai deux sortes de précisions théoriques et contextuelles. D'abord, je vais explorer à très grands traits, les projets politiques de promotion de la classe moyenne prévalant dans chaque société, pour dans un deuxième temps me pencher sur les conséquences de ces choix politiques dans la construction du système de financement universitaire dans les deux contextes d'étude.

### **2.2.1. La classe moyenne comme projet soutenu et financé par l'État : Le cas de Québec.**

Le Rapport Parent, à l'origine des principales réformes du système d'éducation au Québec, est le référent pour comprendre l'évolution sociale du dernier demi-siècle au Québec. Ce rapport, d'après Guy Rocher (2004), est porteur d'une double aspiration : celle de l'entrée du Québec dans la modernité et celle de la démocratisation de la société québécoise (7). La démocratisation de la société était, selon l'auteur, l'aspiration dominante du Rapport Parent.

Dans un bilan du Rapport Parent, Guy Rocher (2004) distingue quatre formes différentes de démocratisation présentes dans le Rapport (pp., 8-12) dont deux apparaissent fondamentales pour comprendre la manière dont la société québécoise a répondu à la question de l'accès à l'université : 1.- la démocratisation de l'accès à tous niveaux d'enseignement. Le fondement de cette démocratisation reposait sur la valeur de justice : le

Rapport reconnaissait qu'il existe un droit à l'éducation. Comme souligne Rocher, cette démocratisation est porteuse d'un programme social qui revalorise l'enseignement public à tous les niveaux; 2.— la démocratisation du pouvoir politique par la création du Ministère de l'Éducation doublé d'un Conseil supérieur consultatif.

Deux constats ressortent du bilan réalisé par l'auteur : 1.- l'augmentation du niveau de scolarisation des Québécois; 2.— l'accès à l'éducation est compris par les institutions publiques comme un de leurs principaux rôles. Ce dernier point, comme nous le verrons, est capital pour bien comprendre la dynamique de l'endettement étudiant au Québec.

Le processus de démocratisation de l'accès à l'éducation universitaire permet la configuration d'une « nouvelle classe moyenne » constituée d'une génération de Québécois francophones plus instruite, employée notamment dans les nouvelles structures administratives de l'État. Ce processus de constitution d'une « nouvelle classe moyenne » est clairement illustré par le sociologue Marc Renaud (1977).

Renaud (1977), en cherchant à proposer une analyse des interventions de l'État québécois dans le domaine de la santé au cours de la « Révolution tranquille », se questionne quant aux raisons qui expliquent pourquoi, au Québec et à la différence des autres provinces canadiennes, les idéaux sociodémocratiques sont mis à l'avance dans les réformes d'expansion de l'État. L'hypothèse de l'auteur veut que ce soit « l'émergence d'une certaine petite-bourgeoise nationale- qui trouve son intérêt dans l'expansion de l'État et dans l'accroissement de la légitimité de l'État- qui est la caractéristique fondamentale de ces relations et qui explique le mieux la stratégie des réformes particulières au Québec » (Renaud, 1977 : 145).

Renaud (1977) caractérise cette gestation de la « nouvelle classe moyenne » par notamment deux éléments (145-147). Premièrement, grâce aux changements structureaux profonds qui se sont produits dans l'économie québécoise : la proportion croissante de la population québécoise qui entra au collège et à l'université fait en sorte que la fraction francophone de la population québécoise a connu une mobilité sociale ascendante. Deuxièmement, cette mobilité a aussi été rendue possible grâce au fait que l'État est devenu

le plus important pourvoyeur d'emplois pour cette population universitaire. « Les Canadiens français ayant une formation universitaire constituent une classe sociale au sens où leur capital académique leur fait partager une capacité identique sur le marché de l'emploi et leur fournit des intérêts communs à voir l'État créer des emplois intéressants pour eux » (146).

Bref, on peut affirmer que l'État québécois a participé activement à la constitution de la classe moyenne et donc à la promotion de la mobilité sociale. D'abord, grâce au soutien politique et financier que l'État a mis dans le système d'éducation et ensuite, en tant que pourvoyeur des emplois qualifiés pour cette classe moyenne.

### **2.2.2 Le système de financement universitaire au Québec**

Les jeunes Québécois d'aujourd'hui sont les héritiers d'un système d'éducation qui s'est voulu ouvert à tous (Gauthier, 2003). En effet, les universités au Québec font partie des effets structurants insufflés par la Révolution tranquille, notamment à travers les recommandations du Rapport Parent, et la modernisation du Québec au cours des années 1960-1970, qui a inscrit les universités dans un mouvement de démocratisation dont l'énergie provenait notamment de l'arrivée d'une population étudiante plus nombreuse et diversifiée (Maheu, 2006 : 207).

La création des collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps), l'implantation d'un réseau d'universités dites « complètes » sur l'ensemble du territoire pour former l'Université du Québec, l'arrivée d'une tranche plus importante de jeunes en âge de fréquenter l'université, parmi lesquels les jeunes femmes occupaient une place déterminante, la présence plus affirmée sur le campus d'étudiants adultes et même la déconfectionnalisation des institutions universitaires ont très largement contribué à ouvrir l'université et à la rendre progressivement plus accessible (Rocher, 1994 : 273-289). En effet, si on regarde les données du Ministère de l'Éducation on constate une hausse du

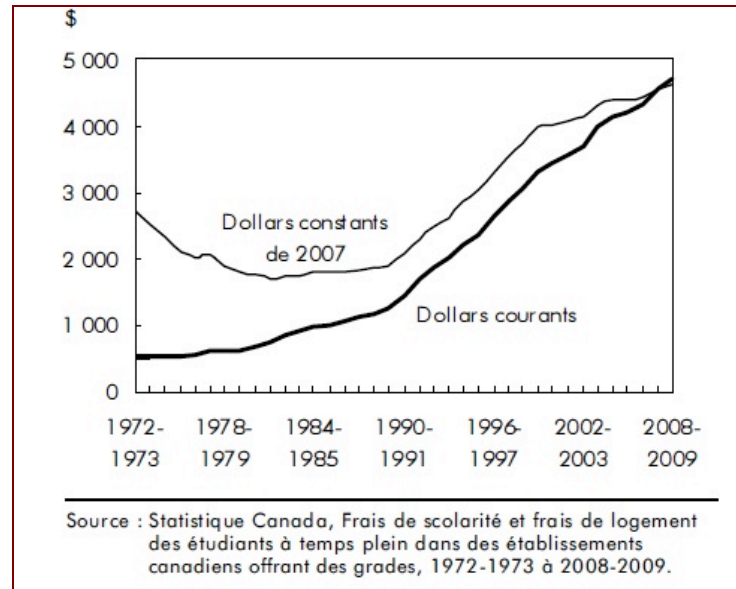
taux de fréquentation des jeunes. En 2005-2006, la proportion d'une génération inscrite pour une première fois à des études en vue d'obtenir un baccalauréat s'était accrue du tiers en presque 20 ans : elle atteignait 41,7 %, alors qu'elle avait été de 30,1 % en 1984-1985. L'augmentation progressive du taux d'accès au baccalauréat s'est poursuivie durant les années 2000 pour atteindre 44,2 % en 2010-2011 (Indicateurs d'éducation du Québec, 2012).

Au Québec, l'aide financière est offerte aux étudiantes et étudiants de l'enseignement postsecondaire à temps plein ainsi qu'à ceux et celles inscrits à la formation professionnelle au secondaire. Elle prend la forme de prêts et de bourses. Le programme québécois d'aide financière aux études est à caractère supplétif : l'étudiant, ses parents, son répondant ou son conjoint sont les premiers à devoir payer pour ses études. L'aide gouvernementale vise à couvrir la différence entre les dépenses admises et la contribution de l'étudiant et éventuellement, celle de ses proches.

Selon les indicateurs de l'éducation de 2012, en 2010-2011, à l'université, parmi les bénéficiaires de l'aide financière aux études, 32,6 % ont obtenu un prêt seulement, dont le montant moyen était de 3702 \$, alors que 66 % ont bénéficié d'un prêt et d'une bourse pour une aide totale moyenne de 8512 \$. Ceux qui ont reçu un prêt et une bourse ont obtenu, en moyenne, un peu plus de la moitié de cette aide sous forme de bourses, soit 427,9 millions de dollars. En 2010-2011, l'endettement moyen d'un étudiant québécois ayant pris à sa charge son prêt à la fin de ses études universitaires de premier cycle était de 12,839 \$.

Au Canada, dans les années 1990, la réduction du financement public de l'éducation a évolué de pair avec une augmentation du recours aux emprunts par les étudiants. Depuis deux décennies, les frais de scolarité des universités canadiennes ont connu une augmentation marquée. En effet, entre 1989-1990 et 2008-2009, les frais de scolarité ont plus que doublé en dollars constants, comme le montre le graphique I (Loung, 2010).

Graphique 1 frais de scolarité moyenne des étudiants universitaires de premier cycle temps plein.



Source : May Luong, les répercussions financières des prêts étudiants, statistiques Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010101/article/11073-fra.htm>

Par ailleurs, dans un rapport sur les tendances des choix des étudiants en matière d'endettement et de cheminement vers les études postsecondaires, réalisé par la direction générale de la politique sur l'apprentissage du gouvernement du Canada (Dubois, 2006) et s'appuyant sur les données transversales des trois plus récentes cohortes de l'Enquête nationale auprès des diplômés (1990, 1995 et 2000), on apprend que la hausse des coûts des études postsecondaires semble avoir eu un effet sur l'endettement des étudiants et le remboursement des dettes. Les tendances du niveau de l'endettement et des problèmes de remboursement après les études révèlent le portrait d'un lourd fardeau sur les étudiants qui pourraient, à cet égard, créer d'importantes inégalités après les études entre ceux qui ont dû emprunter de l'argent pour payer leurs études et ceux qui ont reçu du soutien financier sans être obligés de le rembourser.

### 2.2.3 La classe moyenne comme projet soutenu par le marché économique : Le cas du Chili.

Les années de la dictature militaire (1973-1990) au Chili, en même temps qu'elles mettaient fin à l'expérience de l'Unité populaire (1970-1973) et à l'ainsi nommée « voie chilienne au socialisme », ont soumis le pays à la répression étatique en mettant en place une économie de libre marché articulée à un État « subsidiaire », centré sur le marché comme principal mécanisme d'allocations de ressources. Ainsi, le Chili se situe comme un pays connu comme le « laboratoire du néolibéralisme ». Ce modèle économique, largement inspiré des théories monétaires de Milton Friedman, est plus profondément un modèle de société qui perdure sous de nombreux aspects jusqu'à aujourd'hui.

Ces formes de production socioéconomiques ont été maintenues, en ligne générale, par les gouvernements qui ont succédé à la dictature militaire. De nombreuses études rendent compte de caractère de continuité des politiques d'après la dictature. Tomas Moulian, sociologue chilien, décrit dans son livre « *Chile actual anatomia de un mito* » (1997) les limites du processus de démocratisation réduit à la démocratie représentative et à la politique du consensus, mais donc les classes dirigeantes ont maintenu et reproduit la plupart des structures économiques et institutionnelles issues de la dictature. Selon l'auteur, l'impact profond de ce modèle de société est observable notamment dans l'émergence d'une nouvelle forme d'individualisme, la destruction des espaces publics au profit d'une privatisation croissante et dans la mercantilisation de la vie des citoyens.

Pour leur part, les travaux de Barozet et Espinoza (2012) sur les classes sociales et la mobilité sociale au Chili démontrent que la croissance économique et les politiques publiques des vingt dernières années n'ont pas profondément altéré la structure sociale chilienne : « dans un pays où les inégalités sont ancrées historiquement, les transformations récentes de la structure sociale qui semblaient favoriser la mobilité au sein des secteurs populaires et des classes moyennes au cours des années 1990 tendent aujourd'hui à une plus grande rigidité alors que la distance entre les pôles extrêmes de la structure sociale continue à augmenter » (2).

Selon les données de l'Enquête nationale sur la stratification sociale appliquée en 2009 par l'équipe de recherche « *desigualdades* »<sup>22</sup> dont Bazoret et Espinoza font partie, les positions extrêmes au sein de la structure sociale sont plus isolées et plus distantes des autres groupes qu'une décennie plus tôt. Selon les auteurs, cette distance soulignerait la plus grande difficulté de passer des positions inférieures aux positions médianes d'une part, et des positions médianes aux positions inférieures d'autre part. Les résultats de cette enquête montrent les limites des politiques publiques qui tendent à favoriser la mobilité sociale, notamment par le biais de l'éducation et les politiques de redistribution (11-12).

Malgré ce constat, et tel comme nous le verrons ci-après, au Chili, la politique d'accès à l'éducation universitaire a été construite sous l'égide d'un discours présentant l'accès à l'éducation universitaire comme une garantie de mobilité sociale. Le système de financement universitaire a incité les jeunes générations à s'endetter, sans pour autant évaluer leur faisabilité. Ce paradoxe est central pour comprendre l'endettement étudiant à Santiago. Il renvoie directement aux fondements du système de financement universitaire. Je présenterai brièvement ce système.

#### **2.2.4 Le système de financement universitaire au Chili.**

Dans le cas du Chili, le système de financement de l'éducation supérieure trouve son origine dans les grandes réformes impulsées au temps du gouvernement militaire en 1981. On y autorise d'une part, la création des universités privées et des institutions non universitaires (centres de formation techniques et instituts professionnels), et on y redessine d'autre part, la structure de financement, à travers la création de deux instruments. Le premier est une contribution fiscale directe (AFD) qui fonctionnait comme une base de

---

<sup>22</sup> Voir : [www.desigualdades.cl](http://www.desigualdades.cl)

cotisation pour les universités publiques et privées traditionnelles, avant la réforme. Le deuxième est une contribution fiscale indirecte (AFI) qui fut introduite comme sur une incitation et une récompense à la qualité, répartie par les institutions de l'éducation supérieure en fonction des étudiants de première année inscrits dans chacune d'elles, parmi les candidats ayant obtenu des scores les plus élevés au test de sélection. Ainsi, les anciennes universités publiques et privées ont été engagées à récupérer une partie des coûts d'exploitation par le biais de la facturation des droits d'inscription et un fonds d'aide aux étudiants a été créé – aujourd'hui connu sous le nom de Fond solidaire- afin d'assister ceux qui ne pouvaient pas payer leurs droits. Pour leur part, les nouvelles universités privées devaient s'autofinancer intégralement à travers les droits facturés aux étudiants, sans même que ces derniers aient accès aux crédits ou aux aides publiques (Bernasconi et Rojas, 2003 : 21-23).

Le choix des gouvernements de la Coalition par la démocratie (1990- 2010) fut d'élaborer des politiques visant à accroître les fonds et les initiatives pour l'aide financière aux étudiants (Bernasconi et Rojas, 2003), sans pour autant modifier ni la structure, ni le caractère mixte du financement hérité de la réforme de 1981, consolidant ainsi l'idée héritée de la dictature, selon laquelle les coûts de l'enseignement supérieur devaient être partagés entre le diplômé et l'État.

Les présupposés de cette politique estiment que les bénéfices directs que perçoit le diplômé par la rentabilité économique justifient sa participation économique, tandis que la participation de l'État s'explique à travers l'assurance d'une plus grande équité et inclusion sociale dans le système, de sorte que les avantages s'étendent au reste de la société (MINEDUC, 2012 : xi).

Afin de garantir l'accès à l'éducation supérieure, les gouvernements ont développé, à partir de 1981, un système d'aides aux étudiants basé sur les prêts et les bourses. Selon des chiffres de 2010, ce système représentait 47,2 % du total des inscrits, dont 36 % étaient bénéficiaires de bourses et 64 % avaient contracté des crédits (MINEDUC, 2011).



En ce qui concerne les prêts, le type d'aide aux étudiants qui nous intéresse, le premier système de crédit étudiant date de 1981, connus aujourd'hui sous le nom Système de Fonds solidaires de crédit universitaire (FSCU). Il se compose principalement des ressources fournies par le gouvernement, à travers la loi des finances et des ressources récupérées des crédits antérieurs. Seuls les étudiants appartenant aux quatre premiers quintiles socioéconomiques<sup>23</sup> et inscrits dans les universités faisant partie du Conseil des recteurs<sup>24</sup>, peuvent déposer leur candidature. Les établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes gèrent les fonds et sont responsables de les octroyer et de les récupérer. Ce sont des prêts qui s'ajustent en fonction de la variation de l'IPC, et qui ont un taux d'intérêt annuel de 2 %. Il s'agit d'un prêt selon le niveau de revenu, c'est-à-dire que les débiteurs paient des frais annuels d'une valeur maximale de 5 % de la totalité de leurs revenus totaux perçus (Salamanca, 2000 :22-25). Selon les chiffres de 2010, 216,354 étudiants étaient d'accord pour contracter ce type de crédit.

Dans le cas des universités privées qui représentaient un peu plus de 50 % du total des étudiants inscrits en 2010 (ministère de l'Éducation, 2011), il existe deux types de crédits subventionnés par l'État. Le crédit de la Corfo du premier cycle et le crédit avec garantie de l'État (CAE).

Par ailleurs, le crédit de la Corfo de premier cycle, le type de crédit qui nous intéresse fut créé en 1998 pendant le gouvernement Eduardo Frei pour rester en vigueur jusqu'au début de 2012. Il s'agissait d'un système de crédit administré par des banques commerciales à partir de fonds approvisionnés et garantis par l'État (de la Corfo). Dans la pratique, cela fonctionnait comme deux programmes, le crédit de la Corfo et le Subside

---

<sup>23</sup> Le bénéfice est décroissant pour les étudiants du 4<sup>e</sup> quintile, atteignant 50% pour ceux qui se situent à la limite supérieure.

<sup>24</sup> Les universités du Conseil des recteurs (CRUNCH) sont au nombre de 22 qui partagent le financement public de leurs activités par la Contribution fiscale directe, le Fonds pour infrastructure et développement (Fonds de développement institutionnel et MECESUP) et un crédit d'études pour leurs étudiants. Plus connues comme les « universités traditionnelles » (Bernasconi et Rojas, 2003, p., 84).

contingent de premier cycle (SUCO). Le premier consistait en prêts à faibles taux d'intérêt que la Corfo livrait aux institutions financières dans le but qu'elles accordent des prêts aux étudiants de l'enseignement supérieur, agissant ainsi comme intermédiaire. Pour sa part, le crédit connu comme le SUCO de premier cycle consistait en une garantie que la Corfo offrait aux institutions financières et qui devenait effective dès lors que les banques épuisaient les actions judiciaires de recouvrement. La garantie couvrait jusqu'à 50 % du solde de crédit impayé avec une limite de 500 UF<sup>25</sup>. Concrètement, cela impliquait que la Corfo faisait des prêts aux banques à un taux d'intérêt de 3 % afin qu'elles prêtent à leur tour avec une plus-value de 5 % qui, en cas de non-paiement, prêts qui étaient garantis à hauteur de 50 %<sup>26</sup>.

Initialement, le système de crédits de la Corfo du premier cycle fut pensé comme une forme d'aide aux étudiants de premier cycle appartenant à la catégorie de revenus moyenne-haute ou à ceux dont les projets éducatifs furent considérés de haute rentabilité (médecine, ingénieurs, etc.). Cependant, dès que le système a commencé à fonctionner, les critères de sélection ont été définis principalement par les banques qui offraient les services (Donoso 2009). Ainsi, étant donné le mode annuel de crédit, ces exigences pouvaient même changer d'une année à l'autre. Du point de vue de la logique du prêteur, l'important était que le débiteur puisse faire la preuve des garanties de paiement nécessaires. Des chiffres du MINEDUC datant de 2005 montrent qu'environ 5 % des étudiants de l'enseignement supérieur finançaient leurs études universitaires à travers ce type de crédit<sup>27</sup>. En 2010, 113,163 étudiants étaient ainsi endettés de cette manière, selon les chiffres du SBIF.

Notons que le crédit de la Corfo du premier cycle a été interrompu en 2012, alors qu'il était décrié en ces mots par Hernán Cheyre, actuel vice-président exécutif de la Corfo : « c'était un programme très mauvais; aujourd'hui nous sommes en train de payer

---

<sup>25</sup> L'UF (unidad de fomento) est une unité de compte indexée selon le taux d'inflation qui est utilisé au Chili. À la date 500 UF est de 23 138\$ Us.

<sup>26</sup> Source: INTELIS, VERDE Facultad de Economía y Negocios, Universidad de Chile, 2012: 86-90.

<sup>27</sup> Voir : INTELIS, VERDE. Facultad de Economía y Negocios, Universidad de Chile, 2012, pp. 15. [http://www.dipres.gob.cl/574/articles-88204\\_doc\\_pdf.pdf](http://www.dipres.gob.cl/574/articles-88204_doc_pdf.pdf)

les conséquences d'une très mauvaise politique publique ». Deux articles de cette thèse illustrent justement les conséquences de ce type de crédit sur les trajectoires des jeunes endettés.

Par ailleurs, le CAE fut créé par le gouvernement de Michelle Bachelet comme un moyen d'apaiser les revendications pour un meilleur accès à l'enseignement supérieur, portées par le mouvement secondaire de 2006, plus connu comme « la révolution des pingouins ». Il s'agit d'un programme de prêts d'étude offert conjointement par le gouvernement et les banques commerciales. L'institution d'enseignement supérieur dans laquelle s'inscrit l'étudiant offre une garantie partielle pendant que le débiteur étudie, pour ensuite la transférer à l'État à partir de l'obtention du diplôme et jusqu'au remboursement intégral. Cela commence 18 mois après l'obtention du diplôme, et peut durer jusqu'à un maximum de 20 ans. Ont accès à ce prêt les étudiants des universités accréditées<sup>28</sup> qui ont obtenu un score minimum de 475 au test de sélection universitaire (PSU) ou une moyenne de notes de l'enseignement secondaire supérieure à 5,3.

Étant donné que les institutions universitaires qui garantissaient le crédit établissaient un nombre maximal d'étudiants qui pourraient être accueillis au titre de ce type de financement, limitant ainsi l'accès à ceux qui appartiennent au quintile de revenus inférieurs. Comme une façon de résoudre ces difficultés d'accès, davantage de fonds publics furent injectés à partir de 2013 afin que 90 % des candidats soient potentiellement bénéficiaires de ce système de crédit. En outre, grâce aux revendications portées par le mouvement étudiant, le taux d'intérêt subventionné a été diminué de 5,6 % à 2 %

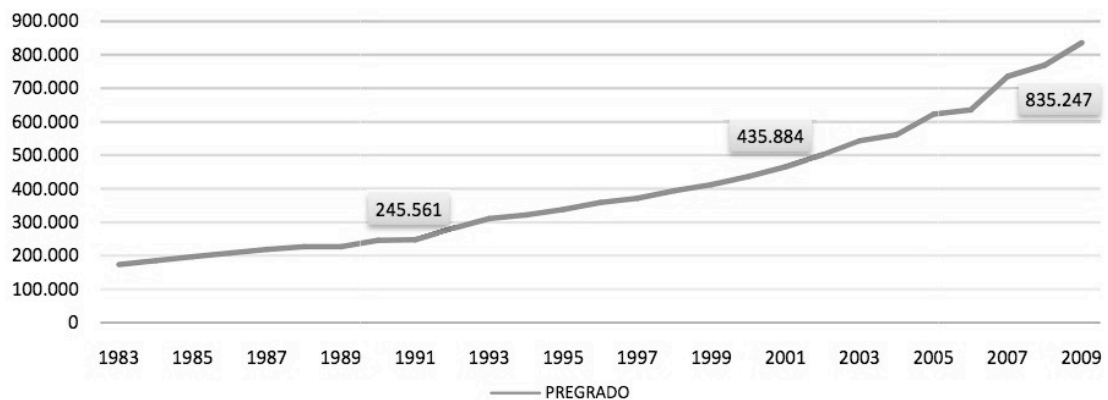
---

<sup>28</sup> Les universités et les programmes d'études sont accrédités par la Commission nationale d'accréditation (CNA), un organisme public autonome, indépendant du gouvernement, créé en 1999 pour produire et réaliser les processus d'accréditation des institutions et des filières de premier et deuxième cycles (voir Bernasconi et Rojas, 2003 :152-154). Actuellement, l'institution est fortement remise en question après que le Bureau du contrôleur général ait publié un rapport sur le fonctionnement de la CNA critiquant les procédures internes, la fiscalisation ainsi que la composition de ses membres et soulignant le risque de conflits d'intérêts. D'autre part, la « Fiscalía Oriente » poursuivra l'ex-président de cet organisme pour corruption et blanchiment d'argent. Pour cette raison, le gouvernement a élaboré une nouvelle proposition d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur pour supprimer définitivement la CNA en question.

annuellement. Selon les chiffres du MINDEDUC (2012), entre 2006 et 2011, le CAE a bénéficié à 354,025 personnes. Actuellement, 29,6 % du budget de l'enseignement supérieur est destiné au CAE.

Ce système complexe de financement de l'université au Chili, engagé dans un modèle d'accès à l'enseignement supérieur se base donc sur une offre diversifiée et est subventionné par l'État qui offre une large gamme de crédits dont la gestion est déléguée à des universités et/ou à des banques. Les effectifs universitaires ont alors augmenté de plus de 60 %. Ainsi, alors que les années 1990 ont commencé avec 245,561 étudiants inscrits au premier cycle, les années 2000 commencent avec un total de 435,884 étudiants pour passer à la fin de la décennie, à 835,247 étudiants (voir figure II). Cela équivaut à une augmentation de plus de 3 fois le nombre d'étudiants au cours de ces 20 ans (SIES 2010).

Graphique 2: Évolution de l'inscription en premier cycle\* (1983-2009)



\* Pregrado

Source : Sistema Nacional de Información sobre Educación Superior (SIES) Chile, 2010.

<http://www.cedus.cl/files/Evolucion-Matricula-Ed.%20Superior%201990-2009.pdf>

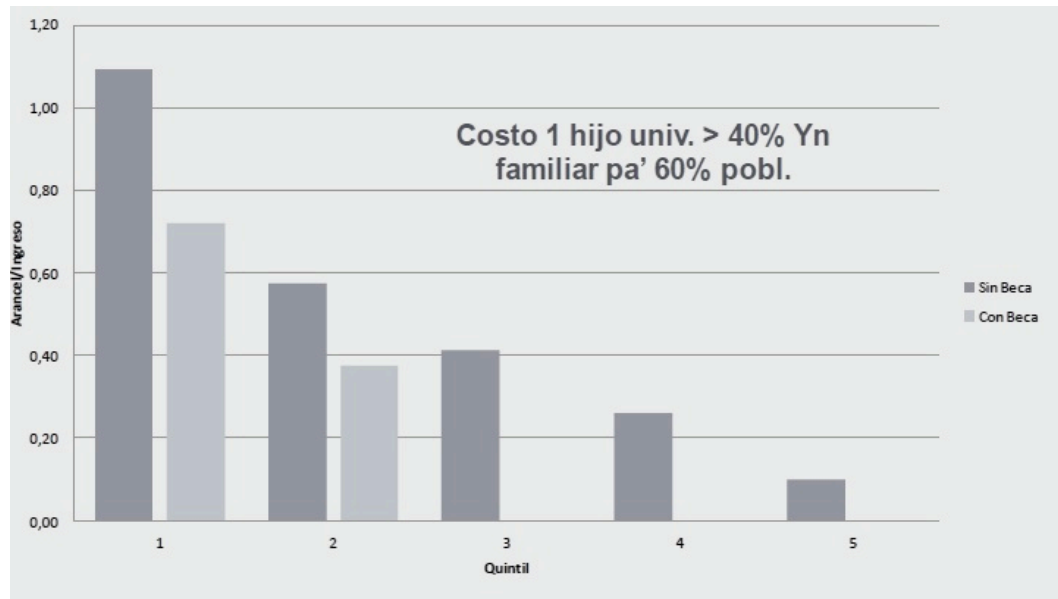
Cependant, le poids économique de cette augmentation du nombre d'inscrits – largement célébrée par les gouvernements successifs – a été en grande partie supporté par les jeunes et leurs familles. En effet, selon les données de Meller (voir figure III) le poids économique pour une famille devant financer le cursus universitaire d'un enfant sans bourse, est de plus de 40 % du revenu total par ménage pour 60 % des familles chiliennes.

Selon les chiffres du même auteur, le grand poids économique qu'implique l'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes et leurs familles s'explique par trois éléments : tout d'abord, les coûts élevés de l'enseignement supérieur au Chili qui représentent 41 % du PIB par habitant, faisant du Chili le pays ayant le coût de l'éducation le plus élevé au monde. Selon l'OCDE, en 2009 le Canada y consacrait 10 % de son PIB/habitant. Deuxièmement, il s'agit du résultat de l'augmentation de 60 %<sup>29</sup> des frais de scolarité de l'université (après inflation). Enfin, la dépense publique consacrée à l'éducation au Chili est la plus faible dans le monde. Selon l'OCDE, en 2009, elle représentait 0,5 % du total des dépenses publiques, contrairement au Canada qui dépensait près de 1,8 % pour la même année. (2011 p, 23, 26.)

---

<sup>29</sup> Concernant la période de 1997-2009.

Graphique 3 : Incidence du coût de l'éducation supérieure d'un enfant sur le revenu familial par quintiles pour l'année 2006.



Source : Meller, Patricio (2012) Conceptos básicos para el debate del financiamiento universitario. Departamento de Ingeniería Industrial. Universidad de Chile.

<http://www.dii.uchile.cl/2011/11/03/patricio-meller-“los-jovenes-y-sus-familias-estan-financiando-la-educacion-superior-en-chile”/>

À la lumière de ces données, nous pouvons conclure que le poids de l'endettement pour l'éducation au Québec et au Chili est totalement différent. Le système québécois peut compter sur un soutien public qui absorbe une part importante des coûts liés à l'accès à l'université, répondant ainsi à un projet politique social qui réserve une place centrale à l'éducation garante d'une société démocratique. En revanche au Chili, ce projet d'universalisation des attentes de la population pour l'enseignement supérieur s'est principalement réalisé à travers le financement personnel des jeunes et de leurs familles. Pour une grande partie de la population, l'endettement privé est ainsi devenu le moyen par excellence permettant d'accéder à l'université.

Ces différences ne visent pas à minorer le poids de l'endettement des étudiants québécois. En effet, comme nous le verrons dans l'article sur le cas Montréal, les exigences

économiques des jeunes ne se restreignent pas aux prêts et bourses qu'ils reçoivent de l'État, mais renvoient à d'autres types de dettes contractées dans le cadre d'études professionnelles ou postsecondaires et qui permettent à l'étudiant d'acquitter ses dépenses scolaires ainsi que ses dépenses de subsistance, à l'exception de l'hypothèque et de l'achat d'une voiture (FÉUQ, 2011). Ces différences visent plutôt à rendre compte des contextes institutionnels qui conditionnent largement les choix et les pratiques des jeunes ainsi que leur propension à l'endettement.

## Synthèses du premier chapitre

Parler de dettes et d'endettement implique d'entrer dans un monde de significations multiples. Il était important donc de préciser dans quel sens le concept d'endettement serait mobilisé dans cette recherche. Après un cheminement conceptuel qui nous a permis de préciser les limites que la notion de surendettement pose à notre recherche – limites qui seront reprises dans l'article qui est présenté ci-après — nous avons choisi de travailler avec la prémisse que l'« endettement pose problème ». Cette prémisse implique deux présupposés : 1.- Si l'« endettement pose problème » cela concerne avant tout un individu, et donc un problème empirique que doit être investigué à partir de l'analyse de l'expérience de ceux et celles qui l'éprouvent 2.- si l'« endettement pose problème », c'est toujours dans un contexte déterminé.

Dans un sens large, on parle de transformations sociétales transversales, qui font en sorte que l'endettement, notamment l'endettement étudiant, devient une réalité à laquelle la plupart des jeunes générations sont déjà, ou seront confrontées. L'endettement comme moyen légitime d'accès à l'éducation est parti d'un projet sociétal, que nous avons circonscrit au contexte de la « révolution néolibérale » (Honneth et Hartmann, 2008). Ceci réfère à un moment du capitalisme où la libéralisation du marché économique, la privatisation des biens de l'État et l'expansion de la gestion financière sont devenues un modèle de production des valeurs. Bref, si l'« endettement pose problème », c'est autant en raison d'une situation objective (avoir des difficultés économiques pour rembourser ses dettes) qu'en raison des injonctions que l'endettement induit dans la vie et les comportements des individus. Les changements dans l'aspiration à la réalisation individuelle de soi, l'accès à la reconnaissance sociale par le biais de la consommation et la



prédominance de la responsabilisation individuelle, constituent autant de transformations qui nous obligent à penser autrement l'endettement.

Dans un sens plus spécifique, on a avancé l'idée que l'endettement, en tant que phénomène qui pose problème, est inscrit dans un contexte sociopolitique déterminé. Cela devient évident quand on considère la façon dont on devient un jeune adulte endetté au Québec ou au Chili, et donc la manière dont chaque société problématise et essaie de résoudre les problèmes d'acquisition excessive de dettes. Trois dimensions contextuelles parmi les plus déterminantes ont été identifiées :

1. Les jeunes adultes scolarisés au Québec sont les héritiers d'un projet politique de démocratisation de l'éducation, alors que leurs homologues au Chili sont les héritiers des réformes politiques et économiques néolibérales mises en œuvre pendant la dictature militaire. En termes plus concrets, cela implique que, à la différence des jeunes Québécois, héritiers d'un système d'éducation qui s'est voulu ouvert à tous (Gauthier, 2003), les jeunes au Chili sont exposés à un système éducatif de plus en plus privatisé où le poids économique qu'implique l'accès à l'éducation supérieure est supporté en grande partie par les jeunes et leurs familles (Meller, 2011). Bref, ces deux systèmes de financement universitaire sont construits sur la base de deux projets politiques radicalement différents.
2. Au Québec il existe des institutions juridiques et communautaires qui interviennent sur la question de l'endettement. Le problème de l'endettement est donc un problème défini et réglementé par les institutions sociales et politiques. On est endetté ou plutôt on est déclaré insolvable lorsqu'on éprouve une situation financière définie par la Loi qui elle-même nous donne des outils pour rétablir la situation. Dans le cas du Chili, considéré comme le

pays le plus néolibéral du monde, il n'existe pas de législation sur l'insolvabilité familiale. Il y a certes des statistiques qui devraient mettre en garde les consommateurs quant à leur ratio d'endettement et la population quant à la « santé économique » du pays, mais il n'a pas des institutions mandatées pour résoudre les problèmes des endettés.

3. Malgré ces différences, l'endettement des jeunes adultes scolarisés s'accroît avec le temps au Québec et au Chili. On constate dans les deux contextes un accroissement des attentes de consommation chez les jeunes générations. Au Québec, les données sonnent l'alerte sur les éventuelles difficultés que les jeunes pourraient rencontrer pour rembourser leurs dettes à l'avenir, alors qu'au Chili, on peut s'attendre à ce que ces difficultés soient encore plus difficiles à surmonter, considérant les inégalités de revenus et les impacts de la dérèglementation du système bancaire.

Tous ces éléments nous permettent de conclure que l'expérience d'endettement au Québec et au Chili se structure à partir de cadres institutionnels très différents. Comment ces différences se reflètent-elles dans l'expérience d'endettement des jeunes adultes scolarisés à Montréal et à Santiago? Quelles en sont les causes? Les réponses à ces questions seraient l'objet de la deuxième partie de cette thèse.

## « Et si la dette privée était un problème de société ? »

Analyse critique de deux thèses populaires sur la compréhension du phénomène du surendettement chez les jeunes dans le contexte de la « révolution néolibérale ».

*Article à publier à la revue Nouvelles Pratiques Sociales dans la rubrique « Perspectives » du numéro Intersectorialité et pratiques sociales (n 26, vol.2). Printemps 2014*

### Résumé:

Cet article propose une analyse critique des deux thèses populaires à partir desquelles s'articule la réponse à la question « pourquoi les individus s'endettent-ils au-delà de leurs moyens ? », à savoir, la thèse du surendettement comme une des conséquences de comportements irresponsables, et la thèse du surendettement par accident, à partir d'une approche axée sur la situation de jeunes à l'ère de la société néolibérale. Dans un objectif de lutte contre les problèmes croissants de surendettement observés chez les jeunes, une définition adéquate est capitale ; de même, une intervention adéquate repose sur un diagnostic adéquat. Les problématiques inhérentes à la définition du concept de surendettement chez les jeunes sont donc d'une grande importance pratique en termes d'intervention professionnelle et sociale.

### Summary:

This manuscript offers a critical analysis of two popular theories developed to address why people get into debt beyond their means. The first one understands debt as the consequence of irresponsible behavior, whereas the second sees it as caused by accident. Based on the situation of the youth inserted in neoliberal societies, this paper intends to establish links between social structures and individual experiences of young people facing high levels of

personal debt. Given the sustained increase in the rate of debt in young people, a proper characterization of over debt in this population segment becomes critical for elaborating adequate responses to address this issue. The inherent problematics associated to defining the concept of 'young over debt' reflect its practical importance for designing professional and social intervention policies.

### **Introduction: Le surendettement, problème d'origine individuelle ou sociale ?**

La variété et la complexité des situations qui peuvent conduire une personne ou une famille à connaître une situation de surendettement font obstacle à l'élaboration d'une définition précise de ce phénomène (Duhaime, 2003). Cependant, en termes généraux, il est possible de signaler que le surendettement désigne une situation dans laquelle une personne ou une famille ne peuvent pas répondre à leurs engagements financiers avec les capitaux – revenus et actifs – qui leurs sont disponibles (Raijas et coll., 2010, Vandone, 2009).

De multiples études ont tenté de comprendre les raisons pour lesquelles une personne ou une famille s'endette au-delà de ses moyens. La plupart d'entre elles, provenant principalement de l'économie et de la psychologie, cherchent à comprendre le comportement du consommateur en ce qui concerne l'utilisation du crédit (Kameleitner et coll., 2012), ainsi que ses décisions financières. Qu'il soit associé à une mauvaise gestion des ressources personnelles ou à des habitudes de surconsommation (Vandone, 2009), le surendettement tel qu'appréhendé par ces approches est davantage perçu comme étant d'origine individuelle.

Le surendettement fait actuellement l'objet d'une conceptualisation individualiste et psychologisante assez répandue et même dominante dans la littérature (Townley-Jones et coll., 2008; Kameleitner et coll., 2011), ainsi que dans les actions menées par les centres d'aide au surendettement et au sein des campagnes de sensibilisation (Posca, 2010). Ces

manières de concevoir et d'approcher le surendettement, lorsqu'elles sont intégrées par les intervenants et intervenantes, deviennent inhérentes aux structures sociales, et peuvent blâmer les victimes : si un individu est victime d'un problème non pas individuel, mais social, il est par conséquent injuste de le traiter comme seul ou seule responsable de son sort en le sommant de régler, par lui-même, un problème qui lui échappe.

Se donner pour objet le surendettement, ou plutôt la compréhension d'un processus qui fait en sorte qu'une situation considérée comme « normale » (contracter des dettes) devienne problématique suppose de présumer en même temps que les personnes éprouvent d'une part des difficultés économiques qui sont construites objectivement et qui répondent à un contexte spécifique et que, d'autre part, elles disposent d'une certaine marge de manœuvre quant aux situations qu'elles traversent.

Cette lecture, que le présent article tente d'appuyer, soutient que l'ampleur de la problématique du surendettement dans nos sociétés occidentales ne peut être saisie sans faire référence au contexte de la « révolution néolibérale » (Honneth et Hartmann, 2008). Ce contexte se caractérise comme étant un moment du capitalisme où, d'une part, l'État social est plus affaibli qu'auparavant par le pouvoir croissant des entreprises internationales et de l'internationalisation des flux financiers et où, d'autre part, l'expansion de la gestion financière est devenue un modèle de production des valeurs pour tous les groupes sociaux.

Replacé dans son contexte d'émergence, le surendettement serait plutôt une conséquence de l'incertitude économique et des déséquilibres financiers qui causent des changements inattendus dans la vie des individus qu'un problème de responsabilité exclusivement individuelle (Muttillainen, 2002 in: Riajas et coll., 2010). En effet, pour de nombreux chercheurs, si les ménages empruntent « au-delà de leurs capacités », c'est parce que le taux des ménages incapables de réunir les revenus nécessaires pour répondre à leurs besoins a continué d'augmenter ces dernières années (IRIS, 2011; Fuenzalida et Ruiz-Tagle, 2009).

Définir le surendettement comme un problème social suppose aussi de supposer a priori deux principes fondamentaux : en premier lieu, tout problème social est le produit d'une construction sociale qui exige, pour être comprise, une approche épistémologique, théorique et contextuelle déterminée ; sont refusées de fait toutes les approches positivistes qui suggèrent que les problèmes sociaux sont « naturels », « objectifs » et « indépendants » du contexte et de l'individu (Shön, 1992). En deuxième lieu, tout problème social comme produit d'une construction sociale comporte en lui-même une solution. Autrement dit, la solution envisagée comme possible et pertinente pour « résoudre » un problème dépendra de la façon dont le problème est désigné, nommé, décrit et présenté.

Ainsi, une identification appropriée du phénomène du surendettement est capitale : une intervention adéquate repose sur un diagnostic adéquat. Les problématiques inhérentes à la définition du concept du surendettement chez les jeunes adultes sont donc d'une grande importance pratique, en termes d'intervention professionnelle et sociale.

Pour atteindre cet objectif, cet article se structure en deux temps. Dans un premier temps, nous exposerons quelques antécédents pour contextualiser la problématique du surendettement des jeunes adultes à partir de la littérature spécialisée. Puis, dans un deuxième temps, nous explorerons certains outils théoriques pour proposer une analyse alternative aux deux thèses principales et à partir desquelles s'articule la réponse à la question « pourquoi les individus s'endettent-ils au-delà de leurs moyens ? », à savoir, la thèse du surendettement considérée comme une des conséquences de comportements irresponsables, et la thèse du surendettement par accident.

## **Le surendettement des jeunes: un phénomène à contextualiser.**

Alors que le phénomène de l'endettement excessif est un problème qui touche les sociétés occidentales dans leur ensemble, les études sur le sujet montrent que les effets de l'acquisition excessive de dettes sont particulièrement sensibles dans les groupes d'âge communément appelés « en transition » (Elder, 1994), c'est-à-dire les jeunes et les adultes âgés.

En effet, les jeunes sont particulièrement en situation de « risque » pour faire face à un problème de surendettement. Les problèmes d'insertion dans le monde du travail, l'augmentation constante du taux de chômage chez les jeunes diplômés, leur surexposition à des contrats de travail flexibles (Nagels et Rea, 2008) et la stagnation des salaires nous rappellent non seulement le contexte de vulnérabilité économique et de paupérisation de la jeunesse, mais aussi l'incertitude que représente aujourd'hui l'idée de penser la « transition vers l'âge adulte ».

Cette transition, associée traditionnellement aux trois critères que sont l'accès à l'emploi, le départ du foyer familial et le début de la vie en couple (Moriau, 2011), a été profondément bouleversée en raison des réformes néolibérales (Mc Dowel, 2012). Ce contexte a transformé le passage d'entrée à la vie adulte d'un modèle propre aux sociétés dites « salariales », où « une sécurité relative d'emploi et un modèle familial fortement institutionnalisé favorisaient le développement d'un parcours de vie ternaire et linéaire autour de la période d'activité » (Van de Velde, 2008 : 2) à un modèle propre à nos sociétés occidentales, où toutes les étapes traditionnellement définies s'allongent de plus en plus ; les conséquences les plus visibles de l'augmentation de la durée des études sont ainsi la « postposition de l'entrée sur le marché de l'emploi et la postposition du départ du domicile des parents » (Nagels et Rae, 2008).

Par ailleurs, les coûts actuels des frais de scolarité universitaire sont à un niveau historique jamais atteint (OCDE, 2009), ce qui a pour effet que de nombreux jeunes commencent leurs carrières professionnelles avec d'importantes dettes (Leicht et

Fitzgerald, 2006). Si nous prenons aussi en compte le développement de politiques de libéralisation du crédit, avec par exemple les grandes campagnes que les banques et les institutions financières ont déployées pour « fidéliser les clients » en mettant l'accent sur l'accès au crédit des jeunes (Lachance et coll., 2005), l'endettement semble s'établir comme un destin presque inévitable.

Malgré le fait que tous les éléments que nous venons de mentionner rendent compte de la pertinence sociale de ce problème, le surendettement n'a pas réussi à s'établir comme un sujet d'intérêt académique, que ce soit pour les sciences sociales en général ou pour le travail social en particulier. La grande majorité de la littérature de vulgarisation scientifique et populaire qui a exploré la relation entre la dette et la jeunesse se concentre principalement sur les modèles globaux de croissance de la dette et de ses impacts sur les jeunes, au détriment d'études qui cherchent à comprendre comment la dette est vécue par ces jeunes et comment elle touche leur développement présent et futur.

En ce sens, certaines études relèvent que la dette est représentée d'une manière positive chez les jeunes car elle est considérée comme un investissement judicieux et rationnel qui portera ses fruits positifs à l'avenir (Bowen et coll., 2009). D'autres travaux soulignent les conséquences négatives que l'acquisition excessive de dette peut avoir sur l'image de soi des jeunes, étant donné le lourd fardeau de stress et d'anxiété qu'elle génère dans leur vie (Manning, 2000).

Cependant, comme le souligne Dwyer, McCloud et Hodson (2011), les effets de la dette sur les expériences individuelles peuvent varier considérablement selon la classe sociale à laquelle appartiennent les individus. Ainsi, tandis que pour les jeunes des classes populaires et moyennes l'endettement est le seul moyen de financer leurs objectifs de mobilité sociale, pour les classes sociales privilégiées l'accès au crédit est seulement une partie du répertoire des ressources disponibles. En effet, les résultats de la recherche menée par les auteurs sur le sens de la dette dans la construction identitaire des jeunes adultes nord-américains suggèrent que les jeunes construisent des perspectives différentes et parfois contradictoires sur la dette. Alors que pour certains la dette est conçue comme un



investissement nécessaire pour la réalisation d'une position sociale déterminée, pour d'autres, c'est une obligation qui met en péril leurs possibilités futures.

C'est pourquoi les auteurs suggèrent que pour comprendre la dette nous devons nous interroger sur les effets de l'acquisition excessive de dette sur l'expérience individuelle des jeunes. Autrement dit, il serait nécessaire de comprendre comment les modèles et les besoins sociaux s'inscrivent dans des expériences individuelles, dans le but de pouvoir comprendre non seulement le phénomène de l'endettement des jeunes en particulier, mais aussi pour clarifier les implications sociales de la dette dans l'économie politique de nos sociétés néolibérales.

Lorsque la dette s'approprie la jeunesse et donc le futur des adultes, les possibilités d'acquérir une autonomie financière nécessaire pour prendre en charge un projet de vie se réduisent encore davantage. Ainsi, lorsque nous parlons de jeunes endettés, nous renvoyons à un double défi : les problèmes associés à la dite « extension de la jeunesse », mais aussi les difficultés annexes pour envisager ce transit à « crédit », c'est-à-dire à travers l'endettement.

Dans le cadre de ce double défi, nous proposons une analyse qui, à partir de la critique des deux thèses populaires du phénomène du surendettement, nous permet de favoriser une compréhension plus pointue de l'expérience des jeunes surendettés et du processus d'appropriation symbolique que fait le jeune de la dette, pour ainsi mieux soutenir l'intervention auprès les jeunes surendettés.

### **Critique de deux thèses populaires: la faute individuelle et l'accident.**

Si on observe la rhétorique politique et médiatique avec laquelle est souvent représenté le surendettement, il est possible d'identifier deux positions : ou bien il est présenté en termes de « faute », c'est-à-dire associé à des comportements économiques « irrationnels » et « irresponsables » qui sont par conséquent soumis à une perte de légitimité sociale (Perrin-Heredia, 2009), ou bien, au contraire, comme le résultat d'un « accident de la vie »

(perte d'emploi, problèmes de santé, divorce, entre autres), ce qui peut arriver à n'importe qui et n'importe quand (Plot, 2009).

Les deux thèses ont installé la rhétorique selon laquelle le surendettement est un problème déconnecté de son contexte social et qui doit, par conséquent, être assumé par celles et ceux qui sont touchés par cette situation. Face aux thèses actuellement populaires, le recours aux outils d'exploration de définition alternative du surendettement, moins exclusivement individualisante et moins légitimante des politiques néolibérales de laisser-faire et de recul des politiques sociales, constituent une piste nouvelle et intéressante à développer en termes de théorisation alternative de celui-ci. Elles conduisent à une approche davantage contextualisée du phénomène, mais aussi plus attentive aux vécus subjectifs des individus en situation de surendettement.

*a) La thèse du surendettement comme conséquence de comportements irresponsables ou irrationnels des consommateurs.*

D'après la perspective de Honneth (2000, 2008), la représentation dominante du surendettement (et de nombreux problèmes sociaux) comme un problème de responsabilité exclusivement individuelle doit se comprendre à partir de l'analyse des domaines normatifs qui régulent les relations de reconnaissance. Ces domaines normatifs dans nos sociétés néolibérales prennent la forme de « contradictions paradoxales ».

Une contradiction paradoxale se produirait, selon l'auteur, lorsque les intentions initiales d'un vocabulaire normatif sont transformées de manière paradoxale en une notion avec un sens différent. Par exemple, dans le contexte de la « révolution néolibérale », la notion de solidarité a pris une définition différente dans le sens où elle peut être utilisée par une entreprise pour favoriser la maximisation de ses profits plutôt que de faire référence au respect des droits des travailleurs (Honneth, 2000).

Ainsi, l'idée de la responsabilité individuelle serait une contradiction paradoxale, dans la mesure où les sujets prisonniers dans des conditions chaque fois de plus en plus

défavorables assument des responsabilités sans compter avec les moyens et les ressources nécessaires pour y répondre convenablement ; les personnes sont blâmées moralement et financièrement pour avoir recours à une logique financière présentée ailleurs comme rationnelle et légitime. Autrement dit, pour être reconnu socialement comme une « personne responsable » dans nos sociétés néolibérales, il est nécessaire d'assumer non seulement les coûts de nos actions, mais aussi les coûts liés aux conditions d'inégalités dans lesquelles ces actions ont été prises.

Dans cette perspective, si nous voulons comprendre les comportements irresponsables ou irrationnels des sujets surendettés, nous devons déplacer la question du « pourquoi la personne n'a pas payé son engagement financier ? » à « pourquoi un individu acquiert ou se voit invité voire forcé à contracter un engagement financier sans savoir s'il va être en mesure d'y répondre à l'avenir ? ».

Cette question devient particulièrement pertinente dans le cas du surendettement des jeunes, car, comme indiqué plus haut, beaucoup d'entre eux ont recourt à l'endettement comme un investissement pour l'avenir, dans un contexte d'incertitude évidente : si la dette est perçue par les jeunes comme la porte d'entrée vers l'âge adulte « désiré », l'accès à l'indépendance, aux biens et aux services (éducation, logement, etc.) permettant une plus grande autonomie, rien ne peut assurer que les conditions futures soient meilleures que les conditions actuelles. Autrement dit, le pari d'un « lendemain meilleur » n'assure pas la capacité de paiement d'une dette.

Ce type de décalage entre ce que l'on « pense » pouvoir choisir et ce que l'on peut effectivement choisir peut être compris comme un résultat paradoxal de l'évolution de la notion l'autonomie dans nos société néolibérales. Pour Moriau (2011), la notion d'autonomie est liée à l'idée de liberté absolue, entendue comme la capacité à faire des choix et d'en être responsable. Cependant, cette notion évite d'aborder « le fait que la palette de choix possibles, comme la capacité même à se vivre comme acteur de sa vie, est conditionnée par un minimum d'indépendance matérielle et que, dans une société qui met

en avant l'égalité des chances, cette indépendance doit être garantie par des droits collectifs » (Moriau, 2011 : 30).

Dans un contexte où les possibilités d'accès au crédit se sont popularisées et renforcées en même temps que l'idée néolibérale selon laquelle les prêts à la consommation constituent le moyen de concrétiser l'aspiration à la liberté de choix (Duhaime, 2003; Bauman, 2008), le surendettement peut être compris comme le résultat de la croyance inhérente à l'idéologie néolibérale selon laquelle l'on peut prétendre à l'égalité par le biais de la consommation, en ignorant les inégalités sociales et les obstacles structurels qui rendent impossible sa réalisation. Ainsi, les plus vulnérables, les moins favorisés, les plus jeunes, et celles et ceux qui par définition n'ont pas les « supports nécessaires pour être des individus » (Castel, 2003), deviennent plus vulnérables pour vivre une situation de surendettement.

Plus concrètement, cela signifie que la dette est accordée pour un projet de vie qui n'est pas nécessairement conforme à la vie « réelle » des individus. Ainsi, pour donner un exemple, une jeune femme de 27 ans vivant à Montréal, qui a acquis auprès d'une banque privée une dette de plus de 30.000\$ CAD afin de financer ses études en droit qu'elle a suspendues quelques années plus tard, doit aujourd'hui payer sa dette en différents versements qui ont été estimés sur la base d'un projet professionnel tronqué. Cette situation non seulement la confronte à une situation économique extrêmement difficile, mais compromet aussi ses décisions professionnelles futures. Ainsi, la même dette, qui à un moment donné a été un investissement pour son avenir, est aujourd'hui une enclave qui limite son présent et son futur.

En ce sens, certaines féministes canadiennes considèrent que l'une des conséquences du néolibéralisme est la privatisation des responsabilités qui favorise chez les individus une sorte de démission face à leur situation actuelle et future. Selon leur opinion, une telle situation pourrait générer un « *lack of vision* » (Luxton, 2010), c'est-à-dire un état de passivité dans lequel les individus sentent qu'il « n'y a rien à faire face à leur situation ». Le risque de la passivité est que les possibilités de transformation se limitent, tant au niveau personnel – (apercevoir d'autres chemins possibles) qu'au niveau social (réclamer une aide

sociale particulière). Commence alors à s'enraciner un « langage de la conformité » (Perrer-Herredia, 2009) qui les empêche de se voir au-delà de leur « faute ».

Ainsi, en nous référant à la nécessité de remettre en question la représentation sociale du surendettement comme une conséquence des comportement individuels, nous faisons allusion au fait que cette prétendue « faute » – d'une plus grande capacité d'anticipation, d'une plus grande capacité d'épargne, d'une plus grande humilité pour assumer que l'on ne peut pas dépenser plus que ce que l'on a, de prudence – ne doit pas nier l'utilisation que de nombreux individus font du crédit dans un contexte d'obstacles structurels qui empêchent l'égalité des conditions. Nous faisons référence précisément à celles et ceux qui sont catégorisés comme « irrationnels » pour demander un crédit dans le but de « joindre les deux bouts » à chaque fin de mois.

*b) La thèse du surendettement par accident.*

La thèse du surendettement comme accident a tendance à masquer les conditions d'existence des individus qui « souffrent » de cet accident. Après l'idée d'un « accident de la vie », on dénote une « rhétorique généralisée du risque » qui installe le sentiment que nous sommes toutes et tous dans un « risque permanent » d'être confrontés à une situation de surendettement, selon la fausse hypothèse que le risque se distribue de manière uniforme dans nos sociétés néolibérales.

Cette rhétorique généralisée du risque trouve écho dans ce que Plot (2009) appelle « *anonymisation du risque* », c'est-à-dire dans un besoin de prévention permanente que favorisent nos sociétés et qui tend à éviter le traitement du particulier ou de « classe » en encourageant une image vide du collectif. Ainsi, dans le cas de l'endettement, la prévention est orientée vers les « consommateurs » en général et pas à celles et ceux qui, notamment, sont plus souvent confrontés à des problèmes de surendettement. Autrement dit, cette perspective installe dans le discours public l'idée que, si quelque chose de « mauvais »

venait à se produire, le surendettement est un problème que nous pourrions toutes et tous traverser, et que le recours à l'endettement serait toujours une situation fautive .

Pour Lazzarato (2011), la notion de risque est à son tour la base du système d'endettement tant que les conditions de crédit dépendent de l'évaluation du risque du client et où à un plus grand risque (possibilité de chômage, de maladie et même de rupture matrimoniale) sera appliqué un intérêt plus important de la dette de la part des institutions financières. Les objectifs de cette « évaluation du risque » sont, selon Lazzarato, une sorte de normalisation du comportement dans le sens où cela implique une évaluation morale des actions et des modes de vie de l'individu : « chaque individu est un cas particulier, qu'il faut analyser avec soin, car comme dans le dossier pour obtenir un crédit, ce sont les projets du débiteur, son style de vie, sa « solvabilité » qui constituent la garantie du remboursement de la dette sociale qu'il a contractée » (Lazzarato, 2011 : 102).

Dans un autre ordre d'idée, les études de Kelly (2006) sur l'utilisation de la notion de jeunes à risque dans la littérature, tout comme dans les modèles d'intervention qui leur sont destinés, montrent comment la rhétorique du risque engendre une épistémologie normative qui s'installe dans nos sociétés néolibérales comme « vérité ». Kelly soutient que la notion de jeunes à risque mobilise, par déni, l'avenir idéal d'une vie adulte souhaitable, favorisant ainsi une éthique du comportement « d'une belle vie », qui, dans le cas des sociétés occidentales, serait définie par l'idée du « sujet entrepreneur » (Kelly, 2006).

L'image du « sujet entrepreneur », à savoir, un individu qui réussit et qui a su comment contrôler les risques, s'est installée comme l'horizon identitaire dominant de nos sociétés (Kelly, 2006). Cette idée, qui est semblable à celle soulevée par Ehrenberg (1999), montre comment dans nos sociétés contemporaines se sont transformées les aspirations de réussite individuelle, modifiant dans le même temps le désir de reconnaissance intersubjective des individus.

Comprise de cette façon, la rhétorique du risque et la normativité qui en découle influenceraient non seulement la manière dont le discours du surendettement se positionne publiquement, mais aussi la manière dont les individus se conçoivent eux-mêmes. Par

exemple, Donncha Marron (2009) explore dans son livre *Consumer Credit in the United States* comment les consommateurs réagissent aux nouvelles formes de régulation du crédit (*the credit score serves FICO*) et comment cette dernière détermine l'action des individus à partir de la modélisation de certains aspects de soi.

Mais, sommes-nous toutes et tous effectivement candidats à connaître une période de surendettement ? Ou existe-t-il des candidats « potentiels » au surendettement ? Afin de répondre à ces questions, nous considérons pertinent de s'interroger sur les conditions qui affaiblissent ou stabilisent les représentations du surendettement qui sont socialement installées. Elles se trouvent non seulement dans les représentations populaires de compréhension du surendettement, mais aussi sur les critères de valorisation ou d'estime sociale (dans le sens donné par Honneth) que la société donne autant aux individus surendettés qu'à celles et ceux qui ne le sont pas.

Dans ce même ordre d'idées, pour la féministe Nancy Fraser (2005), les relations de reconnaissance que favorisent les sociétés doivent être comprises à la lumière des matrices institutionnelles d'injustices d'ordre distributif qui y sont intimement liées. Autrement dit, les représentations sociales fonctionnent non seulement à partir des représentations culturelles diffuses, mais reposent aussi sur les institutions sociales qui régissent l'interaction sociale. Ce qui impliquerait, pour les fins de notre analyse, que la représentation du surendettement comme un accident ait une base institutionnelle et politique qui n'est pas nécessairement un « accident ».

Suivant cet argument, l'analyse des relations de reconnaissance chez les jeunes surendettés exigerait alors d'examiner comment la catégorie de surendettement est construite et de quelle manière cette catégorie détermine la possibilité réelle pour les jeunes de participer comme acteurs dans notre société et dans les mêmes conditions d'égalité.

L'analyse de Lazzarato (2011) sur ce qu'il appelle « l'économie de la dette » s'inscrit précisément dans cette perspective. Selon lui, la relation entre créancier et débiteur est avant tout une relation de pouvoir et par conséquent une relation politique qui fonctionne de manière générale à travers la transformation des droits sociaux (santé, éducation, chômage,

retraite, etc.) en propriétés individuelles (crédits, assurances, etc.), et qui se matérialisent par l'intermédiaire de l'acquisition de dettes.

La relation de pouvoir qui existe entre le créancier et le débiteur est indéniable, comme la force des processus de libéralisation économique et de privatisation des biens de l'État qui ont été conduits par les gouvernements néolibéraux. La dette comme problème politique peut aussi générer des demandes de reconnaissance au sein d'un mouvement social, comme cela serait le cas des mouvements étudiants qui ont vu le jour ces dernières années où l'une des principales revendications était d'arrêter et d'inverser la privatisation de l'éducation en général, pour ainsi éviter l'endettement étudiant. Ces revendications ont non seulement introduit dans le discours public les risques de transformer les droits sociaux en biens privés, mais elles ont aussi installé une discussion publique sur les effets de l'endettement des jeunes.

## **Conclusions.**

Promouvoir une lecture alternative du surendettement des jeunes a un double objectif : tout d'abord, cela permet de mettre en avant une analyse contextuelle d'une notion fluide, hétérogène et peu étudiée – comme le surendettement, – à partir de son cadre d'émergence et de comment cette problématique s'inscrit dans l'expérience individuelle des jeunes.

Ensuite, cette perspective d'analyse nous permet d'affirmer la nécessité de problématiser le « défaut de paiement d'une dette » à partir d'une analyse de l'expérience sociale de celles et ceux qui se trouvent surendettés, puisque c'est dans cette expérience qu'il est possible de démêler comment les logiques sociales peuvent se cristalliser chez les individus et sont transformées en actions à partir desquelles les sujets donnent un sens à leur expérience. Autrement dit, nous avons ici tenté de construire une analyse qui permet de



générer des espaces de réflexivité propices à la construction de nouveaux espaces de compréhension entre le sujet et son expérience.

Ce type de cadres interprétatifs se révèle éminemment utile devant l'urgence d'une construction analytique qui nous permet de sortir des notions binaires qui inondent le champ des sciences sociales, telles que « responsable-irresponsable », « capable-incapable », « rationnel-irrationnel », et qui sont fortement ancrées dans l'intervention sociale. Il serait alors possible d'admettre que les expériences problématiques, comme c'est le cas du surendettement des jeunes, peuvent refléter des conflits qui s'inscrivent dans nos sociétés néolibérales, mais qui ne peuvent pas être dénoncées par notre grammaire normative disponible.

# Chapitre II

## Cadre méthodologique

« Si la fonction essentielle du langage est sa capacité de produire de la poésie, il nous faut supposer que la fonction essentielle de la consommation est sa capacité à faire du sens. Oublions que les produits sont bons pour se nourrir, se vêtir, s’abriter ; oublions leur utilité et essayons plutôt d’opter pour l’idée que les produits sont bons pour penser : traitons-les comme un médium non verbal pour la faculté humaine de création »

*Douglas et Isherwood, 2008*

Ce chapitre consacré à la méthodologie comporte trois sections. La première présente la dimension comparative de l’étude. La seconde rend compte du déroulement des deux enquêtes de terrain effectuées à Montréal et à Santiago. Comme il s’agit de deux enquêtes différentes, les outils méthodologiques – population et échantillonnage, recrutement, procédure de collecte de données – utilisés seront décrits dans la présentation de chaque enquête. La troisième section présente les méthodes d’analyse de données qualitatives.

### I. Une démarche comparative

La démarche comparative sera définie comme un « processus d’objectivation et d’enrichissement du processus de compréhension des sociétés par elles-mêmes » (Lesemann 2010 : 4). Cette perspective développée par Bouchard (2001) comprend la comparaison à partir de deux points de départ (Bouchard, 2001 dans Lesemann 2010):

- a. La comparaison est un *modèle intégral* où « l’analyse s’efforce de mettre à jour les interactions, les articulations, les processus, les enracinements fonctionnels et

*structurels des parties, et d'en rendre compte.* Dès lors, la comparaison qui est conçue comme *une interaction menée dans une relation dialogique* enrichit les perspectives, car elle oblige à une explicitation, de part et d'autre des parties en dialogue, des valeurs sous-jacentes – considérées comme “allant de soi” tant que chacune des parties ne s’oblige pas à expliquer à l’autre les raisons de son action. Il y a donc une *valeur heuristique* à la comparaison *au sens d’une démarche qui aide à comprendre l’Autre et à (se) comprendre soi-même*, hors de tout jugement de valeur. La comparaison invite à une mise à distance, à un *déracinement provisoire* qui est une condition élémentaire de la connaissance » (Lesemann, 2010 :4).

- b. La comparaison fait partie des *procédés d’objectivation* « parce qu’elle est un moyen de créer une distance entre le sujet et sa culture, parce qu’elle permet de casser la chaîne de production du savoir là même où naissent les paradigmes, bien en amont de la théorie et des concepts. Elle est utile aux effets à briser cette articulation du savoir à son enracinement socioculturel, non pas pour la récuser, ce qui reviendrait à enlever toute substance et toute signification aux énoncés scientifiques, mais bien pour en renégocier les ancrages, pour la soumettre elle aussi au processus critique de construction de l’objet » (Bouchard, 2000 :75 dans Lesemann, 2010 :5).

En conséquence, la comparaison est une démarche, un état d’esprit destiné à déplacer le regard du chercheur : « comparer, en invitant à une réflexion épistémologique à la fois sur l’attitude du comparatiste et les méthodes employées, constitue donc un moyen d’objectiver davantage la réalité sociale et de mettre en évidence la prudence dont le chercheur doit faire preuve » (Vigour, 2005 :103).

Mais, quelles sont les raisons qui nous poussent à nous embarquer dans une démarche comparative ? À la base de notre choix, il y a trois arguments :

D'abord, et tel comme le souligne Sassen (2010), la globalisation a favorisé l'apparition de nouveaux types de problèmes sociaux qui se configurent de manière spécifique dans les villes. Ces types de « problèmes » sont nouveaux puisqu'ils émergent dans une spécificité qui ne permet pas de les comprendre à partir du même prisme que les anciennes problématiques. En comprenant qu'une démarche comparative relationnelle exige une analyse qui fasse référence à l'ensemble du social (Bouchard, 2001), mon objet de recherche – l'expérience d'endettement éprouvé comme problématique chez les jeunes adultes – requiert une approche qui permet d'articuler les tensions globale et nationale de leurs expériences. Cela implique que Santiago et Montréal seront considérées comme des « villes globales » (Sassen, 2010), autrement dit, comme des villes qui en accumulant des concentrations de pouvoir économique ont donné forme à un nouveau type de géographie de la centralité et de la marginalité.

Ce nouveau type de géographie se caractérise par « reproduit en partie les inégalités existantes, mais est aussi le résultat d'une dynamique spécifique propre aux formes actuelles de la croissance économique » (Sassen, 2010 : 117). Ainsi, dans cette comparaison mettra l'accent sur l'analyse de l'expérience des jeunes interreliée et articulée à une série de dynamiques qui même si elles ne sont pas nécessairement situées à une échelle globale, répondent à la logique de la globalisation et aux séries des nouvelles dynamiques de marginalité (Sassen, 2010).

En deuxième lieu, l'une des raisons qui expliquent notre intérêt pour la situation des jeunes, dont leur endettement, est explorée si les différences observées en matière de protection sociale offerte à la personne endettée, à Montréal (Canada) et à Santiago (Chili), influencent la façon d'affronter et de représenter le caractère problématique de l'endettement. Cet intérêt est en soi même un intérêt comparatif notamment pour deux raisons : d'abord, le propos de cette thèse est celui de comprendre un contexte à partir de l'autre (nous reviendrons sur cette idée dans le prochain point) et, de plus, cette thèse cherche à mettre en lumière les sentiments d'évidence des effets de la protection sociale en la vie quotidienne des individus. En effet, la démarche comparative permet justement de

relativiser l'influence de certaines variables qui sont présentées dans la pensée collective comme « traits prédominants et comme facteurs explicatifs de divers comportement » (Bouchard, 2001 :48). De cette manière, la comparaison peut nous aider à « récuser de faux déterminismes, des enchaînements chronologiques donnés a posteriori comme inéluctables, mais qui, en réalité, ne l'étaient pas » (idem).

Cette « faculté » de la démarche comparative embrasse par là même mon troisième argument. Tout mon travail comme professionnelle et chercheuse a été lié, d'une manière ou d'une autre, à la situation de jeunes en exclusion sociale au Chili. Cette situation qui peut être vue comme un avantage pour cette recherche, car il s'agit d'un sujet que je connais bien, peut aussi être un désavantage dans la mesure où je risque de « sur interpréter » le sujet. Ce qui, selon les mots de Bouchard (2001), implique de « briser la circularité ou le cercle vicieux de la connaissance » devient, ainsi, un impératif dans notre processus de recherche.

La comparaison est alors une opportunité pour « sortir du prisme national sur ces questions en les remplaçant dans un cadre plus large permettant au bout du compte de mieux les situer » (Ehrenberg, 2010 : 22). La comparaison est, alors, un moyen de rupture des représentations sociales issues d'un contexte socioculturel particulier, un exercice pour se décentrer, une transgression qui permet de générer un équilibre entre « la distance qui donne une certaine liberté dans le regard et le jugement, et la proximité qui rend possible la compréhension » (Vigour, 2005 : 102).

En somme, le but de la comparaison est similaire à celui de l'interdisciplinarité : les deux sont une forme de provocation à la réforme du regard scientifique qui « vise à dépayser et à stimuler l'imagination scientifique, à reformer le regard, à susciter de nouvelles questions et de nouvelles réponses » (Bouchard, 2001 :49).

## **II. Le déroulement d'une recherche développée dans deux contextes : Montréal et Santiago.**

En général, dans une comparaison internationale, les spécialistes recommandent de commencer par l'étude d'un cas étranger (Vigour, 2005), car il favorise la prise de distance par rapport au cas plus connu. Cela a réaffirmé mon intention première de commencer à Montréal. Cependant, Montréal est, pour moi, le terrain moins connu. Aux différences déjà évidentes au niveau du langage s'ajoutent tous les corpus techniques et législatifs dans lesquels la question de l'endettement problématique s'inscrit au Québec. De plus, entreprendre un processus de recherche dont le but est d'explorer à partir de l'expérience des jeunes adultes les raisons par lesquelles ils éprouvent leur situation comme étant problématique, exige de recruter de jeunes adultes qui se perçoivent eux-mêmes comme endettés. Ces difficultés, inhérentes à ma recherche, m'ont conduite à élaborer une stratégie intensive de terrain. Cette stratégie a consisté à m'impliquer comme bénévole dans une association coopérative d'économie familiale (ACEF) (voir chapitre 1) afin d'accéder à la population visée et pouvoir en même temps mieux comprendre les enjeux de l'intervention auprès des personnes qui éprouvent des difficultés avec leurs dettes.

### **2.1 L'entrée sur le terrain : trois mois de bénévolat chez Option Consommateurs.**

En janvier 2012, j'ai commencé formellement mon bénévolat chez Option Consommateurs ou ACEF du centre de Montréal, une association à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts des consommateurs ainsi que de veiller à ce qu'ils soient respectés<sup>30</sup>.

---

<sup>30</sup> Source : [http://www.option-consommateurs.org/qui\\_sommes\\_nous/mission/](http://www.option-consommateurs.org/qui_sommes_nous/mission/). Visité 13 août 2013.

Parmi les services que Option Consommateurs offre on retrouve des services budgétaires. Ces services constituent le travail qu'Option Consommateurs réalise en tant qu'Association Coopérative d'Économie familiale (à partir de maintenant ACEF) du centre de Montréal. Le but de ce service est d'aider la planification financière et le rééquilibrage du budget de consommateurs ayant des problèmes de dettes. Pour le faire, Option Consommateurs offre deux types de services : des séances d'information collectives pour la clientèle qui s'adresse à Option Consommateurs ou pour les organismes communautaires du territoire et des consultations budgétaires individuelles pour les habitants du territoire<sup>31</sup>.

Afin de faire un exercice descriptif et réflexif sur mon processus de recherche/bénévolat, je vais présenter mon travail en trois volets. D'abord, je décrirai brièvement mon travail comme bénévole et observatrice; ensuite, je décrirai le processus de recrutement des jeunes adultes, notamment les désistions que j'ai dû prendre pour mener ma recherche. Finalement, je présenterai la méthodologie pour les entretiens.

### **2.1.1 Le bénévolat et la procédure de collecte de données**

Dès mon arrivée, je me suis installée dans un petit cubicule en face du bureau des services budgétaires. J'y travaillé en moyenne de deux à trois jours par semaine pendant trois mois.

Les premières semaines de travail, j'ai profité de l'absence de tâche précise pour me renseigner sur le modèle d'intervention du service budgétaire et sur le cadre législatif qui règlemente au Québec l'insolvabilité des consommateurs. J'ai eu deux longs entretiens avec des conseillères budgétaires (aussi avocates) qui m'ont fourni toute la documentation

---

<sup>31</sup> Le territoire délimité par la rue Guy et le Chemin de la Côte-des-Neiges (ouest), le boulevard Pie IX (est), l'avenue Van Horne et le boulevard Rosemont (nord) ainsi que le fleuve Saint-Laurent (sud).

nécessaire pour bien comprendre les enjeux qui font de l'endettement problématique un sujet d'intervention au Québec.

Afin de me faciliter l'accès à la population cible de ma recherche, l'équipe des conseillères budgétaires m'a permis d'assister, en tant qu'observatrice, aux séances d'information individuelles et collectives. J'ai participé à plus de dix séances d'information collectives qui se sont déroulées notamment dans des organismes communautaires du centre de Montréal. Chaque séance d'information rassemble une dizaine de personnes. Le profil de la clientèle dépend de l'organisme où la séance d'information se déroule. La majeure partie de la séance tourne autour de la construction du budget. La conseillère parle aussi du crédit et des sorties possibles de l'endettement seulement si le temps le permet.

Les premières séances d'information auxquelles j'ai assisté, m'a permis de connaître le mode d'intervention des conseillères budgétaires, de maîtriser l'information qu'elles donnent aux participants, de me faire une idée du type de clientèle, mais surtout d'observer les interactions qui se produisent entre les conseillères et les participants. En effet, observer les questionnements des participants et les types d'arguments que les intervenants utilisent pour y répondre m'ont permis de remarquer les appréhensions et les craintes que les participants ont au sujet des dettes et de leur situation d'endettement. La préoccupation de beaucoup des participants se situait au niveau de leur dossier de crédit et des conséquences qu'une possible situation d'endettement pourrait provoquer dans leur historique de crédit, ce qui était inattendu pour moi. Toutes les observations et les réflexions que j'ai menées pendant les sessions d'information ont été consignées dans un journal de bord.

J'ai assisté à une seule consultation budgétaire. Presque toute la clientèle a refusé que je participe à la consultation. Pas étonnant si l'on considère que la consultation budgétaire se pense comme une « radiographie de l'état financier » de la clientèle. On ne parle que d'argent, de revenus, de dépenses et de dettes. Le déroulement de la consultation budgétaire suit une procédure standard, très similaire aux séances d'information collective. La conseillère aide le participant à construire son budget en posant des questions spécifiques dans chaque catégorie du budget : transport, alimentation, logement, loisir, vêtement, etc.



Après le calcul « *méchant* » comme les conseillères l'appelle (les revenus moins les dépenses), la conseillère produit un bilan financier et selon la situation d'endettement proposent des solutions en établissant des compromis réalistes à leur client.

Après mon premier mois de bénévolat, l'équipe du service budgétaire m'a confié un travail. Elle voulait que je fasse un portrait statistique de la clientèle du service budgétaire. Pour ce faire, j'avais accès à la base de données du service budgétaire de 2007 à 2012, bâtie grâce à l'information de l'enquête que les conseillères appliquent au début de chaque consultation budgétaire individuelle.

Considérant le grand nombre de données que j'avais à ma disposition j'ai décidé de procéder de la manière suivante : d'abord, j'ai fait une analyse statistique descriptive et comparative entre les années, afin de faire ressortir les données les plus marquantes. Pour enrichir l'analyse, j'ai réalisé un petit rapport sur les tendances statistiques de l'endettement des ménages au Canada et au Québec. Avec toutes ces informations, j'ai organisé une session de travail avec l'équipe du service budgétaire pour définir les variables à interroger dans le portrait statistique.

Un mois plus tard, j'ai présenté le portrait final lors d'une session de travail. Dans cette session qui était en plus ma dernière journée de travail, on a largement discuté sur un fait marquant : la forte présence à leur clientèle de travailleurs temps plein avec des études universitaires. Cette réalité a confirmé ce qui n'était jusqu'à ce moment qu'une intuition pour eux : la clientèle d'Option Consommateurs est passée d'une clientèle « pauvre » (bénéficiaires de l'aide sociale, sans emploi, etc.) à une clientèle de travailleurs plus éduqués. Ce constat a révélé pour l'équipe de nouveaux défis allant de la gestion des horaires du travail, afin d'aider les travailleurs à assister aux consultations budgétaires, aux questions d'ordre méthodologiques pour savoir comment on s'adresse à une population plus éduquée.

J'ai fini mon bénévolat à la fin du mois de mai 2012, deux mois plus tard que prévu. Je suis partie et je garde la sensation que mon bénévolat était une immersion allant bien au-delà de mon seul sujet de recherche : vivre le quotidien dans une institution était pour moi

une immersion linguistique et culturelle totale qui m'a permis de faire l'expérience de « la vie à Montréal » au-delà des limites de l'université. De plus, me plonger dans le monde de l'endettement problématique à Montréal a renforcé ma conviction que l'endettement est avant tout un phénomène social. À Montréal, on ne parle pas d'argent, de dettes et d'endettement de la même manière qu'à Santiago. Je reviendrai sur cette idée.

### **2.1.2 La stratégie de recrutement des jeunes adultes scolarisés et endettés à Montréal.**

Tel que je l'avais déjà dit, la stratégie de faire du bénévolat à Montréal avait deux objectifs: d'abord pour établir une méthode afin de saisir la manière dont l'endettement est construit comme problème dans la société québécoise, puis pour accéder à mes sujets de recherche : les jeunes montréalais âgés de 25 à 35 ans, ayant achevé leurs études universitaires ou étant en train de les poursuivre, et qui se considéraient comme des personnes endettées.

Les ACEFs, en tant qu'organismes communautaires de référence sur le sujet de la consommation et de l'endettement, étaient l'endroit le plus indiqué pour les rencontres. Ma supposition de base était que les jeunes, en raison de leur situation d'endettement, fréquentaient les ACEFs pour se renseigner sur les solutions possibles à leur situation d'endettement ou pour demander directement de l'aide.

Cependant, l'accès à mes sujets de recherche n'était pas facile. Pendant la période où j'ai travaillé comme bénévole chez Option Consommateurs, les jeunes adultes ciblés pour une entrevue n'étaient pas nombreux. Bien que selon les statistiques d'Option Consommateurs il y ait eu soixante cas de jeunes adultes scolarisés demandeurs d'aide entre 2010 et 2011, après le deuxième mois de bénévolat et plus de quinze séances d'information, je n'avais recruté que quatre participants.

Étant donné que la présence de jeunes adultes était un fait marquant dans l'analyse de données que j'ai réalisée pour élaborer le profil statistique de la clientèle d'Option

Consommateurs, les conseillères budgétaires m'ont suggéré de contacter les jeunes qui avaient déjà participé à une consultation budgétaire. Cependant, pour des raisons de confidentialité, les conseillères budgétaires ont préféré réaliser elles-mêmes les appels. Grâce à cette stratégie, j'ai eu accès à trois participants de plus.

Un mois avant de finir mon bénévolat et considérant les difficultés que j'ai eues à recruter des jeunes, j'ai décidé d'ouvrir mon champ de recrutement. J'ai donc contacté les ACEFs qui donnent des séances collectives d'information (ACEF du Nord et ACEF du Sud-ouest), pour pouvoir y assister en tant qu'observatrice. J'ai participé pendant tout l'été 2012 aux séances d'information des ACEF. En plus de connaître les différentes approches que chaque ACEF a par rapport à l'endettement, cette expérience m'a permis d'accéder à sept participants de plus.

Dans le cadre de mon travail de terrain à Montréal, j'ai fait quatorze entretiens (voir annexe 1). Pour mon analyse j'en ai retenu douze, car deux d'entre eux ne correspondaient pas entièrement à mes critères de recherche.

#### **2.1.4 Les entretiens semi-dirigés de reconstruction de la trajectoire d'endettement chez les jeunes adultes à Montréal**

Le but de cette thèse est donc de développer une compréhension de l'expérience d'endettement problématique chez les jeunes adultes et scolarisés à Montréal et à Santiago. Le recours à l'entretien qualitatif devient donc l'instrument le plus privilégié pour accéder à l'expérience du sujet (Poupart, 2007).

En comprenant que l'expérience de l'endettement problématique est le « résultat à un moment donné dans le temps (qui peut être de durée variable), tout autant de l'histoire du sujet que de ses représentations de cette histoire » (Duhaime, 2003 : 458), le guide d'entretien que j'ai appliqué à mes entretiens était un exercice visant à retracer leur trajectoire d'endettement.

L'idée d'inscrire dans une temporalité aux trajectoires d'endettement était double : d'abord, pour retracer avec eux la série d'évènements qui, à leurs yeux, les ont conduits à affronter une situation d'endettement; ensuite, pour caractériser les circonstances qui ont rendu leur endettement problématique.

Il est important de bien noter que rechercher une temporalité dans la trajectoire d'endettement ne veut pas dire que l'on cherche à tracer une succession d'évènements linéaire et progressive, mais plutôt à rendre compte « des positions structurales et des dispositions subjectives qui produisent (au sens d'être produit de quelque chose et d'être producteur de quelque chose) ces changements de condition<sup>32</sup> » (Davila, 2008 :73).

En effet, j'ai rencontré ces personnes alors qu'elles traversaient un moment de crise dû aux exigences de remboursement de leur dette. Or, ce moment de vie particulièrement difficile aura permis des échanges très féconds. En effet, la dynamique d'une profonde remise en question individuelle permettait aux répondants une certaine réflexivité relative à leurs expériences d'endettement, à travers notamment la recherche de réponses leur permettant de comprendre comment ils/elles avaient accumulé autant de créances. De plus, de telles difficultés financières impliquent de vivre une situation bouleversante émotionnellement dans lesquelles la dette vient confirmer un état de fait : l'impossibilité de faire face à des engagements financiers autant que l'incapacité économique de réaliser son projet de vie. Or, afin de sortir de l'endettement, les personnes se voyaient contraintes de prendre certaines décisions dont elles avaient conscience qu'elles auraient des conséquences importantes sur la suite de leur parcours.

Les questions proposées dans mes entretiens devenaient plutôt l'instrument déclencheur d'une conversation sur l'historicité des événements qu'une grille standardisée de questions fixées à l'avance. Au sens de Kauffmann, il s'agissait d'un guide plutôt simple « pour faire parler les informateurs autour du sujet, l'idéal étant de déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème » (Kauffmann, 2007 : 45). L'idée était de générer les conditions nécessaires

---

<sup>32</sup> Traduction fait par l'auteure.

pour que les participants puissent s'interroger sur eux-mêmes en tant que sujets sociaux, c'est-à-dire en tant qu'« experts de leur propre expérience » (Dubet, 2007). En effet, je posais des questions liées aux thèmes que je voulais aborder avec les sujets, mais l'ordre des questions dépendait du déroulement de l'entrevue. La question de départ, par contre, était toujours la même : « *pourquoi êtes-vous allés à la séance d'information (ou à l'ACEF, selon le cas) ?* » Cette question « type » a été retenue, parce que je me suis rendu compte au fur et mesure des entretiens que c'était plus amical pour les interviewés; une conversation plus « colorée » selon eux et pour moi un bon diagnostic du ton de la conversation qui me permettait de réagir pour mener à bien l'entretien. Par exemple, selon que la réponse était « *je ne suis pas sûre* », ou « *parce que j'ai n'en peux plus des dettes* », les stratégies à suivre étaient totalement différentes.

Pour la bonne conduction d'un entretien, Kaufmann (2007) recommande de « rompre la hiérarchie » (47). Selon lui, pour que l'entretien gagne en profondeur, l'informateur doit se sentir écouté. Il est pour cela décisif de briser la hiérarchie dans l'interaction. Dans le cas de mes entretiens, cette position d'une certaine égalité dans l'interaction est venue naturellement. Le fait que je sois étrangère a rééquilibré le rapport de force aux yeux de mes participants; je n'étais pas « l'experte » porteuse d'un jugement moral et académique sur leur situation, mais une étudiante étrangère qui cherche à bien comprendre comment l'endettement est vécu à Montréal. Sans le vouloir, mon « altérité » a été un moteur de la parole.

En relation à la mise en scène de l'entretien (Poupart, 2007), la plupart de mes entretiens se sont déroulés dans un café ou dans un endroit choisi par les participants. La durée moyenne de chaque entrevue était d'une heure. Les participants n'ont reçu aucune compensation financière pour leur participation à la recherche. Les entretiens étaient tous enregistrés par audio, en accord avec le participant. Le formulaire de consentement était lu, expliqué et signé avant que l'entretien commence.

## **2.2 Un nouveau départ à Santiago : trois mois chez Consumers International, bureau de l'Amérique latine.**

Une fois que mon étude de terrain à Montréal a été terminée, j'ai commencé à préparer ma nouvelle étude, cette fois à Santiago du Chili, ma ville natale.

Le monde des associations de consommateurs à Santiago était un sujet assez connu. Pendant que j'ai fait mes études de maîtrise en anthropologie, j'ai collaboré avec elles à la coordination d'un colloque intitulé « pourquoi s'endettent les Chiliens ? », où j'ai présenté les résultats de ma recherche de maîtrise. Dans ce contexte, faire du bénévolat n'avait pas du tout le même sens qu'au Québec. Cependant, comme j'avais besoin d'un bureau pour travailler, j'ai accepté la proposition du directeur de consumer International, bureau de l'Amérique latine, siège de Santiago pour m'installer là-bas. Je suis restée chez Consumer international (CI) d'octobre 2012 à janvier 2013. Créée en 1960, CI est la fédération mondiale des groupes de défense des droits de consommateurs. Avec plus de 240 organisations membres dans 120 pays, CI représenta la seule voix indépendante faisant campagne pour les consommateurs dans le monde entier. En effet, Option Consommateurs est membre de CI.

Bien qu'il n'y ait eu aucune prestation contractuelle ou volontaire entre l'institution et moi, le seul fait de travailler dans cet espace a été très bénéfique pour mon terrain. D'abord, cela m'a permis d'avoir un contact permanent avec les associations des consommateurs au Chili et, donc, d'être à jour sur les enjeux d'endettement de ces consommateurs. J'ai participé à plusieurs rencontres avec des organismes publics et privés qui commencent à travailler sur le sujet de l'endettement, et finalement, l'intérêt sur l'endettement des jeunes est resté dans l'institution comme un sujet intéressant à explorer.

Parallèlement, pendant tout mon séjour au Chili, j'ai présenté mes résultats préliminaires de recherche dans sept colloques<sup>33</sup>. L'idée était de partager avec mes collègues latino-américains et chiliens mes questionnements autour de mon sujet de recherche. L'endettement des jeunes est un phénomène peu étudié, donc ces « mises en scène » étaient aussi une façon de me mettre en contact avec les chercheurs qui étaient intéressés par ce sujet de recherche.

### **2.2.1 La stratégie de recrutement des jeunes adultes à Santiago**

#### *Premier départ.*

Lors de l'élaboration de mon protocole de départ pour la constitution du dossier d'éthique, je visais une méthode d'échantillonnage par contraste (Pires, 1997) où l'hétérogénéité d'accès à l'endettement serait considérée. Ainsi je pourrais avoir des entretiens avec des jeunes qui sont endettés par les différentes sources du crédit qui existent au Chili pour financer ses études universitaires.

Pour construire mon échantillon, j'avais un cheminement relativement clair : je devais d'abord contacter les regroupements des étudiants endettés pour savoir comment recruter mes participants. Le contexte des mobilisations étudiantes qui marquèrent l'agenda politique au Chili en 2011 était pour moi extrêmement favorable à ma recherche. Cette situation promeut la création de nouvelles organisations étudiantes qui cherchaient à dévoiler leur situation d'endettement et interpeler le gouvernement et les institutions bancaires pour trouver des solutions. Des organisations telles que yodebo.cl et l'association

---

<sup>33</sup> XX Seminario latinoamericano de Escuelas de Trabajo Social, Córdoba Argentina, Septiembre 2012; V Encuentro Sur Andino de Trabajo Social, Temuco Chile, Octubre 2013; III Seminario Latinoamericano de Antropología, Santiago, Noviembre, 2013; III seminario Palabras y Cosas del Trabajo Social, Universidad Alberto Hurtado, Santiago Chile. Noviembre 2013; I encuentro de Investigaciones en Trabajo Social, Universidad Raúl Silva Henríquez, Santiago, Chile. Noviembre 2012; Congreso Internacional del Conocimiento, Santiago Chile, Enero 2013.

des endettés de la Corfo<sup>34</sup> sont des exemples de ces nouvelles organisations créées autour du thème de la dette.

J'ai suivi toute la mobilisation étudiante de très près. Je savais donc que recruter de jeunes adultes endettés serait plus facile à Santiago qu'à Montréal; mais ce que je ne savais pas, c'était le bouleversement de recherche qui serait causé par mon entretien avec Julia, la jeune porte-parole de l'association des endettés de la Corfo.

La semaine qui a suivi mon arrivée à Santiago, j'ai commencé à développer ma stratégie de recrutement. Le premier pas était de laisser un message dans un groupe Facebook appelé « les arnaques de la Corfo », en invitant les jeunes adultes âgés de 25 à 36 ans et qui ont contracté des dettes d'études à participer à ma recherche. Moins de deux heures après, j'avais dans ma boîte de réception une réponse de Julia.

Trois jours plus tard, nous nous rencontrions dans un café situé dans un centre commercial du sud de Santiago. Lorsque Julia me raconta sa trajectoire d'endettement en m'expliquant en détail le système de financement pour des études de premier cycle de la Corfo, toute l'image du terrain que j'avais construite dans ma tête a commencé à s'effriter. Les conditions contractuelles du crédit de la Corfo, les couts élevés du remboursement de la dette et leurs conséquences personnelles et familiales étaient pour moi les éléments déclencheurs pour décider d'effectuer un virage dans ma thèse. Dès le moment où j'ai quitté à Julia, je savais que ma recherche à Santiago porterait sur la situation des jeunes endettées de la Corfo.

---

<sup>34</sup> Il s'agissait d'un système de crédit administré par des banques commerciales à partir de fonds approvisionnés et garantis par l'État (de la Corfo). Dans la pratique, cela fonctionnait comme deux programmes, le crédit de la Corfo et le Subside contingent de premier cycle (SUICO). Le premier consistait en prêts à faibles taux d'intérêt que de la Corfo livrait aux institutions financières dans le but qu'elles accordent des prêts aux étudiants de l'enseignement supérieur, agissant ainsi comme intermédiaire. Pour sa part, le crédit connu comme le SUICO de premier cycle consistait en une garantie que la de la Corfo offrait aux institutions financières et qui devenait effective dès lors que les banques épuisaient les actions judiciaires de recouvrement. La garantie couvrait jusqu'à 50% du solde de crédit impayé avec une limite de 500UF. Concrètement, cela impliquait que la de la Corfo faisait des prêts aux banques à un taux d'intérêt de 3% afin qu'elles prêtent à leur tour avec une plus-value de 5% et qui en cas de non-paiement, étaient garanti à hauteur de 50%



*Le cas de jeunes adultes appartenant à l'association des endettés de la Corfo.*

Mon terrain à Santiago devient ainsi une étude de cas des jeunes adultes endettés auprès de la Corfo. Ce revirement de ma recherche m'a obligée à approfondir la connaissance superficielle que j'avais de ce système de financement universitaire. En effet, le premier constat était le peu d'écrits disponibles sur ce système de financement universitaire. Malgré le fait que, grâce au mouvement étudiant, les recherches sur le système de financement universitaire aient presque doublé (Meller, 2011; Atria, 2012; Urzua, 2012.), y aucune étude ne portait sur la situation des endettés de la Corfo. Le défi était donc double : je devais fouiller dans différentes sources et types de documents pour reconstruire l'histoire du système de financement universitaire de la Corfo – documents de l'association des endettés par la Corfo, presse écrite, documents de recherche, etc.. – et, en plus, construire ma propre base donnée sur les endettés de la Corfo à Santiago, parce qu'il n'y avait pas de données disponibles (voir ci-après).

En considérant tous les éléments que j'étais tenue de maîtriser pour bien contextualiser l'expérience d'endettement des jeunes adultes débiteurs de la Corfo, j'ai choisi de considérer mon travail comme une étude de cas. L'étude de cas est définie comme une méthode de recherche comme l'analyse intensive d'une unité (personne ou communauté), tout en réunit un grand nombre d'informations et d'observations sur l'unité et son contexte pour favoriser une recherche en profondeur et intensive de chaque unité (Roy, 2005).

L'association d'endettés de la de la Corfo avait vraiment besoin de recherches portant sur leur situation. Les revendications qu'ils faisaient connaître dans l'espace public avaient à l'époque une tonalité très émotionnelle et subjective : l'histoire de monsieur-madame tout le monde qui a des difficultés pour rembourser leurs dettes d'études. Les associés savaient qu'il était nécessaire de faire de la recherche pour pouvoir mieux interpeler les autorités responsables, mais n'avaient ni le temps, ni les outils, ni la légitimité – que donne par exemple l'institution universitaire – pour mener à bien une telle recherche.

Une semaine après notre première rencontre, Julia et moi nous sommes rencontrées pour signer une entente de collaboration. Dans cette entente, l'association d'endettés de la Corfo s'engageait à : encourager ses associés à participer à la recherche à travers l'envoi des messages via Facebook et de courriels; me faciliter l'accès à la base de données interne pour pouvoir leur envoyer un sondage quantitatif électronique; m'inviter aux assemblées pendant la période du travail de terrain allant du 15 octobre 2012 au 15 janvier 2013. Je m'engageais pour ma part à : faire des analyses statistiques avec les données de leur base de données; donner les analyses statistiques de l'enquête quantitative que je mettrais en place; donner la base de données et les résultats de recherche à l'association une fois que la thèse serait soutenue et les articles qui la concernent seraient publiés. Cette entente de collaboration a été signée le 12 novembre 2012 et a été élaborée en fonction des critères d'éthique exigés par l'Université de Montréal.

Ainsi et tel qu'il était établi dans notre entente de collaboration, les jeunes adultes furent rencontrés grâce au soutien de l'association d'endettés de la Corfo. J'ai élaboré une stratégie de recrutement à trois volets : 1. Par des messages dans le site Facebook de l'association d'endettés de la Corfo 2. Lors des assemblées organisées par l'association où j'ai été invitée en tant que chercheuse 3. Par des références personnelles à des membres de l'association que la porte-parole a considérés comme des « cas exemplaires ».

### **2.2.2 Les entretiens semi-dirigés de reconstruction de la trajectoire d'endettement chez les jeunes adultes à Santiago.**

Nombre de participants de l'association ont répondu à mon appel, soit par Facebook, soit par courriel personnel. J'ai reçu de longs courriels de personnes qui habitent à l'étranger et qui en tant que jeunes adultes endettés auprès de la Corfo voulaient me raconter leur expérience. Il y avait aussi de personnes qui m'écrivaient pour me remercier de mon intérêt pour eux, et des parents désespérés qui mon écrit pour me demander de l'aide.

Parmi tous les répondants possibles, j'ai finalement interviewé 15 personnes, choisies

selon des critères d'hétérogénéité interne, de manière à ce que mes analyses rendent compte de la mixité du groupe.

La grille d'entretien a été construite en suivant le même principe qu'à Montréal, les questions se sont évidemment adaptées au contexte chilien et au système de financement universitaire de la Corfo, mais le but était le même : retracer la trajectoire d'endettement des jeunes répondants.

L'élément le plus marquant de ces entretiens était « l'envie de parler », au sens de Kaufmann (2007). Conduire ces entretiens était notamment un exercice d'écoute. Les sujets avaient besoin de voyager à travers leur colère, leurs frustrations, leurs peines, pour pouvoir regarder ces trajectoires d'endettement avec un peu plus de recul.

À la différence de Montréal, à Santiago, j'étais une native; je parle ses divers langages et je comprends ses codes. Le défi était alors autre : je devais faire attention à la « violence symbolique » (Bourdieu, 1993) que porte ma condition de « privilégiée ». Je ne me suis pas endettée pour mes études et j'étais en train avec eux de faire un doctorat sans contracter aucune dette. Pour obtenir leur confiance et pouvoir établir un rapport équilibré lors des entretiens, deux gestes étaient essentiels : d'abord, le soutien de l'association d'endettés de la de la Corfo, et leur conviction de l'utilité de ma démarche.

De la même manière qu'à Montréal, mes entretiens se sont déroulés dans un café ou dans un endroit choisi par les participants. La durée moyenne de chaque entrevue était de deux heures. Les participants n'ont reçu aucune compensation financière pour leur participation à la recherche. Les entretiens étaient tous enregistrés par audio, en accord avec le participant. Le formulaire de consentement était lu, expliqué et signé avant que l'entretien commence.

### **2.2.3 Quand il n'y a pas de données, un volet quantitatif s'impose**

Comme la de la Corfo est un système de financement universitaire administré par les banques privées (l'analyse reviendra largement sur cette idée) il n'y avait pas de données officielles qui puissent donner un profil clair des bénéficiaires du crédit de la de la Corfo.

L'association d'endettés de la de la Corfo a fait un effort pour construire une base de données avec l'information de leurs associés, mais elle avait entre autres des problèmes de codification, de doublage d'information et de données perdues qui empêchaient l'usage statistique de ces données.

J'ai décidé d'entreprendre une enquête quantitative (qui n'était au départ pas prévu) afin de caractériser la population des bénéficiaires de la Corfo. L'objectif de mon sondage était de recueillir de l'information sur les jeunes adultes âgés de 25 à 35 ans à Santiago et qui ont bénéficié d'au moins un crédit de la Corfo pour poursuivre leurs études de premier cycle. Cet échantillonnage suppose à la base deux prémisses : 1.- en raison de leur âge, les sujets ont connu les changements du système universitaire au Chili (réalité explicitée dans le prochain chapitre de cette thèse) 2. au moins théoriquement, ils auraient dû avoir déjà commencé leur vie professionnelle.

L'enquête comprenait 55 questions regroupées en 5 rubriques – renseignements personnels, niveau de scolarité, antécédents de travail, antécédents familiaux et caractérisation de la dette (voir annexe 2). Les catégories à partir desquelles étaient construites les questions furent élaborées à partir de deux hypothèses qui soutiennent l'argumentation des revendications de l'association des endettés de la Corfo : 1. Les conditions du crédit de la Corfo favorisent l'endettement des jeunes; 2. Les conditions du crédit de la Corfo empêchent leur projet de mobilité social.

Il faut bien préciser que le sondage ne cherchait pas à valider ces hypothèses, mais à élaborer de données qui permettent de caractériser la situation des endettés de la Corfo en fonction de ces deux hypothèses, pour dans un deuxième temps, au-delà de cette recherche, développer des preuves statistiques pour les valider.

Le questionnaire et les échelles de réponses ont été construits à partir de catégories déjà utilisées dans les grandes enquêtes chiliennes qui cherchent mesurer la mobilité sociale

(sondage MIDE UC) et la réalité de la jeunesse chilienne (enquête nationale de la jeunesse au Chili INJUV, 2006, 2009). L'appareil a été testé à 5 reprises chez les jeunes bénéficiaires de crédit de la Corfo.

En termes de procédure, l'enquête a été envoyée à tous les cas de débiteurs de la ville de Santiago qui ont été enregistrés dans la base de données de l'association des endettés de la Corfo (560 cas), à travers le serveur sondageonline.com. L'enquête a été disponible en ligne du 15 novembre au 15 décembre 2012. Au total, 198 personnes ont répondu. Pour l'analyse, nous avons exclu les cas sans information suffisante, ce qui a réduit l'échantillon à 156 cas. En ce qui concerne les techniques d'analyse de données, j'ai effectué une analyse descriptive. Ces analyses constituent le cœur du troisième article intitulé : « Quand la mobilité sociale s'achète à crédit ... » (troisième article)

### **III. Les analyses de données qualitatives**

#### **3.1 L'analyse qualitative des entretiens**

L'accès à l'expérience d'endettement des jeunes adultes a été pour moi vécu comme une expérience riche au sens de ma formation académique. Je me sens privilégiée d'avoir voyagé dans les multiples facettes que l'expérience de l'endettement prend chez les jeunes... et en plus dans deux contextes différents. L'analyse des entretiens s'imprègne alors de cette sorte de magie qui se produit quand la sensibilité de la chercheuse rencontre l'expérience des jeunes.

Dans son texte « l'analyse qualitative en sciences humaines et sociales » Pierre Paillé et Alex Mucchielli (2008) définissent l'analyse qualitative de la manière suivante:

« L'analyse qualitative est un acte à travers lequel s'opère une "lecture" des traces laissées, par l'acteur ou un observateur relativement à un événement de la vie personnelle, sociale ou culturelle (...) la lecture dont nous parlons est donc le résultat d'un ensemble de processus intellectuels qui aboutissent à cette attribution du sens. Par ailleurs, pour qu'il y ait lecture, il faut un contexte de lecture, car rien ne signifie isolément, en dehors de tout enivrement, de toute relation, de toute histoire : le sens émerge toujours d'une mise en contexte » (59).

En suivant les arguments des auteurs, les traces à partir desquelles se construit le travail d'analyse est au moment de l'analyse isolée de leur contexte. Le travail du chercheur est donc de les 'mettre en perspective' pour les faire parler. Ce travail comporte un travail d'écriture qui passe par la prise de notes, la transcription de l'enregistrement et les annotations du corpus, entre autres, de manière à stocker l'information pour pouvoir la 'faire parler'.

Mon premier exercice d'analyse était de stocker toute l'information accumulée dans chaque contexte, cette information venant notamment de deux sources : 1. Des transcriptions des entretiens et de leurs notes associées 2. Des notes que j'avais prises lorsque l'entretien finissait.

Une fois que toute l'information a été stockée, j'ai construit mon corpus de recherche. J'ai ainsi commencé une démarche de 'thématisation séquencée' (Paillé et Mucchielli, 2008 : 161-231), consistant à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus de recherche (162).

Les thèmes ont été identifiés et notés au fur et à mesure de la lecture de chaque entretien et de leurs notes associées, puis regroupés sous la forme de thèmes centraux, associés et divergents. J'ai appliqué cette procédure avec chaque entretien. J'ai ensuite mis en relation chaque thématisation des entretiens pour construire une première codification par thèmes dans chaque contexte. Chaque thème avait des rubriques et des sous-rubriques associées et était aussi associé au verbatim des participants.

Les thèmes qui ont été repérés dans cette analyse pour répondre à la question de recherche, à savoir ‘quand, comment et pourquoi l’expérience de l’endettement chez les jeunes adultes est-elle perçue comme étant ‘problématique’ ?’, sont les suivants :

Table 1 Thèmes déclencheurs de l’endettement problématique dans chaque contexte

Contexte	Thèmes déclencheurs de l’endettement problématique
<b>Montréal</b>	Les contraintes économiques liées à la vie d’étudiante et au projet d’autonomie financière
	La compréhension de la capacité de rembourser la dette comme un signe évaluateur d’une bonne orientation de filières d’étude
	Le rapport culturel ambivalent face à la consommation et aux problèmes de dettes.
	L’aspect moral de la dette et le sentiment de responsabilisation individuelle face à la situation d’endettement.
	La responsabilité assignée aux parents de leur rapport au crédit et à l’endettement.
<b>Santiago</b>	Les conditions du crédit de la Corfo
	Le projet de mobilité sociale qui soutient le projet de devenir ‘professionnel’
	La figure du ‘garant’ ou du ‘débiteur solidaire’ dans chaque crédit de la Corfo et son importance dans l’assignation du crédit et dans le remboursement de la dette.
	Les coûts personnels et familiaux dans le remboursement de la dette chaque mois.

En comprenant que le discours des participants est ‘indissociable de leur contexte de production et d’énonciation’, construire ces thèmes et donner un ‘traitement avec justesse’ (Paillé, 2008) aux discours des participants a impliqué un travail de contextualisation très exigeant. Dans le cas de Montréal, c’était un travail de reconstruction du cadre

institutionnel de production du discours, qui m’a poussée à lire des romans du type ‘Un homme et son péché’ et à mieux comprendre le contexte de la Révolution tranquille. Dans le cas de Santiago, la complexité du système de financement de la Corfo et du système universitaire chilien en général était un défi de traduction pour que les lecteurs du Québec puissent bien comprendre les enjeux de l’endettement des jeunes au Chili.

La reconstruction de ces thèmes et l’articulation avec le corpus théorique se présentent dans deux des trois articles qui constituent les résultats de cette thèse –chapitre 4

### **3.2 L’analyse qualitative comparative**

Tel que nous l’avions déjà annoncé, la deuxième question à laquelle cherche à répondre cette thèse est la suivante : ‘les différences observées en matière de protection sociale offerte à la personne endettée, à Montréal et à Santiago, influencent-elles la façon de vivre et de se représenter le caractère problématique de l’endettement étudiant et, si oui, comment ?’ Cette question exige, pour bien y répondre, une analyse comparative. Cette analyse purement qualitative se concentre sur la question du *comment* se configure l’endettement problématique chez les jeunes adultes à Santiago et à Montréal. Ainsi, elle propose d’établir s’il existe ou non une connexion entre les deux cas et d’évaluer la nature des mécanismes qui provoquent ces connexions (Ragin, 2004).

Produire une analyse comparée implique d’être confronté à trois grands défis : 1.- celui de l’interprétation des similitudes et des différences, 2.- celui de la généralisation et, finalement, 3.-celui de l’explicitation des résultats (Vigueur, 2005). Ces enjeux témoignent de la tension entre la généralité et la singularité qui sont inhérentes à tout travail de recherche comparative.

Afin de répondre à ces questions, l’analyse requiert les étapes suivantes (Vigour, 2005, pp. 223-300) :



### ***Étape 1 : Rassembler et mettre en perspective les informations***

Dans une première étape, j'ai repris les corpus de chaque cas (Santiago et Montréal), pour ensuite, et sous la forme des schémas, illustrer les relations entre les facteurs permettant d'approfondir l'analyse comparative. Afin de faciliter la construction du raisonnement comparatif, j'ai ensuite rassemblé les premiers résultats sous la forme de tableaux synthétiques, comprenant les cas en colonnes et les catégories d'analyses en ligne. Cette forme de raisonnement m'a permis de visualiser les aspects à approfondir dans les deux cas.

### ***Étape 2 : Interpréter ressemblances et différences***

Le modèle de Vigeur (2005) propose d'établir des ressemblances et des différences. Ceci n'est pas un choix neutre, mais dépend des options théoriques établies pour la mise en œuvre de ce projet de recherche.

Dans le cas de cette recherche et au vu du fort ancrage culturel et politique de l'endettement, ces 'ressemblances et différences' sont été plutôt construites à partir d'une relation dialogique de prise de distance vis-à-vis de l'objet, qui permet de comprendre un contexte à partir de l'autre, dans un mouvement d'aller-retour.

De plus, il est important de garder une attitude vigilante envers le raisonnement de 'toutes choses égales par ailleurs', propre aux analyses superficielles : toute interprétation 'risque en effet d'introduire une signification différente; c'est pourquoi il importe de ne pas traduire seulement des mots, mais des idées' (Legrand, 1996, p. 52 en Vigour, 2005 : 141). Autrement dit, une bonne comparaison ne peut être que située.

### *Étape 3 : Restituer les résultats de la recherche comparative*

Cette recherche envisagée à partir d'une étude comparative qui est de nature exploratoire suppose la restitution de résultats comparatifs sous la forme d'un plan comparatif lui aussi, et qui dans cette thèse est construit à partir des quatre images types qui cherchent à restituer en la synthétisant la richesse d'un travail empirique à deux contextes : 1.- 'j'ai un problème parce que je ne peux pas rembourser mes dettes' (Montréal) versus 'j'ai un problème, car je suis dans l'obligation de rembourser mes dettes (Santiago); 2.- 'je me suis endetté(e) tout seul(e)' (Montréal) versus 'je me suis endetté(e) avec tout mon réseau familial et on s'en sortira tous ensemble' (Santiago); 3.- 'je suis endettée, je suis en dépression' (Montréal) versus 'je suis endettée, je suis en colère' (Santiago); 4.- 'Les attentes de reconnaissance de la dette et le constat d'échec' : l'endettement des jeunes adultes scolarisés et leur rapport aux valeurs individualistes'. Ces résultats constituent le chapitre cinq et final de cette recherche.

## Chapitre III

### L'analyse de résultats

L'expérience d'endettement chez les jeunes adultes scolarisés à Santiago et à Montréal est le point de départ de cette thèse. Dans cette partie présentant les résultats de la recherche, le discours de jeunes adultes scolarisés à Montréal et à Santiago se laissent entendre. En tentant d'être au plus proche du vécu exprimé par mes répondeurs de Santiago et de Montréal, dans ce chapitre on répondre à la question centrale qui articule cette thèse à savoir : *Quand, comment et pourquoi l'expérience de l'endettement chez les jeunes adultes scolarisés est-elle vécue comme étant « problématique »? Quelles en sont les causes?*

L'analyse des résultats comporte trois articles. Il faut bien noter que les articles portant sur le cas du Chili (article deux et trois) seront présenté avec plus de détails en considérant qu'ils sont écrits en espagnol.

Le premier – « Quand la moral s'effondre sous la dette : l'expérience de l'endettement chez les jeunes adultes scolarisés à Montréal » – explore la situation des jeunes adultes scolarisés et endettées à Montréal.

Les deux articles suivants portent sur la situation des jeunes débiteurs de la CORFO. Le premier de cette série– « Cuando la movilidad social se paga en cómodas cuotas : Análisis exploratorio de la situación de jóvenes deudores del sistema de financiamiento universitario Corfo » – *Quand la mobilité sociale s'achète à crédit : les cas de jeunes débiteurs de la Corfo* – est le résultat de l'enquête quantitative dont leur objective est de caractériser la population de jeunes débiteurs de la Corfo. Dans cet article sont décrits les conditions créditrices imposées aux jeunes et leur familles. Ensuite sont caractérisés les projets éducatifs qui ont été financé à travers cette modalité de crédit. Pour finir avec une analyse de la manière dont ces deux conditions – conditions créditrices peu favorables et

projets éducatifs peu rentables au regard du marché du travail– furent des éléments déclencheurs de la situation d’endettement des jeunes débiteurs. Le troisième et dernier article « El peso real de la deuda de estudios. Análisis cualitativo de la trayectoria de endeudamiento de los jóvenes deudores del sistema de financiamiento universitario Corfo » – *“Le coût véritable de la dette d’étude: Analyse qualitative de la trajectoire d’endettement des jeunes débiteurs de la Corfo »* – questionne le discours de mobilité sociale par le biais de l’éducation supérieure et de l’endettement promu pour l’État et les institutions prêteuses. Cet article met l’accent sur trois éléments : premièrement, les effets du discours politique sur les trajectoires des jeunes, présentant l’accès à l’éducation supérieure comme une garantie de mobilité sociale ; deuxièmement, le rôle décisif des « codébiteurs solidaires » dans la trajectoire d’endettement des jeunes débiteurs de la Corfo ; enfin, les conséquences de cette modalité d’endettement sur la vie des jeunes et de leurs familles.

## « Quand le moral s’effondre sous la dette »

L’expérience de l’endettement critique chez des jeunes adultes scolarisés à Montréal

*Article soumis à la revue suisse de sociologie.*

### **Résumé**

Cet article aborde notamment l’impact que l’endettement étudiant a eu dans la vie de jeunes adultes scolarisés à Montréal. La méthode de recherche, qualitative, s’est déroulée en deux volets : un premier volet a consisté dans l’observation directe d’activités d’Associations Coopératives d’Économie Familiale (ACEF) et un deuxième volet a pris la forme d’entretiens en profondeur qui ont été réalisés auprès de onze jeunes adultes scolarisés ayant fréquenté des ACEF en raison de leur situation d’endettement. Les principaux résultats décrivent les motivations individuelles pour recourir au crédit, les principales représentations que les jeunes mobilisent pour expliquer leur état d’endettement et les stratégies qu’ils mettent en œuvre pour redresser leur situation financière. Il ressort de cette analyse que l’expérience de l’endettement est vécue de façon individuelle et fait l’objet d’une forte culpabilisation de la part des jeunes montréalais.

**Mots clés :** endettement étudiant, expérience d’endettement, jeunes adultes, Montréal, Québec.

## Introduction

Dans la littérature savante comme au niveau du sens commun on peut observer une incohérence dans le jugement face aux pratiques et à l'attitude de jeunes concernant le crédit : alors que le crédit à la consommation génère méfiance et suspicion, le fait de s'endetter pour faire des études est, quant à lui, publiquement encouragé et considéré comme faisant partie du parcours-type<sup>35</sup>. Par exemple, au Québec, alors que les chiffres concernant la possession de cartes de crédit et le niveau d'endettement à la consommation des jeunes adultes inquiètent en général<sup>36</sup>, l'augmentation de l'endettement étudiante est, par contre, socialement légitimée (IRIS, 2012). Cette apparente incohérence mérite des explications.

La dette de consommation des jeunes Québécois est souvent attribuée à leur faible « compétence financière », à leur attitude positive face au crédit et à l'endettement en général, à leur conduite consumériste, ainsi qu'au faible niveau de connaissances qu'ils ont en matière de crédit (Lachance, et coll., 2005 ; Conseil permanent de la jeunesse, 2010). Face à ce diagnostic, les associations de consommateurs au Québec élaborent des stratégies qui visent à éduquer et sensibiliser aux jeunes sur le crédit et l'endettement, comme c'est le cas de la campagne « dans la marge jusqu'au cou<sup>37</sup> ». Suivant cette direction, le gouvernement propose des modifications à la Loi de protection des consommateurs ayant pour but de moderniser les règles relatives au crédit à la consommation et à lutter contre le surendettement des consommateurs. L'endettement des consommateurs est regardé dans la sphère publique comme un problème contre lequel il faut lutter.

---

<sup>35</sup> Voir à ce sujet : Pérez-Roa, Lorena (2014), Et si la dette privée était un problème de société ? Analyse critique de deux thèses populaires sur la compréhension du phénomène du surendettement chez les jeunes dans le contexte de la révolution néolibérale, *Nouvelles pratiques sociales*, n26, vol.2.

<sup>36</sup> Voir à ce sujet : Lachance et al, Les jeunes adultes québécois et le crédit, *Enfance, Famille, Génération*, n2, 2005 p. 114-131. Union de consommateurs, *Les cartes de crédit et les jeunes : une combinaison fatale?* Rapport final du projet présenté au Bureau de la Consommation et l'industrie de Canada. Montréal, 2005.

<sup>37</sup> Voir à ce sujet, le site internet <<http://www.danslamargejusquaucou.com/>>

À cause des coûts de plus en plus élevés des études postsecondaires au Canada, le pourcentage de diplômés ayant contacté un prêt comme étudiant entre 1995 et 2005 a augmenté pour passer de 49% à 57% (Loung, 2010 :14). Cette augmentation peut avoir des effets négatifs sur la fréquentation scolaire et la santé financière des diplômés, selon plusieurs études (Dubois, 2006 ; Martin et Ouellet, 2011 ; FEUQ, 2011 ; IRIS, 2012). Cependant, ces effets négatifs sont considérés secondaires en regard des bénéfices que cet endettement est censé apporter aux jeunes dans l'avenir. L'hypothèse « si tu études, tu auras un diplôme et donc un bon emploi » est encore omniprésent dans le discours public même si certains chercheurs et les données statistiques révèlent qu'il s'agit d'une hypothèse désuète (Lemay, 2000, 2001, 2010). La population titulaire d'au moins un baccalauréat a augmenté de 10,7 %, sans que cette hausse ne soit compensée par l'augmentation des emplois qualifiés. Par ailleurs, les statistiques établies en 2012 montrent que la dette moyenne des personnes titulaires de diplômes universitaires était de 60 % supérieure à celle des personnes sans diplôme d'études, soit respectivement, de 145.400\$ et 90.900\$ (Statistiques Canada, 2012). Malgré toutes les difficultés que les jeunes pourraient rencontrer à l'avenir pour rembourser leurs dettes contractées pour faire des études, cet endettement étudiant continue, au Québec comme dans la plupart des sociétés occidentales, d'être considéré comme un moyen légitime d'accès à l'éducation universitaire.

Ces appréciations discordantes concernant l'endettement des jeunes reposent sur l'idée qu'il y aurait deux types d'endettement requérant en conséquence des réponses politiques différenciées. Mais, ces appréciations ne considèrent pas par autant le fait que ces deux modalités d'endettement sont présentes dans le parcours normal des étudiants universitaires au Québec. En effet, selon les résultats d'une enquête élaborée par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ, 2011) sur l'endettement étudiant, on apprend qu'une part importante des étudiants doit s'endetter de plusieurs manières pour réussir à compléter leur projet d'étude. Selon ces données, la principale source d'endettement est le programme québécois « prêts et bourses » avec 47%, suivie des dettes auprès des institutions financières avec 35% puis enfin 17% avec des dettes face à leurs familles ou leurs proches. En relation au nombre de sources de endettement, 36% des étudiants ne présentent qu'une

seule source de dettes ; 22% en cumulent deux, alors que 7% cumulent les trois sources identifiées. Par ailleurs, 65% des étudiants s'attendaient à sortir avec au moins une dette (FEUQ, 2011, pp., 47-48). En ce sens, la FEUQ considère qu'une définition correcte de l'endettement étudiant devrait donc inclure toutes les dettes contractées indépendamment de l'institution qui prête (*idem*, p.6).

Si dans la rubrique « endettement étudiant » s'entremêlent différents types d'endettement dont le but commun est de permettre aux jeunes de subvenir à leur vie comme étudiant, on pourrait supposer que toutes les dettes contractées par les jeunes sont vues comme un investissement se traduisant potentiellement par une meilleure situation d'emploi ou un meilleur revenu futur. Mais que se passe-t-il quand les jeunes éprouvent des difficultés à remplir leurs obligations financières? Comment les jeunes se représentent-ils leurs dettes une fois que celles-ci commencent à leur poser des problèmes?

Le but de cet article est d'explorer ces questionnements. Pour ce faire, nous nous inspirons du travail de Duhaime (2001, 2003) sur le surendettement des ménages québécois et des travaux de Dwyer, McCloud et Hodson (2011, 2012) sur le sens de l'endettement dans la construction identitaire des jeunes américains. Il est proposé dans cet article de rendre compte du phénomène de l'endettement à partir de l'expérience de jeunes qui éprouvent des difficultés pour remplir leurs obligations financières. Au lieu de considérer que l'endettement qui pose problème est celui correspondant à l'accumulation de dettes monétaires, cette approche considère que le problème vécu avec l'endettement résulte tant d'une série d'événements que des représentations que les gens se font à propos de ces événements (Han, 2011 ; Duhaime, 2003). Cependant, vivre l'endettement comme un problème est plus ou moins amplifié ou limité selon les contraintes et les possibilités qu'exercent les cadres institutionnels (Charbonneau, 2005). À ce titre, pour bien saisir l'expérience des jeunes ayant des problèmes de dettes, il apparaît indispensable d'examiner les mesures de protection offertes dans le contexte québécois pour régler le problème de l'endettement excessif.

Afin d'étudier l'expérience d'endettement qui pose problème chez les jeunes adultes scolarisés à Montréal, nous avons suivi une démarche en trois étapes : 1) décrire les



mesures de protection offertes dans le contexte québécois pour régler le problème de l'endettement excessif; 2) présenter l'étude proprement dite, et 3) explorer la trajectoire d'endettement des jeunes à partir de leur récit de vie. Dans notre conclusion, nous voudrions ouvrir des pistes de compréhension par rapport aux implications sociopolitiques de cette problématique. Il faut mentionner que la description a été élaborée sur la base de l'information officielle disponible et de l'information recueillie durant les trois mois de terrain effectué par l'auteure de cet article à l'Association Coopératives d'Économie Familiale (ACEF) du centre de Montréal plus connu sous le nom d'Option Consommateurs.

### **Quelques éléments du contexte québécois sur les réponses institutionnelles à l'endettement critique chez les jeunes adultes scolarisés.**

Normalement les personnes ne pouvant plus faire face à leur niveau élevé d'endettement au Québec ont deux types de solutions à leur disposition : les « solutions financières » qui englobent toutes les ressources auxquelles l'individu peut accéder pour régler sa situation en dehors du système juridique, et les « solutions légales » qui font appel au règlement par les lois provinciales ou fédérales selon les cas. La réponse choisie dépend des possibilités des débiteurs de surmonter leur situation. Comme dernier recours, on trouve la « faillite personnelle » qui est une procédure juridique régie par la Loi fédérale : son principe de base consiste à échanger des biens saisissables<sup>38</sup> contre les dettes. La Loi établit aussi une liste de dettes non admissibles à la faillite, comme celles associées aux contraventions, fraudes, pensions alimentaires ainsi que les prêts étudiants pendant les sept premières années suivant

---

<sup>38</sup> La Loi sur la faillite établit comme « biens non saisissables » les outils de travail, les meubles jusqu'à un montant de 6000\$, les biens loués ou financés par la vente à tempérament, les REÉR (sauf cotisations des 12 derniers mois).

la fin des études. Ces critères s'appliquent aussi pour la loi « proposition de consommateur »<sup>39</sup>.

Au début de l'année 2010, plusieurs organismes, dont les ACEF, constatent un rajeunissement des populations qui font faillite. De plus, de 1987 à 2005, le nombre de faillites chez les 15-25 ans a doublé et pour les 25-35 ans, on constate une augmentation de 150% au cours de la même période (Conseil permanent de la jeunesse, 2010). Cependant, dans le cas de jeunes adultes qui ont des dettes d'études auprès le gouvernement, leurs options pour trouver des solutions financières sont limitées. La loi fédérale sur l'insolvabilité estime que les dettes liées à des prêts étudiants sont susceptibles d'être annulées par la faillite sept années après que l'étudiant endetté ait terminé ses études à temps plein ou à temps partiel<sup>40</sup>. Cette clause exclut presque tous les répondants, puisque la période de sept ans est considérée à partir de la dernière inscription à l'université, indépendamment du fait d'avoir terminé ses études ou non.

Autre possibilité : s'adresser aux organismes communautaires à but non lucratif que sont les ACEF : ils interviennent sur les questions de budget, d'endettement, de défense des droits des consommateurs et offrent des services pour établir son budget, notamment pour les débiteurs ayant des problèmes de dettes. À Montréal, il existe quatre ACEF qui sont réparties en fonction du territoire. Ainsi, on trouve : ACEF du Nord, ACEF de l'Est, ACEF du Sud Ouest et ACEF du Centre (plus connue sous le nom d'Option-Consommateurs). Datant de 1965, les ACEF étaient à leur origine liées au mouvement syndical; leurs actions sont aujourd'hui davantage liées à la problématique du surendettement et à la défense des consommateurs, sous différentes formes : « elles informent, forment et fournissent des services directs aux consommateurs, mais, en plus, elles font de la recherche et interviennent auprès des décideurs publics ou privés pour faire changer des pratiques ou des

---

<sup>39</sup> On appelle proposition de consommateur un arrangement proposé par un débiteur à ses créanciers en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (LFI), afin de modifier les paiements qu'il leur verse. Par exemple, le débiteur peut proposer de faire des versements mensuels moins élevés, de les échelonner sur une plus longue période, ou de rembourser seulement une partie de ce qu'il doit. Dans le cas d'une proposition, la période de remboursement ne doit pas dépasser cinq ans. Source : <<http://www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/fra/br01976.html>>

<sup>40</sup> Source : <<http://www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/fra/br02048.html>>

règles » (Vinet, 2010 : 24). Le travail de proximité réalisé par les ACEF auprès des personnes qui connaissent des problèmes d'endettement prend essentiellement deux formes : des séances d'information collectives – réalisées aussi en format d'ateliers de solution aux dettes – et des consultations budgétaires individuelles qui, dans la plupart des cas, font suite à la participation aux ateliers collectifs. Les rencontres individuelles se déroulent autour de la question du budget et de la façon dont les personnes dépensent leur argent. D'abord, la conseillère présente aux bénéficiaires le modèle de budget avec lequel elle va travailler puis elle pose des questions pour chaque *item* du budget, en insistant auprès des participants sur l'importance d'être « conservateurs » avec leurs revenus et plus réalistes avec leurs dépenses. Ensuite, on fait le calcul du solde par la soustraction des dépenses (fixes et variables) des revenus. À partir de ce résultat, les conseillers présentent des pistes de solutions aux personnes. Pour finir, les conseillers leur proposent de définir des objectifs à court, moyen ou long terme de manière à les aider à faire face à leurs dettes de la façon la plus réaliste possible. Dans le cas des séances d'information de groupe, chaque ACEF a sa manière de procéder. Ainsi, tandis qu'à Option Consommateurs les séances d'information sont axées sur le budget, et qu'on y propose des outils de gestion, des moyens pour économiser et informer sur les droits des consommateurs, de leur côté, les ACEF du Sud Ouest et du Nord de Montréal articulent davantage leur intervention en donnant de l'information sur les sept solutions possibles à l'endettement<sup>41</sup>.

Par ailleurs, les associations membres de la Coalition des associations de consommateurs du Québec (CAQ) réalisent une campagne annuelle « Dans la marge jusqu'au cou », spécifiquement adressée à la population juvénile, visant à sensibiliser les jeunes à une utilisation responsable du crédit. En 2000, l'ACEF du Nord de Montréal a ainsi produit un guide spécialisé sur le budget étudiant pour informer les jeunes étudiants sur le crédit et l'endettement. Pour sa part, Option-Consommateurs a un volet jeunesse consacré à la sensibilisation de la population juvénile aux modes de consommation.

---

<sup>41</sup> Les sept solutions possibles aux dettes sont : 1.- réaménagement budgétaire ; 2.- vente de biens ; 3.- négociation avec les créanciers ; 4.- consolidation de dettes ; 5.- dépôt volontaire ; 6.- faillite personnelle ; 7.- proposition de consommateur.

À cet égard, il est intéressant de souligner que les résultats du portrait statistique, que nous avons construit durant notre terrain réalisé à Option-Consommateurs, révèlent des changements concernant les caractéristiques de leur clientèle, ce dont la plupart des intervenants n'étaient pas conscients. Ces résultats montrent qu'une majorité des bénéficiaires du service budgétaire, entre 2007 et 2012, était composée de personnes âgées de plus de 55 ans (28,9%) et de jeunes adultes de 25 à 34 ans (22,8%), ayant presque la moitié d'entre eux (40,8%) un niveau d'éducation universitaire. Ce dernier chiffre fut le plus discuté lors de la présentation du portrait statistique devant les membres de l'organisation. Bien que pour l'équipe d'intervenants du Service budgétaire, la forte présence d'universitaires était un reflet de ce qu'ils appelaient la « paupérisation de la situation socio-économique du professionnel », ils sont d'accord sur la nécessité de réévaluer leur modèle d'intervention construit pour une clientèle moins instruite.

### **Détails de la recherche**

L'objectif de cette étude est d'explorer la situation d'endettement critique chez les jeunes adultes scolarisés à Montréal. Pour ce faire, nous avons réalisé un travail d'observation pendant trois mois dans l'ACEF du centre de Montréal et onze entretiens en profondeur auprès de jeunes adultes (entre 25 et 35 ans) qui avaient achevé leur études universitaires ou qui les poursuivaient au moment de l'entretien. Ces jeunes avaient fréquenté des ACEF à cause de leur situation d'endettement. Nous avons participé en tant qu'observateurs à plus de 15 séances d'information collectives ou ateliers de solution aux dettes. Lors de ces séances, nous avons contacté des participants aux entretiens. Nous avons fait nous-mêmes l'invitation à participer à l'étude. Les participants n'ont reçu aucune compensation financière.

Les participants se répartissent en six hommes et cinq femmes. Au moment de notre rencontre, six d'entre eux avaient entre 25 et 30 ans et cinq entre 31 et 35 ; quatre habitent en collocation, trois en couple et deux vivent seules; six ne sont pas diplômés et cinq le sont ; cinq travaillent à temps plein, trois à temps partiel et deux sont sans emploi. Tous

avaient plus d'une source d'endettement. Concernant ces sources d'endettement, neuf avaient des dettes d'études auprès du gouvernement, cinq avaient une « marge de crédit étudiante <sup>42</sup>» auprès d'une banque, onze sur des cartes de crédit, cinq avaient des dettes familiales, neuf des comptes en retard (électricité, loyer, entre autres) et un avait une dette d'impôt auprès du gouvernement. Le montant d'endettement moyen déclaré était de 22 000 \$ CAD.

Les entretiens en profondeur furent réalisés entre mars et juin 2012 à Montréal. Ils ont eu une durée moyenne de 60 minutes, et se sont développés à partir d'un modèle de questions ouvertes (Kauffmann, 2007). L'objectif étant que les répondants puissent donner une temporalité à leurs trajectoires d'endettement, en fonction de certains événements qui y ont marqué des bifurcations (Bidart, 2006). Ces événements furent adaptés à partir du modèle de « cycle d'endettement » proposé par Duhaime (2001, 2003). Les principales phases tracées dans la trajectoire d'endettement des jeunes sont : « le début de l'endettement » - caractérisation du moment d'accès aux différentes sources de crédit - « le point de rupture » - ou moment où la dette devient un problème- et les « conditions de sortie » - ou les descriptions des principales stratégies envisagées par les jeunes pour rétablir leur situation financière. Ces phases constituent les résultats de cette recherche. Pour l'analyse des entretiens, nous avons développé une démarche de « thématization séquencée » (Paillé et Mucchielli, 2008 : 161-231), consistant à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus de recherche (*idem*, p.162). Il faut noter qu'en accord avec le consentement informé que chaque participant a signé au moment de l'entrevue, on a changé leurs noms en les remplaçant selon notre fantaisie.

---

<sup>42</sup> La « marge de crédit étudiant » est un type de crédit conçu par la banque privée spécialement pour les étudiants. Normalement, elle offre un taux d'intérêt privilégié pendant les études, une modalité de remboursement différencié où on paie les intérêts pendant les études pour payer le capital après la fin des études. La limite annuelle maximale est accordée selon la situation particulière du débiteur et de son niveau d'étude. Référence : <http://www.desjardins.com/particuliers/prets-marges-cartes-credit/marges-credit/marge-avantage-etudiant/>.

## Résultats et discussions

### Le début de l'endettement : s'endetter pour subvenir au projet d'autonomie financière

Les trajectoires d'endettement des jeunes débiteurs de Montréal ont commencé au moment où les jeunes entreprennent leur projet d'autonomie. Pour eux, l'endettement était un moyen pour prendre en charge la responsabilité du financement de leur vie en tant qu'individus autonomes. On a trouvé également des variantes dans les trajectoires d'endettement des jeunes répondants en fonction du moment et des circonstances dans lesquels l'endettement a débuté. Alors qu'il y a des jeunes pour qui l'accès au crédit était un moyen pour accroître leur autonomie financière, pour d'autres, notamment pour ceux/celles qui ont quitté leur milieu d'origine pour poursuivre leurs études, l'endettement était plutôt un moyen d'assurer leur subsistance.

Au moment de notre rencontre, Émilie venait d'avoir 32 ans. Elle est enseignante au primaire. Depuis 2006 elle fait des suppléances pour accéder à la liste des priorités de la commission scolaire. Parallèlement, elle est étudiante à temps partiel à la maîtrise en orthopédagogie. Émilie a à peu près 40 000 \$ de dettes et son histoire d'endettement a commencé à partir du moment qu'elle a quitté le foyer familial pour poursuivre ses études à Montréal :

« Il y a beaucoup de gens qui sont chanceux de pouvoir habiter avec leurs parents jusqu'à la fin de leurs études, car ils sauvent ainsi des énormes frais. Nous, quand on a quitté la maison à 17 ans, on s'entend qu'il n'y a pas d'emplois à 20 \$ de l'heure pour subvenir à nos besoins, on trouve des emplois au salaire minimum puis... ensuite le calcul qu'ils font à l'aide financière aux études pour la contribution parentale ... c'est irréel !! On a reçu le calcul qui selon eux représente la contribution que les parents doivent faire. Mes parents ne m'ont jamais donné ce que le Ministère avait dit. Pas que mes parents soient *cheaps*, mais parce qu'ils ne pouvaient pas. Quand j'étais au Cégep, j'avais juste un prêt, mais j'avais le maximum de prêts, aucune bourse et je suis allée parler avec la madame pour lui expliquer que mes parents ne me donnent pas ça là, elle m'a dit : « la seule chose que tu peux faire c'est d'envoyer tes parents en Cour ». C'est fou de dire ça aux étudiants! Mais voilà!... je me suis endettée beaucoup à la technique, ça ne me coûte pas cher, mais je me suis

endetté pour subvenir à mes besoins, j'en avais besoin pour manger, payer mes loyers, payer mes frais de scolarité, pas plus que ça là »

Le programme de prêts et bourses de Québec est une prestation à caractère supplétif : l'étudiant, ses parents, son répondant ou son conjoint est le premier à devoir payer pour ses études. L'aide gouvernementale vise à couvrir la différence entre les dépenses admises et la contribution de l'étudiant. La contribution des parents, par exemple, est assujettie au Code civil du Québec qui indique que « les parents doivent contribuer au financement des études de leur enfant. Ils ont le devoir de nourrir, d'entretenir et d'éduquer leur enfant, et ce, même si celui-ci a plus de 18 ans »<sup>43</sup>. Quand l'étudiant déclare qu'il reçoit un certain soutien de ses parents, le programme définit le montant de la contribution à partir duquel est indiquée la somme à recevoir en prêt. Cependant, cette estimation inexacte contraint Émilie à combler le manque de contribution parentale à travers une insertion dans le marché du travail et/ou un endettement privé. Autrement dit, une double responsabilité repose sur ses épaules se retrouve responsable : celle de la situation financière de ses parents et celle de son propre endettement.

Caroline, 25 ans, se présente en disant : « moi je suis étudiante, j'ai trois sortes de troubles d'apprentissages donc l'École était parfois difficile... j'ai lâché souvent les cours ». Au moment de notre rencontre, Caroline avait abandonné ses cours pour pouvoir travailler, faire des économies et financer son nouveau projet d'étude dans un domaine, ainsi que dans une ville différente. Le nombre important de maladies qu'elle vit l'a empêchée de travailler et d'étudier en même temps. Elle se sert du crédit pour vivre :

« J'habite à Montréal depuis l'âge de 17 ans, je suis partie de chez mes parents pour venir ici à Montréal (...) j'ai commencé à avoir des problèmes quand les prêts et bourses ont commencé à être coupées, et mon père... il disait qu'il m'aiderait par la bouffe mais sa contribution était très intermittente. Donc, je n'avais pas vraiment choix puis j'ai commencé à me servir de ma carte de crédit comme une sorte de revenu... pour des besoins

---

<sup>43</sup> <http://www.afe.gouv.qc.ca/fr/parentsConjoint/contributionParentsRepondant.asp> consulté le 14 août 2012.

vraiment primaires, payer mes médicaments, ma bouffe (...) Aujourd'hui j'ai 3 000 \$ de dettes sur ma carte de crédit et je n'ai aucune idée de comment je vais faire pour payer ça »

À différence d'Émilie, Caroline compense son instabilité financière essentiellement par le recours au crédit. Les sources de revenus de Caroline se limitent à ce qu'elle reçoit comme « prêts et bourses » et à ce qu'elle essaie de ramener par de petits boulots saisonniers pendant l'été. Ainsi, et bien que la dette actuelle de Caroline ne représente qu'un quart de la dette moyenne<sup>44</sup> de nos répondants, c'est elle pour qui c'est le plus difficile à surmonter du fait de sa situation de précarité et de l'absence de soutien familial. En effet, le père de Caroline est travailleur autonome et perçoit un salaire très instable pour soutenir régulièrement sa fille. Sa mère, pour sa part, a décidé de ne pas supporter économiquement Caroline parce que, à son avis, c'était le choix de Caroline de partir à Montréal et c'est elle qui devrait devenir responsable de sa décision. Au moment de l'entretien, Caroline n'avait pas terminé un programme d'études. Elle a des dettes d'études qui s'amoncellent depuis sept ans et qui ne vont pas cesser de s'accumuler dans un avenir proche. Elle risque de se retrouver dans une situation d'endettement beaucoup plus compliquée, en termes absolus, que celle que l'affecte aujourd'hui.

Que la situation économique des familles ait des conséquences sur le soutien économique qu'elles sont en mesure d'offrir à leurs enfants est, certainement, un facteur marquant (De Montlibert, 2006); mais la situation économique des familles ne constitue pas pour autant la seule raison permettant d'expliquer le recours au crédit par les jeunes. De plus, le fait de provenir d'une famille plus fortunée n'implique pas nécessairement que l'on puisse compter économiquement sur les parents. En effet, dans la plupart des cas et indépendamment de la situation économique de leur famille de provenance, la contribution parentale n'était pas permanente dans le temps. Selon ce que les participants nous racontent, le transfert d'argent dépendait des critères aléatoires appliqués par les parents. Et

---

<sup>44</sup> Le montant d'endettement moyen déclaré par nos participants était de 22 000\$ CAD



ces critères n'étaient pas nécessairement cohérents avec ceux qu'utilisait le programme « prêts et bourses ». À vrai dire, même les jeunes qui n'étaient pas censés recevoir de l'aide gouvernementale - car les revenus de ces parents étaient supérieurs à ceux qui étaient stipulés par la loi- n'ont pas reçu suffisamment de fonds de la part de leurs familles pour subvenir à leurs besoins d'étudiants vivants hors du foyer familial.

Danielle, par exemple, avait 29 ans au moment de notre rencontre. Ses parents, qu'elle définit comme des personnes de la « classe moyenne », vivent dans la banlieue de Montréal. Elle travaille comme avocat dans un organisme à but non lucratif. Depuis une séparation survenue en 2010, Danielle habite toute seule dans un appartement à Montréal. Étudiante en politique internationale, en droit, en notariat et au Barreau, elle a passé dix ans à l'Université. L'année dernière elle avait commencé une maîtrise en droit qu'elle a dû arrêter faute des moyens financiers. De la même manière qu'Émilie et Caroline, sa trajectoire d'endettement a commencé au moment de départ du foyer parental.

« Mes problèmes de dettes ont commencé dès que je suis partie de la maison de chez mes parents en 2005. Je n'avais pas le droit à des prêts et bourses parce que ma mère gagne trop chère et puis mes parents m'aident un peu, mais pas tant que ça, en fonction de ce qu'ils peuvent faire, mais, c'est surtout pour les achats de la vie quotidienne (...) J'ai travaillé dans un hôpital entre 30 à 35 heures durant mon bac (...) J'ai pris une marge étudiante en 2005 j'ai pensé... Humm oui, en 2005, j'avais droit à 10 000\$ et quand j'ai commencé le Barreau, ils m'ont donné une marge plus large jusqu'à 50 000\$ parce qu'ils ont fait le calcul en fonction de l'emploi futur et des gains futur sauf que j'en n'étais pas là... de plus, j'avais reçu une carte de crédit dont la marge augmente sans que je le demande... C'est depuis que je suis partie de chez mes parents que j'ai commencé à avoir de dettes »

Ce qui est remarquable dans le récit de Danielle et qui revient dans le discours de tous nos autres participants, c'est la stratégie de combiner la vie étudiante, le travail à temps partiel avec l'acquisition de dettes -gouvernementales et privées- pour subvenir à leur vie hors du foyer parental. En effet, les « petits boulots » ou « mcJobs » (Roy, 2008) font partie de la vie d'étudiant de tous nos répondants. Danielle a gagné sa vie dans un hôpital; Émilie a été caissière à temps partiel pendant toutes ses études; Sara a travaillé dans une

pizzeria dès lors qu'elle est partie du foyer familial; Antoine a joué dans différents groupes pour se faire un salaire; Diego a œuvré en différents endroits. De la même manière et bien que leurs emplois aient été plus temporaires, Martin, Philippe, Catherine, Mathieu et Caroline ont aussi travaillé pendant leurs études.

Cette présence massive des jeunes répondeurs sur le marché du travail est une particularité marquante de la jeunesse québécoise étudiante en général (Charbonneau, 2006 ;Eckert, 2009; Grelet, 2011). Selon une étude sur les réalités des jeunes sur le marché du travail (ISQ, 2007), près de quatre jeunes étudiants sur dix occupent un emploi. Ce chiffre représente 15,9 % de l'ensemble de la population des 15-29 ans. Selon Belleau et Proulx (2011) la forte présence des jeunes étudiantes sur le marché du travail s'explique notamment à la lumière de grandes transformations sociales qu'a connues le Québec à partir des années 1960, en raison de « la prolongation de la scolarisation, du développement du secteur tertiaire et de l'augmentation du travail à temps partiel » (p.99). La flexibilité du système scolaire québécois, l'allongement du nombre d'années de fréquentation scolaire, la valorisation de l'expérience précoce sur le marché du travail et les changements intervenus sur le marché du travail lui-même, rendent possible selon Charbonneau (2006) la double trajectoire étudiant-travailleur des jeunes québécois.

Mais, si tous nos participants ont travaillé pendant leurs études, comment pouvons-nous comprendre qu'ils aient aussi commencé leurs parcours d'endettement au cours de la même période? Les bas salaires perçus par les travailleurs au temps partiel semblent être une piste de réponse.

Le sociologue Yanik Noiseux (2012) dans une étude sur le travail atypique des jeunes au Québec montre comment ce qu'il appelle la « dynamique de centrifugation de l'emploi vers les marches périphériques du travail »<sup>45</sup> affecte davantage les jeunes travailleurs. Selon ses propos, cette dynamique s'exprime « par un délitement des conditions des

---

<sup>45</sup> Pour une définition plus approfondie, voir Noiseux (2012 : 32-35)

travailleurs atypiques<sup>46</sup>: rémunération moindre, accès restreint à la protection sociale, aux avantages sociaux et à la négociation collective » (48). Ces formes d'emploi, où les jeunes Québécois sont surreprésentés, facilitent l'intégration des jeunes au système d'emploi. Elles permettent de concilier travail et études, mais sont, par contre, porteuses d'un mode d'intégration précaire. cela est d'autant plus vrai si on considère l'augmentation des coûts du logement et du transport dans le budget de ménages québécois (ISQ, 2011) et le fait que cette augmentation soit encore plus lourde à surmonter pour les jeunes de moins de 30 que pour l'ensemble de la population (ministère de la Famille du Québec, 2011). Il semble raisonnable d'admettre que le fait d'avoir un emploi à temps partiel n'assure pas nécessairement les revenus suffisants pour subvenir aux besoins, notamment pour ceux/celles qui ont quitté leur foyer familial.

### **Le « point de rupture » : quand l'endettement pose problème**

Le « point de rupture » (Duhaime, 2003) - ou le moment où l'endettement est ressenti comme quelque chose qui pose problème - est décrit, par les jeunes participants, comme une situation particulière qui combine deux principaux aspects : ils ne peuvent pas respecter leurs engagements financiers aux dates convenues avec les créanciers et les sources de financement – instruments financiers ou soutiens familiaux – se sont tarées. Ne pas avoir suffisamment de ressources pour remplir ses engagements financiers serait, en ce sens, le point névralgique, qui permet de comprendre à quel moment l'endettement pose problème. Ce moment correspond généralement à une situation particulière, reliée à une baisse de revenus, à une expérience de chômage, à une rupture amoureuse ou à une maladie, ou encore à la combinaison de ces éléments. Cela rejoint ce que la plupart des recherches anglo-saxonnes caractérisent comme les facteurs constitutifs du processus d'endettement problématique (Raijas et coll. 2010, Vandone 2009, Duhaime, 2001, 2003, etc.).

---

<sup>46</sup> La définition du travail atypique que l'auteur utilise inclut le travail à temps partiel, le travail temporaire, le travail autonome, le cumul d'emplois ainsi que le travail invisible (Noiseux 2012 :32).

Ce qui est remarquable dans le discours des jeunes est la façon dont ce moment déclencheur d'un endettement problématique est interprétée. Éprouver des difficultés financières est vécu par les jeunes répondants comme un moment de profonde remise en question de leurs actions passées. Leurs choix de carrières, leurs performances dans le travail, leurs modes de consommation, leurs relations avec ses proches, tous ce qui constitue la vie des jeunes était l'objet des questionnements. Chez les jeunes répondants, le récit de l'expérience d'endettement problématique prend ainsi un caractère identitaire : l'endettement devient le résultat de la manière dont les jeunes se perçoivent eux-mêmes.

Martin a 30 ans et travaille comme intervenant communautaire dans une école primaire. Son père est avocat et sa mère psychologue. Il habite avec sa copine dans un appartement à Montréal. Martin est détenteur d'un baccalauréat en sciences politiques, deux certificats de deuxième cycle et au moment de notre rencontre, envisage de retourner aux études pour faire un baccalauréat dans un domaine différent. Son parcours académique très riche est, selon lui, la principale cause de sa situation d'endettement problématique : « je n'ai pas retiré autant que j'ai investi dans la dette », dit-il :

« Je pense que quand je suis sorti de l'université et que j'ai vu qu'il n'y a pas de job pour moi, là (...) Surtout, sciences politiques c'était une des erreurs que j'ai fait, je suis allé vers mes intérêts plutôt... mais c'est un intérêt que je pourrais garder en attendant de faire d'autres études pour être plus ambitieux dans mes études. Mais au moment où je suis rentré, j'avais 19 ans et j'étais vraiment un blanc-bec... (...) Avec le recul je me dis, ne pas faire de la science-fiction là, ne pas me dire je dois aller en droit, parce que je n'aimerais pas ça. Mais si j'avais au départ quatre ans en éducation, au moins j'aurais pu être prof et après je pourrais faire autre chose, c'est mon droit, mais j'aurais dû avoir ce coussin-là (...) J'aurais dû faire ça pour avoir une valeur sûre dans laquelle tu peux investir, mais je ne savais pas à cet âge-là que je me serais mis dans cette situation ».

Les arguments de Martin suivent la même logique que l'analyse des théories économiques du capital humain et du choix rationnel. Ces théories qui soutiennent que les individus décident d'investir dans leur éducation aux fins de maximiser leur utilité future

(Malcom et Down, 2012) sont reprises par Martin pour expliquer sa situation d'endettement problématique. Pour lui, le fait d'avoir privilégié ses intérêts individuels à la stabilité financière qu'une autre filière aurait pu lui apporter fut sa grande erreur. Avec du recul, pense-t-il, il aurait dû choisir « une valeur sûre », c'est-à-dire, opter pour une carrière offrant davantage en termes d'opportunités d'emplois et de niveaux de revenu, que celle qu'il avait choisie.

Cependant dans la trajectoire de Martin s'entrecroisent différents éléments qui ne sont pas nécessairement réductibles à son choix de filière. Selon ce qu'il nous a raconté, il avait financé un grand voyage avec le crédit, a supporté une rupture et, en plus, il avait contracté une maladie qui l'a empêché de travailler pendant plusieurs mois. Tous ces éléments sont des imprévus dont les conséquences financières pèsent sur sa situation d'endettement, mais ils restent un enjeu secondaire dans son discours.

Pour sa part, Philippe 35 ans, est travailleur autonome dans une entreprise de designer que lui-même dirige. Au moment de notre rencontre, Philippe avait accumulé des dettes avec différents créanciers par des raisons notamment du travail. Pour lui, avoir des dettes constitue le « risque du travail » :

« Mes problèmes de dettes sont toujours en lien avec le travail, dès qu'il y a une baisse de travail, j'utilise la carte pour compenser... c'est ça qui amène les problèmes (...) travailler en affaires est toujours un risque, si on a du travail c'est parce qu'on l'a gagné, on a fait des efforts pour l'avoir, on est toujours dans l'action, dans le mouvement. Si t'es en affaires, la réussite financière c'est la mesure du succès, donc si on se retrouve endetté c'était un échec. Ce n'est pas comme quelqu'un qui fait de 9h à 17h et qui gagne un salaire relativement stable et qui se retrouve surendetté parce qu'il s'est acheté une immense maison. Pour ces personnes l'endettement n'est pas un échec personnel, c'est juste une mauvaise gestion ».

Le défaut de paiement est pour Philippe un mauvais indicateur de sa propre performance au travail. C'est sa capacité de chercher des projets qui est mis en doute à cause de son état d'endettement. Cependant, ce sentiment d'échec n'était pas exclusif de

ceux/celles qui, comme Philippe, œuvrent comme travailleurs autonomes ; la plupart des personnes interviewées se sentent aussi en échec :

« C'est pas juste avoir des dettes, mais je ne me sens pas honnête... c'est pas juste une dette, c'est une réflexion sur qui je suis. J'ai l'impression d'être en échec, parce que je ne suis pas capable de remplir mes obligations. Ça m'énerve beaucoup parce que je suis quelqu'un qui aime faire les choses comme elles devraient être faites... pas comme ça ». Caroline, 25 ans, étudiante en droit.

« C'est la passion qui est tombé à cause d'un état de stress qui est venu avec. Au fond, je vis une sorte de crise existentielle en même temps; je ne sais pas c'est quoi, c'est une dépression et c'est difficile à vivre, je fais de l'insomnie, je ne dors pas bien» Antoine, 28 ans, musicien.

La culpabilité et ses corollaires – la dépression, l'anxiété, les crises de panique, les troubles du sommeil ou les « pensées négatives » – ainsi que leur situation de « crise », sont toutes les conséquences visibles du diagnostic porté par la grande majorité d'entre eux à propos de leur situation d'endettement. Ils se sentent en échec et pensent que la responsabilité en est strictement individuelle. Vivre sa situation d'endettement comme un échec n'a pas seulement des conséquences en termes de représentation de soi pour ces jeunes, mais de façon plus marquante encore, et comme nous allons le voir par la suite, cela délimite aussi les perspectives de changement qu'ils sont capables d'imaginer pour leur situation.

### **Sortir de l'endettement : une affaire personnelle**

Nos entretiens ce sont déroulé peu de temps après le passage des jeunes par des ACEF. Tous les réponders avaient à ce moment-là un portrait plus ou moins clair de leur situation financière et une stratégie d'action pour redresser leur situation. Chaque stratégie varie selon l'objectif visé. Ainsi, on trouve trois stratégies type : 1.- celle qui consiste à chercher des ententes de remboursement avec les créanciers plus favorables ; 2.- celle qui vise à ajuster leur budget à des conditions économiques moins favorables; 3.- celle qui cherche à gagner plus d'argent. Chaque jeune avait défini plus d'une stratégie pour rétablir leur situation financière.

Antoine, par exemple, avait demandé de l'aide à son père pour renégocier sa dette avec la banque. Son père avait endossé la dette d'Antoine à son nom pour assouplir leur condition de remboursement. Ainsi, Antoine s'engage à payer à peu près 1000\$ par mois pour régler sa situation avec la banque. Comme l'instabilité des revenus dans son métier de musicien ne l'assure pas d'obtenir le montant demandé, il a décidé de chercher un nouveau travail. Une semaine avant notre rencontre, Antoine avait commencé à travailler dans un entrepôt. Bien que son travail « n'est pas ce qui le passionne de plus », il a le sentiment ou bien il a l'impression que c'est la seule chose qu'il peut faire pour redresser sa situation financière.

Catherine, 28 ans, au moment de notre rencontre venait d'abandonner ses études en droit par manque d'intérêt. Pour étudier, elle avait demandé une marge de crédit étudiante à la banque. Au moment de notre rencontre, Catherine se trouve sans emploi et elle devait commencer à rembourser sa dette. Pour elle, rembourser sa dette implique se responsabiliser pour ses actions du passé, mais en compromettant son futur. En effet, Catherine était dans un moment d'incertitude face à son avenir. Elle ne sait pas quoi faire : se chercher un emploi plus rémunérateur ou reprendre ses études en droit pour trouver un emploi bien payé dans un futur proche. Cependant, aucune des deux options ne l'intéressent particulièrement pas. Pour elle, son incertitude face à l'avenir et la limitation de ses choix est vécue comme une « perte de liberté » causée par la dette.

Certaines féministes canadiennes considèrent que l'une des conséquences du néolibéralisme est la privatisation des responsabilités qui amène les individus vers une sorte de démission face à leur situation actuelle et future. Selon leur opinion, une telle situation pourrait générer un « *lack of vision* » (Braedley, S et Luxton, 2010), c'est-à-dire un état de passivité dans lequel les individus ont le sentiment ou bien ont l'impression qu'il « n'y a rien à faire face à leur situation ». À cet stade-ci, les individus risquent de voir leurs possibilités de transformation se limiter, tant au niveau personnel – (ne plus apercevoir d'autres chemins possibles) - que social (réclamer une aide sociale particulière). Un langage de la conformité commence à prendre forme chez eux, et ce langage les empêche de se projeter au-delà de leur « faute » (Perrin-Herredia, 2009).

En effet, dans le discours de la plupart de nos répondeurs, nous avons ressenti une certaine résignation face à leur destine. D'après eux, il faut juste adapter leurs conduites et leurs habitudes de consommation au nouveau contexte financier pour sortir du piège de l'endettement. L'endettement est conçu comme le résultat d'un cumul des comportements individuels dont il faut prendre la responsabilité individuelle. De ce type de lecture découlent deux conséquences : premièrement, la plupart des jeunes font face à leurs dettes sans compter ni financièrement ni moralement sur leurs proches. Deuxièmement, le discours de la responsabilité individuelle empêche de se questionner sur la responsabilité potentielle du pouvoir politique en place. Nous faisons référence notamment au fait qu'il est impossible de recourir à la faillite et des cas où l'endettement est générateur par lui-même de précarité au travail. Celui est notamment le cas d'Émilie :

« J'ai mis beaucoup de temps à payer ma dernière session parce que j'étais endettée, je n'ai pas pu m'inscrire à mon cours... puis j'ai payé la session, je me suis inscrite à mon cours et là je me suis inscrite à la maîtrise et, en ce moment je n'arrive pas à payer ma dernière session. L'université a refusé d'envoyer mes documents au ministère pour que je puisse avoir mon permis d'enseignante (...) La dette m'empêche d'avoir mon permis de travail, que j'aurais dû avoir en 2007... Ça fait partie de ma dépression».

La situation d'endettement que traverse Émilie est principalement due à une instabilité des revenus. En effet, au moment de notre rencontre, Émilie faisait des suppléances occasionnelles. Chaque soir, elle appelait son employeur pour savoir si le lendemain elle travaillerait et, dans le cas d'une réponse affirmative, à quelle école elle devrait se déplacer. Si Émilie avait eu son permis d'enseignante en 2007, cette situation aurait pu être différente. Elle est visiblement triste, elle se sent déprimée, mais elle n'a rien fait pour essayer de régler cette situation. Elle l'a accepté comme une conséquence de son défaut de paiement. De plus, comme l'été s'en venait – moment où les écoles prennent congé - elle avait décidé de demander de l'aide sociale. Ni ses parents, ni ses amis proches ne sont au courant de la situation qu'elle traverse.



Maintenir leurs familles éloignées de leur situation financière était un choix conscient pour un grand nombre de nos répondus. Catherine par exemple, qui provient d'une famille fortunée, préfère « régler ses problèmes toute seule ». Sara dit avoir honte de leur demander de l'aide. Pour Martin, le fait d'avoir des parents que lui-même qualifie comme des personnes ayant « de fortes valeurs du travail », est vécu comme une contrainte : « je n'ai rien dit à mes parents par orgueil, je n'ai pas fait d'études extraordinaires comme eux ». C'est donc une décision liée à l'orgueil, à la honte personnelle de l'échec ou à la peur de « ce qu'ils vont dire ». Maintenir leurs familles en dehors du problème est également un moyen de limiter les jugements redoutés qu'elles pourraient porter sur leur situation, et de protéger leur indépendance valorisée par ailleurs.

## **Conclusion**

Le regard porté sur l'expérience d'endettement des jeunes adultes contribue à rendre plus lisibles les enjeux contextuels et les contraintes que les problèmes de dettes exercent sur les jeunes. Les véritables coûts liés au fait de subvenir à un projet d'autonomie financière; les représentations que les jeunes mobilisent pour comprendre leur situation d'endettement et les stratégies qu'ils envisagent comme possibles pour redresser leur situation financière, constituent tous des dimensions significatives que nous permettent de confirmer que l'expérience d'endettement comme une expérience qui pose problème, en cohérence avec les propos de Duhaime (2003), est le résultat d'une série d'événements plus ou moins inattendus tout autant que l'effet des représentations que les sujets s'en font.

Les deux éléments qui ressortent de cette analyse sont le caractère individuel et fortement culpabilisant de l'endettement comme expérience qui pose problème chez les jeunes montréalais. Les jeunes observent leur situation comme un problème dont ils sont les seuls responsables que ce soit du fait d'un manque de responsabilité, de maturité ou de vertu. L'endettement est une conséquence de leurs conduites. Ce fort sentiment de responsabilisation entraîne deux effets : 1.- la prédominance d'un regard « dévalorisant » sur leur situation où l'endettement est vécu comme un problème déclencheur d'états

dépressifs ; 2.- la passivité avec laquelle les jeunes font face à leurs problèmes de dettes. D'après eux, il faut juste adapter leurs conduites et leurs habitudes de consommation au nouveau contexte financier si l'on veut sortir du piège de l'endettement.

L'endettement qui pose problème est vécu comme un moment de réflexion, d'autocritique et de ré-orientation personnelles. Il s'agit d'une expérience de solitude et de responsabilisation individuelle. Pour ces jeunes, l'endettement était le résultat d'une série d'évènements biographiques (relations familiales, de couple, entre autres) et de choix personnels (études, travail, voyages), qui, à leurs yeux, n'ont aucune relation avec les structures sociales. L'expérience d'endettement devient à Montréal tellement singulière au sens de Martuccelli<sup>47</sup>, qu'elle rend plus opaque la perception du rapport des forces et des défis de l'action collective dans laquelle elle s'inscrit. Même la conjoncture marquée par les mobilisations étudiantes au moment du déroulement des entretiens n'a pas ébranlé chez les jeunes interviewés ce sentiment de responsabilité individuelle face à la dette.

Le récit de l'expérience de l'endettement comme expérience singulière laisse dans l'ombre tous les évènements sociaux qui vont au-delà d'une trajectoire individuelle mais qui concernent pourtant aussi directement leur expérience d'endettement (Martuccelli, 2010). Par exemple, la précarisation de la condition au travail, le chômage, les difficultés éprouvées pour s'intégrer au marché de travail, pour citer quelques évènements, restent des situations secondaires dans le récit des jeunes débiteurs montréalais. Pourtant, elles sont déterminantes dans leur situation d'endettement. Comment serait-il possible de construire une interprétation collective qui rendrait possible la transformation de cette expérience singulière en une revendication pratique? Comment produire des solidarités dans un contexte d'individualisation des problèmes sociaux? Dans la société québécoise comme dans la plupart des sociétés du Nord, le processus d'individualisation n'est possible qu'au travers d'un ensemble de protections et de droits garantis par l'État. Cependant, l'itinéraire

---

<sup>47</sup> Par Martuccelli (2010) le processus d'individualisation est à la fois un processus historique et sociétal et un processus culturel qui transforme l'expérience des individus et leur rapport à la collectivité. L'individualisme définit une nouvelle relation entre l'individu et la société : « les expériences individuelles deviennent l'horizon liminaire de notre perception du social car c'est d'abord en référence aux expériences individuelles que le social fait sens » (2010 :2)

de vie des jeunes adultes scolarisés et endettés à Montréal rend compte de variations importantes, d'incertitudes et de risques qui ne sont pas pris en compte par les protections collectives existantes, mais sont toujours regardées comme devant être assumées par les jeunes eux-mêmes. Si la société québécoise se révélait axée sur un néolibéralisme croissant, penser et produire de nouvelles formes de solidarité ferait sans aucun doute parti de ses défis majeurs. Il n'est donc pas inutile de poser pareilles questions...

## **Cuando la movilidad social se paga en “cómodas” cuotas**

Análisis exploratorio de la situación de los jóvenes deudores de los créditos de pregrado Corfo.

*Article soumis à la Revista de Estudios Sociales.*

### **Resumen**

El presente artículo se ocupa de discutir el reclamo del movimiento estudiantil chileno, particularmente aquel referido a la capacidad real del sistema educacional chileno de servir como puente de movilidad social. El análisis se basa en el caso de los jóvenes deudores del sistema de financiamiento de pregrado otorgado por la Corporación de Fomento de la Producción (en adelante Corfo). Por medio de una encuesta aplicada a 560 casos jóvenes deudores agrupados en la Asociación de Endeudados Corfo y residentes de Santiago. Los resultados cuestionan la efectividad del proyecto de la movilidad social mediante el acceso al estatuto de “profesional” cuando es financiado a través de esta modalidad crediticia.

**Palabras claves:** Endeudamiento estudiantil, movilidad social, educación, crédito estudiantil Corfo, Santiago de Chile.

### **When social mobility is paid in 'easy' installments**

Exploratory analysis of the situation of young debtors of the state-sponsored Corfo student loan program

### **Abstract**

This manuscript discusses the claim of the Chilean's student movement involving the ability of the educational system for promoting upward social mobility. This work is based in a survey of 560 young debtors of the state-sponsored Corfo student loan program, organized in the 'Association of Corfo debtors' and residents of Santiago, intending to show the current debt status of these loan holders. The results question the effectiveness of the

notion of upward social mobility by accessing to a 'professional' (i.e., college-educated) status through this loan scheme.

**Keywords:** Student debt, social mobility, education, Corfo student loan program, Santiago de Chile.

## Introducción

*“No habrá una sociedad democrática y moderna en Chile si desde ahora no formamos y preparamos para ello a las nuevas generaciones”*. Con estas palabras el ex Presidente Patricio Aylwin (1990-1994) no sólo anunciaba las primeras modificaciones a las políticas educacionales llevadas a cabo por su administración, sino también comenzaba a forjar los cimientos de lo que sería el modelo de integración juvenil promovido por el gobierno. Favorecer el acceso a la educación se transformó así en una apuesta para el fortalecimiento de un vínculo más estrecho entre educación, trabajo y desarrollo económico productivo del país. Dicha centralidad otorgada a la educación comprometía particularmente al sistema universitario, ya que adscribe a la calificación profesional el carácter de pilar en el desarrollo de procesos productivos de bienes y servicios.

Por otro lado, dado el bajo porcentaje de matrícula universitaria que había en 1990<sup>48</sup>, en el cual las elites socioeconómicas estaban sobrerrepresentadas, el desarrollo de políticas tendientes a asegurar el acceso y la equidad en el sistema universitario se transformaba en una exigencia. Para ello, la opción tomada por los gobiernos de la Concertación fue desarrollar políticas tendientes a aumentar los fondos e iniciativas para la ayuda financiera de los alumnos (Bernasconi y Rojas, 2003). Sin embargo, no se modificaron la estructura y el carácter de financiamiento mixto heredados de la reforma de

---

<sup>48</sup> En 1990 la matrícula en instituciones universitarias era de 131.702 personas (Manzi, 2006), lo que en términos de porcentaje representaba el 14,3% del total de la población juvenil (Casen 2009).

1981, consolidándose de esta forma la idea heredada de la dictadura de que los costos de la educación superior debían ser compartidos entre el egresado y el Estado. Dicha reforma autorizó la creación de universidades privadas y de instituciones no universitarias (centros de formación técnica e institutos profesionales) y se rediseñó la estructura de financiamiento, a través de la creación de dos instrumentos: Un aporte fiscal directo (en adelante AFD), que funcionaba como un aporte base para las universidades públicas y privadas tradicionales (existentes con anterioridad a la reforma), y un aporte fiscal indirecto o (en adelante AFI), que se introducía a modo de incentivo y premio a la calidad, repartidos a las instituciones de educación superior en proporción a la cantidad y puntaje en la prueba de selección de los alumnos de primer año matriculados en cada una de ellas. Así, las universidades públicas y privadas antiguas fueron impulsadas a recuperar parte de los costos de operación por medio del cobro de aranceles, creándose a su vez un fondo de ayudas estudiantiles (hoy conocido como Fondo Solidario de Crédito Universitario) para asistir a aquellos que no pudieran pagar sus aranceles. Las nuevas universidades privadas, por el contrario, debían financiarse íntegramente por medio de los aranceles que cobrarían, sin que sus estudiantes contaran con acceso a créditos o ayudas estatales. (Bernasconi y Rojas 2003: 21-23).

Los supuestos de base de esta política consideran que los beneficios de acceso a la educación superior al ser compartidos por el estudiante y la sociedad, los costos también deben serlo. Así, el beneficio directo que percibe el egresado por el retorno económico y cultural justifica su participación económica, mientras que en el caso del Estado, su participación se explica en tanto debe garantizar una mayor equidad e inclusión social en el sistema, de manera que los beneficios se extiendan hacia el resto de la sociedad (Ministerio de Educación –Mineduc- 2012: xi). Para garantizar el acceso a la educación superior los gobiernos desarrollaron, a partir de 1981, un sistema de ayudas estudiantiles basado en créditos y becas. Este sistema, según cifras de 2010, representó un 47,2% del total de los matriculados, del cual un 36% lo hizo por medio de becas y un 64% mediante créditos (Mineduc, 2011).

## **El sistema de créditos estudiantiles**

En relación con los créditos, modalidad de ayuda estudiantil de interés en este estudio, el primero de éstos que se creó para financiar el acceso a las universidades no pertenecientes al consejo de rectores fue el Corfo que data del año 1998. Se trataba de un crédito administrado por bancos comerciales a partir de fondos provistos y garantizados por el Estado mediante la Cooperación de Fomento de la Producción (Corfo). En la práctica funcionaba como dos programas, el crédito Corfo y el Subsidio Contingente Pregrado (Suco Pregrado). El primero consistía en préstamos con baja tasa de interés que Corfo entregaba a las entidades financieras, con el propósito de que éstas otorgaran créditos a los estudiantes, actuando así como intermediarios. Por su parte, el crédito conocido como Suco Pregrado consistía en una garantía que Corfo ofrecía a las entidades financieras, que se hacía efectiva una vez que los bancos agotaban las acciones judiciales de cobranza. La garantía cubría hasta el 50% del saldo impago del crédito con un límite de 500 UF. Esto implicaba que la Corfo hacía préstamos a los bancos con una tasa de un 3%, para que ellos prestaran luego a un máximo (extra) de 5%, que en caso de no pago estaba garantizado en un 50%. Según cifras del año 2005 del Mineduc, un 5% de los estudiantes de educación superior financió sus estudios universitarios por medio de esta modalidad de crédito (Intelis verde 2012, 15). Puesto en números, según las cifras de la Superintendencia de Bancos e Instituciones Financieras de Chile (en adelante SBIF), al año 2010 existían 113.163 deudores.

## **La asociación de endeudados de la Corfo**

En la actualidad, e inspirados por las reivindicaciones del movimiento estudiantil, existe un grupo de estudiantes y profesionales deudores del crédito Corfo, que se han agrupado en dos asociaciones: Endeudados por el Corfo y Estafados por el Corfo. Dichas agrupaciones, que reúnen a más de cien mil familias, buscan visibilizar la situación de

endeudamiento problemático en las que se encuentran e interpelar al gobierno y a las bancas prestamistas para que emprendan acciones tendientes a la detención inmediata de todos los embargos y cobranzas judiciales y la baja retroactiva de las tasas de interés.

Si bien existen diversas aristas para abordar esta problemática, el carácter de rentabilidad de los estudios superiores, junto a su capacidad de catalizar procesos de movilidad social que se han instalado como una verdad de sentido común, son elementos que merecen una mayor discusión por parte de las Ciencias Sociales. Desde un punto de vista teórico, nuestro análisis adscribe a las investigaciones de la jurista canadiense Violaine Lemay (2000, 2001, 2006) sobre la construcción de la noción de rentabilidad de los títulos en términos de justicia social. Considerando los trabajos de ciencias y sociología de la educación de las últimas décadas, que han demostrado cómo las calificaciones, el acceso a los títulos y al mercado del trabajo permanecen en gran medida determinados por las condiciones socioeconómicas, Lemay se pregunta por qué el discurso “a mayor educación, mayores oportunidades de empleo” persiste fuertemente en los discursos públicos. La respuesta, para la autora, se encuentra en los efectos de discursos, en tanto la reiteración de estas verdades de sentido común permiten legitimar prácticas discriminatorias en poblaciones vulnerables en beneficio de unos pocos. Nuestro interés, en este sentido, es observar por medio de la situación en particular de los deudores Corfo que papel juega este supuesto de movilidad social en su situación de endeudamiento.

## **Metodología**

El objetivo de este estudio es caracterizar la situación de endeudamiento de los jóvenes deudores de la Corfo y analizar el rol que ocupa en su situación el supuesto de movilidad social. Para ello, realizamos una encuesta que buscó levantar información sobre el caso de los jóvenes adultos entre 25 y 35 años de la comuna de Santiago que fueron beneficiados por al menos un crédito Corfo para cursar sus estudios de pregrado. Este



cohorte de individuos fue elegido puesto que son jóvenes que han experimentado los cambios en el sistema de educación superior y que por edad, al menos teóricamente, deberían haber comenzado su vida laboral profesional.

La encuesta contó con 55 preguntas agrupadas en 5 ítems (antecedentes personales, trayectoria educativa, trayectoria laboral, trayectoria familiar, caracterización de la deuda). Las categorías de preguntas y las escalas de respuesta fueron construidas a partir de categorías ya utilizadas en las principales encuestas chilenas de medición de movilidad social (encuesta Mide UC) y de la realidad juvenil (INJUV, 2006, 2009). El instrumento fue testado en 5 ocasiones en jóvenes beneficiarios del crédito CORFO, que en razón del mismo estudio fueron entrevistados. En términos de procedimiento, la encuesta fue enviada por correo electrónico a la totalidad de los casos de deudores de la ciudad de Santiago registrados en la base de datos de la Asociación de Endeudados Corfo (560 casos), a través del servidor sondageonline.com. La encuesta se encontró accesible en línea desde el 15 de noviembre hasta el 15 de diciembre de 2012. En total respondieron 198 personas. Para efectos del análisis se excluyeron aquellos casos sin la información suficiente, lo que redujo la muestra a 156 casos. Se realizó un análisis descriptivo de la muestra estudiada, cuyos resultados fueron complementados con referencias a una serie de entrevistas detalladas en otro artículo (Pérez-Roa, 2013b).

Los resultados de nuestro trabajo se presentaran en función de tres controversias que nos parecen centrales en la situación de los deudores Corfo. En primer lugar, describiremos quienes son los beneficiarios reales del crédito Corfo y de qué manera las instituciones bancarias sobregarantizaron su capital imponiendo condiciones crediticias muy desfavorables para los jóvenes y sus familias. En segundo lugar, describiremos los proyectos educativos que fueron financiados por medio de esta modalidad de crédito, para en tercer lugar explorar la situación de reembolso de estos créditos, una vez que los jóvenes ya son profesionales. Este trabajo concluye con una reflexión sobre el sentido del discurso

de la movilidad social mediante el acceso al estatuto de profesional cuando dicho proyecto es financiado por esta modalidad crediticia.

## Resultados y discusión

### Ser “sujeto de crédito” y los enclaves bancarios para poder acceder a la Universidad.

El sistema de créditos Corfo de pregrado se pensó como una forma de ayudar a los estudiantes universitarios de estratos de ingreso medio-alto, o a aquellos cuyos proyectos educativos fueran considerados de alta rentabilidad (medicina, ingenierías, etc.). Sin embargo, una vez que este sistema comenzó a operar los criterios de selección comenzaron a ser definidos principalmente por los bancos que lo ofertaban (Donoso 2009). Si observamos los resultados de nuestra encuesta en relación con la proveniencia de las familias de origen de los jóvenes deudores (tabla n°1) constatamos que, a diferencia de lo estipulado, los beneficiarios reales del crédito Corfo se definen en su mayoría como provenientes de clase media (52,3%) o clase media-baja (35,9%).

Tabla 2 Percepción de nivel socioeconómico de familias de proveniencia

Clase baja	7%
Clase media-baja	35,9%
Clase media	52,3%
Clase media-alta	4,7%

Fuente: Elaboración propia. Encuesta endeudados Corfo, Santiago. 2012 n= 156

Ahora bien, es sabido que en Chile definirse perteneciente a la clase media, no implica necesariamente pertenecer a un estrato social medio (Castillo, Miranda y Guerrero 2013). Por ello, para poder conocer el perfil socioeconómico de los beneficiarios del crédito Corfo y de sus familias en el momento en que estos accedieron al crédito, es necesario acudir a indicadores más tradicionales de estratificación socioeconómica, a saber, nivel educacional, ocupación e ingresos de los padres. Observemos, por ejemplo, el nivel educacional de los padres, definido por el último grado educacional finalizado (tabla n°2). De una muestra de 156 casos de jóvenes endeudados por el CORFO, el 19,5% de sus padres finalizaron sus

estudios universitarios, un 41,2% finalizó la enseñanza media, el 10,9% la educación básica. En el caso de las madres, un 18,7% del total son universitarias, 47,7% finalizó la educación media, y un 11,7% la educación básica.

Si bien la proporción de padres universitarios supera levemente a la de madres universitarias, el porcentaje de madres con estudios terciarios finalizados –ya sea universitarios, en institutos profesionales (IP) o centros de formación técnica (CFT), supera en un 14,8% al de los padres. Lo anterior puede ser un dato relevante en tanto se considera el nivel educativo de la madres como un predictor de éxitos académicos de los hijos (Centro de micro datos Universidad de Chile 2008).

Tabla 3 Nivel educacional padres

<b>Último nivel educacional completado</b>	<b>Padre</b>	<b>Madre</b>
Universitaria completa	19,5%	18,7%
Instituto profesional completo (IP)	0,8%	7,8%
Centro de formación técnica completo (CFT)	4,7%	13,3%
Técnica, normal, comercial, industrial	11,7%	*
Educación media completa -humanista y técnica -	41,2%	47,7%
Preparatoria	3,9%	*
Educación básica completa	10,9%	11,7%
Sin estudios	1,6%	*
No sabe	5,5%	*

Fuente: Elaboración propia. Encuesta endeudados Corfo, Santiago. 2012 n= 156

\*Información no significativa en términos estadísticos.

En términos generales, podríamos decir que los jóvenes que accedieron al sistema de educación universitaria a través de los créditos Corfo son en su gran mayoría la “primera generación de matriculados en la educación superior”. La relevancia de este dato es doble; en primer lugar, la evidencia nacional muestra que el nivel educacional de los padres determina tanto la probabilidad de completar los estudios como el donde estudiarán,

siendo menos favorables para los estudiantes de primera generación (Urzúa 2013; Orellana 2012; Castillo y Cabezas 2010 ). En segundo lugar, en función de los significados atribuidos a la idea de ser profesional, que revisaremos con más detalle en el apartado siguiente.

En relación a la ocupación de los padres (tabla nº3), los encuestados caracterizaron el trabajo de su padre como “técnico especializado” con un 33,6% y “obrero calificado” con un 26,6%; en un porcentaje menor, se encontraron las calificaciones “trabajos informales menores” con un 16,4%, y “ejecutivo medio profesional” con un 12,5%. En el caso de las madres, los oficios más recurrentes fueron “técnico especializado” con un 37% y “trabajos informales menores” con un 33,1%.

Tabla 4: Ocupación remunerada padres (\*)

	<b>Padre (n° 128)</b>	<b>Madre (n° 127)</b>
Trabajos informales menores	16,4%	33,1%
Oficios menores	7%	7,1%
Obrero calificado	26,6%	7,9
Técnico especializado	33,6	37%
Ejecutivo medio, profesional carreras tradicionales	12,5%	4,7%
No aplica	3,9%	10,2%

Fuente: Elaboración propia. Encuesta endeudados Corfo, Santiago. 2012 n= 156

Si bien en la encuesta realizada no se preguntó por los salarios aproximados de los jefes de familia en el momento en que ellos habían accedido al crédito, sí podemos decir a modo de referencia que según los datos de la encuesta de Caracterización Socioeconómica Nacional (Casen) efectuada en 2009, el sueldo mensual promedio de un hombre en la Región Metropolitana, de escolaridad media completa, era de \$382.185<sup>49</sup> (US\$ 764,37),

<sup>49</sup> Valor del dólar a 500 pesos chilenos. Fecha de referencia. Junio 2013.

mientras que el de una mujer en iguales características era de \$279.080 (US\$ 558,16). De esta manera, uno podría suponer que los beneficiarios del crédito Corfo provenían de familias que responden más a criterios de clase media-baja y clase baja en vez de a la clase media-alta, como originalmente se pretendía. Sus padres en la mayoría no profesionales, trabajan en oficios cuyos salarios promediados<sup>50</sup> los situarían en el tercer quintil socioeconómico<sup>51</sup>.

Recordando que originalmente los potenciales beneficiarios del crédito Corfo eran jóvenes provenientes de la clase alta y/o media-alta ¿cómo podemos explicar entonces que hayan accedido al crédito Corfo? En otros términos ¿Cómo una política pública que buscaba favorecer el acceso a crédito a los estudiantes de clase media-alta terminó promoviendo el acceso al crédito a estudiantes de clase media-baja o baja que no disponían de las condiciones ni los medios para hacer poder acceder?

Si estos jóvenes y sus familias accedieron al crédito Corfo, fue porque la política pública, que en sus orígenes buscaba favorecer el acceso a la educación universitaria de una población en específico, fue administrada por instituciones financieras. Con ello, los criterios de selección de los beneficiarios pasaron a tener un carácter principalmente comercial. Dicho de otra manera, al traspasar la administración a la banca privada, la pregunta sobre quiénes y qué tipo de proyecto educativo se debe financiar a través de esta modalidad crediticia se redujo a una pregunta sobre el riesgo financiero de los potenciales profesionales.

Como ésta era una operación “riesgosa” desde un punto de vista financiero, las instituciones financieras administradoras del crédito Corfo garantizaron su capital por

---

<sup>50</sup> Valores aproximativos de sueldos promedio de un hombre con educación media completa y una mujer con igual educación.

<sup>51</sup> Valores por quintiles de referencia al año 2013. Calculados en referencia a una familia compuesta por cuatro integrantes.

medio de tres instancias. En primer lugar, mediante de la exigencia de a lo menos un “aval” o “codeudor solidario”, que refería a una persona natural o jurídica que voluntariamente asume el compromiso de cumplir con la responsabilidad de un tercero en caso de que este no lo haga<sup>52</sup>. En segundo lugar, añadiendo entre un 5% y un 6% adicional a la tasa de interés de 3% que Corfo cobró a las instituciones bancarias; y en tercer lugar, mediante una garantía estatal que, tal como explicamos anteriormente, se hacía efectiva una vez que los bancos agotaban las acciones judiciales de cobranza y cubría hasta el 50% del saldo impago del crédito con un límite de 500 UF

Todas estas garantías transformaron una operación riesgosa en un negocio a un mínimo riesgo para las instituciones bancarias vinculadas al crédito Corfo. En efecto, según los antecedentes correspondientes a los años 2006-2008 del informe de financiamiento de la educación superior elaborado por la SBIF, los índices de morosidad y de cobranza judicial asociado a los créditos Corfo se mantuvieron por debajo de los observados en las carteras de créditos de consumo. En junio de 2008, el índice de deudores morosos era de un 14,9%, mientras que el porcentaje de deudores en proceso de cobranza judicial era de un 3,2%. Sin embargo, todas estas garantías financieras de la banca no representaron garantías para los jóvenes y sus familias, sino todo lo contrario. El “riesgo financiero” fue traspasado directamente a ellos, mediante el pago de altos intereses y de condicionar el crédito a una evaluación anual de las condiciones de solvencia de los jóvenes, sus familias y sus respectivos avales.

En efecto, el carácter anual y renovable –previa evaluación financiera y académica– de los créditos Corfo ponía en riesgo la continuidad de los procesos educativos de los jóvenes deudores, puesto que si el aval era, considerado “no solvente” en una segunda

---

<sup>52</sup> Definición proporcionada por la Superintendencia de Bancos e Instituciones Financieras SBIF en su portal [www.bancafacil.cl](http://www.bancafacil.cl) Visitada el 3 de abril de 2013.

evaluación, el deudor debía mostrar nuevas pruebas de solvencia. Un joven deudor<sup>53</sup>, por ejemplo, nos explicaba que el primer año le pidió a un colega de trabajo que fuera su aval, pero al segundo año este no quiso seguir siéndolo, por lo que tuvo que recurrir a su jefa directa, quien, “*de buena voluntad*”, lo ayudó durante dos años. El último año le pidió ser aval a otra persona de su trabajo, porque no quiso volver a pedirle a su jefa los papeles que acreditaran su solvencia y el banco le negó la renovación del crédito, cuando él cursaba su último año de carrera, razón por la cual se vio obligado a aumentar su ya extensa carga de trabajo para poder costear la matrícula. Sin embargo, a la fecha de nuestro encuentro, el entrevistado aún no había logrado juntar el dinero suficiente para pagar sus créditos y los costos de la matrícula. Dicho de otra manera, en tres años, este joven contrajo una deuda con el banco, su jefa y un colega de trabajo, y a pesar del monto adeudado aún no sabía si iba a poder costear su último año de carrera.

La literatura en la materia advierte que un endeudamiento excesivo puede reducir las posibilidades de obtener el título y, con ello, limita las posibilidades de los jóvenes de obtener un trabajo bien remunerado que les permita responder a sus compromisos financieros (Dwyer, McCloud y Hodson 2012). Las cifras otorgadas por nuestra encuesta indican que un 28% de los jóvenes no se ha titulado, y que de este porcentaje un 67,9% dice que si no lo ha hecho es por dificultades económicas. Aunque no podemos afirmar con certeza el crédito Corfo haya impedido la titulación, sería interesante conocer con mayor profundidad la situación de aquellos deudores Corfo que no finalizaron sus estudios a causa del endeudamiento y que, sin embargo, deben pagar mes a mes una deuda por un proyecto trunco.

Por otro lado, el crédito Corfo era presentado a los jóvenes y sus familias como una modalidad de financiamiento en la cual sólo se pagaban los intereses mientras se cursaban los años de estudio, para, una vez finalizados, comenzar a pagar el capital. En efecto, el

---

<sup>53</sup> Entrevista realizada el 12 de noviembre del 2012. Santiago, Chile.

valor cuota que cada familia comenzaba pagando variaba entre los US \$30<sup>54</sup> y US \$60, lo que representaba aproximadamente el 10% del arancel total de las carreras. Sin embargo, los intereses se iban acumulando año a año y con ello el valor cuota también. Así, por ejemplo, si una familia comenzó pagando US \$30 por un crédito, al cuarto año estaría pagando US\$120 mensuales sólo por concepto de intereses, lo que equivale aproximadamente al 40% de la mensualidad de una carrera.

En nuestro trabajo sobre la trayectoria de los jóvenes deudores CORFO (Pérez-Roa 2013b), profundizamos en las dificultades que esta modalidad de reembolso tuvo en el desarrollo de los proyectos educativos de los jóvenes deudores CORFO. Para muchos, el aumento sostenido de la cuota del crédito provocó la entrada al mercado laboral y el desarrollo de trayectorias paralelas de estudio y trabajo. El 84% de nuestros jóvenes encuestados declaró que trabajó durante sus estudios, de ese porcentaje un 74,4% señaló que su trabajo estaba “nada” o “muy poco” relacionado con sus estudios, sugiriendo que esta entrada al mundo laboral puede haber estado promovida por la necesidad de responder a sus compromisos financieros.

### **La apología de la “primera generación de profesionales” en Chile.**

Ser el o la primer(a) profesional de la familia no sólo representa un orgullo para los padres, sino que también, para muchos, es el reflejo de una sociedad que se dice más democrática, en tanto que el aumento sostenido de las expectativas de los jóvenes y sus entornos familiares por acceder a la educación terciaria denotarían la progresiva apertura del sistema de educación superior chileno a segmentos de la población antiguamente excluidos de este nivel educativo (Castillo y Cabezas 2010). Las cifras en ese sentido son unánimes. Si en 1990 la matrícula en establecimientos de educación superior era de poco más de doscientos mil personas, al año 2009 esta cifra ascendió a más de ochocientos mil

---

<sup>54</sup> Para responder a los fines de difusión del presente artículo se fijó un cambio de moneda de dólar americano a peso chileno de 1 USD \$500 pesos chilenos.



personas. Es decir, en 20 años la cifra se cuadruplicó. Sin embargo, y más allá de las estadísticas, la confianza en la educación en Chile adquiere un matiz diferente lo que uno puede observar en otras sociedades y que dado por la capacidad de la educación de provocar un proceso de movilidad social individual (Araujo y Martuccelli 2012)..Dichas expectativas, se sustentan en la idea de que el acceso a la educación superior permitiría el acceso a mejores oportunidades en el mercado laboral.

En efecto, frases como “*la educación es la gran palanca para la movilidad social*” son frecuentes en los discursos públicos o documentos informativos del Ministerio de Educación, que buscan vehicular el mensaje que el acceso a la educación superior mejoraría los ingresos y la empleabilidad futura de los individuos. Así por ejemplo lo señalan los datos de la encuesta CASEN efectuada en 2011, analizados por el centro de estudios del ministerio de educación (2012), que sugieren que los jóvenes que estudian una carrera universitaria ganan entre 2 a 3,5 veces más que aquellos que sólo terminan la enseñanza secundaria.

Ahora bien, ¿es que la rentabilidad en los proyectos educativos se asegura independientemente a los medios que se los jóvenes utilicen para financiarla? ¿Es que todos los profesionales son rentables en el mercado laboral?, ¿Cuál es el impacto de la institución universitaria que el joven elija en la rentabilidad futura? Todas éstas son preguntas relevantes a la hora de explorar la situación de los jóvenes deudores CORFO, no solo por las condiciones poco favorables del crédito, sino también por la heterogeneidad de ofertas educativas que ofrece el sistema universitario chileno en términos de los criterios académicos y económicos de admisión en las mismas. Si entendemos que los criterios de selectividad se encuentran relacionados con el prestigio de las universidades, y eventualmente con las oportunidades laborales futuras (Manzi 2006), caracterizar los proyectos educativos a los cuales accedieron los jóvenes deudores Corfo permitiría explorar de qué manera dichas diferenciaciones podrían influir en la remuneración percibida por los

jóvenes, y por ende, en sus posibilidades reales de responder a sus compromisos financieros y alcanzar la tan anhelada movilidad social.

La pertinencia de poner a prueba los supuestos de rentabilidad de la educación superior es aún más pertinente, considerando que los créditos Corfo fueron el primer apoyo crediticio con fondos estatales que favoreció el acceso a universidades no pertenecientes al consejo de rectores, y se mantuvo como la única alternativa de financiamiento con recursos estatales hasta la creación del crédito con aval del estado (CAE) en 2006<sup>55</sup>. Es decir, los créditos de pregrado Corfo fueron la primera modalidad crediticia que financio proyectos educativos en universidades de menor selectividad<sup>56</sup>. Aunque no se conoce amplia evidencia sobre el impacto de esta modalidad crediticia en la matrícula de este subgrupo de universidades, según los datos recogidos por Salamanca (2000) en 1998 se habían entregado 4.201 créditos con financiamiento Corfo, de los cuales un 29,23% fueron dirigidos a estudiantes de universidades del consejo de rectores y un 55,51% a estudiantes de universidades privadas (Salamanca 2000,32). Esta mayor representatividad de los créditos Corfo en las universidades que no pertenecen al Consejo de Rectores se confirma en los datos compilados por nuestra encuesta, que señalan que un 89,7% de los jóvenes deudores estudió en ese tipo de universidades. Más específicamente, las tres universidades con mayor frecuencia de casos son la Universidad de las Américas (UDLA) con un 20,5% del total; la Universidad Nacional Andrés Bello (UNAB), representando un 9% del total; y la Universidad ARCIS, que aglutina a un 8,3% del total de encuestados. Observando estas universidades desde el lente de la selectividad y del perfil de estudiantes matriculados

---

<sup>55</sup> En efecto, si uno observa los datos de la Asociación de Endeudados por el CORFO, sobre un total de 934 casos el 80% de los beneficiarios accedieron a su primer crédito antes del año en que el CAE entrara en vigor.

<sup>56</sup> Según la tipología para la clasificación de las universidades chilenas propuesta por el Centro de Políticas Comparadas en Educación, una “universidad privada de mayor tamaño no selectiva”, se refiere a una universidad de más de 10.000 alumnos, cuyo porcentaje de selectividad es inferior a 1%, que ofrece exclusivamente programas de pregrado, y que junto a las demás universidades provenientes de este grupo representa la mayor expansión de matrícula de primer año. En términos de sector de proveniencia de sus alumnos, el 45% proviene de colegios subvencionados (Brunner, 2009 pp., 22-24). Dirigidas principalmente a los estudiantes de “primera generación” y bajos ingresos, son instituciones cuyo porcentaje de deserción al segundo año bordea el 40% (Orellana, 2012 pp., 5)

(Brunner 2009), podemos decir que la mayoría de nuestros encuestados accedieron a universidades de gran tamaño (UDLA y UAB), de baja selectividad y de baja pluralidad interna<sup>57</sup>; en otras palabras, en instituciones donde la mixtura social era prácticamente nula (Orellana 2012, 5).

Los efectos que puede tener el adquirir deudas importantes en universidades de estas características reclaman una mayor discusión. El tamaño, la baja selectividad y la baja pluralidad interna de una universidad, si bien pueden ser información desconocida o poco relevante para los jóvenes y sus familias, pueden convertirse en un elemento discriminador en el mercado laboral. Tal como plantea Orellana (2012), se podría estar generando una estructura universitaria diferenciada para sectores altos, medios y bajos, donde la posibilidad de acceder a empleos de mayor calidad y mejor salario se vean limitadas por las universidades de egreso. Más aún, en un contexto como el chileno, donde las “redes sociales” son una estrategia relacional que permiten a los individuos obtener recursos y alcanzar una mayor estabilidad en una estructura social que es de por sí inestable (Arteaga y Martuccelli 2012), acceder a espacios de mayor mixtura social es central para pensar una movilidad social vehiculizada por la educación superior.

Sin embargo, razones de pluralidad interna o criterios de selectividad y tamaño no parecen ser necesariamente los criterios que primaron en las decisiones de nuestros encuestados. Cuando le preguntamos a los jóvenes deudores la principal razón que tuvieron para elegir su universidad (ver tabla n°4), la más recurrente (31,4%) fue la disponibilidad de la carrera de interés, seguida del prestigio y calidad educativa (27,6%), y en tercer lugar, con un 20,5%, aparecen “otras razones”, dentro de las cuales las más citadas refieren a las facilidades de pago otorgadas por la Universidades (acceso a crédito interno). Ahora bien, si consideramos a modo de ejemplo que sólo en la ciudad de Santiago,

---

<sup>57</sup> La pluralidad interna se refiere a la procedencia educativa de los estudiantes que ingresan a ese tipo de Universidades. –al igual que nuestros encuestados la mayoría de sus matrículas provienen de colegios subvencionados-

existen 50 sedes que imparten la carrera de Psicología<sup>58</sup>, la respuesta “porque impartían la carrera de mi interés”, no parece ser una respuesta muy excluyente.

Tabla 5 Principal razón de elección de la Universidad n 156

<b>Razones</b>	<b>Porcentaje</b>
Porque se impartía la carrera de mi interés	31,4%
Por su prestigio y buen nivel educativo	27,6%
Por cercanía a mi domicilio	4,5%
Por influencia de familiares, amigos	7,7%
Por la publicidad	1,9%
Otra razón	20,5%
No sabe	2,6%

Fuente: Elaboración propia. Encuesta endeudados Corfo, Santiago. 2012 n= 156

Por otro lado, y en relación a las carreras financiadas, las tres con mayor porcentaje son ingenierías con un 16%, seguido por psicología y carreras de las ciencias sociales (sociología, antropología y trabajo social) con un 14,7% respectivamente. Si bien no podemos advertir con certeza de los efectos que tuvo la elección de carrera en las condiciones de pago de nuestros encuestados, los resultados del reciente trabajo del economista Sergio Urzúa (2012) sobre los retornos económicos de la educación universitaria muestran, por ejemplo, que la rentabilidad económica de estudiar psicología en las tres universidades citadas anteriormente ofrece retornos negativos (Urzúa 2012, 41). En palabras simples, lo anterior implica decir que los costos de estudiar psicología en dichas instituciones -sin considerar los costos asociados al crédito- son mayores a los beneficios económicos percibidos. Esta “rentabilidad negativa” puede explicar por qué los jóvenes deudores encuestados declararon en su mayoría que si tuvieran que elegir nuevamente una carrera e institución de estudios, la mayoría tomaría una decisión distinta a

<sup>58</sup> Fuente: mifuturo.cl visitada el 23 de Junio del 2012.

la tomada. En efecto, un 40% de los jóvenes encuestados cambiarían de carrera y de universidad, un 28% que declaró que elegiría la misma carrera en otra institución, mientras sólo un 23% dice que elegiría la misma carrera en la misma universidad. Que más de un 60% de los jóvenes señale que tomaría una decisión distinta a la que tomo en tanto a la elección de carrera y/o de universidad, permite suponer que la evaluación que hacen de su paso por la educación universitaria no es necesariamente positiva.

Tabla 6 Elección de carrera e institución universitaria hoy

<b>Elección</b>	<b>Porcentaje</b>
La misma carrera en la misma institución	22,6%
Una carrera diferente en la misma institución	4,5%
La misma carrera en otra institución	28,2%
Una carrera diferente en otra institución	39,7%
Decidiría no estudiar	1,3%
No sabe	3,2%

Fuente: Elaboración propia. Encuesta endeudados Corfo, Santiago. 2012 n= 156

En este sentido y entendiendo que la experiencia educativa de los jóvenes encuestados se encuentra marcada por el crédito Corfo, sería interesante de saber si este cambio en la decisión educativa se explica o no por el peso que ha tenido el crédito en sus trayectorias educativas. Dicho de otra manera, ¿es que la percepción de estar pegando un costo elevado en relación a los ingresos percibidos por el crédito universitario influye en la percepción de “haber elegido mal”? Aunque no podemos responder con exactitud a esta pregunta, sí podemos advertir que los elevados costos asociados al pago mensual del crédito, sumado a sus actuales condiciones laborales que los exponen a destinar una parte importante de su salario al pago de su deuda de estudios, los confronta a una situación de endeudamiento problemático, a partir de la cual los jóvenes cuestionan no sólo sus decisiones pasadas, sino también el relato de la educación superior como garante de movilidad social.

### La “rentabilidad” de ser un profesional-deudor CORFO

La evidencia sobre el comportamiento crediticio en las poblaciones universitarias señala que existiría una relación potencial entre las actitudes que los estudiantes tienen hacia el endeudamiento y las expectativas de su futuro laboral. La deuda, en este sentido, sería visto por muchos estudiantes como una situación transitoria que les permite financiar un proyecto, que se supera una vez que aumenten sus ingresos al egresar de la Universidad (Denegri et al. 2011, 499). Este supuesto sostiene que todo paso por la educación superior supone en sí mismo una rentabilidad económica. Sin embargo, y tal como lo vimos en los apartados anteriores, los procesos educativos en Chile no son homogéneos, como tampoco lo son las condiciones de entrada. Por ende, suponer que todo proceso educativo conllevaría a una mejora en las condiciones económicas requiere cierto cuestionamiento. Para ello, partiremos analizando las condiciones laborales de los jóvenes deudores encuestados. Del total de jóvenes, un 80,3% de ellos se encontraba trabajando en el momento de realizada la encuesta, mientras solo un 19,7% declaró no estar trabajando. De los jóvenes que trabajan, un 54,5% trabaja en lo que estudió, mientras un 31,4% dice trabajar en un oficio no relacionado con su profesión. En relación a la remuneración percibida, y tal como lo vemos en la tabla n°7 un 45,6% de los jóvenes que se encontraban trabajando perciben ingresos que van desde los \$450.000 (US\$ 594) y los \$950.000 (US\$ 1881).

Tabla 7 Ingresos mensuales

<b>Pesos chilenos</b>	<b>\$ USD (*)</b>	<b>%</b>
Entre \$0 y \$150.000	Entre 0\$ y 297\$	<b>17,3%</b>
Entre \$150.001 y \$300.000	Entre 297\$ y 594\$	14,3%
Entre \$300.001 y \$450.000	Entre 594\$ y 899\$	15,8%
Entre \$450.001 y \$600.00	Entre 899\$ y 1188\$	21,8%
Entre \$600.001 y \$950.000	Entre 1188\$ y 1881\$	23,8%
Entre \$950.001 y \$1.500.000	Entre 1881\$ y 2970\$	6,0%
Más de \$1.500.001	Más de 2970\$	1,5%

Fuente: Elaboración propia. Encuesta endeudados Corfo, Santiago. 2012 n= 133

En principio, estos salarios los ubicarían en una mejor condición socioeconómica que la de sus padres. Sin embargo, lo interesante a observar para este análisis es el peso porcentual que tiene el pago mensual del crédito en el salario declarado por los jóvenes participantes. Tal como lo muestra la tabla n°8 un 61,5% de los jóvenes deudores encuestados declaró que destinaba entre un 16% y un 30% del total de sus ingresos al pago del crédito Corfo. Así, por ejemplo, un joven cuyo salario mensual es de \$600.000 (1188\$USD) y que destina el 20 % del total de su remuneración sólo al pago del crédito universitario, lo que equivale a \$120.000 (237 USD\$) mensuales, contaría con \$480.000 (950\$USD) para responder a todas sus otras necesidades de vivienda, alimentación, transporte, etc. Si comparamos el porcentaje que los jóvenes diplomados destinan al pago de su crédito con la evidencia internacional que Meller (2011, 51-73) proporciona, notamos que los jóvenes profesionales egresados de países como Alemania, Australia, Canadá, Reino Unido y Estados Unidos tienen obligaciones mensuales de pago de su crédito universitario entre un 2,6% y un 7% de su ingreso mensual. De esta manera, pagar entre un 16% y un 30% del salario sólo por concepto de crédito universitario situaría a los jóvenes deudores Corfo como uno de los niveles de endeudamiento estudiantil presumible más altos del mundo.

Tabla 8 Porcentaje de su sueldo que destina al pago de la deuda

Menos del 15%	5,5%
Entre un 16% y un 30%	<b>61,5%</b>
Entre un 31% y un 45%	<b>11,9%</b>
Entre un 46% y un 60%	<b>11,9%</b>
Entre un 61% y un 75%	<b>6,4%</b>
Entre un 76% y un 100%	<b>2,8%</b>
Total (N 100)	<b>100%</b>

Fuente: Elaboración propia. Encuesta endeudados Corfo, Santiago. 2012 n= 156

La importante proporción de su salario que implica para los jóvenes deudores responder con sus obligaciones crediticias es observable también en la manera en que los jóvenes evalúan la relación del valor cuota que pagan mensualmente y su remuneración percibida. Así, y tal como lo muestra la tabla n°9 un 62,8% de los encuestados considera que paga una cuota excesiva en relación a sus ingresos, mientras sólo un 16,8% declara que la cuota se adecúa a sus ingresos. Llama la atención que el 10,6% que indica que otra persona paga la cuota y que el 9,7% indica que no paga la cuota porque no le alcanza. De esta manera, la inserción del pago del crédito en la dinámica familiar de los jóvenes deudores requiere de mayor clarificación, para entender de qué manera se distribuye el peso económico del crédito al interior de la familia.

Tabla 9: Relación valor cuota/remuneración percibida

Pago una cuota que se adecua a mis ingresos	16,8%
Pago una cuota excesiva a mis ingresos	62,8%
No pago la cuota porque no me alcanza	9,7%
Otro familiar paga la cuota	10,6%

Fuente: Elaboración propia. Encuesta endeudados Corfo, Santiago. 2012 n= 113

Asumir un crédito a una tasa de interés que fluctuaba entre un 8% y un 9% por sobre la inflación, a un plazo máximo de 25 años, que debía renovarse además año a año y cuya exigencia, de corte exclusivamente comercial, sólo se restringía a la presentación de un aval, implicaba que los beneficiarios terminaran cancelando más del doble del valor real de la matrícula. En efecto, y tal como lo gráfica la tabla N°9, nuestros encuestados pagarán en promedio un 49% más del valor solicitado.



Tabla 10: Monto solicitado, monto pagado a la fecha, monto adeudado

<b>Monto solicitado</b> <b>(valores estimados)</b>			<b>Monto pagado a la fecha</b> <b>(valores estimados)</b>			<b>Monto adeudado</b> <b>(valores estimados)</b>		
Promedio	Mínimo	Máximo	Promedio	Mínimo	Máximo	Promedio	Mínimo	Máximo
USD\$	USD\$	USD\$	USD\$	USD\$	USD\$	USD\$	USD\$	USD\$
15.666	3.000	41.584	13.774	30	39.603	16,145	39.603	59,405

Fuente: Elaboración propia. Encuesta endeudados Corfo, Santiago. 2012 n= 113

Resulta interesante observar que, a pesar de los altos costos asociados a esta modalidad de crédito, y al alto peso porcentual que implica en la vida de estos jóvenes y sus familias responder a este compromiso financiero, el 81,4% de los jóvenes encuestados en el momento de la aplicación de la encuesta tenía sus cuotas al día y sólo el 18,6% declaró estar retrasado con el pago de su deuda. De esta manera, podemos suponer que el problema con el Corfo no está dado por el “no pago de la deuda”, sino por los elevados costos que ha tenido para los jóvenes y sus familias “pagar la deuda” mes a mes. Es decir, los jóvenes deudores y sus familias no sólo pagaron los costos de ser sujetos “riesgosos” en términos crediticios, sino que también asumen todos los costos de un proyecto de rentabilidad individual que no logra responder adecuadamente a las exigencias propias del crédito pero que sí asegura la rentabilidad de las instituciones financieras. Sólo como una aproximación a la potencial rentabilidad de esta modalidad de crédito para las instituciones financieras, podemos observar el trabajo de Meller (2011, 62-68) sobre el crédito con aval del estado (CAE), que es la versión “mejorada” del Corfo<sup>59</sup>, que muestra que los bancos en el año

<sup>59</sup> El Crédito con aval del Estado (CAE) fue creado en el gobierno de Michelle Bachelet como una manera de apaciguar las demandas por un mayor acceso a la educación superior, hechas por el movimiento secundario del año 2006, más conocido como “la revolución pingüina”. Es un programa de préstamos de estudios ofrecidos en conjunto por el gobierno y los bancos comerciales. La institución de educación superior en la cual ingresa el alumno entrega una garantía parcial mientras el deudor estudia, para luego traspasarla al Estado desde la graduación hasta su total devolución. Ésta comienza 18 meses después de la graduación, y puede durar hasta un máximo de 20 años. Tienen acceso a este crédito los estudiantes de universidades

2010 obtuvieron en promedio una tasa de retorno del 18% real (sobre inflación) por una inversión prácticamente sin riesgo. Por otra parte, si se observan los costos que ha tenido por el lado de los jóvenes y sus familias esta operación financiera, uno se encuentra con historias como las que relata esta joven mujer en el sitio de los deudores CORFO: *“postergar la casa propia, la maternidad y otros sueños por miedo a que me quiten mis cosas, si es que algún día no pago mis cuotas. Que el sueldo completo de uno de mis empleos no me alcance a cubrir las tres cuotas mensuales que pago (...) No fue mi profesión la que determinó mi vida, sino el CORFO<sup>60</sup>”*

La fuerza del reclamo de esta mujer, denota el carácter paradójico de este sistema de financiamiento, que por un lado, promueve el acceso a la educación superior como el garante de una movilidad social ascendente, sin generar las condiciones crediticias mínimas para que este anhelo puede hacerse efectivo y naturalizando, por otro lado, la idea de que sólo el acceso a la educación secundaria garantiza el acceso al mercado del trabajo (Lemay 2010). Este “sentido común” que ha instalado la idea de la importancia de “ser profesional”- independientemente de la manera en que se financie, de la institución donde se estudie, de la carrera que se elija, de la situación socioeconómica de las familias de proveniencia, etc.,- no sólo alude a una sociedad homogénea e igualitaria que dista de representar lo que hoy en día es la sociedad chilena, sino que juega, sin duda alguna, un importante rol en el carácter dramático de la situación de endeudamiento de los deudores Corfo.

---

acreditadas<sup>59</sup>, y que hayan obtenido un puntaje mínimo de 475 en la Prueba de Selección Universitaria (PSU) o un promedio de notas de la enseñanza media superior a 5,3.

<sup>60</sup> Fanpage, Asociación de Endeudados CORFO, visitada el 15 de Octubre del 2012.

### **A modo de conclusión: El reclamo de los consumidores-ciudadanos**

Si uno analiza los discursos públicos a través de los cuales los representantes de los deudores Corfo instalan sus demandas, uno observa que su discurso no se limita a denunciar las condiciones contractuales del crédito, sino que también, y quizás incluso con más fuerza, ponen en entredicho el proyecto de movilidad social por el cual la deuda fue contraída. La idea de que el crédito Corfo es una “estafa”, busca interpelar al Estado y las instituciones financieras en un doble sentido, por un lado, para mejorar las condiciones contractuales y de pago del crédito (tasa de interés, término de los embargos, retroactividad, etc.) y por otro, para manifestar su malestar frente a la promesa incumplida de movilidad social por la cual estos créditos fueron adquiridos.

Este desajuste entre las aspiraciones de movilidad social y sus posibilidades para cumplirlas, debe ser comprendido en un contexto, como el chileno, en el cual el consumo ha generado lo que Araujo y Martuccelli (2012) llaman una “revolución de expectativas”, es decir, las expectativas de acceso a bienes y servicios se han universalizado y se han instalado con fuerza en grupos sociales que anteriormente se encontraban marginados en su acceso. En este sentido, el contenido del discurso de la movilidad social ha tendido a promover la educación como un promotor de bienestar social (Espinoza 2012) y con ello a la inserción laboral como una condición instrumental para el acceso al consumo. Desde esta lectura, se comprende el discurso de los jóvenes quienes sienten que sus anhelos y deseos subjetivos que la sociedad paradójicamente estimula no tienen relación alguna con sus posibilidades reales de satisfacerlas:

[El crédito Corfo es para mí] “Una pesadilla, la razón por la cual la prometida movilidad social que se supone que obtendría al estudiar ha sido más negativa que nada. Una estafa por la cual nadie responde. A significado trabajar para solo pagar los créditos y no comprar nada que signifique una mejora en la calidad de vida propia y de los que me rodean. En resumen un calvario<sup>61</sup>”

En un análisis sobre la introducción de categorías como “desarrollo personal”, “empoderamiento”, “autoayuda”, o “desarrollo de capacidad de autogestión”, en programas gubernamentales chilenos para mujeres pobres, la científica política Verónica Schild (1998, 2007) explica cómo las reformas neoliberales de “segunda generación” promovidas por los gobiernos post-dictadura en Chile, caracterizadas por promover simultáneamente una mayor intervención del Estado en el campo de lo social, y por una expansión sin precedentes de los mercados y de la ética del mercado, han buscado construir una identidad de “ciudadano activo” que Schild denomina “consumidor-ciudadano”.

Lo que caracteriza a los “consumidores-ciudadanos” es que son ciudadanos formados en el ethos del mercado para gobernar su propio bienestar, a través del desarrollo y la promoción de dos facultades: la capacidad de elección y la responsabilidad individual. Siguiendo la lectura de Schild, este tipo de ejercicio de ciudadanía que ha sido impulsado por la legislación y las instituciones sociales, promueve un actuar responsable independientemente de las condiciones socioeconómicas de base, que sea capaz de competir de manera activa por puestos de trabajo, de ahorrar para la vejez, de elegir libremente el mejor lugar para educar a sus hijos, y de atender sus necesidades de salud. En definitiva, de hacerse auto-responsable de sus elecciones de vida. Para el caso de nuestro análisis, lo interesante es observar cómo la demanda de los agrupados en las asociaciones de deudores Corfo se sitúa como un reclamo de consumidores-ciudadanos, en tanto ellos fueron clientes que accedieron a un servicio llamado educación superior, que prometía como resultado mayores y mejores condiciones de acceso al mercado de bienes y

---

<sup>61</sup> Post dejado en la *funpage* de la asociación a la pregunta ¿qué significado para ti en tu vida el crédito Corfo?. Octubre 2012.

consumo, pero que sin embargo vieron sus expectativas derrumbadas por los abusos propios del mismo mercado.

Dotar a la educación de un valor de bienestar económico y tratarlo como una mercancía dispuso a los jóvenes deudores a comportarse como clientes que hoy exigen reparaciones. En este sentido, las reiteradas interpelaciones que los deudores han hecho al Servicio Nacional de Consumidores y Usuarios de Chile (SERNAC) para intermedie en la búsqueda de solución con las instituciones bancarias, muestra cómo el problema no sólo ha sido construido como un problema de mercado sino también de cómo se ha instalado la idea de que sus soluciones también dependen de las reglas del mercado. Sin embargo, y aunque parezca contradictorio, las acciones desarrolladas jóvenes deudores han logrado mostrar cómo esta imagen de consumidor-ciudadano que se desenvuelve en libertad en el mercado de bienes y servicios, y que de manera responsable elige lo que considera más adecuado para su bienestar, están fuertemente condicionadas por la posición socioeconómica de quién tome esas decisiones.

En efecto, todos los elementos que a través de este análisis fuimos desenhebrando: las condiciones contractuales abusivas, los costos de financiar proyectos en un sistema universitario tan diversificado en términos de selectividad y prestigio, y las dificultades propias de responder a un crédito en un mercado laboral que no necesariamente “rentabiliza” la inversión realizada, han logrado cuestionar la posibilidad real que la educación tiene de generar la tan anhelada movilidad social. Quizás la mayor riqueza de observar con atención el caso de los deudores Corfo es la capacidad que estos jóvenes tienen de a través de su accionar y de su denuncia cuestionar la omnipresencia de este relato de movilidad social. Al denominar su experiencia como una estafa, en tanto es el resultado de prácticas abusivas, y como desigual, comparado a las condición de entrada y de salida objetivas a la educación terciaria de sus homólogos, y movilizados por un profundo sentimiento de desamparo y desprotección, los participantes de la agrupación transitan desde un entendimiento individualizado de la deuda, en la cual ellos son los responsables

absolutos de su situación, a una comprensión del endeudamiento estudiantil como un problema social cuyas respuestas dependen del conjunto de la sociedad. En este sentido, la agrupación le devuelve la pregunta por la educación a la sociedad, pero ya no desde una discusión teórica abstracta sino desde el relato de una experiencia vivida cotidianamente por los deudores Corfo.

## **El peso real de la deuda de estudios.**

Análisis cualitativo de la trayectoria de endeudamiento de los jóvenes deudores del sistema de financiamiento universitario Corfo.

*Article soumis à la revue Education Policy analysis archives EPAA*

### **Resumen**

La intención presente artículo es explorar cómo el endeudamiento estudiantil se transformó en una experiencia problemática en jóvenes adultos que accedieron a la educación universitaria a través del sistema de créditos de la Corfo de pregrado. De la mano de 16 ejemplos de jóvenes adultos residentes en Santiago de Chile, el artículo analiza las decisiones y aspiraciones individuales al contraer un crédito, el papel que desempeñan las relaciones sociales más allá de la familia en el acceso y sostenimiento del crédito, y el endeudamiento y la lucha económica por responder a las exigencias del crédito.

**Palabras clave :** Endeudamiento estudiantil, crédito estudiantil Corfo, jóvenes adultos, trayectoria de endeudamiento, Santiago de Chile.

### **The real weight of college loans. The issue of young debtors of the Corfo undergraduate school loan in Santiago de Chile**

#### **Abstract**

The objective of the present article is to explore how student debt became a troublesome experience among young adults who accessed university education through the Corfo undergraduate school loan in Chile. By presenting the experience of 16 young adults living in Santiago de Chile, this article analyzes (a) the decisions and individual aspirations of these young adults in obtaining such a loan, (b) the role of social relations beyond those within their families in terms of access and maintenance of such a loan, and (c) their indebtedness and struggle to repay the loan.

**Keywords:** student debt, Corfo undergraduate school loan, young adults, debt history, Santiago de Chile.

**O real peso da dívida do estudos. A problemática dos jovens devedores do sistema de financiamento de graduação universitária da Corfo em Santiago do Chile.**

**Resumo**

A intenção deste artigo é explorar a forma em que o endividamento estudantil se tornou uma experiência problemática para jovens adultos que tiveram acesso ao ensino universitário através do sistema de créditos de graduação da Corporação de Fomento da Produção do Chile (Corfo). Junto com exemplos de 16 jovens adultos que moram em Santiago do Chile, o artigo analisa as decisões e aspirações individuais que motivam a obtenção de um crédito, o papel das relações sociais além da família no acesso e na manutenção do crédito e a luta econômica junto com o endividamento por dar conta das exigências do crédito.

**Palavras-chave:** endividamento estudante, sistema de créditos de graduação da Corfo, jovens adultos, trajetória da dívida, Santiago do Chile

**Introducción**

Es habitual escuchar que el “crédito” es un medio de acceso a un bien o a un servicio que se proyecta hacia un futuro deseado, por ende, es concebido en si mismo como algo positivo. Las deudas, por el contrario, representan las obligaciones crediticias presentes, son en consecuencia valoradas socialmente como algo negativo (Gregory, 2012). Esta oposición entre la valoración social del crédito y de la deuda, es observable, por ejemplo, en el tratamiento público que se ha dado particularmente en Chile al endeudamiento con recursos estatales de estudiantes universitarios. Así por un lado, mientras los gobiernos han instalado con fuerza la idea que el acceso a la educación



universitaria es una inversión para todos que amerita endeudamiento promoviendo, de esta forma, un sistema de financiamiento universitario basado principalmente en el acceso a créditos (Urzúa, 2012). Por el otro, grupos de estudiantes y profesionales chilenos endeudados por la educación superior se han agrupado en distintas organizaciones<sup>62</sup> a fin de visibilizar la situación de endeudamiento problemático que atraviesan. ¿Cómo podemos entender que un mismo tipo de endeudamiento sea objeto de valoraciones tan distintas? O, dicho de otra manera ¿Cómo un discurso público que presenta el crédito universitario como un “buen crédito” se transforma para algunos en una “mala deuda”?

Responder a esas preguntas exige realizar de entrada dos aclaraciones de orden conceptual, en primer lugar, sobre la distinción entre crédito y deuda y, en segundo lugar, sobre la noción de endeudamiento problemático. En relación al primer punto y haciendo eco al ensayo sobre el uso de la noción de deuda en la economía moral doméstica del antropólogo económico Chris A. Gregory (2012), el uso del crédito y de la deuda como nociones opuestas debe comprenderse como el resultado de una confusión semántica que ha instalado la idea de que crédito y deuda son sincrónicas, cuando en estricto rigor el crédito y la deuda son parte de un proceso diacrónico. Así, mientras el crédito existe como potencialidad, como algo que le pertenece al futuro, una vez que el solicitante es considerado digno de confianza y el préstamo es otorgado el crédito toma la forma de deuda (Gregory, 2012, p.383). De esta manera si queremos entender la disonancia entre el llamado público que fomenta el crédito y la reacción de los endeudados que alertan sobre los riesgos del endeudamiento estudiantil, hay que comprender que ambas representaciones apelan a temporalidades distintas pero relacionadas. Suponemos, por ende, que si los endeudados por la educación posicionan públicamente su situación como problemática, es en referencia a la valorización social del crédito como medio legítimo de acceso a la educación superior. Dicho de otra manera, el reclamo de los deudores se construye en reacción a la idea sostenida por los gobiernos de que el crédito estudiantil es una inversión a futuro.

---

<sup>62</sup> Ver por ejemplo: Yodebo.cl, endeudadoslaeducacion.cl, estafados por el Corfo, entre otras.

Ahora bien, situar el crédito y el endeudamiento como parte de un mismo proceso no nos permite comprender como una deuda se transforma en un problema para los deudores. En efecto, una deuda no lleva necesariamente a un endeudamiento problemático. Si el endeudamiento se vuelve problemático es en función de una serie de acontecimientos más o menos inesperados, y de las representaciones que los individuos hacen de ellos (Duhaimé, 2003). Lo anterior implica suponer, que más allá de ser una suma monetaria de deudas (Han, 2012) el endeudamiento problemático es el resultado de la representación que los deudores hacen de su situación y de los acontecimientos que a su juicio la provocan. Siguiendo esta lógica, comprender cómo el endeudamiento estudiantil se ha transformado en una experiencia problemática para los deudores requiere evidenciar cuales fueron los acontecimientos que, a su juicio, hicieron de endeudamiento una situación difícil de sobrellevar.

Es en esta lógica que se inscribe nuestra investigación. A partir de una serie de dieciséis entrevistas realizadas entre los meses de octubre de 2012 y diciembre de 2012 a jóvenes adultos (de entre 25 y 36 años), residentes en Santiago de Chile y que financiaron sus estudios universitarios a través del sistema de créditos de pregrado Corfo, buscaremos dar cuenta de cómo el endeudamiento estudiantil se ha inscrito en la experiencia de los jóvenes como algo problemático. Para ello, nuestro trabajo se estructurará en tres tiempos: en primer lugar, contextualizaremos el sistema de financiamiento universitario en general y el sistema de créditos universitarios en específico, prestando particular atención al crédito de pregrado Corfo –objeto de nuestro estudio- y a las asociaciones de deudores de la Corfo. En un segundo momento, expondremos la estrategia metodológica desarrollada, para finalizar nuestro trabajo con la presentación del análisis de las entrevistas y la discusión de los resultados.

## **Contexto**

### **El sistema de financiamiento de la educación superior en Chile**

El sistema de financiamiento de la educación superior en Chile tiene su origen en las grandes reformas impulsadas durante el gobierno militar en el año 1981. Dicha reforma autorizó la creación de universidades privadas y de instituciones no universitarias (centros de formación técnica e institutos profesionales) y rediseñó la estructura de financiamiento de las universidades, a través de la creación de dos instrumentos: un aporte fiscal directo (AFD), que funcionaba como un aporte base para las universidades públicas y privadas tradicionales -popularmente conocidas como universidades tradicionales-, y un aporte fiscal indirecto o (AFI), que se introducía a modo de incentivo y que era repartido a las instituciones de educación superior en proporción a la cantidad de alumnos de primer año matriculados y a sus respectivos puntaje en la prueba de selección de ingreso a la Universidad. Así, las universidades públicas y privadas existentes fueron impulsadas a recuperar parte de los costos de operación por medio del cobro de aranceles, creándose a su vez un fondo de ayudas estudiantiles (hoy conocido como Fondo Solidario de Crédito Universitario) para asistir a aquellos que no pudieran pagar sus aranceles. Las nuevas universidades privadas, por el contrario, debían financiarse íntegramente por medio de los aranceles que cobrarían, sin que sus estudiantes contaran con acceso a créditos o ayudas estatales (Bernasconi & Rojas 2003, pp. 21-23).

Los supuestos de base de esta política consideran que los costos del acceso a la educación superior deben ser compartidos por el estudiante y la sociedad ya que los beneficios del mismo también lo son. En el caso del estudiante, su participación económica se justifica dado el retorno económico y cultural que percibirá una vez egresado, mientras que en el caso del Estado, su participación se explica en tanto debe garantizar una mayor equidad e inclusión social en el sistema, de manera que los beneficios se extiendan hacia el resto de la sociedad (Ministerio de Educación –Mineduc- 2012, p. xi). Para garantizar el acceso a la educación superior los gobiernos han desarrollado partir de 1981, un sistema de ayudas estudiantiles basado en créditos y becas. Este sistema, según cifras de 2010,

representó un 47,2% del total de los matriculados, del cual un 36% lo hizo por medio de becas y un 64% mediante créditos (Mineduc, 2011).

Este complejo sistema de financiamiento universitario, que apuesta por un modelo de acceso a una educación superior diversificada en oferta y subsidiado por el Estado, ha logrado expandir la matrícula universitaria en más de un 60% en los últimos 20 años. Así, mientras la década de 1990 se inicia con 245.561 estudiantes matriculados en pregrado, el año 2000 se alcanzan los 435.884 estudiantes, y concluye al final de la década en el año 2009 con 835.247 estudiantes. Lo anterior equivale a un incremento aproximado de más de 3 veces la cantidad de estudiantes durante estos 20 años (SIES, 2010). Sin embargo, el peso económico de esta alza de matrículas- que ha sido ampliamente celebrada por los gobiernos de turno- ha sido sobrellevada en gran parte por los jóvenes y sus familias. En efecto, según los datos de Meller (2011) el gran peso económico familiar que implica financiar la carrera universitaria de un hijo sin beca, es mayor al 40% del total de los ingresos per cápita familiar del 60% del total de las familias en Chile. Según la evidencia proporcionada por el autor, alrededor del 60% de los estudiantes de los tres quintiles <sup>63</sup>de más bajos ingresos está endeudado por educación (Meller, 2011, p. 56). Siguiendo sus argumentos, este alto nivel de endeudamiento se explica principalmente por tres razones (Meller, 2011 p, 23-26): en primer lugar, por el elevado costos de la educación superior en Chile que representa un 41% del PIB/cápita, lo que sitúa a Chile como el país con el costo de educación superior más elevado del planeta. En segundo lugar, producto de que los aranceles de las universidades han crecido en términos reales casi un 60% (descontando la inflación). En tercer lugar, dado que el gasto público en educación en Chile es el más bajo del mundo, según las cifras del OECD al año 2009 representaba el 0,5% del total del gasto público.

---

<sup>63</sup> Quintil es el nombre que reciben los cinco grupos que clasifican a la población chilena por niveles de ingreso económico: el primer quintil corresponde al 20% de la población con menores ingresos y el quinto quintil al 20% de mayores ingresos.

### **El sistema de créditos universitarios en Chile**

En relación con los créditos, modalidad de ayuda estudiantil de nuestro interés, el primer sistema de crédito estudiantil data de 1981, y es lo que hoy en día se conoce como sistema de Fondos Solidarios de Crédito Universitario (FSCU). Básicamente éste se compone de los recursos que entrega el Estado, a través de la Ley de Presupuestos, y de aquellos que se recuperaran de los créditos anteriores. Pueden postular al fondo los estudiantes inscritos en universidades pertenecientes al Consejo de Rectores<sup>64</sup> y que pertenezcan a los cuatro primeros quintiles de ingreso socioeconómico. Las propias instituciones de educación superior administran los fondos y se encargan de otorgarlos y recuperarlos. Son créditos que se reajustan de acuerdo con la variación del IPC, y cuentan con un interés anual de un 2%. Es un crédito contingente al ingreso, es decir, los deudores pagan cuotas anuales con un valor máximo de hasta un 5% de los ingresos totales percibidos (Salamanca, 2000, pp. 22-25). Según cifras de 2010, 216.354 estudiantes accedieron a esta modalidad de crédito.

Para el caso de las universidades privadas, que representan poco más del 50% del total de las matrículas al año 2010 (Mineduc, 2011) existieron, hasta el año 2012, dos tipos de créditos subsidiados por el Estado. El crédito con aval del Estado (CAE), que aun se mantiene en vigencia, y el crédito de la Corfo pregrado.

El crédito con aval del Estado (CAE) es un programa de préstamos de estudios ofrecidos en conjunto por el gobierno y los bancos comerciales. La institución de educación superior en la cual ingresa el alumno entrega una garantía parcial mientras el deudor estudia, para luego traspasarla al Estado desde la graduación hasta su total devolución. La retribución del crédito comienza 18 meses después de la graduación, y puede durar hasta un máximo de 20 años. Tienen acceso a este crédito los estudiantes de universidades

---

<sup>64</sup> El Consejo de rectores de las Universidades chilenas es una persona jurídica de derecho público, de administración autónoma, creado como un organismo de coordinación de la labor universitaria de la nación. Esta integrado por los Rectores de las 25 Universidades públicas y tradicionales del país. Fuente: [http://www.consejoderectores.cl/web/consejo\\_rectores.php](http://www.consejoderectores.cl/web/consejo_rectores.php)

acreditadas, y que hayan obtenido un puntaje mínimo de 475 en la Prueba de Selección Universitaria (PSU)<sup>65</sup> o un promedio de notas de la enseñanza media superior a 5,3<sup>66</sup>.

Al ser las instituciones universitarias las que garantizan el crédito, ellas establecen un número máximo de estudiantes que podrán ser acogidos a esta modalidad de financiamiento, por ende el acceso se restringía a aquellos que pertenecieran a los quintiles de menores ingresos. Como una manera de resolver estas dificultades de acceso, a partir del año 2013 se inyectaron más recursos públicos para que el 90% de los postulantes sean potenciales detentores de este sistema de crédito. Además, y gracias a las reivindicaciones demandas por del movimiento estudiantil, la tasa de interés subsidiada disminuyó de un 5,6% a un 2% anual. A cifras del Mineduc (2012), el CAE entre los años 2006 y 2011 fue entregado a 354.025 personas. Actualmente el 29,6% del presupuesto en educación superior se destina al CAE.

### **Los créditos universitario de la Corfo de pregrado**

Los créditos de pregrado de la Corfo pregrado, modalidad de crédito foco de nuestro trabajo, fue creado en el año 1998 durante el gobierno de Eduardo Frei, y se mantuvo en vigencia hasta comienzos del 2012. Se trataba de un crédito administrado por bancos comerciales a partir de fondos provistos y garantizados por el Estado mediante la Cooperación de Fomento de la Producción (Corfo). En la práctica funcionaba como dos programas, el crédito Corfo y el Subsidio Contingente Pregrado (Suco Pregrado). El primero consistía en préstamos con baja tasa de interés que Corfo entregaba a las entidades financieras, con el propósito de que éstas otorgaran créditos a los estudiantes, actuando así como intermediarios. Por su parte, el crédito conocido como Suco Pregrado consistía en una garantía que Corfo ofrecía a las entidades financieras, que se hacía efectiva una vez que los bancos agotaban las acciones judiciales de cobranza. La garantía cubría hasta el 50%

---

<sup>65</sup> Prueba de selección universitaria.

<sup>66</sup> La escala de calificación del sistema escolar chileno va de 1 a 7.

del saldo impago del crédito con un límite de 500 UF. Esto implicaba que la Corfo hacía préstamos a los bancos con una tasa de un 3%, para que ellos prestaran luego a un máximo (extra) de 5%, que en caso de no pago estaba garantizado en un 50%. El crédito era otorgado en UF con tasa de interés fija, de modalidad anual y renovable y financiaba hasta 200 UF<sup>67</sup> anuales para el pago de la matrícula. El plazo máximo de pago era de 15 años por crédito solicitado.

El crédito Corfo era presentado a los jóvenes y sus familias como una modalidad de financiamiento en la cual sólo se pagaban los intereses mientras se cursaban los años de estudio, para, una vez finalizados, comenzar a pagar el capital. En efecto, el valor cuota que cada familia comenzaba pagando variaba entre los US \$30 y US \$60<sup>68</sup>, lo que representaba aproximadamente el 10% del arancel total de las carreras. Sin embargo, los intereses se iban acumulando año a año y con ello el valor cuota también. Así, por ejemplo, si una familia comenzó pagando US \$30 por un crédito, al cuarto año estaría pagando US\$120 mensuales sólo por concepto de intereses, lo que equivale aproximadamente al 40% de la mensualidad de una carrera.

Según lo declarado por la Corfo el objetivo de este crédito era “facilitar el financiamiento de estudios de pregrado en Chile otorgando una cobertura de garantía para favorecer el acceso al financiamiento de estudios de pregrado efectuados en universidades, institutos de formación técnica y centros de formación técnica en Chile” (Intelis Verde, 2012, p. 86). En efecto, la gran mayoría de las instituciones de educación superior eran elegibles y los criterios de selección de los postulantes, a diferencia de los otros tipos de crédito, no guardaban relación con su rendimiento académico. Eran elegibles todo chileno(a) o extranjero con residencia definitiva; que estuviera matriculado como alumno regular en una institución de educación superior y cuyo ingreso familiar no superara las 200

---

<sup>67</sup> Unidad de Fomento (UF) es una unidad financiera utilizada en Chile, reajutable de acuerdo con la inflación (medida según el Índice de Peso al Consumidor).

<sup>68</sup> Para responder a los fines de difusión de este artículo se fijó una tasa de cambio a dólar americano de \$500 pesos chilenos.

UF. Lo importante, desde la lógica de las bancas prestamistas, era que el deudor les proveyera las garantías de pago necesarias, por ejemplo, contar con un aval (p, 87).

Al ser un sistema de crédito administrados por la banca privada, no existen cifras oficiales que permitan estimar ni la cantidad de estudiantes que financiaron sus proyectos académicos a través de los créditos de la Corfo ni el monto total adeudado. Sólo en términos estimativos en 1998 se habían entregado 4.201 créditos con financiamiento Corfo, de los cuales 29,23% fueron dirigidos a estudiantes de universidades del consejo de rectores y un 55,51% fueron destinados a las universidades “privadas” (Salamanca, 2000, p. 32). Según un informe de evaluación del sistema de crédito universitarios en Chile al año 2005 un 5% de los estudiantes de educación superior financió sus estudios universitarios por medio de esta modalidad de crédito (Intelis verde, 2012). En relación al monto adeudado según las cifras de la Superintendencia de Bancos e Instituciones Financieras de Chile (en adelante SBIF), al año 2010 existían 113.163 deudores de este sistema crediticio. Cabe señalar que los créditos de la Corfo de pregrado se eliminaron 2012, ya que en palabras del actual vicepresidente ejecutivo de Corfo, Hernán Cheyre, “era un pésimo programa; hoy estamos pagando las consecuencias de una muy mala política pública”<sup>69</sup>.

### **La denuncia de las asociaciones de deudores de la Corfo**

En la actualidad, e impulsados por las reivindicaciones del movimiento estudiantil que se han venido gestando en Chile desde el año 2011, estudiantes y profesionales deudores del Corfo se han organizado en dos asociaciones : la Coordinadora nacional de deudores de la Corfo y Estafados por el Corfo. Dichas agrupaciones, que reúnen a más de mil familias<sup>70</sup> buscan visibilizar la situación de endeudamiento problemático que se encuentran atravesando e interpelar al gobierno y a las bancas prestamistas para que emprendan acciones tendientes a la detención inmediata de todos los embargos y cobranzas

---

<sup>69</sup> Entrevista dada al diario estrategia. Disponible en: [http://www.estrategia.cl/detalle\\_cifras.php?cod=6705](http://www.estrategia.cl/detalle_cifras.php?cod=6705)

<sup>70</sup> [www.endeudadosporlaeducacion.cl](http://www.endeudadosporlaeducacion.cl)



judiciales en curso y a la baja retroactiva de la tasa de interés. Sus demandas buscan que el Estado reconozca su responsabilidad en la situación de endeudamiento que atraviesan. Según ellos, su situación de endeudamiento es el resultado de las condiciones contractuales del crédito (créditos fijados en UF; renovables anualmente; tasa de interés superiores a un 9%; irregularidades en el cobro de las cuotas) y de la falta de regulación del Estado que, a juicio de las asociaciones, se ha preocupado más de garantizar la inversión de los bancos que de proteger a las personas.

Durante el año 2012 sus demandas tuvieron eco en la esfera política y lograron una rebaja de un 3,6% en la tasa de interés anual homologando, así la tasa de interés de los créditos Corfo con la de los créditos con aval del Estado<sup>71</sup>. Sin embargo, esta medida ha sido calificada como insuficiente por estas agrupaciones principalmente por dos razones. En primer lugar, puesto que no es una rebaja retroactiva, por ende no considera los créditos ya pagados, lo que hace que sea, a su juicio, insignificante en relación a los montos ya cancelados por los deudores. En segundo lugar, los requisitos que se definieron para acceder a dicho beneficio -mantener los pagos al día y que los deudores principales no pertenezcan al quinto quintil de ingresos- excluyen a un número considerable de deudores. En este sentido, las asociaciones reclaman que estos requisitos excluyen a los deudores más afectados, ya que aquellos que no pueden responder a sus compromisos es justamente porque atraviesan una situación difícil económicamente. Además, argumentan una gran mayoría de ellos no son los deudores principales de los créditos (como explicaremos más adelante) y por tanto la rebaja se adjudicaría en función de la situación económica de aquella persona que firmó como deudor principal quien no es necesariamente quien paga el crédito mes a mes. Por ello, las asociaciones de deudores siguen realizando acciones en busca de una solución “retroactiva y universal” de sus problemas.

---

<sup>71</sup> Ver: [www.creditosdepregrado.cl](http://www.creditosdepregrado.cl)

Si bien existen distintas aristas a partir de las cuales uno podría abordar el caso de los deudores de la Corfo, en este artículo buscaremos explorar cómo la adquisición de créditos se transformó en una experiencia problemática para los deudores Corfo. Nuestro propósito es de indagar aquellos elementos de la experiencia de endeudamiento de los participantes que hicieron que una situación que no se preveía como problemática se transformará en un problema.

### **Detalles del estudio**

El objetivo de este estudio es explorar cómo la situación de endeudamiento se transformó en una experiencia problemática para los jóvenes deudores de la Corfo participantes de ese estudio. Para ello, realizamos entrevistas a 16 deudores de la Corfo, afiliados a la Coordinadora de endeudados de la Corfo, residentes en Santiago de Chile entre los meses de octubre y diciembre del año 2012.

La opción de acceder a los jóvenes a través de la Coordinadora responde a la escasez de información oficial que existe sobre los acreedores de dicho crédito situación que impide la realización de otros tipos de muestreo, y por el interés explícito de esta investigación de que los jóvenes participantes caractericen su situación de endeudamiento como problemática. Los jóvenes asociados participan en la agrupación voluntariamente con el objetivo de buscar soluciones colectivas a sus problemas derivados del crédito Corfo (detención de embargos, irregularidades en las cobranzas de créditos, endeudamiento, etc) por ende, era posible suponer que para los participantes su situación de endeudamiento fuese representada como problemática. A la fecha de realización de las entrevistas la asociación contaban con una base de datos de 934 casos de jóvenes deudores a lo largo del país.

Para acceder a los jóvenes deudores se estableció un protocolo de colaboración con la “Coordinadora nacional de endeudados de la Corfo”, a través de la cual fueron invitados a participar los jóvenes de la agrupación que hayan cursado estudios universitarios, entre 25 y 36 años, residentes en la comuna de Santiago y que perciban su situación de

endeudamiento como problemática. Esta cohorte de individuos fue elegida puesto que son jóvenes que deberían haber accedido al sistema de educación superior antes del 2006, año en que se implementó el CAE y que por edad, al menos teóricamente, deberían haber comenzado su vida laboral profesional. En efecto, según los datos proporcionados por la Coordinadora sobre un total de 934 casos el 80% de los beneficiarios accedieron al crédito Corfo antes de que el CAE entrara en vigor, es decir, la mayoría de los representados son deudores mayores de 25 años.

La invitación a participar en la investigación se realizó a través de tres medios: por mensajes difundidos en la página de Facebook de la coordinadora, presencialmente en la asamblea general de la Coordinadora y por referencia personales. Este último medio se utilizó para poder asegurar una mayor heterogeneidad interna de la muestra en relación al número de hombres y mujeres participantes y de las carreras profesionales cursadas.

Del total de participantes 11 son mujeres y 5 hombres; 11 al momento de la entrevista tenían entre 25 y 29 años, 5 entre 30 y 35 años; 11 son los primeros de sus familias en acceder a la educación superior y los 5 restantes tuvieron o padres profesionales o hermanos mayores que accedieron a la Universidad; todos los participantes estudiaron en Universidades no pertenecientes al consejo de rectores; 7 estudiaron carreras de ciencias sociales (sociología, trabajo social, psicología); 3 ciencias de la salud (veterinaria, fonoaudiología, kinesiología); 2 ingenierías; 2 ciencias de la comunicación (publicidad y comunicación audiovisual) y 2 educación (educación física, profesor de historia y geografía); 12 estaban titulados y se encontraban trabajando, 2 egresaron de sus carreras y se encontraban trabajando y 2 estudiaban y trabajan al mismo tiempo. En relación a los créditos Corfo y al monto total adeudado 11 del total de los entrevistados financiaron sus estudios sólo a través de esta modalidad de crédito mientras que 5 accedieron a los créditos Corfo y a otras modalidad de créditos para financiar sus estudios. El monto estimado solicitado promedio es de \$9.613.750 (19 227 US\$) mientras el monto estimado adeudado promedio a la fecha (monto que no considera los valores anteriormente cancelados) es de \$12.437.500 (24 875 US\$).

Las entrevistas estrictamente cualitativas, tuvieron una duración promedio de 60 minutos, y se desarrollaron a partir de una pauta de preguntas abiertas, cuyo objetivo era que los participantes temporalizaran su historia con el crédito Corfo, en función de ciertos hitos que marcaron bifurcaciones (Bidart, 2006) en su trayectoria. Dichos hitos o bifurcaciones fueron construidas a partir de lo que la literatura en la materia reconoce como el “ciclo del endeudamiento” (Duhaimé, 2001, 2003) cuyas momentos son las siguientes: “entrada al endeudamiento” - caracterización de las condición socioeconómica familiar, características del proyecto de estudios, proceso de acceso al crédito, etc. — “punto de quiebre” (Duhaimé, 2003) o momento en que la deuda se transforma en un problema y “condiciones de salida” que describen como se proyecta la salida de la situación de endeudamiento.

Para el análisis de las entrevistas se realizó la técnica de análisis temático (Paillé & Mucchielli, 2008). Esta técnica propone que la información almacenada sea tematizada de forma secuencial de modo de reagrupar y examinar los discursos de los temas abordados en el corpus de la investigación. Los temas fueron identificados en la medida en que se realizaron las lecturas del material (transcripciones de entrevistas y notas de investigación), en cada una de las cuales se identificaron temas centrales, asociados y divergentes, los que fueron puestos en relación para construir la primera codificación por temas. Los temas serán presentados en función de tres momentos que marcaron bifurcaciones en la experiencia de endeudamiento de los jóvenes a saber: el acceso al crédito y la promesa de ser profesional; una deuda que endeudas a otros, el rol del codeudor solidario; y los costos personales y familiares del endeudamiento. Cabe señalar que, en virtud del consentimiento informado que cada uno de los participantes suscribió en el momento de la entrevista, y de los cánones éticos a los cuales esta investigación adhiere, los nombres de los participantes fueron cambiados por nombres de fantasía.

Dada la escasa información oficial que existe sobre los deudores Corfo, los resultados del análisis de la entrevista fueron complementados con los resultados de una encuesta realizada por la misma autora. La encuesta buscó caracterizar la situación de los jóvenes entre 25 y 35 años de la comuna de Santiago, que fueron beneficiados por al menos

un crédito Corfo para cursar sus estudios de pre grado. La encuesta contó con 55 preguntas agrupadas en 5 ítems (ver tabal N°1). Las categorías de preguntas y las escalas de respuesta fueron construidas a partir de categorías ya utilizadas en las principales encuestas de medición de movilidad social (encuesta MIDE UC) y de la realidad juvenil (INJUV, 2006, 2009). El instrumento fue testeado en 5 ocasiones en jóvenes beneficiarios del crédito Corfo. En términos de procedimiento, la encuesta fue enviada por correo electrónico a la totalidad de los casos de deudores de la ciudad de Santiago que registraba la base de datos de la Coordinadora de endeudados de la Corfo (560 casos), a través del servidor sondageonline.com. La encuesta se encontró accesible en línea desde el 15 de noviembre hasta el 15 de diciembre de 2012. En total respondieron 198 personas. Para efectos del análisis se excluyeron aquellos casos que no presentaban la información suficiente, lo que redujo la muestra a 156 casos. Los datos obtenidos fueron examinados mediante el uso de análisis descriptivos.

Tabla N°1: Síntesis de la encuesta endeudados Corfo, Santiago 2012

Universo	Jóvenes deudores de al menos un crédito Corfo Entre 25 y 35 años Habitantes de la comuna de Santiago
Unidad de análisis	Individuos
Tamaño de la muestra	560
N° de respuestas recibidas	198
N° de encuestas analizadas	156
Variables	Trayectoria educativa Trayectoria laboral Trayectoria familiar Trayectoria de endeudamiento
N° total de preguntas	55

## Resultados y discusión

### “Cuando yo sea profesional...”: la promesa de movilidad social y el acceso al crédito.

#### La promesa de movilidad social

“El fin justifica los medios”, dice el proverbio popular. En este caso, el fin *ser profesional* se encuentra impregnado de una serie de sentidos que movilizan distintos tipos de expectativas personales, familiares y sociales en los jóvenes entrevistados: una “mezcla de presión social, familiar e interés”, dice Paola, trabajadora social de 28 años; una “obsesión” para Úrsula, de 26 años, egresada de sociología; una “continuidad obvia” para Luis, ingeniero de 25 años; la opción por “un proyecto de vida diferente” para Mario, estudiante de Trabajo Social de 36 años. Incluso una obligación moral: “en el colegio me iba increíble, primeros lugares del curso, era casi el único 7 de mi colegio. Si yo era la promesa de mi familia, no podía no estudiar”, dice Laura, kinesióloga de 26 años. Según relatan, la idea de ser profesionales no reposaba en una concepción clara sobre lo que sería el ejercicio de un quehacer profesional, sino más bien era una noción difusa construida a partir de ciertas imágenes sociales, que ubican a “los profesionales” en una posición social privilegiada dentro de la estructura social.

No quiero estar toda mi vida en el último peldaño. Eso es fome [fatigante] es humillante. Quiero estar un poco más arriba en la escala social, que cambie mi entorno, que cambie mi vida. Yo lo veo productivo, quiero sentir que estoy avanzando. Mario 35 años, estudiante de Trabajo Social.

Tienes que ser alguien, si no tienes un título profesional no eres nadie en la vida, te inculcan eso desde chico. Lamentablemente en este país cuesta mucho tener una vida un poquito mejor si no tienes título. Loreto, 33 años, ingeniera en acuicultura.

Ser profesional para mi, implicaba hartas responsabilidades, pasas a ser como el ejemplo de superación en todo tu entorno. Yo viví siempre con toda mi familia, con mis abuelos y mi bisabuelos, para mi ser profesional era ganar lucas [dinero] y ganar independencia. Mariana, 32 años, Trabajadora Social

Para todos los entrevistados, el proyecto de ser profesional era significado como un movimiento ascendente hacia una posición valorada socialmente. Sin embargo, dicha valoración adquiere matices en aquellos jóvenes que son los primeros en acceder a la educación universitaria en sus familias, para ellos “ser profesional” representaba la gran oportunidad de movilidad social. Obtener el tan “anhelado y famoso cartón” - como lo denomina Angélica- les permitiría traspasar un “umbral” como lo enfatiza Paola, y superar una condición socioeconómica.

Cuando entré a la Universidad se suponía que iba a ver un grado de movilidad social poh!. Yo soy la primera de mi familia que entra a la Universidad, y todos me decían: vai a ganar cualquier plata vai a tener autos lujosos, y que si tengo puras deudas y no me alcanza ni para tener un perro (...). Yo quería estudiar, yo quería estudiar para trabajar, ayudar en mi casa, tener mis cosas, porque en mi familia nadie tiene auto, no tenemos muchas cosas. La casa donde vivo la construyó mi abuelo el año de la ‘ñauca’ [de larga data]. Mi familia es de mucho esfuerzo, tenemos pocas cosas y vivimos con lo mínimo, cachai. Yo no tengo el plasma en la casa, yo no tengo el Wii, no tengo ninguna cuestión, con suerte tengo mi computador, un netbook que me compró mi mamá para hacer la tesis, porque no podía andar con el tarro para todos lados, y ésas son mis grandes riquezas. Yo quería estudiar para ser algo po’, cachai. No sé po, comprémos, o vamos a la playa un mes, cachai. Laura, 28 años. Kinesióloga.

El sentido que Laura le da a ser profesional podría entenderse de la siguiente manera: un profesional es alguien que trabaja, y que gracias a la remuneración recibida puede acceder a más y mejores cosas en el mercado de consumo. Al igual que para Laura, para la mayoría de los entrevistados el proyecto de ser un profesional era concebido como un medio para acceder a la movilidad social entendida básicamente como mejores condiciones materiales de vida.

Ahora bien, ¿por qué los jóvenes vinculan casi de manera instantánea la idea de movilidad social, con el acceso a bienes de consumo? Para responder a esta pregunta, es importante situar estos discursos en su contexto de emergencia. En Chile, ser el o la primer(a) profesional de la familia no sólo representa un orgullo para los jóvenes, sino que también, para muchos, es el reflejo de una sociedad que se dice más democrática. El

aumento sostenido de las expectativas de los jóvenes y de sus entornos familiares en relación al acceso a la educación terciaria denotarían la progresiva apertura del sistema de educación superior chileno a segmentos de la población antiguamente excluidos de este nivel educativo (Castillo & Cabezas, 2010). Las cifras en ese sentido son taxativas. La tasa de cobertura del sistema se ha duplicado desde 1999 al 2006, pasando de un 16,3% a un 34% y la tasa de matrícula creció en un 238% en el periodo 1990-2004 (PNUD, 2005 en Castillo & Cabezas, 2010, p.5). Sin embargo, y más allá de las estadísticas, la confianza en la educación en Chile adquiere un matiz diferente lo que uno puede observar en otras sociedades y que es dado por la capacidad de la educación de provocar un proceso de movilidad social individual (Araujo & Martuccelli, 2012). Dichas expectativas se sustentan en la idea de que el acceso a la educación superior permitiría el acceso a mejores oportunidades en el mercado laboral. En efecto, frases como “la educación es la gran palanca para la movilidad social” son frecuentes tanto en los discursos públicos o documentos informativos del Ministerio de Educación, cómo en los mensajes movilizadores en el espacio público por las universidades chilenas. Según la evidencia recogida por Elisabeth Simbürger (2013), la gran mayoría de universidades chilenas, tanto tradicionales como privadas, utilizan agresivas estrategias de publicidad para vehicular el mensaje que la educación superior mejora los ingresos y la empleabilidad futura de los individuos, presentándose más como universidades de emprendimiento individual que como espacios de enseñanza.

Por otro lado, todos los jóvenes entrevistados nacieron durante el período de implementación de un modelo económico de corte neoliberal (1973-1989), caracterizado, entre otros elementos, por la privatización de bienes del Estado y por la liberación del mercado económico. En el caso particular de la liberación del mercado económico, ésta se vio acompañada por la introducción de instrumentos financieros crediticios que no sólo profundizaron y diversificaron las posibilidades de consumo de los chilenos, sino que también ampliaron las expectativas de consumo a una parte de la población que antes se encontraba excluida de éste (Barros, 2008). En efecto, en Chile el número de tarjetas de crédito bancarias pasó de 2,2 millones a 3,2 millones entre 1997 y 2007, con una tasa de



crecimiento media de un 4% anual. Si a dicha cifra se incluyen las tarjetas de crédito que entregan las grandes casas comerciales, el número asciende a 13 millones (Zahler, 2008, pp. 21-23), lo que en una economía de sólo 16 millones de habitantes, sitúa a Chile como uno de los países en Latinoamérica con mayor penetración de casas comerciales en el mercado crediticio (Banco Central Chile, 2009).

Más allá del dato objetivo, la bancarización y el acceso a crédito han contribuido a generar una nueva autopercepción de la capacidad adquisitiva en las clases bajas y medias (Marambio, 2011). En efecto, el acceso al crédito ha modificado radicalmente el escenario en el que se desarrolla la vida familiar de los chilenos, desde el punto de vista de la infraestructura y los bienes disponibles (Barros, 2008). Así, y tal como lo señalan Araujo y Martucelli (2012) “el acceso a bienes de consumo ha sido vivido por muchos como una vía de expansión, bajo nuevas bases, del sentimiento de ser miembro de la sociedad” (p,58). Es decir, el acceso al consumo no sólo ha mejorado las condiciones materiales de vida de las familias chilenas, sino que, de manera mucho más profunda, se ha transformado en el gran principio de legitimidad y de adscripción de las capas medias y bajas a las reformas neoliberales impulsadas en Chile. Desde esta lectura, se puede entender la preeminencia de la representación de la movilidad como la adquisición de bienes de consumo en la sociedad chilena y la efectividad del crédito como el medio de acceso más expandido al consumo. Por ello, no es extraño que el sentido de “ser profesional” se encuentre tan vinculado a la posesión futura de bienes y servicios, ni que los jóvenes entrevistados y sus familias hayan pensado que el crédito era una buena manera de financiar su proyecto educativo. Si ser profesional podía implicar tantos beneficios económicos, concretizando el anhelo de movilidad social individual, tomar un crédito para financiarlo deja de ser percibido como una maniobra riesgosa, y se vuelve un proyecto económico viable y rentable.

### **El acceso al crédito Corfo**

En un reciente estudio sobre el endeudamiento estudiantil y el acceso a la educación superior en Chile, Olavarría y Allende (2013) levantan evidencia sobre la predisposición favorable que en Chile tienen los sectores económico medios y bajos a adquirir créditos

para financiar estudios universitarios. Según los autores esta predisposición favorable podría comprenderse porque, a diferencia de los sectores medios y altos que intentan de evitar el endeudamiento pagando los aranceles al contado, para los sectores de menores ingresos y considerando el elevado costo de las matrículas universitarias, el endeudamiento es la única opción para entrar a la universidad y comenzar un proceso de movilidad social ascendente (Olavarría & Allende, 2013, pp. 106-107). Juan Pablo, psicólogo de 29 años, describe esta situación de la siguiente manera: “la educación es carísima para las familias de clase media. No tenís muchas opciones: o te encalillai [endeudas] y pagai toda tu vida, cachai, o no estudiái. No hay otra opción”.

Todos nuestros entrevistados, estudiaron en universidades no tradicionales y durante un período anterior a la implementación del CAE, el crédito de pregrado Corfo fue la única opción, garantizada por el Estado, a la cual ellos pudieron acceder. Sin embargo, no todos accedieron en su primer año de estudios al crédito Corfo, algunos de ellos intentaron combinar la fórmula trabajo y estudios durante un tiempo, otros cancelaron sus primeras matrículas gracias a un crédito interno otorgado por sus universidad, mientras aquellos cuya situación socioeconómica era mejor intentaron cubrir los costos de los aranceles con el apoyo económico de sus padres.

Quando entré a la Universidad intenté durante 3 meses de trabajar y estudiar, y me arrepentí y ahí fui donde comencé a buscar otras alternativas, fui al banco y me hablaron del crédito Corfo y lo solicité. Cuando fui me contaron un buen mono fui a un banco y me dijeron ‘sí, tenemos un crédito que es Corfo, que consiste en que vas pagando una cuota súper baja y después vas pagando una parte, y tienes dos años de gracia’. Yo lo encontré fantástico, y mi papá no sabía nada, así que no averiguamos nada más y mi papá me dijo ‘¿esto es lo que tú quieres?’. ‘Sí’. Y llegamos, y firmamos. Paola. 28 años. Trabajadora Social.

El arancel era muy alto, salía \$1.800.000 [USD\$ 3.600], y bueno, el primer año lo pagamos, pero tuvimos hartas dificultades económicas y familiares, necesitas además mucha plata para fotocopias, libros, y no podíamos. Así que empezamos a ver créditos para estudiar, para el otro año, y resultó que no nos contaron sobre el Corfo. No nos informaron mucho sobre el crédito, sino que nos mostraron el monto de las cuotas, y ésas nos acomodaban. Súper desinformados. Úrsula. Egresada de Sociología. 26 años.

Mi papá es ingeniero y mi mamá dueña de casa, tengo 3 hermanos uno estudia publicidad y a él le pagan la carrera con un bono de fin de año que le dan en la empresa de mi papá. Como publicidad no da tanto en términos económicos como ingeniería, mis papas le pagan a él y no a mí, no alcanzaba para más... mi papá asume otras responsabilidades, somos 5 personas en la casa y si el padre te quiere dar una buena educación te va a poner en una escuela privada porque las públicas son malas, más los gastos de la casa y des los estudios de mi papá que recién terminó de pagar, no alcanza... me tocó a mí no más por ser ingeniero. Luis, 25 años, ingeniero civil.

Si bien las razones y el momento en que los jóvenes participantes accedieron por primera vez al crédito Corfo difieren entre cada caso, lo que sí se mantiene como una constante en los relatos es la desinformación con la que ellos y sus familias accedieron al crédito: “todos los que estamos con el crédito Corfo no teníamos ni idea en lo que nos metimos (...). Si cuando querís estudiar lo único que quieres es que te pasen la plata luego, el resto se ve en el camino”, dice Juan Pablo, al referirse al momento en que su madre y él firmaron el primer Corfo. Palabras como desinformación e ignorancia, resuenan constantemente en los relatos de los jóvenes y buscan enfatizar el hecho de que en el momento de acceder al crédito Corfo no tenían plena conciencia del costo económico y personal que significaría en un futuro responder a las exigencias del crédito.

Si bien en el caso de los créditos Corfo, las condiciones crediticias (tasas de interés sobre un 8%, fijadas en UF, no contingentes al egreso, etc.) los alejan de los criterios que, desde el punto de vista de los especialistas, definirían a un buen crédito universitario<sup>72</sup>, reducir el análisis de la situación a las búsquedas de las condiciones ideales que se requieren para celebrar un crédito universitario, impide promover una lectura más profunda de lo que implica fijarle un valor económico a la promesa de ser profesional, y restringir las libertades futuras al pago de ese valor. Para los jóvenes entrevistados el anhelo de ser profesional era su garantía de pago, sin embargo, el banco exigió otras que, como veremos

---

<sup>72</sup> Según Meller (2011., pp., 61-62) un buen sistema de crédito para la educación superior requeriría considerar a lo menos los siguientes componentes : asociado al ingreso contingente del egresado, una tasa “razonable” de interés de crédito y el monto del crédito debería cubrir la totalidad de los aranceles y además un suplemento para cubrir los costos de mantención.

a lo largo de este artículo, han hecho que el pago del crédito se transforme en una prueba difícil y muchas veces imposible de superar.

### **Una deuda que endeuda a otros: el tejido social de la deuda**

#### **Pasar la prueba de la confianza**

Tradicionalmente se entiende que la relación entre el acreedor y el deudor es una relación de confianza. En la medida en que el deudor —sujeto individualizado y perfectamente bien caracterizado— detenta una deuda con otro, se involucra en una relación social marcada por la obligación de responder al compromiso. En el caso de las relaciones institucionales, la confianza se establece a través de parámetros estandarizados y de dispositivos de gestión industrial del riesgo (Lacan, 2009, p. 7), que buscan verificar la veracidad de los dichos del solicitante.

En este sentido para Lazzarato (2011) el uso de la palabra “confianza” en el mercado crediticio esconde, bajo la apariencia de un reconocimiento del otro, un interés por acceder a las acciones pasadas, presentes y futuras de los deudores en clave de solvencia. Es decir, se pretende evaluar si un individuo puede ser considerado como “sujeto crediticio” en la medida de que sus posesiones, sus comportamientos y sus valores permitan “confiar” en su capacidad futura de pago.

En efecto, independientemente del tipo de crédito que se solicite, el procedimiento de evaluación es esencialmente el mismo: el agente de crédito recolecta la información del solicitante —identidad, estado civil, historia ocupacional, salarios de empleos, activos, pasivos, cuentas bancarias, entre otros—, verifica los datos con los que posee —en virtud de transacciones anteriores o de fuentes externas, como el historial crediticio del deudor—, para finalmente traducir toda la información a un *score* que es atribuido al solicitante, con el fin de evaluar el riesgo que representa para el acreedor (Duhaime, 2003, pp. 21-22).

Dicho *score* se construye principalmente a partir de datos “acreditables”, es decir, medibles, cuantificables y “objetivables”, como: contratos de trabajos, títulos de

propiedades, títulos universitarios, etc. Requisitos que no necesariamente podían ser cumplidos por los jóvenes y sus familias. Así, y tal como lo relatan Juan Pablo y Carolina, pasar la “prueba de confiabilidad” (Lazarus, 2009) no fue evidente.

Como familia de clase media nos pedían muchos requisitos, nos pedían tener casa, auto, y no recuerdo muy bien qué otra cosa, y no teníamos nada, porque estábamos pagando mi carrera, y la casa donde vivíamos era una herencia, no era de nosotros. Y por aquí y por allá no nos dio en ese banco, así que nos fuimos a otro banco que nos pedía menos. Juan Pablo, 29 años. Psicólogo.

El banco que tomamos fue el único banco que no nos pedía tanto papel, era la única opción que teníamos en ese minuto, sin tener que demostrar nada, porque mis papás no eran casados, no tenían casa propia, no tenían nada, no había un bien. Mi mamá solo demostraba renta y estabilidad laboral, entonces ahí fue mi aval. O sea, es todavía. Carolina, 29 años. Publicista.

“Los papeles” solicitados y la imposibilidad de entregarlos, daban pie a una situación vivida por los jóvenes como una dificultad, que se sumaba al ya difícil proyecto de acceso a la Universidad. Pero “como era mucha la necesidad de estudiar” los jóvenes lograron sortear las dificultades presentadas, buscando otras instituciones financieras que se adecuaban a su realidad, o “avales” fuera de su núcleo familiar.

### **La verdadera deuda: El rol de los avales o codeudores solidarios**

El “aval” o “codeudor solidario” refiere a una persona natural o jurídica que voluntariamente asume el compromiso de cumplir con la responsabilidad de un tercero, en caso de que éste no lo haga. Desde el punto de vista de las instituciones financieras, el aval es una figura que les permite controlar la incertidumbre económica que implica el prestar dinero a alguien, sobre todo cuando ese alguien no posee bienes embargables en caso de no pago. Mientras que, desde el punto de vista de los jóvenes deudores Corfo, el aval no sólo fue la persona que les permitió que esa deuda se contrajera, sino también la principal razón por la cual la deuda se paga mes a mes.

El crédito Corfo era un crédito de modalidad anual, es decir, cada año las condiciones de contrato eran reevaluadas. Dicha evaluación dependía principalmente de la capacidad financiera del aval, en algunos casos de los resultados académicos de los estudiantes y, en algunos casos, del interés del aval por continuar con este compromiso. Año a año los jóvenes se exponían a este proceso, sin nunca tener muchas claridades sobre cómo iba a finalizar. En algunos casos se renovaba, mientras que en otros se solicitaba al deudor conseguir un nuevo aval, lo que comprometía seriamente la continuidad de los procesos de estudios de los jóvenes.

Ésa fue la situación de Mario, estudiante de Trabajo Social de tercer año, a quien no le renovaron el contrato puesto que sus dos avales anteriores no fueron considerados lo suficientemente solventes. Como no tenía a quien más recurrir para poder financiar sus estudios, Mario decidió costear él mismo su proyecto académico. Así, extendió su jornada laboral como chofer de camiones (de 5:00 am a 18:00 pm) y comenzó a trabajar los fines de semana como garzón o copero en eventos, para poder juntar el dinero suficiente que requería para pagar la matrícula de la Universidad, las cuotas correspondientes a los dos créditos anteriores, los costos asociados a su manutención y la ayuda que brinda a sus padres (ambos adultos mayores jubilados). Sin embargo, y a pesar de los esfuerzos físicos y psicológicos que esto ha significado, Mario no ha logrado juntar el dinero suficiente para estar al día con los aranceles universitarios:

Como estoy atrasado, eso significa que no tengo derecho a entrar al campus virtual, donde se suben los libros, apuntes y todo; se te paran las fotocopias, quiero sacar un certificado y no puedo sacarlo. Llevo tres meses, y no me dejaron tomar ramos. Lo que hago es abonar \$100.000 [US\$ 200]. De acá a fin de año tengo que arreglarlo, así que trabajaré más los fines de semana o buscaré la manera de hacerlo. O vender mis pertenencias para generar una cuota. Estoy todo el día pensando en eso, buscando inventar plata de la nada. Mario, 35 años estudiante de Trabajo Social.

El costo de no conseguir un aval resultó para Mario una prueba aún más difícil de superar. Buscar las maneras de “conseguir las lucas”, se volvió para él una tarea cotidiana, cuyos costos físicos y emocionales penetraban el mismo hablar cansado de Mario. Tener o

no tener aval, se vuelve así un eje central de análisis para entender la experiencia de endeudamiento de los jóvenes endeudados de la Corfo. Sin embargo, conseguir un aval no era una tarea fácil, y exigía desplegar una serie de estrategias que, en el caso de muchos de los entrevistados, implicaron salir a buscar fuera del núcleo familiar más cercano. En efecto, si uno observa la red de relaciones que sostiene cada uno de los créditos Corfo adquiridos por los jóvenes endeudados, aparecen familiares, amigos, colegas de trabajo, amigos de los padres, quienes conforman una red intersubjetiva de personas que desborda la tradicional triada acreedor, deudor, aval.

Consuelo, por ejemplo, era estudiante de tercer año de psicología cuando sus padres se separaron, su madre quedó sin trabajo y la empresa de su padre fue asaltada. Todos estos “accidentes” impidieron que los padres pudieran seguir pagándole la Universidad, y obligaron a Consuelo a buscar otras alternativas de financiamiento. Como su padre “tenía una empresa” no era admisible para el crédito con aval del Estado (CAE), y como estaba atravesando muchas dificultades financieras tampoco era “sujeto de crédito”. Su única solución era buscar un aval fuera de sus redes familiares primarias. Así fue como llegó al padre de su mejor amiga: “Mi mejor amiga me decía ‘pero cómo no vai a seguir estudiando’. ‘No puedo seguir’, le decía, ‘yo no tengo cómo pagar’. Y el papá de ella le dijo ‘ok, yo voy a ser su aval’ ”.

Si bien, uno podría llegar a entender las razones por las cuales los padres aceptan ser el aval de su hija (o), e incluso la obligación moral que un familiar puede sentir respecto de otro, las razones por las cuales el “padre de la mejor amiga”, “la mejor amiga de mi tía” o “una colega de trabajo” se embarcan en ese tipo de relación, no son de suyo evidentes.

Ser aval de alguien implica algo más que ser un garante de pago frente a la institución financiera: es, por sobre todo, una prueba de confianza. El aval no sólo confía en que la persona pagará mes a mes las cuotas del crédito, sino que también expone su privacidad financiera frente a un tercero: “tuve que llevar sus liquidaciones de sueldo, propiedades, sus cuentas de banco, faltó que me pidieran su sangre para darme el crédito”, señala Consuelo.

Si bien el modelo de relación que se establece entre el aval y el deudor se encuentra fuertemente mediatizado por las reglas del mercado, en tanto son ellas las que exigen, evalúan y usufructúan de estas figuras legales, la opción de ser o no aval es una decisión previa que no depende necesariamente de las reglas del mercado. Asumir como codeudor de un crédito universitario dista de ser una decisión racional y utilitarista. El aval no percibe ningún beneficio directo, no hay retornos económicos asociados ni garantías, más allá de la confianza que deposita el aval en que el deudor cumplirá con su compromiso financiero. Más aún, desde un punto de vista estrictamente bancario, los “riesgos” de asumir una relación de este tipo son elevados, en tanto los deudores son jóvenes sin capitales financieros, sin historial de crédito y cuyo apoyo económico familiar no acredita para fines crediticios ¿cómo explicar, entonces, la motivación que conduce a un “conocido” a asumir una responsabilidad de éste tipo? El relato de Mario, quien en el momento de contraer su primer crédito trabajaba como estafeta en un municipio de Santiago Sur, nos entrega algunas pistas de comprensión:

Le pedí a la dentista, porque la conocía hace tiempo. Ella veía que yo me quería superar y me dijo ‘yo te ayudo en esto, pero por favor, mientras no me vayas a fallar en las cuotas, pa’ que no tengamos problemas’. Ella era bien filantrópica en ese sentido, porque cuando la conocí ella ayudaba a varias personas en el mismo sentido. Porque no es una ayuda económica solamente, como que prestas tú aval crediticio, entonces soy yo el que tiene que responder. No hemos tenido problemas, cuando yo me atraso le aviso: ‘doctora, el 30 me va a llegar la plata, ese mismo día le pago’, y fantástico. Y la otra persona, que también era una compañera de trabajo, también me conocía hace mucho tiempo. Como me salí del servicio público dejé de ver a la doctora, así que esta otra compañera, que es de este trabajo que tengo ahora y que tiene también como 60 años, se ofreció para ayudarme con el otro crédito. Como al banco sólo le interesa que gane sobre \$600.000 [US\$ 1.200] no me puso ningún problema. Mario, 35 años. Estudiante de Trabajo Social.

El sociólogo canadiense Jacques Godbout (2000), en su interpretación de la teoría del don de Mauss, plantea que existen relaciones de reciprocidad que se establecen desde el deseo de dar, y no desde el interés, la racionalidad o la utilidad. Desde esta lectura, en el “dar” del aval coexistirían dos intenciones distintas de retorno. Por un lado, el “acto de devolver” (Godbout, 2000, pp. 142), es decir, la obligación contractual del deudor de



responder a su compromiso financiero. Por otro, “la intención de retorno”, que respondería más bien al sentido por el cual el aval se involucra en una relación con el deudor, y que estaría dado por el mensaje que el acto del don vehiculiza: la confianza en que el deudor no sólo responderá pagando, sino que se “superará”, “saldrá adelante”, “tendrá un mejor futuro”. En esta “intención de retorno” se encontraría, a juicio de Godbout, el “verdadero don” que le da sentido al acto de ser aval. Así, previo a la deuda económica que se genera entre el aval y el deudor, hay una “deuda positiva”, en el sentido de Godbout (2000), que es asumida altruísticamente por el aval y que se fundamenta en el deseo de “ayudar el otro”, aun cuando con este “otro” no haya vínculos de parentesco. En efecto, la “buena voluntad” del acto de ser aval es reconocida por todos los jóvenes entrevistados, y ese acto, que se escapa de toda racionalidad económica, es el que explica y sustenta la efectividad del mandato de pago.

Me siento frustrada, no puedo no pagar esta cuota, porque resulta que mi mamá es mi aval y está la casa, que tanto esfuerzo le ha costado. Si yo no pago va a tener que pagar ella. Ella se ha sacado la cresta toda su vida, no puedo meterla en esto, sería muy injusto. Tengo que hacerme responsable de mi ignorancia Loreto, 32 años. Ingeniera en Acuicultura.

Para mí es una responsabilidad pagar, porque ellos me hicieron un favor a mí al final, no puedo llegar a decir ‘no, no pago’, porque es la mamá de mis sobrinos. O sea, le van a quitar el auto, le pueden quitar la casa, o sea, igual tendría muchas repercusiones si yo me pongo chora y no pago. Yo, primero, si me quedara sin pega, volvería a trabajar de cajera para pagar esta cochizada, y no meterlas en cachos. Laura, 25 años. Kinesióloga.

Tal como lo expresan Loreto y Laura, el sentimiento de obligación de pago que se establece no es con la institución financiera, sino con el aval. Ellos se sienten responsables de proteger al aval de los perjuicios que podría ocasionarle su morosidad. La obligación de devolver se establece, en este sentido, a partir de la deuda contraída con el aval, que es anterior a la promesa de pago establecida con el banco. Este entramado de relaciones que se generan al contraer deudas con familiares o conocidos, fue profundamente estudiado por la antropóloga Clara Han (2011; 2012), quien a través de un trabajo etnográfico de 13 años en una población marginal en Chile, mostró cómo el endeudamiento genera una dinámica

de relaciones intersubjetivas de obligación, permeada de contradicciones (Han, 2011). En efecto, el carácter efectivo de la deuda contraída con el banco, reposa en el reconocimiento afectivo de la relación entre el deudor y el aval. Si Mario paga mes a mes su cuota es porque él no quiere perjudicar a su aval, “porque si yo fallo a la persona que me ayudó la empiezan a molestar, la tapan a llamados de teléfono o simplemente le mandan notificaciones de embargo”. Pagar la deuda implica, entonces, un esfuerzo económico por evitar que sus avales se expongan a las temidas situaciones de cobranza. El relato de Angélica, profesora de historia y geografía, que estudió los cinco años de su carrera con crédito Corfo con tres avales distintos, refleja cómo es vivida la presión que la deuda ejerce en este sentido:

El año pasado con mi pololo [novio] tuvimos que ir al banco que estaba en el centro, porque nosotros habíamos transferido la plata a la cuenta corriente de mi tía. Un día la pagamos, pero la pagamos atrasada, o sea, se transfirieron los fondos un día 6, entonces empezaron a molestar a mi tía al día después los cobradores. Mi tía comenzó a llamar a mi papá. ‘Pero si está pagado’, decía mi papá, y mi tía estaba muy molesta (...) Es todo tan burocrático, que fui para allá... Le dije ‘yo vengo a resolver un tema, yo pagué, la transferencia, está pagado’. Entonces me decían ‘no, pero tiene que venir la titular’, y eso pa mí es terrible, porque yo decía ‘en qué momento va a venir mi tía, cómo le digo que venga, si trabaja todo el día, si soy yo la que pago’. Yo estaba con ataque de llanto, y además ese día yo necesitaba pagar el mes que me correspondía, y si pagaba me lo iban a cobrar como multa, entonces nos íbamos a atrasar e iban a llamar a mi tía... ¡Ay!, fue terrible. ¡Necesito pagar, quiero pagar, quiero estar tranquila! Yo le decía a una secretaria que se apiadara de mí, y me solucionó el problema. Yo estaba tan angustiada que me imprimió mi cartola para mostrarme que estaba al día. Angélica, 28 años. Profesora de Historia y Geografía.

La angustia del relato de Angélica expresa la fuerza del compromiso asumido con la aval y, a su vez, deja entrever un elemento transversal en todas las trayectorias de los jóvenes entrevistados, referido a las dificultades que ha implicado asumir mes a mes el pago de la cuota del crédito. Dicho de otra manera, si el crédito fuese costado sin aprietos económicos, no habría cabida para la angustia de perjudicar al aval por morosidad; si esa angustia existe es porque, tal como Angélica lo dice, “no ha sido fácil, porque no siempre he tenido cómo pagarlo”. En efecto, existe en todas las trayectorias de la deuda de los jóvenes entrevistados un “punto de ruptura” (Duhaime, 2003) en el

cual la situación de pago se vuelve una tarea colosal, que exige, para poder realizarse, que los jóvenes tomen decisiones tendientes al aumento de sus ingresos. Dicho punto de ruptura va por lo general vinculado al aumento en el valor cuota que se pagaba mes a mes. Tal como lo señalamos anteriormente, los Corfo eran créditos anuales donde el deudor se comprometía a pagar los intereses durante los años de estudio, para que luego, una vez que el estatuto de profesional fuera alcanzado, se comenzara a pagar el capital. Sin embargo, todos los años se sumaba un nuevo crédito y, por ende, nuevos intereses. Así, los valores de la cuota aumentaban año a año, volviendo aquello que en un momento fue considerado por los jóvenes y sus familias como “fácil” de resolver, en una prueba difícil de sostener.

### **La deuda impagable**

#### **La paradoja del crédito**

En Chile, las organizaciones de consumidores consideran que una persona se encuentra en una situación de sobreendeudamiento o endeudamiento problemático cuando gasta más de un 25% de su salario en el pago de deudas (no hipotecarias). Duhaime (2003), por su parte, considera que una persona está sobreendeudada cuando se ve imposibilitada de responder a sus deudas y, por tanto, no las paga o las cancela parcialmente.

El crédito Corfo, al generar las condiciones que aseguren el pago de la deuda (vía el compromiso de pago de los codeudores solidarios), reduce el margen de maniobra de los jóvenes e instala como única posibilidad el pago de la deuda bajo las condiciones que el mismo crédito estableció en el contrato. Por ende, y considerando los elevados costos asociados al no pago de la deuda, los jóvenes deudores entrevistados desarrollaron distintos tipos de estrategias para acomodar su estilo de vida personal y familiar a las condiciones impuestas por el crédito. Dichas estrategias, que llamaremos “de adaptación”, son principalmente tres: generar nuevas fuentes de ingreso —durante los estudios o de forma

posterior a ellos—, mantener y profundizar dependencias familiares, o interrumpir los estudios para dedicarse a trabajar.

En este último tipo de estrategia se encuentra Julia, joven de 25 años que tuvo que dejar su carrera de fonoaudiología por problemas económicos. Según relata, ella pidió un crédito Corfo para pagar el primer año de su carrera, pero al año siguiente no quiso renovarlo porque, según dice, logró darse cuenta a tiempo de los costos que a largo plazo implicaba tomar un crédito con esas características. Según nos cuenta, intentó disminuir sus gastos y comenzó a trabajar algunos días durante la semana para poder pagar la matrícula, sin embargo, ninguna de sus estrategias le dio resultado, por lo que su única alternativa fue dejar la universidad a mediados del segundo año:

Abarataba costos todo lo que podía. Caminaba mucho para no tomar micros [autobuses]. Me quedaba más rato en la U para leer los libros, para no tener que ir y devolverme a mi casa. Hice miles de cosas para poder abaratar costos, pero aun así no me era... No podía trabajar el fin de semana, tenía una clase el día sábado. Hubo un punto en que me di cuenta que ya no tenía plata para ir a clases, y ya no le podía pedir a mi mamá, porque mi mamá tampoco tenía para ayudarme. Tenía que escoger qué día ir a clases. Yo no tenía cancelado ningún mes de Universidad, y no pude rendir las pruebas. Quedé bloqueada en el sistema y automáticamente me reprobaron con nota 1, me reprobaron por no pago. No era por mérito, (era) 'o pagas o pagas'. No quería más, tenía que darle explicaciones a todo el mundo porque no iba, ya me dio rabia. Me colapsó el tema de no tener dinero (...). Todo era un tema de plata para mí. Por eso no pude seguir, y decidí no seguir. El 2007 me puse a trabajar en *mall*, en todo tipo de trabajo: cajera, ventas, reclamos, de lunes a lunes, para pagar la deuda de la Universidad, el semestre atrasado y el Corfo, para que no me cayeran las penas del infierno. Iban a embargar mi casa, la de mi mamá, a mi papá también. Había que pagar. Julia, 25 años. Psicopedagoga y estudiante de Educación Diferencial.

Según las cifras del Consejo Nacional de Educación (2010) cerca de un 50% de los matriculados en universidades no logran terminar el programa en el cual se matricularon. Más específicamente, en un estudio desarrollado por el Centro de Microdatos de la Universidad de Chile (2008) estima que una de las tres causas más determinantes en la deserción de estudiantes de primer año son los problemas económicos. En dicho estudio, se plantea que las principales razones que explicarían la deserción por motivos económicos

serían, por una parte, la relación costos-oportunidades de estudiar y, por ende, de suspender la entrada al mercado del trabajo en las poblaciones más desfavorecidas; por otro, el enfrentarse a situaciones como el desempleo del padre.

Sin embargo, en el caso de Julia la deserción también es provocada por las propias condiciones del crédito, en tanto sólo el pago de los intereses (a pesar de ser considerablemente menores al valor real de la matrícula) ya era inabordable para Julia y su familia. Es decir, a la ya difícil situación económica de la familia de Julia (mamá dueña de casa, papá trabajador informal), se suman las exigencias crediticias, que originalmente estaban pensadas para favorecer su acceso a la educación, pero que finalmente terminaron favoreciendo su deserción. En este sentido, el diálogo que sostuvimos con Laura, a propósito de la disparidad entre el número de ingreso y titulados en su generación de kinesiología, nos ayuda a comprender la magnitud de lo que puede significar la deserción universitaria en este tipo de estudiantes:

Investigadora: ¿Cómo entran [a su carrera universitaria] 1.500 y salen 11?

Laura: ¡Sí pos!

Investigadora: ¿Y qué pasa con todo el resto?

Laura: ¡Quedan endeudadas po!, porque no terminaron, porque no les gustó la carrera, porque se casaron y se fueron a la cresta, porque se fueron a estudiar esto de paramédico, porque les salía mucho más barato y más rentable... Bueno, múltiples razones. Conozco a mucha gente que no tenía aval para poder pagar la U, así que ahí se pedía el crédito interno de la U y después no podía nomás seguir pagando, porque si tú pedías el primer año con un 5% de interés, al otro año te subían a un 8%, porque como tú habías pedido el año anterior, (te decían) 'ya po, te hacemos el favor, así que subimos un poco más el interés'. Después al 10% y te iban cobrando muchas cosas. Laura, 25 años. Kinesióloga.

La relación contradictoria del crédito como posibilidad de acceso y de deserción, sin embargo, no finaliza una vez que los jóvenes deciden desertar de sus proyectos educativos, sino que es sólo el comienzo de una relación de largo aliento, en relación con lo que implicará en la vida de los jóvenes el pago del crédito. Cada crédito Corfo que los jóvenes subscribieron se contractaba por, a lo menos, doce años, lo que implica decir que en casos como el de Julia o el de Mónica (quien, al igual que Julia, no pudo terminar su proyecto de estudios, en este caso de sociología, por dificultades económico-crediticias),

los costos de “pagar una deuda por algo que no fue” implicaron mucho más que una suma de deudas monetarias (Han, 2012):

Lo mismo que pagar una ropa. Cuando la terminas de pagar ya no quieres ponértela más, porque está fea y vieja. Nuestra vida es desechable y no la terminamos de pagar nunca. Mi lectura va más allá de mi caso particular: yo pagó mi sueño de juventud, y mes a mes me recuerdan que no lo pude conseguir. Mónica, 30 años. Estudiante de Servicio Social.

Tanto Mónica como Julia volvieron a estudiar. Ambas dicen que les costó mucho tomar la decisión, se sentían frustradas, fracasadas, y temían volver a equivocarse. El estudio se transformó en un riesgo para ellas, sabían que no podrían volver a endeudarse, y tampoco estaban dispuestas a seguir endeudándose por educación. Por ello, y a pesar de sus prejuicios, ambas decidieron inscribirse en un instituto profesional: “me fui a ese instituto porque la matrícula era la más barata (...). Yo nunca más me voy a volver a endeudar, así que tuve que optar por lo que podía pagar”, enfatiza Mónica. Ninguna de las dos pensó en retomar los estudios que en algún momento dejó. “Por orgullo, tal vez”, para Mónica; “por miedo a no podérmela otra vez”, en el caso de Julia. Ambas saben también que sus expectativas laborales no son las mismas que las de los estudiantes egresados de universidades, y que trabajar y estudiar no favorece los procesos de aprendizaje, porque, finalmente, “es el trabajo el que te da de comer”. Sin embargo, Mónica y Julia trabajan, se pagan sus estudios actuales y siguen pagando la deuda del crédito Corfo, por aquel “proyecto de juventud”.

### **El peso real de la deuda de estudios**

Pagar la deuda no sólo se ha transformado en un calvario para aquellos que, como Mónica y Julia, no lograron finalizar sus proyectos educativos, sino también para aquellos que siendo ya profesionales (titulados y/o egresados) no han logrado estabilizarse económicamente. Los resultados de una encuesta elaborada por la autora estiman que un 45,5% de los jóvenes endeudados por el Corfo paga una cuota excesiva en relación con sus ingresos, mientras que sólo un 12,2% dice pagar una cuota adecuada a sus ingresos. Visto desde el punto de vista del porcentaje que la deuda representa en el salario percibido por

los jóvenes endeudados, un 42,3% considera que la deuda representa entre un 16% y un 30% del total de sus ingresos. Si comparamos el porcentaje que los jóvenes diplomados destinan al pago de su crédito con la evidencia internacional que Meller (2011, p, 51-73) proporciona, notamos que los jóvenes profesionales egresados de países como Alemania, Australia, Canadá, Reino Unido y Estados Unidos tienen obligaciones mensuales de pago de su crédito universitario entre un 2,6% y un 7% de su ingreso mensual. De esta manera, pagar entre un 16% y un 30% del salario sólo por concepto de crédito universitario situaría a los jóvenes deudores Corfo como uno de los niveles de endeudamiento estudiantil presumible como uno de los más altos del mundo.

“Trabajar para pagar” esa es la sensación que todos nuestros entrevistados tienen. Ya sea porque las condiciones laborales a las que han accedido siendo ya profesionales, no son lo “suficientemente” buenas como para poder responder a sus compromisos financieros, o por los elevados montos que pagan por concepto de crédito universitario, que en algunos casos superan los USD\$ 600 mensuales. Todos los entrevistados sienten que el crédito ha limitado sus posibilidades pasadas y presentes, como también las futuras.

“El Corfo es el mejor anticonceptivo que existe, porque te tienes que planificar de tal manera que no te puedes salir de tus gastos”, dice Consuelo (egresada de psicología, 29 años). Efectivamente, las conductas futuras que los jóvenes proyectan se encuentran predispuestas en función del pago de la deuda. Ser o no ser madre/padre, independizarse o no, son proyectos evaluados y racionalizados a partir del estado de endeudamiento que se tiene y de las proyecciones futuras (y, por tanto, inciertas) de reembolsarlo. En este sentido, la postergación de la tan anhelada independencia financiera es de las consecuencias más sentidas por nuestros entrevistados. No sólo porque los ingresos que generan mes a mes los destinan casi exclusivamente al pago de la deuda, sino porque muchos de ellos o no han logrado independizarse de sus familias de origen, o aún dependen de la ayuda económica que terceras personas puedan brindarles.

Si Angélica (profesora de historia y geografía, 29 años), Paola (trabajadora social, 28 años), Mónica (estudiante de servicio social, 30 años) y Carolina (publicista, 30 años) pagan mes a mes sus créditos, es gracias al apoyo económico que reciben de sus parejas. En

el caso de Laura (kinesióloga, 26 años), Mario (estudiante de Trabajo Social, 36 años), Consuelo (egresada de psicología, 29 años), Luis (ingeniero, 25 años), Juan Carlos (profesor de educación física, 28 años), Catalina (médica veterinaria, 29 años), Julia (25 años psicopedagoga) y Loreto (ingeniera en acuicultura, 33 años), ellos asumen su crédito y lo pagan mes a mes gracias a que viven aún con sus padres. Mientras que en el caso de Juan Pablo (psicólogo, 29 años), Úrsula (egresada de sociología, 26 años) y Nicolás (comunicador audiovisual, 29 años), no sólo su padre o su madre han asumido durante la mayoría del tiempo sus créditos, sino que también han asumido las consecuencias del no pago de éste. En el caso de Úrsula, esto ha implicado que sus padres se expongan a delicadas situaciones, como las que se describen a continuación:

Desde que dejó de pagar anda todo mal, la casa no pudo venderla. En mayo de este año un receptor judicial llegó a la casa, así como que diciendo que buscaba tales y tales personas, porque nos iban a embargar (...). Llamaban a mi papá siempre al celular, pero mi papá se aburría y cambió el número, simplemente, para que no lo agobiaran más. Nosotros estábamos haciendo trámites para pasar la casa a sociedad anónima, para que no nos quitaran la casa. Y el abogado que estaba haciendo los trámites se arrancó con la plata. Mal, mal, mal, porque, pucha, tenís problemas económicos, le contai todo eso para que más encima se arranque con la plata. Nos atrasó con los papeleos; mal, mal. Y tratando de agilizar los trámites, en mayo de este año mis papás hicieron una 'venta no venta', y traspasaron la propiedad a mi pareja, y alcanzaron a estar en regla para proteger la casa. Aunque igual pueden embargar, porque es la dirección de los deudores, estamos esperando para hacer una tercería. Úrsula. 26 años. Egresada de Sociología.

Tal como dijimos en el apartado anterior, los jóvenes proyectaban su vida profesional en función de una pertenencia social distinta, marcada por el acceso a bienes y servicios. Sin embargo, lo que han obtenido se aleja mucho de sus expectativas, tal como lo muestra el relato de Catalina.

Catalina, 29 años, estudió durante cuatro años medicina veterinaria, en una universidad privada no selectiva de Santiago. Al intentar renovar su crédito Corfo por quinta vez, fue rechazada, según dice, porque reprobó un par de cursos. Congeló sus estudios durante un año, para poder trabajar y pagar las cuotas de sus cuatro créditos, que a esa altura sumaban aproximadamente US\$ 240 mensuales. Al año siguiente decidió volver



a estudiar. Esta vez, y a diferencia de la pasada, lo que orientó su decisión fue el valor de la carrera: entró a la universidad más barata del mercado, aun cuando esta decisión le implicó hacer cuatro años más de carrera. El primer año en la nueva universidad lo pagó al contado, los tres siguientes con el CAE. A fines de 2011, y luego de más de diez años de estudios, de US\$ 26.000 pagados al Corfo, de US\$ 7.000 que aún le quedan por pagar en esa deuda, más tres créditos CAE que le quedan por rembolsar y dos casas familiares perdidas, Catalina finalmente se tituló de médica veterinaria. Para poder pagar todos los costos que ha implicado el llegar a ser profesional, Catalina debería estar percibiendo una muy buena remuneración<sup>73</sup>. Sin embargo, y luego de haber ejercido sólo seis meses su profesión en una clínica veterinaria móvil —donde su sueldo era de US\$ 30 diarios—, en el momento de nuestra entrevista Catalina trabajaba como mesera de un sushi bar, y ganaba US\$ 16 diarios más propinas.

Estoy súper desilusionada de todo, de mí, de no ser más inteligente, no haber averiguado dónde quería estudiar, de la poca comunicación con mi mamá. Cada vez que hablamos del tema, (hay) discusión, peleas, ella no quiere seguir hablando (...). Teníamos casa en el campo, teníamos casa en Santiago, y ahora no tenemos nada, y todo por mi educación. Imagínate cómo me siento. No, no valió la pena, me arrepiento de haber estudiado. Imagínate, ahora estoy titulada, y nunca pude ni siquiera practicar mucho, porque tenía que trabajar para poder pagar lo que el crédito con aval no me cubría. Y al final, no encuentro ninguna pega que me haga estar pagando la cuestión del Corfo, porque yo ahora no estoy pagando esta cuestión del Corfo desde septiembre del año pasado.

El costo que ha tenido para Catalina el ser profesional, y el endeudarse para hacerlo, se escapa de cualquier análisis de racionalidad costo-beneficio. La obligación de pagar el crédito llevó a su madre de 81 años fuera del margen de la legalidad e involucrarse con un prestamista o “*pawnshops*” y perder sus dos propiedades. Para Catalina, todo lo vivido no se justifica a la luz del resultado. La promesa de movilidad social que para ella y su madre

---

<sup>73</sup> Según [mifuturolaboral.cl](http://mifuturolaboral.cl) los ingresos brutos mensuales promedio de un médico veterinario luego de un primer año de titulación son de \$510.145. Lo que corresponde a aproximadamente 1000\$ US Consultado el 27 de Mayo del 2013.

significaba el “ser profesional” posiciona en la actualidad a Catalina y a su madre en una condición inferior, y más vulnerable que aquella en la que encontraban cuando se embarcaron en este proyecto.

Ahora bien, ¿cómo podemos comprender que un proyecto tan legítimo y socialmente valorado como querer ser profesional, termine en una situación de endeudamiento problemático? Distintas lecturas pueden hacerse al respecto. “Sólo una tasa más baja hubiera hecho las cosas más fáciles”, dice Carolina. Para Juan Pablo, las razones tienen que ver más con el mercado laboral: “las condiciones laborales para los psicólogos están muy malas”, afirma con certeza, al igual que Laura, para quien ahora el problema “no pasa por quién sabe más, sino por quién cobra menos”. Para Mónica, en tanto, el endeudamiento en Chile es una ideología: “la educación en este país forma parte de un proyecto de sociedad, en que nos forman para ser empleados, para ocupar un lugar donde vamos a estar generando plusvalía en otros, no en ti. Nadie se reconoce en su trabajo, ya no te reflejas en tu pega. Nos forman para ser moneda de cambio”. Efectivamente, los análisis que los propios jóvenes realizan de su experiencia develan los distintos elementos que se conjugan en su experiencia de endeudamiento: un contexto político social determinado, que promueve el endeudamiento como vía de acceso a la universidad; un mandato público dirigido al mercado, para que ofrezca soluciones financieras sin mayores controles; y un mercado laboral que, dado el aumento en la oferta, comienza a diversificarse, son, entre otros elementos, los que hacen que pagar la deuda de estudios se haya vuelto insostenible para este grupo de jóvenes.

## **Conclusiones**

La mirada centrada en la experiencia de endeudamiento de los jóvenes deudores Corfo que intentamos desarrollar en este artículo, buscó dar cuenta de cómo un compromiso financiero que en sus orígenes se pensó como mecanismo para facilitar el acceso a la Universidad y, por ende, como un medio para la realización del proyecto de

movilidad social, se transformó de manera inesperada para los deudores en una fuente de angustia y de apremio, que limita la vida presente y futura de los jóvenes afectados.

Los resultados del análisis desarrollado develaron la red de relaciones sociales que cada joven deudor movilizó, tanto para acceder al crédito, como para pagarlo. Lo interesante de observar desde un punto de vista antropológico es cómo detrás de una operación que se piensa como estrictamente económica, existe un tejido de relaciones sociales de reciprocidad, que se sostiene en un tipo de racionalidad distinta a la de costo-beneficio. Este tipo de relación social, que en términos contractuales se construye con el aval o codeudor solidario, es la que explica finalmente por qué los jóvenes pagan el crédito aún cuando no lograron concretar el proyecto de movilidad social que los animó a estudiar. Por otro lado, la relación con el codeudor solidario ha sido, en el caso de los préstamos Corfo, explotada por las instituciones bancarias. La extensión tentacular del poder de sumisión de un crédito a una red de personas, sin ni siquiera asegurar con ello el financiamiento total del proyecto educativo del deudor principal, es a la luz de nuestro análisis excesiva, en tanto expone a los jóvenes y sus familias a complejas situaciones que poco tienen que ver con lo que debería ser un sistema de financiamiento universitario.

En el caso de los deudores Corfo, existe un supuesto fundamento que permite comprender por qué los jóvenes deudores se embarcaron en la aventura crediticia: la promesa de movilidad social asociada a la adquisición del estatuto de ser profesional (Castillo & Cabezas, 2010; Araujo & Martuccelli, 2010). Tal como lo señalamos en el análisis, la idea de “ser un profesional” para nuestros entrevistados era más bien difusa y construida en función de una posición social deseada, de acceso a más y mejores bienes de consumo. Sin embargo, “el ser profesional” no sólo representa un anhelo de “ser alguien” o “surgir”, sino que es una noción que reposa en una lectura de sociedad homogénea, sin clases sociales, que se aleja mucho de lo que la sociedad chilena en realidad es. La ilusión de que sólo por el hecho de ser profesional podrán borrarse todas las distinciones sociales previas, implica creer que los jóvenes profesionales son valorados de la misma manera por el mercado laboral, sin importar ni el nombre de la institución universitaria, de la carrera elegida, o la escasa red con la que cuenta la generación de “primeros profesionales”

(Castillo & Cabezas, 2010). Que los jóvenes entrevistados y sus familias hayan asumido este supuesto de igualdad como “real”, no debe ser entendido exclusivamente como un problema de ignorancia o desinformación, sino como el resultado de un sistema educacional cuyos presupuestos ideológicos descansan en un “agenda neoliberal” (Salazar & Leihy, 2013) que supone que la educación es una inversión económica. Dicho de otra manera, ¿cómo no creer que ser profesional es un proyecto económicamente rentable, si el gobierno construye un sistema de financiamiento como el Corfo, que se basa en este supuesto?. Si bien la deuda educativa puede tener características de inversión significativas, asociadas al valor que el paso por la Universidad tiene en la trayectoria de los jóvenes, limitar su análisis a su rentabilidad financiera es transferir directamente la responsabilidad de su éxito y/o fracaso a los jóvenes deudores, invisibilizando los contextos de emergencia de estas situaciones, y las responsabilidades sociales y políticas que sostienen y, muchas veces, las fomentan. A su vez, estas lecturas basadas en la rentabilidad financiera tienden a desconocer el carácter irreversible de los procesos de endeudamiento. La gran mayoría de los jóvenes participantes de este estudio, se arrepentía de haberse endeudado para estudiar. Muchos incluso dicen arrepentirse de haber estudiado, sin embargo, ya no pueden volver atrás: son profesionales endeudados.

## Chapitre IV

### Synthèse comparative

#### **L'endettement problématique chez les jeunes adultes à Montréal et Santiago : des traces de discontinuités et continuités**

Comme nous l'avons observé tout au long de notre recherche, un examen approprié de l'expérience de l'endettement que « pose problème » ne peut pas faire abstraction du contexte socioculturel, institutionnel et géographiquement situé de son émergence. Les résultats de cette étude ont montré que l'expérience de l'endettement *ne se vit pas* de la même façon à Montréal et à Santiago et qu'elle n'est pas construite non plus de la même manière en termes institutionnels.

Tout en reconnaissant l'ancrage culturel, politique et institutionnel de l'endettement, ce chapitre tente de construire une relation dialogique entre les deux contextes : le Québécois et le Chilien. L'idée est de réaliser une démarche comparative qui nous permet de sortir des prismes nationaux en leur substituant par un cadre plus large destiné à mieux les situer. Cet exercice favorise la mise en perspective et l'éclairage par contraste des spécificités de chaque contexte. Il s'agit donc de porter un regard critique sur les mouvements de continuité et de discontinuité qui émergent des trajectoires d'endettement des jeunes participants dans leurs différents contextes. On reconnaît ainsi comment ces éléments de continuité et discontinuité, au-delà de représenter des « différences » et des « similitudes » — porteuses d'un possible jugement de valeur qui se décline comme une recherche du « meilleur » ou du « pire » — appellent au contraire à une analyse qui s'inscrit dans le cadre d'un « processus d'objectivation de la connaissance » (Bouchard, 2000 : 75 en Lesemann, 2010:5). Autrement dit, ces éléments de continuité et discontinuité visent à enrichir la démarche comparative par le biais d'un exercice de construction analytique

fondée sur une prise de distance vis-à-vis de l'objet permettant de comprendre un contexte à partir de l'autre, et vice-versa, dans un mouvement continu d'aller-retour.

Nous proposons dans cette section tout d'abord quatre dimensions analytiques qui cherchent à restituer de manière synthétique la richesse de notre recherche empirique et qui représentent le nœud névralgique de cette étude. Les trois premières dimensions analytiques correspondent à des éléments de discontinuité et de rupture dans les trajectoires d'endettement des jeunes de Montréal et de Santiago, tandis que la quatrième dimension analytique propose une lecture qui passe d'une continuité présumée à des éléments de discontinuité.

### **1. Perception du caractère problématique de l'endettement : de « ne pas pouvoir payer les dettes » (Montréal) à être « contraint de rembourser les dettes » (Santiago)**

La mince ligne qui sépare une situation d'endettement, considérée comme « normale », d'une situation « problématique » est difficile à tracer. Les différents éléments qui s'imbriquent dans la construction d'une situation problématique, associés aux diverses significations que les individus donnent à leurs actes, génèrent une certaine inexactitude dans la compréhension de l'instant « déclencheur » d'une telle situation (Duhaime, 2003). Et bien qu'il soit possible de décrire la situation problématique sur la base de la particularité et la profondeur de chaque cas, cela ne nous autorise pas pour autant de nous aventurer à généraliser les résultats de cette opération. Pour ce motif, notre stratégie d'analyse a pris une autre forme. Dans chacun de deux contextes étudiés, nous avons observé une certaine homogénéité discursive par rapport à la façon dont les jeunes participants ont décrit « le » moment qui a marqué, selon eux, la transition d'une situation d'endettement perçue comme « normale » à un endettement éprouvé comme « problématique ». Notre analyse montre que cette homogénéité discursive relève de

l'impact de la réglementation des institutions sociales et juridiques dans la définition du problème de l'endettement (Fraser, 2005) et donc leur dimension institutionnelle. Ces logiques institutionnelles encadrent un ensemble d'actions et de stratégies envisagées par les jeunes comme pouvant potentiellement résoudre la situation problématique dans lesquelles ils se trouvent.

**a) À Montréal... « J'ai un problème parce que je ne peux pas rembourser mes dettes ».**

Dans le cas de Montréal, le « point de rupture » (Duhaimé, 2003) — ou le moment où l'endettement est ressenti comme quelque chose qui pose problème — est décrit, par les jeunes participants, comme une situation particulière où : ils ne sont plus capables de respecter leurs engagements financiers aux dates convenues avec les créanciers et les sources de financement – instruments financiers ou soutiens familiaux – se sont tariées. Ne pas avoir suffisamment de ressources pour remplir ses engagements financiers serait, en ce sens, le point névralgique, qui permet de comprendre à quel moment l'endettement commence à poser problème chez les jeunes Montréalais. Ce moment, que nous décrivons en détail dans l'article consacré à ces derniers, correspond généralement à une situation particulière, reliée à une baisse de revenus, à une expérience de chômage, à une rupture amoureuse ou à une maladie, ou encore à la combinaison de ces éléments. Cette constellation d'éléments rejoint ce que la plupart des recherches anglo-saxonnes caractérisent comme les facteurs constitutifs du processus d'endettement problématique (Raijas et coll. 2010, Vandone 2009, Duhaimé, 2001, 2003, etc.). D'une manière générale, nous pouvons dire que l'endettement qui pose problème est : une situation ponctuelle; qui n'a pas été considérée ni prévue au moment où les dettes ont été souscrites; et dont ses effets sont proportionnels à la capacité de l'individu de rétablir son équilibre financier. Les caractéristiques de l'endettement qui pose problème le situent à l'intérieur d'un champ délimité par des institutions sociales qui selon la gravité du problème offrent une gamme de

solutions qui vont des « solutions financières » aux « solutions juridiques ». C'est le cas des syndicats de faillite, de l'ACEF, parmi d'autres.

Toutefois, pour la plupart des jeunes interrogés, les options se limitent à des solutions financières. La loi fédérale sur l'insolvabilité estime que les dettes liées à des prêts étudiants sont susceptibles d'être annulées par la faillite<sup>74</sup> sept années après que l'étudiant endetté ait terminé ses études à temps plein ou à temps partiel. Cette clause exclut immédiatement presque tous les participants de notre étude, puisque la période de sept ans est considérée à partir de la dernière inscription à l'université, indépendamment du fait d'avoir terminé leurs études ou pas. Le processus juridique de la faillite est défini comme un instrument juridique qui vise à « alléger le fardeau de la dette » pour les débiteurs « honnêtes, mais malchanceux », insinuant au passage qu'à l'image des débiteurs de pensions alimentaires, des dettes découlant de fraudes, d'amendes ou de sanctions pécuniaires prononcées par le tribunal, les jeunes débiteurs du système éducatif peuvent être des débiteurs « malhonnêtes » et « chanceux ». Au-delà d'un simple jeu de mots, considérer comme « chanceux » les jeunes qui accèdent à l'Université nous mène directement aux débats politiques ayant été au cœur du mouvement du « Printemps érable » de 2012. Discussions qui ont mobilisé des archétypes associés à la jeunesse en général et à jeunesse universitaire en particulier : « ... prendre en charge difficilement ses responsabilités, ne pas assumer sa juste part des travaux ménagers, être premier bénéficiaire de l'éducation tout en séchant ses cours, etc. » (Lemay et Laperrière, 2012).

Dans une analyse sur les représentations de deux générations de Québécois – la génération des babyboumeurs et celle de leurs enfants – concernant les différences qui caractériseraient leur entrée respective dans le monde adulte, Stéphanie Gaudet (2009) montre comment les parents se représentent la génération de leurs enfants comme étant plus privilégiés au même âge, invoquant plus de choix, plus de libertés et plus de moyens matériels.

---

<sup>74</sup> Source : <http://www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/fra/br02048.html>



En effet, les trajectoires de jeunes Québécoises d'aujourd'hui éprouvent les effets de l'« hyperflexibilité d'un contexte » (Charbonneau, 2006) qui, à différence de sa génération précédant, ne les oblige pas à faire précocement des choix définitifs. Cependant, avoir plus de choix ne veut pas dire avoir plus de privilèges. En effet, ne pas avoir accès au recours de la faillite est de toute évidence un désavantage. Cependant, du point de vue des jeunes interrogés, l'impossibilité du recours à la faillite, dans ses dimensions techniques et morales, n'est pas un problème pour eux, mais au contraire les rassure, bien que cela semble paradoxal. Pour la plupart des jeunes interrogés, le fait de se déclarer en faillite est dépeint comme un signe d'échec et comme une expérience porteuse d'un jugement sévère à leur endroit, qu'ils ne seraient pas « en âge » d'assumer. Antoine, par exemple, nous dit que lors de sa participation à la séance d'information des sorties possibles de l'endettement organisée par Option consommateurs, il ressentait une « compassion collective » en réalisant qu'il n'était pas le seul à souffrir de ce genre de difficultés car il s'agissait d'une situation plus courante que ce qu'il imaginait. Cela dit, il nous dit aussi avoir ressenti un certain accablement en s'apercevant que la plupart des participants étaient plus âgés que lui et que ces derniers parlaient de « faillite » comme d'une situation normale. Cette vision le choque et le fait réagir : *« je ne vais pas y arriver à être comme ces gens-là, cette expérience-là était comme une wake-up »*.

Ainsi, indépendamment du fait que se déclarer en faillite serait probablement la solution la plus efficace pour remédier à la situation d'endettement qu'il connaissait – seule solution à laquelle Martin pouvait accéder, après avoir payé tous ses prêts et bourses – l'impossibilité du recours à cette stratégie n'était pas perçue par ses pairs comme une contrainte. D'ailleurs, tout le monde avait réussi à trouver une solution plus ou moins adaptée à ses capacités financières. Ainsi, quelle que soit la stratégie choisie pour les jeunes interrogés, l'ensemble des solutions envisagées était projeté sur un intervalle de temps limité dans un délai maximum de sept ans (en cas de faillite) et impliquait certains ajustements budgétaires qui étaient définis comme « réalisables » par nos interlocuteurs.

**b) À Santiago... « J'ai un problème, car je suis dans l'obligation de rembourser mes dettes »**

Dans le cas de la situation des jeunes endettés de la Corfo à Santiago, le problème de l'endettement est configuré à partir d'une perspective complètement différente. Comme nous l'avons décrit notamment dans l'article « Quand la mobilité sociale s'achète à crédit... » (article n°3), les difficultés de paiement auxquelles les jeunes et leurs familles sont confrontés, trouvent leur origine dans la structure même du crédit, et ce, pour deux raisons principales. En premier lieu, ces difficultés de paiement sont le résultat des conditions peu favorables générées par le crédit fixe et qui s'avèrent être un fardeau économique difficile à supporter par les jeunes débiteurs, compte tenu de leurs revenus et des exigences imposées par leur niveau de vie dans le contexte d'une économie de libre marché. Deuxièmement, ces difficultés de paiement sont également la conséquence de l'obligation de caution solidaire qui exige un « garant » en cas de non-paiement des engagements financiers contractés par les jeunes. La présente section présentera plus en détail les difficultés de paiement associées au crédit fixe.

La gestion des prêts étant transférée directement et sans aucun contrôle par la Corfo (institutions de l'État) aux institutions bancaires. Ces dernières ont largement privilégié les critères commerciaux dans l'administration des crédits. Elles ont ainsi cherché à assurer la rentabilité en garantissant leur capital par le biais de trois mécanismes. Tout d'abord, par l'obligation de la présence d'au moins un « garant » ou « débiteur solidaire » désignant une personne physique ou morale qui s'engage à assumer la responsabilité d'un tiers si celui-ci s'y soustrait<sup>75</sup>. Deuxièmement, en ajoutant entre 5 et 6 % de taux d'intérêt additionnel au 3 % déjà chargé par la Corfo aux institutions bancaires. C'est-à-dire le débiteur contracte un crédit avec un 8 % de taux d'intérêt en moyen. Et enfin, c'est la garantie de l'État qui,

---

<sup>75</sup> Définition fournie par la Surintendance des Banques et des Institutions financières SBFI sur leur portail [www.bancafacil.cl](http://www.bancafacil.cl) consulté le 3 Avril 2013.

comme nous l'avons expliqué, intervient dès lors que les banques ont épuisé les recours de recouvrement judiciaires, et qui peut couvrir jusqu'à 50 % du solde de crédit impayé, dans une limite de 500 UF<sup>76</sup>. Au moyen de ces trois mécanismes, les banques transfèrent directement les risques financiers aux jeunes débiteurs de la Corfo ainsi qu'à leurs familles. Autrement dit, les jeunes et leurs familles ont pris des risques financiers de ne pas être considérés comme des « sujets de créance », d'être des personnes qui compte tenu de leur situation économique – classe moyenne basse, parents non professionnels, travailleurs en emploi peu spécialisés – ne pourraient pas « normalement » accéder à un prêt bancaire de ce type.

Du point de vue de l'État, ce transfert de risque vers les personnes et leurs familles n'est pas conçu comme un problème en soi. Le programme de crédit universitaire de la Corfo – à l'image de toute la politique de financement de l'enseignement supérieur au Chili – est basé sur le présupposé théorique selon lequel l'obtention d'un diplôme d'études universitaire permet de trouver un emploi à revenu suffisamment élevé pour rembourser ses dettes de crédit (Meller, 2007). Cette idée est basée sur le modèle économique de la théorie du capital humain qui soutient que l'éducation est un investissement comparable à un investissement financier, impliquant que cette étape de la vie garantit un rendement économique (Brunner, 2009). Autrement dit, les institutions étatiques chiliennes supposent qu'étant donné la progression économique « assurée » des étudiants dans un avenir proche, ces derniers « pourront » donc assumer sans problème leurs engagements de crédits financiers. C'est sur la base de cette logique que ces institutions décident d'agir en tant que garant de ces personnes « peu fiables » sur le marché du crédit vis-à-vis des banques privées.

Comme nous l'avons vu en détail dans les deux articles traitant des jeunes débiteurs de la Corfo, le problème c'est qu'on assume ce critère hypothétique comme vrai, et ce faisant,

---

<sup>76</sup> L'UF (unidad de fomento) est une unité de compte indexée selon le taux d'inflation qui est utilisé au Chili.

on participe aussi à une apologie de ce que signifie cette « vérité ». En effet, « être professionnel » n'est pas seulement la promesse de meilleures conditions sur le marché du travail, mais c'est surtout « le » moyen d'accéder à la mobilité sociale tant désirée. Ce message suppose implicitement que le fait d'être professionnel pourrait effacer toutes les distinctions sociales antérieures, que les jeunes doivent être évalués selon leur mérite et de manière homogène par le marché du travail, peu importe le nom de l'Université ou la filière où l'on choisit d'étudier. Cette lecture « dépolitisée » de la réalité sociale, dans un contexte comme le Chili, un des pays ayant la pire distribution des revenus dans le monde, est une idée pour le moins discutable. Toutefois, on constate l'impact social et médiatique indéniable du discours présentant l'éducation comme le « pont » qui assure la mobilité sociale. Cette idée s'est répandue comme un slogan de campagne publicitaire. L'image du professionnel « à succès » vêtu d'une chemise-cravate s'est propagée avec force dans l'espace public à travers les campagnes publicitaires agressives que les Universités, particulièrement les Universités privées, commencèrent à développer depuis les années 90. Cette idée est aussi présente dans chacun des discours des jeunes endettés. Être professionnel pour eux, plutôt que de représenter une idée claire de ce que serait la réalisation d'une tâche en particulier, apparaît comme une notion floue construite à partir de ces images sociales dominantes qui représentent les professionnels considérés comme une catégorie de personnes ayant un plus grand accès au marché des biens et services. « *Je voulais étudier, je voulais étudier pour travailler, aider à la maison, avoir mes affaires, parce que dans ma famille, personne n'a de voiture, nous n'avons pas beaucoup de choses* », déclare Laura (26 ans, kinésithérapeute). Ainsi, lorsque nous mentionnons que les conditions de crédit sont les éléments déclencheurs des situations d'endettement problématique, deux éléments sont mis en relation : les conditions abusives de crédit et les effets pervers générés par une « vérité sociale » construite à partir de conceptions théoriques abstraites. Cette vérité non seulement ignore le caractère discrétionnaire, arbitraire et discriminatoire de ces décisions (Lemay, 2010), mais elle tente aussi d'ignorer les conditions d'inégalité dans laquelle cette décision « rationnelle » du recourt au crédit est prise (Gray, 2009). En ce sens, il serait plus honnête de penser à un système de financement

des étudiants dirigé vers ce que les jeunes « sont » vraiment et arrêter de construire une structure normative à partir de ce que les jeunes « devraient être » à l'avenir. En outre, cette promesse d'un avenir meilleur ne s'appuie pas seulement sur un système dérégulé et abusif tel que la Corfo, dans lequel les banques étendent leur joug sur la totalité de la capacité de travail individuelle d'une vie entière, mais confrontent également les jeunes et leurs familles à des situations aberrantes, comme nous le verrons dans la prochaine section.

## **2. Conséquences individuelles (Montréal) *versus* conséquences collectives de l'endettement (Santiago).**

Une discontinuité marquante dans l'expérience d'endettement chez les jeunes adultes scolarisés à Montréal et leurs homologues à Santiago réfère à la manière dont ils font face aux problèmes d'endettement. Pendant qu'à Montréal l'endettement est perçu comme un problème individuel et donc les conséquences sont assumées individuellement, à Santiago les compromis financiers sont assumés collectivement de la même manière que ses conséquences. Pour comprendre cette discontinuité, trois dimensions d'analyse seront problématisées dans la section suivante : 1.- l'autonomie financière; 2.- les politiques qui régulent la relation éducation-travail et 3.- le rapport familial à l'endettement.

### **a) L'autonomie financière comme point de départ (Montréal) versus l'autonomie financière comme projet (Santiago)**

Les trajectoires d'endettement des jeunes débiteurs de Montréal ont commencé au moment où les jeunes entreprennent leur projet d'autonomie. Pour eux, l'endettement était un moyen pour prendre en charge la responsabilité du financement de leur vie en tant qu'individus autonomes. L'endettement est donc un moyen grâce auquel les jeunes peuvent continuer de répondre « à l'épreuve » d'autonomie au sens de Martuccelli (2004). Lorsque les supports financiers se fragilisent suite à une perte d'emploi, une baisse de salaire, une

rupture conjugale, etc., le crédit devient alors le moyen de maintenir une telle autonomie. L'autonomie financière, dans le cas des jeunes de Montréal, fait partie de la cause du problème.

Dans le cas des débiteurs Corfo, l'autonomie financière est au contraire un projet. Elle est donc une attente future qui est liée à un « idéal » de ce qui signifie être professionnel, caractérisé principalement par sa dimension économique, comme nous l'avons souligné dans l'article n°4 « *Le cout véritable de la dette d'études : Analyse qualitative de la trajectoire d'endettement des jeunes débiteurs de la Corfo* ». Un professionnel est celui qui a de meilleures opportunités d'accès au marché des biens de consommation. Pour les débiteurs de la Corfo, la dette d'études est en ce sens un moyen d'atteindre l'autonomie financière.

L'autonomie financière est au cœur de la transition vers le monde des adultes (Moriau, 2011). Elle constitue une partie fondamentale de ce qu'un adulte devrait idéalement réaliser. Cet impératif est encadré par les institutions sociales qui définissent le temps et les moyens d'accès à cette autonomie et par les règles culturelles dominantes. Alors que les normes sociales et culturelles dominantes au Québec incitent les jeunes de Montréal à se développer comme individu à un âge plutôt précoce, de son côté, la structure législative et les normes culturelles du Chili délèguent une grande partie des tâches liées au développement de l'individu à la famille. Comme nous le verrons ci-après, ces différences jouent un rôle clé dans la compréhension des structures de l'endettement de chaque société, ainsi que dans la façon dont les jeunes font face aux problèmes liés à la dette.

**b) Le mandat institutionnel : La promotion d'une politique travail/études (Montréal) versus la promotion d'une politique d'étude comme moment exclusivité (Santiago).**

Au Québec, le droit du travail ne pose pas d'âge minimal pour travailler à temps partiel en dehors des heures de fréquentation scolaire (Gaudet, 2009). En revanche, la législation chilienne ne permet pas l'entrée sur le marché du travail aux enfants de moins de 16 ans, exigeant un consentement préalable des parents pour les cas exceptionnels des jeunes âgés de 16 à 18 ans voulant travailler et limitant le nombre d'heures autorisées au travail afin de ne pas gêner le déroulement des études. Ainsi, l'entrée dans le monde du travail « légal » au Chili peut se faire à partir de 18 ans et une fois que la personne est arrivée au terme de la période de 12 années de scolarité obligatoire. Cette différence en lien avec l'entrée dans le monde du travail nous conduit à une autre dimension culturelle prépondérante : les parents chiliens sont financièrement responsables de leurs enfants jusqu'à l'âge de 18 ans, si ces derniers ne réalisent pas d'études postsecondaires, et jusqu'à 28 ans si les enfants s'engagent dans des études supérieures. Cela signifie que les parents ont la responsabilité première de financer les projets éducatifs et le maintien de leurs enfants tant qu'ils étudient. Dans le cas de la législation québécoise, si bien le soutien financier peut être sollicité dans le cas où l'enfant majeur n'est pas encore autonome.

Les trajectoires universitaires des jeunes de Montréal et de Santiago se fondent alors sur des mandats culturels totalement différents : tandis que les jeunes Montréalais doivent prendre en charge la responsabilité du financement de leur projet d'étude et de leur vie autonome, à Santiago, ce sont les familles qui assument tous les coûts matériels et immatériels du projet universitaire de leurs enfants. Cela malgré le fait que dans les deux contextes le financement de l'Université des enfants fait partie des « devoirs » parentaux.

Il est intéressant d'observer comment ce message fortement structurant des choix des individus est véhiculé non seulement par les structures législatives, mais également par la façon dont les institutions sociales sont organisées et définissent ainsi le champ d'action possible des jeunes. Par exemple, tous les répondants de Montréal ont combiné la formule « travail/études », quelle que soit la situation financière de leurs familles. La présence massive des jeunes répondants sur le marché du travail est une particularité marquante de la jeunesse québécoise étudiante en général (Charbonneau, 2006 ;Eckert, 2009; Grelet, 2011). Selon une étude sur les réalités des jeunes sur le marché du travail au Québec (ISQ, 2007), près de quatre jeunes étudiants sur dix occupent un emploi. Ce chiffre représente 15,9 % de l'ensemble de la population des 15-29 ans. Selon Belleau et Proulx (2011), la forte présence des jeunes étudiantes sur le marché du travail s'explique notamment à la lumière de grandes transformations sociales qu'a connues le Québec à partir des années 1960, en raison de « la prolongation de la scolarisation, du développement du secteur tertiaire et de l'augmentation du travail à temps partiel » (p.99). La flexibilité du système scolaire québécois, l'allongement du nombre d'années de fréquentation scolaire, la valorisation de l'expérience précoce sur le marché du travail et les changements intervenus sur le marché du travail lui-même rendent possible, selon Charbonneau (2006), la double trajectoire étudiant-travailleur des jeunes Québécois.

Au contraire, la structure sociale du Chili a agi en supposant que l'éducation était un espace de formation pour le travail futur et en conséquence, le temps de formation est considéré comme exclusif. En principe, l'Université est principalement conçue pour les jeunes qui ont récemment terminé leur scolarité obligatoire, sans grandes obligations économiques puisque l'organisation horaire est habituellement à temps plein et traditionnellement diurne. Rappelons par ailleurs que le coût de l'enseignement universitaire chilien relatif au PIB *per capita*, est le plus élevé au monde : les frais de scolarité ont augmenté objectivement de près de 60 %<sup>77</sup> (après inflation), et ces coûts sont

---

<sup>77</sup> Considérant la période 1997-2009.



supportés en grande partie par les étudiants et leurs familles (Meller, 2011 p., 23, 26). Cela fait du diagnostic de Juan Pablo (Psychologue, 29 ans) une réalité de plus en plus répandue pour nombre de familles chiliennes<sup>78</sup> : « l'éducation est très couteuse pour les familles de la classe moyenne. Tu n'as pas beaucoup d'options : soit tu t'endettes et tu paies toute ta vie, soit tu n'étudies pas. Il n'y a pas d'autre option ».

Ces deux contextes structurent les modalités de l'endettement étudiant de manière très différente : à Montréal, les individus empruntent et donc assument les conséquences de leur dette, tandis qu'au Chili, les familles empruntent, assumant par extension leur coût également.

Au Québec, le système des prêts et bourses est une prestation contributive offerte aux étudiants comme aux travailleurs autonomes. Elle suppose que les jeunes contribuent au financement de leurs études en tant que travailleurs rémunérés. Dans le cas où l'étudiant déclare qu'il reçoit un certain soutien de ses parents ou conjoint(e), on définit le montant de la contribution à partir duquel le montant à recevoir en prêt est stipulé. Ainsi, le remboursement relève de la seule responsabilité du jeune débiteur. Les prêts étant garantis par l'État. Pas étonnant donc que lorsque les jeunes de Montréal sont confrontés à des difficultés d'endettement, leur premier réflexe soit d'assumer la responsabilité de leurs dettes. Ils assument leurs dettes, en se responsabilisant pour leurs actes et en préservant leurs proches à distance de leur situation.

---

<sup>78</sup> Comme indiqué par les chiffres d'une étude réalisée par Meller (2011), « environ 60% des étudiants dans les trois quintiles de revenu inférieurs, Q1, Q2 et Q3 est endetté [à cause de l'éducation]. Pour le quintile 4, il y a 50% des étudiants qui ont une dette; alors que dans le quintile supérieur, seulement 20% des étudiants ont une dette (...) si nous supposons que les Q3 et Q4 correspondent à la classe moyenne, la moitié des étudiants jeunes universitaires endettés (123.000) correspondent à des familles de la classe moyenne » (Meller, 2011, p., 56).

### **c) Le rapport familial à l'endettement**

Nous avons constaté que les jeunes à Montréal maintiennent à leurs familles à distance de leur situation financière à différence de leurs homologues à Santiago. Toutefois, le fait de maintenir leurs familles à distance est un acte automatique d'autoprotection de la part des jeunes québécois. Selon eux, il s'agirait d'une décision liée à l'orgueil, à la honte personnelle de l'échec ou à la peur de « ce que les autres vont dire », etc. Maintenir leur famille en dehors du problème est également un moyen de limiter les jugements redoutés qu'elle pourrait porter sur leur situation et en même temps de protéger leur indépendance valorisée par ailleurs.

Comme nous l'avons vu dans l'article sur le cas à Montréal, les références aux relations familiales émergent lorsque les jeunes commencent à s'interroger sur les raisons de leur dette. Pour certains d'entre eux, le rapport à la dette serait « héréditaire », dans la mesure où la dette serait la continuité d'un comportement erroné ou le résultat d'un manque d'éducation, compte tenu d'un « non-dit » au sein de la famille. En effet, tous nous participants ont évoqué l'impact déterminant de leur modèle familial sur leur rapport à l'argent, prenant la forme de sa reproduction ou de sa négation. Cette façon d'interpréter la dette renvoie à deux dimensions : soit à l'impact qu'un modèle familial particulier a eu sur leur relation à l'argent et à la dette; soit comme un soutien affective (Ouellette, 2011) pour faire face à la situation d'endettement avec partir d'une dimension).

Dans le cas de Santiago, la situation est différente. Pour les jeunes débiteurs de la Corfo, la ressource de la famille est le soutien stratégique et économique essentiel des jeunes face à leur situation d'endettement. Cependant — et c'est là un autre élément hautement questionnable de la Corfo —, la famille est aussi une ressource exploitée par les institutions bancaires. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les parents au Chili sont appelés légalement et culturellement à prendre en charge le coût économique de leurs enfants, s'ils persistent dans les études jusqu'à 28 ans. Ce trait culturel et institutionnel n'est

pas sujet à débat, mais est compris comme faisant partie d'un désir naturel de tout parent de vouloir « que leurs enfants vivent mieux qu'eux ». Dans une société où l'enseignement supérieur a été établi comme le moyen par excellence de l'accès à la mobilité sociale ascendante, le désir de donner un meilleur futur à leurs enfants équivaut pratiquement à dire que l'on souhaite qu'ils soient professionnels.

En principe, le crédit de la Corfo se présente aux jeunes et à leurs familles comme une modalité de crédit avantageuse pour eux pour deux raisons : a) les jeunes n'ont qu'à payer les intérêts découlant du crédit lorsqu'ils suivent leurs années d'étude, et b) ils commencent le remboursement du capital uniquement une fois le cursus étudiant terminé. Ainsi, comme l'ont répété tous les répondants à Santiago, la « facilité » avec laquelle le crédit avait été accordé, s'explique notamment par la faible valeur du remboursement mensuel exigé, laquelle peut varier entre 30 \$ et 60 \$ US, représentant environ 10 % de la valeur totale mensuelle des frais de scolarité. Ce mécanisme transforme ainsi quelque chose d'impossible à payer en quelque chose d'accessible pour les jeunes et leurs familles.

Toutefois, comme nous l'avons déjà indiqué, les banques garantissent leur investissement à travers de l'exigence d'un garant ou de codébiteur solidaire. Du point de vue des institutions financières, le garant est une figure qui leur permet de contrôler l'incertitude économique que comporte le fait de prêter de l'argent à quelqu'un qui n'est pas solvable, surtout lorsque la personne n'a pas de biens saisissables en cas de défaut de paiement. En outre, du point de vue des jeunes endettés de la Corfo, le garant n'est pas seulement la personne qui a permis de contracter la dette, mais aussi la raison principale pour laquelle la dette est payée chaque mois. En effet, avoir ou ne pas avoir de garants est une dimension central d'analyse pour comprendre la trajectoire de la dette des jeunes endettés de la Corfo. Toutefois, obtenir l'approbation d'un tiers n'est pas une tâche facile et exige de déployer un certain nombre de stratégies qui, pour nombre de personnes interrogées, aura impliqué de chercher à l'extérieur du cercle familial proche. En effet, si l'on regarde le réseau de relations qui détient chacun des crédits de la Corfo contractés par les jeunes endettés, on retrouve la famille, les amis, les collègues de travail ou les amis des

parents. Autant de figures qui constituent un réseau intersubjectif de personnes qui va au-delà de la triade traditionnelle créancière/débitrice/garante.

À titre d'exemple, un jeune débiteur nous explique que la première année, il avait demandé à un collègue d'être son garant, mais la deuxième année, celui-ci ne voulait plus en assumer le rôle. Le jeune a dû recourir à son supérieur professionnel immédiat qu'il décrit comme quelqu'un « de bonne volonté » et qui a accepté de l'aider pendant deux ans. Enfin, pour la dernière année, il a demandé à une autre personne de son travail de devenir garant, parce qu'il ne voulait pas solliciter à nouveau son patron et lui faire remplir encore une fois les formulaires de solvabilité. Cette fois-ci, la banque refusa de renouveler le crédit alors qu'il était dans sa dernière année, raison pour laquelle il fut contraint d'augmenter sa charge de travail déjà considérable, afin de payer les frais de scolarité. À la date de notre rencontre, il n'avait pas encore assez d'argent pour payer ses prêts en plus des frais de scolarité. Autrement dit, en trois ans, notre jeune homme a contracté une dette auprès de la banque ainsi qu'auprès de son patron et d'un collègue et en sous de la somme due, il ne savait même pas s'il allait pouvoir payer sa dernière année d'étude.

Ainsi, lorsque nous disons que les institutions bancaires ont exploité la ressource de la famille, nous faisons justement référence à l'extension tentaculaire de leur pouvoir de soumission d'un large réseau de personnes à un crédit abusif, sans même assurer le financement de l'ensemble du cursus étudiant de la jeunesse. Bref, si les endettés de la Corfo sont confrontés à un endettement à caractère collectif, ce n'est pas seulement parce que les jeunes comptent financièrement sur le soutien de leurs familles pour le remboursement de leur crédit, mais aussi parce que leurs familles et les garants sont encore plus endettés qu'eux, dans la mesure où ils sont ceux qui risquent de perdre leurs biens matériels. Payer le crédit Corfo incite ainsi les familles à développer des stratégies de survie.

Or, dans la plupart des cas la promesse de l'autonomie financière pour laquelle les jeunes et leurs familles s'engagent dans le crédit ne se réalise pas. Et cela pour plusieurs raisons que nous détaillons dans nos articles et qui se réfèrent essentiellement à deux

facteurs : d'une part, l'enclave bancaire que représente ce type de crédit, et d'autre part, les caractéristiques des projets éducatifs financés, à savoir des filières et des universités peu sélectives en termes de revenus, plutôt homogènes et à faible perspective d'employabilité. Tels que nous l'avons décrit notamment dans l'article « *Le coût véritable de la dette d'étude : Analyse qualitative de la trajectoire d'endettement des jeunes débiteurs de la Corfo* », les jeunes débiteurs doivent développer différents types de stratégies pour adapter leur style de vie personnel et familial aux conditions imposées par le crédit. Ces stratégies « d'adaptation » sont au nombre de trois : 1- générer de nouvelles sources de revenus, durant la période d'études ou après cette période, 2- maintenir et renforcer l'unité familiale ou 3- abandonner les études pour chercher un emploi. Toutes ces stratégies destinées à payer la dette visent aussi à réparer ce que les participants appellent leur « autre dette ». Ils se sentent redevables de leurs parents pour avoir échoué à répondre aux attentes familiales qui impliquaient « devenir le premier professionnel de la famille ». Juan-Pablo, psychologue de 29 ans, s'exprime ainsi : « *si je suis déjà professionnelle, ça ne se peut pas que ma mère soit si angoissée, car je n'ai pas d'argent et je voudrais qu'elle respire tranquillement, elle s'angoisse plus de voir que son enfant ne parvient pas à avoir de l'argent, plus haut, ils saisiront le garant qui est votre ami de travail (...) j'ai déçu ma mère qui doit encore se soucier de son enfant professionnel* ».

Dans le discours des débiteurs de la Corfo, il ressort un fort sentiment de responsabilité qui, contrairement aux jeunes de Montréal, s'enracine dans une responsabilité collective due au fait d'exposer leurs familles et leur réseau des garants à des situations qu'eux-mêmes jugent injustes et inacceptables. Si une majorité paye sa dette mois après mois, c'est précisément en raison de la responsabilité collective qu'elle implique. Ce sont d'ailleurs ces responsabilités qui les mettent en colère, comme nous le verrons dans la section suivante.

### **3. Impacte psychosociale des implicites explicatifs de l'endettement dans leur rapport à l'État : des états dépressifs (Montréal) à être en colère (Santiago).**

Tant à Montréal qu'à Santiago, l'environnement choisi pour la réalisation des entretiens était relativement similaire. Nous rencontrions les participants dans un café ou restaurant à l'heure et à la date de leur choix. Au-delà des différences évidentes quant au contenu des entretiens, l'état d'esprit des participants, lorsque la conversation s'est déroulée, étaient diamétralement opposées entre Montréal et Santiago. On peut tenter de retracer cette opposition grâce à deux exemples.

J'ai rencontré Antoine (30 ans, musicien) pour la première fois à une séance d'information organisée par Option consommateurs. Arrivant avec cinq minutes de retard, il s'assit sans prononcer un mot. Dès que la réunion a pris fin, Antoine s'est approché de l'intervenante budgétaire pour solliciter un rendez-vous. Lorsque je lui ai demandé une entrevue, Antoine semblait surpris et m'a donné ses coordonnées sans trop comprendre pourquoi je voulais lui parler. Quelques semaines plus tard et après deux reports de sa part à la dernière minute, nous réussissions à réaliser l'entrevue. Le jour de notre rencontre, Antoine est arrivé avec vingt minutes de retard, ne souhaitant ni boire ni manger et s'est assis silencieusement pour répondre aux questions. Ses premières réponses étaient monosyllabiques : « oui » – « non ». Après dix minutes pendant lesquelles je tentais de mener à bien l'entrevue, Antoine se confiait ainsi : « je suis déprimé, je ne dors pas, je n'ai pas d'énergie, je me sens vide ». L'entretien prenait alors un tournant différent et il semblait que je n'avais plus affaire à une personne endettée, mais plutôt à un jeune homme profondément déprimé. Lorsqu'il m'a quittée à la fin de l'entrevue, Antoine m'a dit, les yeux larmoyants : « parler avec toi ça m'a fait du bien, merci .... Vraiment ».

De son côté, Julia (25 ans, éducatrice/psychopédagogue) m'a contactée par courriel. J'avais laissé un message sur la page Facebook des endettés de la Corfo, invitant les jeunes

qui correspondaient au profil, à participer à mon étude. Julia fut la première à répondre à l'appel. Elle m'écrivait ainsi : « salut, j'ai vu que tu cherchais des gens, je corresponds à ce qui est demandé. Je t'aiderais volontiers. Envoie-moi un courriel pour se rencontrer ». Trois jours plus tard, nous nous rencontrions dans un café situé dans un centre commercial du sud de Santiago. Quand je suis arrivée, Julia m'attendait. Elle commandait un sandwich, un café et un jus et me dit : « je suis éducatrice et j'ai étudié pour devenir psychopédagogue, je suis tellement endettée que je travaille uniquement pour payer mes dettes ... prépare-toi, car tu ne vas pas croire ce qu'ils nous ont fait ces salauds! ». L'entrevue a duré près de trois heures. Deux jours plus tard, je recevais un courriel de sa part, dans lequel elle m'envoyait en pièce jointe l'un de ses contrats de crédit. Elle terminait son courriel en écrivant : « merci, j'espère que cela puisse t'aider, il faut arrêter ces abus. »

Le mot « merci » prononcé par nos deux participants revêt pourtant un sens très différent dans les deux contextes. Cela illustre bien à mon avis, ce qui constitue l'une des grandes différences dans la façon de vivre une situation d'endettement de part et d'autre. Les remerciements d'Antoine renvoient davantage à l'écoute de sa situation dont il aura bénéficié et au fait qu'on ait porté attention à son histoire sans la juger. Au contraire, les remerciements de Julia cherchent, au-delà de sa seule situation, à engager la chercheuse à travailler pour mettre fin aux abus qui affectent les endettés de la Corfo dans leur ensemble. Alors que la situation d'endettement favorise un état de dépression pour Antoine, elle implique une réaction de colère chez Julia.

#### **a) L'intériorisation du discours néolibéral de la responsabilité individuelle face à la dette (Montréal)**

La façon dont Antoine vit sa situation d'endettement – qui se répète avec une relative intensité dans la plupart des cas interrogés – est le reflet des effets lourdement culpabilisants de l'endettement problématique chez les jeunes de Montréal. La culpabilité et ses corollaires – la dépression, l'anxiété, les crises de panique, les troubles du sommeil ou

les « *pensées négatives* » décrivant les états d'âme de nos participants – ainsi que leur situation de « crise », sont tout simplement les effets visibles du diagnostic porté par la grande majorité d'entre eux à propos de leur situation d'endettement<sup>79</sup>. Ils se sentent en échec et pensent que la responsabilité en est strictement individuelle.

Caroline (25 ans, étudiante en droit) décrit ainsi sa situation : « *c'est pas juste avoir des dettes, mais je ne me sens pas honnête... c'est pas juste une dette, c'est une réflexion sur qui je suis. J'ai l'impression d'être en échec, parce que je ne suis pas capable de remplir mes obligations. Ça m'entraîne beaucoup parce que je suis quelqu'une qui aime faire les choses comme elles devraient être faites... pas comme ça* ».

S'il apparaît évident qu'une part de responsabilité est toujours vécue par la personne qui contracte la dette dans la relation qui la lie à son créancier, cette évidence n'est pourtant pas suffisante pour comprendre les raisons du sentiment d'échec ressenti par un individu en situation d'endettement problématique.

Dans son ouvrage *la fabrique de l'homme endetté*, le philosophe Italien Maurizio Lazzarato (2011), tente d'en donner une explication. Il soutient que la dette est porteuse d'un rapport spécifique qui fonctionnerait comme un piège, voire comme un système de « prédation » sur l'ensemble de la société. Dans cette perspective, elle représenterait un dispositif de production et de « gouvernance » des subjectivités collectives et individuelles. Reprenant les arguments de Foucault concernant la naissance de la *biopolitique*, Lazzarato soutient que la dette implique une production spécifique de subjectivité en commençant par celle de l'individu endetté dont la tâche principale consiste à la construction « d'un soi qui croit à sa propre individualité, qui se porte garant de ses actions, de sa manière de vivre et qui en est responsable » (102). Selon l'auteur, la dette génère une « morale » propre qui introduit l'idée selon laquelle toute personne ne pouvant pas assumer un « mode de vie » permettant le remboursement de ses dettes – modes de consommation, emploi, dépenses sociales, etc. – devient fautive ou coupable de ne pas honorer ses dettes. Autrement dit, les

---

<sup>79</sup> Seule Danielle porte un regard différent sur sa situation.



jeunes deviennent coupables de ne pas correspondre au sujet idéal dont la société s'attend qu'il soit « capable » d'assumer ses engagements.

Or, vivre sa situation d'endettement comme un échec n'implique pas seulement des conséquences en termes de représentation de soi pour ces jeunes, mais de façon plus marquante encore, définit aussi les perspectives de changement qu'ils sont capables d'imaginer pour leur situation. À cet égard, les études féministes canadiennes sur les conséquences des politiques néolibérales font valoir que les individus ont tendance à se sentir responsables, pas seulement de leurs actes, mais aussi de leur destin. Dans cette perspective, cette responsabilisation génère une résignation ou un « manque de vision » que selon Luxton (2010) se caractériserait notamment par un état de passivité chez les personnes qui ressentent qu'« il n'y a rien à faire » face à leur situation problématique.

La passivité est un risque qui peut perpétuer, voire aggraver les différences économiques et sociales (Pinto, 2010). En se sentant comme les uniques responsables de ce qui leur arrive, les personnes perdent l'espoir de transformer leur situation et tiennent un discours fataliste qui non seulement donne crédibilité au discours néolibéral, mais a également des impacts directs sur l'exercice de la citoyenneté. À l'instar de Luxton (2010) : « the experiences of living under a neoliberal regime encourage people to narrow their vision of what is possible and to accept responsibility for their own circumstances. This perverse individualism easily immobilizes people, making hard for them to envision alternatives and rendering them politically inactive » (Luxton, 2010: 180).

En effet, la passivité se caractérise dans les discours des jeunes de Montréal par un état d'attente permanent. Les marges d'action définies par les institutions étaient claires et à partir de là, le rôle des débiteurs considérés comme sujets « porteurs » d'un problème consistait à « faire ce qui doit être fait » pour ensuite, attendre que les institutions « fassent ce qu'elles doivent faire ». Ainsi, malgré le fait que les entretiens ont eu lieu pendant la période du « Printemps érable », nos répondants n'étaient pas capables d'établir de lien entre leurs situations d'endettement et le contexte de marchandisation de l'éducation dénoncée avec force par la mobilisation étudiante.

Dans son essai sur les « grandeurs et misères de la modernité », Charles Taylor (1992) soutient que la conséquence politique de l'individualisme et du primat de la raison instrumentale est la perte de la liberté politique, qu'il nomme « le danger de fragmentation ». D'après lui, la fragmentation désigne « l'inaptitude de plus en plus grande des gens à former un projet commun et à le mettre à exécution. La fragmentation survient lorsque les individus en viennent à se concevoir eux-mêmes de façon de plus en plus atomisée, autrement dit, de moins et moins liées à leurs concitoyens par des allégeances communes » (94). La difficulté que les jeunes de Montréal rencontraient pour pouvoir relier leur situation aux revendications du mouvement étudiant peut se comprendre au sens de Taylor, comme le reflet d'une société fragmentée dont les membres éprouvent de plus en plus de mal à s'identifier à leurs politiques collectives.

Cette fragmentation est entendue par Lazarrato (2011) comme le résultat d'un même processus, en tant qu'objectifs politiques propres à « l'économie de la dette », qui vise à neutraliser les comportements collectifs. En effet, par l'auteur, les individus endettés connaissent une véritable aliénation face à leurs obligations de remboursement.

### **b) Les politiques publiques au banc des accusés (Santiago)**

Pourquoi alors, les jeunes débiteurs de la Corfo, dont les niveaux d'endettement objectifs sont nettement plus élevés que ceux des jeunes montréalais, tiennent un discours à caractère collectif de leur situation et des solutions possibles?

Du point de vue du sens commun, cette différence s'expliquerait par le fait que la société québécoise – du Nord – est individualiste, alors que la société chilienne – du Sud – serait davantage collectiviste. L'interprétation va de soi : les jeunes Montréalais résolvent leurs problèmes seuls, alors que les *Santiaguinos*<sup>80</sup> s'appuient sur leurs réseaux sociaux. Bien qu'à première vue, l'on puisse trouver des images qui confirment cette lecture, ces

---

<sup>80</sup> Gentilice des jeunes qui habitent à Santiago.

« métarécits », au sens de Martuccelli (2010), qui agissent comme des catégories essentialistes, occultent les conditions qui ont construit ces diverses relations à la dette, et qui sont particulièrement prépondérantes dans le cas présent.

À ce stade, il semble important d'évoquer quelques éléments du contexte sociohistorique afin de dépasser les perspectives essentialistes à l'égard de la dette et de l'endettement. Pour ce faire, nous faisons appel à l'analyse du sociologue péruvien Danilo Martuccelli (2010) qui dans son essai *¿Existen individuos en el sur?* tente de décrire et caractériser les particularités des processus d'individuation en Amérique latine. À partir de la déconstruction des grands métarécits qui furent échafaudés pour essayer de rendre compte de ce que « devrait être » ou « ne devrait pas être » l'individu moderne en Amérique latine – le tout construit en référence à la figure du « sujet moderne » propre aux sociétés européennes –, l'auteur amorce une nouvelle lecture de ce qui constitue l'individu en Amérique latine, soit une image relativement nouvelle et en tension constante.

Une de ces particularités décrites par Martuccelli (2010) fait référence à la spécificité du lien social. La thèse de l'auteur est qu'en Amérique latine, les sociétés furent conçues comme devant *s'autoperpétuer* à partir du lieu de leur propre sociabilité. Autrement dit, la cohésion sociale, à différence des conceptions classiques présentes chez Hobbes et Parsons, s'est constituée à partir du lien social et non des institutions. « Le lien social [suggère l'auteur] est fondé à partir de lui-même vers lui-même. Le règlement est intrinsèque aux relations sociales » (op.cit., p.138). Les raisons de ce processus sont principalement d'ordre structurel et s'expliquent *grosso modo* par la faiblesse des mécanismes d'intégration systémiques qui ont fait que les liens sociaux jouèrent un rôle stratégique en tant que mécanisme d'intégration sociale » (Lechner 1987 dans Martuccelli 2010).

Aux fins de notre analyse, il semble particulièrement intéressant de tenir compte des tensions structurelles entre les notions de « hiérarchie et égalité » et/ou « horizontalité et verticalité » qui soutiennent le lien social. Selon l'auteur, la *hiérarchie* repose sur un pouvoir économique, politique, voire racial, hérité de structures coloniales, alors que *l'égalitarisme* s'exprime à travers les aspirations des réclamations collectives en matière de

justice et d'égalité, qui s'observent tout au long de l'histoire de l'Amérique latine. Les mouvements entre ces deux pôles (*hiérarchie/ égalité*) constituent une façon originale d'être et de lier des relations en Amérique latine; façon caractérisée par la tension entre la volonté de préserver un rapport hiérarchique, tout en désirant des relations plus égalitaires (Martuccelli, 2010 : 137-153).

Coexister quotidiennement au sein d'un système social hiérarchique stable et puissant au plan politique et surtout économique, configure un environnement social latino-américain marqué par un enchevêtrement de relations sociales à caractère fortement paternaliste et de subordination, et dont la verticalité est néanmoins contestée par l'existence de liens forts « d'aide mutuelle » et de solidarité. Ce modèle de relations structurantes et relativement stables aura probablement permis à la société chilienne de résister collectivement alors qu'elle était frappée de plein fouet par une dictature militaire. Cependant, ce modèle dual connaît une forte remise en question aujourd'hui, l'Amérique latine vivant actuellement des processus de démocratisation.

Il n'est pas possible de comprendre les revendications collectives des jeunes endettés de la Corfo, sans comprendre le retentissement des exigences d'horizontalité et d'égalité qui se font entendre dans la société chilienne. Les endettés de la Corfo existent depuis 1997 et c'est seulement en 2012 que leurs revendications ont été rendues publiques. Avant la création du CAE en 2006, la Corfo constituait le seul système de financement des universités « privées ». Par conséquent, son impact sur le système universitaire en général, était beaucoup plus important qu'actuellement au plan de sa représentation. Autrement dit, en termes de stratégie politique, les endettés de la Corfo disposaient auparavant d'une plus grande marge de négociation que celle qu'ils ont actuellement. Ils manifestaient d'ailleurs massivement dans les rues en 2012.

Or, si les endettés de la Corfo furent capables de construire un discours présentant le problème de la dette comme une question d'intérêt public, c'était uniquement parce que leurs revendications étaient étroitement liées aux mouvements sociaux actuellement en cours au Chili. Ce processus de mobilisation sociale a commencé avec les mouvements

étudiants et sociaux de 2011<sup>81</sup>, dénonçant par leurs actions, la manière dont le pouvoir fut historiquement distribué au Chili et interpellant l'ensemble de la société à travers les propositions de réformes structurelles qui viendraient changer les « règles du jeu »<sup>82</sup> pour restreindre les intérêts des entreprises et de la classe politique.

Dans son récent ouvrage, l'ancien porte-parole étudiant et actuel candidat au Congrès, Francisco Figueroa (2013), soutient que l'importante adhésion sociale que le mouvement étudiant était parvenu à générer était notamment due au message contenu dans le slogan « non au profit », qui allait bien au-delà de la situation spécifique de l'éducation. Ce leitmotiv permettait alors de désigner en le critiquant, le *modus operandi* qui avait grandement favorisé l'existence des entreprises privées au détriment des droits des citoyens, lors de l'avènement du système politique post dictature. Les demandes des endettés de la Corfo s'insèrent donc dans la critique des niches d'accumulation privée de richesses, soutenue par des subventions de l'État.

La demande populaire offre une plate forme commune dont les endettés de la Corfo auront bénéficié avec le mouvement étudiant et qui constitue le contexte qui nous permet de comprendre comment les jeunes de la Corfo furent capables de traduire leurs revendications individuelles en une demande collective. Ils représentent finalement un exemple de ce qui est rapporté au Chili comme une tendance générale. En d'autres termes, ils ne sont que l'une des victimes de la collusion institutionnalisée entre les hommes d'affaires et les politiciens. Ils sont les « arnaqués » de la Corfo.

Le terme « arnaque » que les endettés de la Corfo utilisent pour qualifier leur situation, n'est pas une référence à une norme institutionnelle qui leur permettrait de se présenter comme les victimes d'un crime contre la propriété, mais fait plutôt référence à ce que

---

<sup>81</sup> Au nombre de ces mouvements, on compte le mouvement contre le projet hydroélectrique Hydroaysén (mai 2011); le mouvement social et citoyen contre la hausse des prix du gaz dans la région de Magallanes (Janvier 2012); le mouvement social pour Aysen « ton problème est mon problème » (février 2012); le mouvement socio-environnemental à Freirina (mai 2012).

<sup>82</sup> Par exemple, les débats sur la nécessité de réformer la constitution, qui n'ont pas seulement marqué les débats présidentiels dans la perspective des prochaines élections présidentielles de novembre \*\*\*\*, mais ont également structuré de nouvelles formes d'organisation sociale. Voir notamment : <http://asambleaconstituyente.cl/>, <http://www.revoluciondemocratica.cl/>, <http://www.yonoprestoelvoto.cl/>.

Renault (2004) appelle une « expérience d'injustice », c'est à dire, à un ensemble de conséquences pratiques des normes sociales, vécues par les individus comme des expériences négatives, intolérables et qui mobilisent une revendication pratique.

En qualifiant leur expérience d'injuste – puisqu'elle est d'une part, le résultat de pratiques abusives et inéquitables, eu égard aux conditions objectives d'entrée dans l'enseignement supérieur de leurs pairs ne devant pas recourir au crédit, et qu'elle est d'autre part, motivée par un profond sentiment d'impuissance et de vulnérabilité – les participants de notre groupe passent d'une compréhension individuelle de la dette, dans laquelle ils sont entièrement responsables de leur situation à une compréhension de l'endettement étudiant comme un problème social et dont les réponses dépendent donc de la société dans son ensemble. En ce sens, si les endettés de la Corfo ont construit un langage politique au sujet de leur situation d'endettement, il se réfère tant à une demande collective élargie, qu'à leur situation en particulier.

Évidemment, cela ne signifie pas que les jeunes endettés ne se considèrent pas responsables de leur dette, ni qu'ils ne se sentent pas en échec dans leur projet d'autonomie financière, ni même que leur désir de « réussite » soit différent de celui des jeunes montréalais. Mais, à la différence de ces derniers, les jeunes *santiaguinos* attribuent la responsabilité de leur « échec » et de leur dépendance économique à la structure politique ou autrement dit, au « théâtre » de la politique progressiste, selon les mots de Sennet (2006), qu'ils ont observé passivement pendant des années et qu'ils cherchent maintenant à transformer. Nous développerons davantage cette idée dans notre dernière partie.

#### **4. En guise de synthèse : L'endettement des jeunes adultes scolarisés et l'aspiration à la réalisation individuelle de soi.**

En réalisant cet exercice de synthèse, je me suis imaginée dans un lieu virtuel – qui n'a rien en commun avec la manière dont les choses se passent objectivement pour nos participants – et je me suis demandé comment serait l'expérience d'endettement des jeunes de Santiago si la Corfo n'avait pas impliqué les familles des endettés de manière aussi peu scrupuleuse. Que ce serait-il passé si, à l'image des jeunes Montréalais, la dette avait été contractée exclusivement par eux? Auraient-ils construit la même histoire politique collective?

On peut imaginer que si la structure tentaculaire du système de crédit du premier cycle Corfo n'avait pas existé, la situation des jeunes débiteurs ne serait probablement pas si dramatique. Les conséquences des retards de paiement auraient été assumées par des organismes gouvernementaux, alors qu'ils agissent généralement en tant que garants et les effets de la dette auraient été circonscrits à une période limitée. Il serait alors probable que la trajectoire d'endettement des jeunes de Santiago se rapproche de la situation des jeunes de Montréal et à ce qu'en décrit la littérature spécialisée.

Mettre de côté cette différence structurante que représente la Corfo, nous permet de restituer certains éléments de continuité dans le parcours des jeunes endettés de Montréal et Santiago, éléments qui furent négligés dans notre analyse des contextes et qui méritent quelques précisions. Si nous portons attention aux discours fondateurs des jeunes issus des deux contextes, on peut remarquer que tous les jeunes ont contracté des dettes à partir d'une projection économique espérée et basée sur la certitude que le statut de professionnel accorderait une situation financière leur permettant de rembourser leurs engagements financiers en douceur. Cette continuité dans le discours que nous appelons « l'aspiration à la réalisation de soi » a une corrélation directe – indépendamment des différences – avec le « constat d'échec » qui caractérise l'évaluation que font les jeunes endettés de leur situation actuelle. En ce sens, leur trajectoire d'endettement est la confirmation d'un espoir vain.

Dans son essai *Méditations pascaliennes*, Bourdieu (1997) plaide en faveur de ce qu'il appelle les deux dimensions constitutives de l'expérience temporelle : les espérances subjectives et les chances objectives. Pour lui, le pouvoir qu'on a sur les chances objectives commande les aspirations et donc le rapport au futur. Plus l'individu a de pouvoir sur le monde, plus ses aspirations sont ajustées à ses chances de réalisation. En revanche, des aspirations flottantes, décrochées de la réalité et parfois un peu « folles » – comme si d'un état où rien n'était vraiment possible, tout devenait réalisable – n'ont pas d'autre fin que de combler un besoin : combler le manque d'avenir (op. cit., p., 322-328). Or, aux yeux du débiteur, les contrats de crédit ont fortement tendance à diluer le lien entre les espérances subjectives et les chances objectives. En effet, ils permettent de compter sur un avenir qui ne s'est pas encore produit, en recréant un présent avec des objets et des désirs qui appartiennent théoriquement à l'avenir. Comme le décrit le philosophe chilien Martín Hoppenhayn (2002), les relations de crédit permettent aux individus d'entrer dans le « marché du temps » par l'appropriation du temps présent. Le crédit, soutient-il, nous « donne » un morceau de liberté, à savoir la liberté qui concerne les limites de notre productivité actuelle et surtout, les limites de l'épargne du passé.

Ce « morceau de liberté » est précisément le pont qui construit le lien entre les espérances subjectives et les chances objectives et qui donne un contenu à ce que l'on appelle « l'aspiration à la réalisation de soi ». Si les jeunes sentent qu'ils peuvent prendre en charge leur avenir économique, c'est parce qu'ils ont construit un faisceau de raisons valables des conditions et des scénarios qui permettent de penser que ces espérances peuvent s'ajuster à la réalité.

L'expérience de l'endettement chez les jeunes scolarisés à Montréal et à Santiago peut donc avoir des dimensions expressives communes. Les deux font appel à un projet de réalisation individuelle échoué. Cependant, ces dimensions expressives sont institutionnellement possibles et subjectivement perçues et élaborées. L'expérience d'endettement est ainsi utile pour rendre compte des injonctions à la réalisation de soi que



chaque société promeut et l'unicité irréductible que chaque récit de l'expérience d'endettement prend dans la vie des individus.

Les injonctions à la réalisation de soi que chaque société promeut achèvent une fonction politique spécifique qui est en soi même hétérogène. Ainsi, alors que dans le cas du Chili, l'histoire se terminant avec une « fin heureuse » – endetté, mais fortuné – qui obscurcit les conditions de base sur lesquelles ces engagements financiers furent signés, à Montréal le discours triomphaliste de l'individu qui organise sa vie selon ce qu'il juge vraiment importante et valable – propre de la recherche de l'épanouissement personnel – (Taylor, 1992 ; Ehrenberg, 1995), se confronte brutalement aux contraintes institutionnelles que les jeunes étaient incapables de déceler. On approfondira dans cette idée en revenant à chaque contexte étudié.

#### **a) La demande collective du « consommateur-citoyen » (Santiago)**

Examinons à présent le cas des jeunes endettés de la Corfo. La grande majorité de ces jeunes sont nés à l'époque où furent implantées les grandes réformes économiques qui ont fait du Chili le « laboratoire du néolibéralisme ». Ces réformes furent structurées sur la prémisse que le marché n'est pas seulement le meilleur mécanisme d'allocation des ressources, mais aussi le modèle qui peut structurer toute la vie sociale (Garreton, 2012). Les politiques néolibérales ont colonisé le « monde de la vie » (Honneth, 2008) par des critères économiques. Cela implique dire que la production des attentes de reconnaissance dans la société chilienne se sont construit à partir des standards principalement économiques. La construction de l'idée de ce que signifie « devenir professionnel » chez les débiteurs de la Corfo est un clair exemple de ces attentes de reconnaissance. Par eux, un professionnel est quelqu'un qui travaille, et que grâce à la rémunération reçue accède davantage aux marchés de la consommation.

Si les jeunes répondeurs de la Corfo ont presque instantanément relié l'idée d'être professionnel à l'accès aux marchés de la consommation, c'est parce qu'ils sont nés au cours de la période de mise en œuvre du modèle économique néolibéral (1973-1989). Ces

événements biographiques ont marqué la trajectoire de la jeune génération chilienne. L'accès à l'école, à la santé, à la récréation a dépendu, pour eux, presque exclusivement des revenus des leurs parents. L'accès au marché de biens et services dans la société chilienne est donc un médiateur de la reconnaissance sociale dans le sens d'Honneth.

Dans ce sens, pour Araujo et Martuccelli (2012) « l'accès aux biens de consommation a été vécu par beaucoup des gens comme un moyen d'accès, sur de nouvelles bases, au sentiment d'être un membre de la société<sup>83</sup> » (58). Qui est, l'accès à la consommation a non seulement amélioré les conditions matérielles de la vie des familles chiliennes, mais de manière beaucoup plus profonde, est devenu le grand principe de la légitimité des classes moyennes (au sens élargi) aux réformes néolibérales développées au Chili.

Rappelons par ailleurs que la plupart des jeunes débiteurs de la Corfo appartiennent à la dénommée « première génération de professionnelles ». Cela pour dire que ses parents n'ont pas eu accès à l'éducation universitaire. Par conséquent, il n'est pas surprenant que le sentiment d'être « professionnel » soit lié à la possession future de biens et services, ni que les jeunes interrogés et leurs familles aient pensé que le crédit était un moyen effectif pour financer un projet éducatif. Si être professionnel peut concrétiser le désir de mobilité sociale individuel, prenant, un prêt pour devenir professionnel est donc, un projet économique rentable. Cela était la logique qui se tenait derrière les jeunes débiteurs et leurs familles.

Dans une analyse de l'introduction des catégories telles que « le développement personnel », « l'autonomisation », « l'autoassistance » ou « le développement des capacités d'autogestion » dans les programmes publics chiliens (FOSIS) destinés aux femmes en situation de pauvreté, la scientifique politique Veronica Schild (2007) explique comment les réformes néolibérales de « seconde génération » – promues par les gouvernements démocratiques de la concertation au Chili et caractérisées par la promotion simultanée d'une plus grande intervention de l'État dans le domaine social et d'une expansion sans précédent des marchés et de *l'éthos* de marché – ont cherché à construire une identité de

---

<sup>83</sup> Traduction fait par l'auteure.

« citoyen actif » que Schild appelle « consommateur-citoyen ».

Ce qui caractérise le « consommateur-citoyen » est que sa citoyenneté est basée sur *l'éthos* de marché qui régit son propre bien-être à travers le développement et la promotion de deux facultés : le choix et la responsabilité individuelle. Selon l'analyse de Schild, ce type d'exercice de citoyenneté, qui fut favorisé par la législation et les institutions sociales, promeut la responsabilité des actes, indépendamment des conditions socioéconomiques de base, exigeant de l'individu qu'il soit capable d'être compétitif en emploi, d'épargner pour la vieillesse, de choisir librement le meilleur endroit pour éduquer ses enfants, de répondre à ses besoins de santé, en résumé, de devenir totalement responsable de ses choix de vie.

Dans le cas de notre analyse, il est particulièrement intéressant de noter que les demandes des personnes adhérentes aux associations d'endettés de la Corfo, se présentent comme une réclamation de citoyens-consommateurs, c'est à dire en tant que clients ayant accédé à un service appelé « Enseignement supérieur » – plus de 80 % d'entre eux sont des débiteurs d'universités « privées » –, service qui leur promettait de meilleures conditions d'accès au marché des biens de consommation, mais qui aura anéanti leurs espérances, à cause des abus propres au même marché.

Les mots de Consuelo (psychologue diplômée, 30 ans) reflètent très bien le sens que la plupart des jeunes gens donnent à cette réclamation :

« Pour moi, le problème n'est pas qu'ils me facturent, le problème est la surfacturation, c'est l'enrichissement de la banque par mon portefeuille, j'ai demandé quelque chose, je ne l'ai pas demandé gratuitement, j'ai toujours assumé ... je n'ai pas arrêté non plus de reconnaître ma dette même lorsque ça empirait, je suis extrêmement reconnaissante d'avoir eu la chance d'avoir un garant, je suis en train de payer ce que j'ai dans ma tête, la connaissance, le fait d'être allé à l'Université, d'avoir pu rester là, d'être diplômée, j'espère me diplômer. Tu dois être vraiment super résiliente à cela, être futée, le problème est de payer l'excès et les abus des banques, la publicité trompeuse ».

Les revendications des débiteurs de la Corfo sont, à proprement parler, des réclamations individuelles qui visent à améliorer les conditions personnelles que chacun

des jeunes expérimente. Par conséquent, il ne s'agit pas d'une mobilisation qui émerge à partir d'un désir de transformation politique et qui pourrait se traduire par la revendication de la gratuité de l'éducation, par exemple. Dans les faits, il s'agit plutôt d'une mobilisation collective d'exigences particulières d'individus conçus selon *l'éthos* du marché et qui vise ainsi une reconnaissance du mérite personnel.

Dans une société comme le Chili, où la réussite personnelle et son équivalent monétaire sont devenus un critère central de la valorisation des gens, où les attentes économiques ont augmenté plus vite que les possibilités objectives de les atteindre, il n'est pas surprenant que les plaintes des endettés de la Corfo prennent un caractère double : d'une part, elles représentent une lutte politique au nom de l'égalité et d'autre part, elles constituent une revendication de justice personnelle au nom de la frustration générée par des attentes de reconnaissance individuelle non satisfaite.

Nul doute que cette tension entre ces deux pôles apparemment contradictoires reflète l'un des enjeux cruciaux de l'endettement des jeunes à Santiago, ce qu'Araujo et Martucceli (2012) définissent comme une des tensions principales des processus de démocratisation que le Chili connaît actuellement et se cristallisent dans l'image suivante : les jeunes victimes du marché sont mobilisés par une promesse de l'individualité.

Cette affirmation reconnaît l'aspiration qui pointe derrière la réclamation collectivisée des jeunes débiteurs de la Corfo. Ce sont les jeunes qui exigent l'égalité d'accès au marché, dont ils se sentent victimes par ailleurs. Ce sont les jeunes qui, à l'image de leurs homologues montréalais, veulent être responsables de leurs dettes et veulent profiter de leur autonomie, mais en sont empêchés. Enfin, ce sont encore les jeunes qui soulèvent une demande collective de « citoyens-consommateurs » (Schild, 2007).

C'est pourquoi, la tournure politique des réclamations des jeunes débiteurs de la Corfo n'est qu'un effet « inattendu » de la stratégie collective qu'ils ont développée. Comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, cet effet inattendu s'explique plutôt par le fait que les réclamations des jeunes débiteurs de la Corfo se sont approchées et ont bénéficiées de la demande sociale exprimée par le mouvement étudiant laquelle interpelle la société

dans son ensemble à travers leur volonté de réformes structurelles visant à modifier les « règles du jeu » et restreindre les intérêts de l'entreprise privée et de la classe politique.

### **b) Le récit de la souffrance individuelle (Montréal)**

Dans un contexte comme celui du Québec où la valeur de l'individu est protégée par la Charte des droits fondamentaux, où l'éducation a été assurée en grande partie par l'État depuis 1960 et où la recherche d'autonomie est devenue la norme, l'endettement acquiert un caractère totalement distinct. La souffrance personnelle se place au premier plan, soustrayant ainsi le sens politique et collectif de la problématique de l'endettement. Ce sont seulement les coûts du projet d'autonomie, d'avoir « mal choisi », de ne pas s'être inquiété suffisamment de ce dont il sera fait le lendemain. Tout cela construit une autre représentation de la dette : une histoire de souffrance individuelle et fortuite.

En effet, ce que révèle cette étude notamment c'est la force du récit de la souffrance dans la manière dont les jeunes de Montréal construisent leurs vécus « d'endettés ». Par eux, l'endettement est vécu comme un moment critique de réflexion sur eux-mêmes. Leurs récits se construisent sur la base d'une argumentation qui cherche à répondre à deux types de questions : comment en est-on arrivé là? Qu'est-ce que je peux faire pour que cette situation ne se reproduise pas? Dans les réponses apportées à chacune de ces jeunes se retrouvent des sortes de décalogues moraux décrivant ce que signifie pour les répondants, avoir une « bonne vie », ou plutôt « la vie qu'ils méritent ». L'endettement problématique est donc un moment de solitude, de réflexion, d'autocritique et de réorientation personnelles.

Cette dimension d'unicité irréductible de l'expérience d'endettement chez les jeunes Montréalaises implique inévitablement une certaine solitude et responsabilisation individuelle. Éprouver un endettement était, par eux, le résultat d'une série d'événements biographiques (relations familiales, de couple, entre autres) et des choix personnels (études, travail, voyages) qu'à leurs yeux, n'avaient rien à avoir avec les structures sociales.

L'expérience d'endettement devienne à Montréal tellement singularisée au sens de Martuccelli<sup>84</sup>, qui rend plus opaque la perception du rapport des forces et des défis de l'action collective.

Cette représentation singularisée de l'expérience d'endettement peut avoir différentes interprétations. Pour Lazarrato (2011) serait un aperçu des objectifs politiques de neutralisation du pouvoir collectif de l'économie de la dette. Selon l'interprétation des études de la gouvernementalité correspondraient aux effets politiques du discours de la responsabilisation individuelle se traduisant par une technique efficace de la « discipline de soi » (Haché, 2007). De son côté, pour Ehrenberg (2010) le récit de la souffrance correspondrait davantage, à un tournant personnel de l'individualisme, c'est à dire à l'institution de pratiques visant à développer des capacités dans les individus aux fins qu'ils soient l'agent de son propre changement. Indépendamment de différences, toutes ces interprétations montrent que cette représentation singularisée de l'expérience de l'endettement et sa grammaire de la souffrance qui émerge comme son corollaire, n'est ni une question morale, ni psychologique, mais avant tout sociologique. C'est une expérience qui met en évidence le rapport entre l'expérience des jeunes et la vie social.

En ce sens, les jeunes de Montréal affrontent leur situation d'endettement problématique en tant qu'individus ayant des aspirations à la réalisation de soi tels comme : la réussite économique, l'autonomie, l'indépendance, la reconnaissance, entre autres. Ces aspirations seraient plutôt des injonctions que s'appuie sur nouvelles formes de domination comme le processus de responsabilisation (Martuccelli, 2010). Les effets de ce processus de responsabilisation chez les jeunes endettés à Montréal se traduisent finalement, en un récit de souffrance individuelle extirper de toute référence politique.

Bref, si bien dans l'expérience d'endettement chez les jeunes adultes scolarisés à Montréal et à Santiago on peut trouver des éléments de continuité notamment en ce qui se

---

<sup>84</sup> Par Martuccelli (2010) le processus de singularisation est à la fois un procès historique et social et un procès culturel qui transforme l'expérience des individus et leur rapport à la collectivité. Le singularisme définit une nouvelle relation entre l'individu et la société : « les expériences individuelles deviennent l'horizon liminaire de notre perception du social car c'est d'abord en références aux expériences individuelles que le social fait sens » (Rebughini, 2010 :2)

référé à la réalisation individuelle de soi, les deux histoires restent profondément enracinées à ces contextes nationaux d'émergence. Or, ces deux contextes l'imprègnent à l'expérience d'endettement d'un sens distinct, mais ont fourni aussi un moyen d'agir. Pendant que les jeunes à Montréal se sentent le seul responsable de sa situation d'endettement. Puisque sa vie personnelle est au centre de la vie commune, les problèmes communs sont perçus comme personnelles, la responsabilité et donc personnelle, et sont aussi personnelles les capacités pour résoudre le problème d'endettement. L'expérience d'endettement chez les jeunes à Santiago fait appel à une collective nourrit des exigences individuelles. Si bien l'expérience des endettés de la Corfo entraîne un certain détachement par rapport aux projets politiques, elle est capable de fortifier les liens de solidarité et de véhiculer un contenu normatif précis. La dette est par les jeunes débiteurs de la Corfo un problème social...

## Conclusion générale

*Quand et comment l'expérience de l'endettement chez les jeunes adultes scolarisés est-elle vécue comme étant « problématique » ? Quelles en sont les causes? Les différences observées en matière de protection sociale offerte à la personne endettée, à Montréal (Canada) et à Santiago (Chili), influencent-elles la façon de vivre et de se représenter le caractère problématique de l'endettement et, si oui, comment ?* Tels furent les questionnements centraux de cette recherche doctorale. Cette thèse en constitue les réponses.

Le parcours méthodologique effectué pour trouver réponse à ces questionnements s'est caractérisé de quatre façons. Ce parcours fut en partie issu d'une sociologie qualitative, destinée à une compréhension en profondeur du phénomène de l'endettement vécu comme problématique. Ce parcours a aussi comporté, pour le volet chilien, un complément de sociologie quantitative destinée à caractériser les trajectoires éducatives et socioéconomiques des répondants ainsi que le système de financement universitaire chilien de la « Corfo ». De plus, comme il s'agissait d'observer les variations du vécu de l'endettement et des impacts des politiques sociales sur ce vécu, ce parcours fut globalement comparatif (Montréal/Santiago). Enfin et surtout, ce parcours fut axé sur le choix d'une priorité donnée à l'expérience subjective et individuelle de la dimension problématique de l'endettement. Il s'est agi de comprendre le phénomène d'une façon critique des théories disponibles, souvent monodisciplinaires et trop souvent axées sur des rationalités abusivement comptables. On y fait trop peu de place aux interrelations complexes entre l'endettement et l'expérience individuelle ou collective de l'endettement. Ce choix avait pour fonction première de faire place à une conception de l'endettement moins complètement déterminée par les théories dominantes et par les réflexes disciplinaires courants. En d'autres termes, comme le dit Lazuech, a primé le choix d'une démarche qui essaie de comprendre le sens que les personnes rencontrées donnent à leurs pratiques —et non de mobiliser un appareil théorique qui « dit à la place de » (2012).



Les résultats ont été présentés dans la deuxième partie de la thèse, ici brièvement résumés. Le premier chapitre, formé de trois articles, s'est centré sur la volonté de saisir les différentes dimensions de l'expérience d'endettement vécu comme étant problématique à Montréal et à Santiago.

Le premier article a exploré la situation des jeunes endettés à Montréal. L'analyse des récits des jeunes répondants a conduit à isoler quatre éléments centraux. *À Montréal, l'endettement est d'abord et avant vécu comme « problématique » dans une situation donnée, la même chez tous les répondant : quand le débiteur a l'impression qu'il ne peut plus remplir ses obligations de paiement faute de revenus — soit parce qu'il a atteint une limite maximale de crédit l'empêchant de réemprunter davantage à des fins de consolidation, soit parce qu'il vit une chute ponctuelle de revenus, etc.* Les jeunes endettés ont expliqué leur situation de deux façons différentes, permettant de mettre en évidence deux phénomènes types pouvant mener à une situation d'endettement problématique : 1- Le projet d'autonomie financière a été vécu comme un standard obligatoire du passage à la vie adulte (avoir son propre appartement, se nourrir par ses propres moyens, payer ses frais de scolarité et de transport, etc.), mais la constitution de ce projet n'a pu se faire qu'à travers le crédit, faute d'accès à un emploi suffisamment rémunéré; 2- Il y a eu un écart démesuré entre l'estimation de la capacité de remboursement associée à l'accès à un statut professionnel et la capacité effective de remboursement qui s'ensuit. Cette surestimation est soit le fait du fournisseur de crédit, qui a intérêt à la faire, soit le fait de l'emprunteur lui-même : « je serai un professionnel, je peux donc dépenser tout de suite à crédit, car je pourrai facilement rembourser bientôt ».

Chez les jeunes Montréalais, l'expérience d'endettement « problématique » est colorée par une lecture très individualisante, très responsabilisante de l'individu. Le jeune adulte montréalais semble avoir complètement intégré l'idée selon laquelle l'endettement est le pur résultat de ses actes et de sa volonté. Aucune place n'est laissée au déterminant social. Il en résulte une lecture très psychologisante, mais aussi très singularisante. Les jeunes à Montréal s'expliquent leur expérience d'endettement comme un vécu intraduisible dans une grammaire collective. Le récit de l'expérience d'endettement prend un caractère

identitaire exclusif : l'endettement devient le résultat de la manière dont les jeunes se perçoivent eux-mêmes. De ce type de lecture découlent des effets importants souvent associés à la dimension problématique de l'endettement. Pareille lecture montréalaise est ainsi fortement provocatrice d'états dépressifs (« je suis endettée, c'est de ma faute, j'ai mal géré ma vie, je suis en dépression »). Pareille vision des choses se montre aussi inductrice d'une certaine passivité politique. L'individu devient ainsi aveugle face au potentiel de responsabilité du pouvoir politique en place (« je suis endettée, je suis seule fautif et responsable, je n'ai donc rien à reprocher au pouvoir en place, ni changement à revendiquer comme instrument d'amélioration de mon sort »).

Deux articles ont été consacrés à l'expérience d'endettement de jeunes adultes scolarisés à Santiago. Le premier article a caractérisé les trajectoires éducatives et socioéconomiques des jeunes débiteurs de La Corfo ainsi que le système de financement universitaire lui-même. Le deuxième a examiné en profondeur la situation des jeunes débiteurs de la Corfo. *À Santiago, l'endettement est d'abord et avant tout vécu comme problématique dans une situation donnée, la même chez tous les répondants : quand le débiteur est contraint de payer ses dettes, quelle que soit la faiblesse de son revenu.* L'analyse des données relatives à l'enquête par questionnaires, de même que l'analyse du discours des jeunes endettés de la Corfo ont permis de mettre en évidence trois conditions par lesquelles se réalise l'endettement vécu comme étant problématique :

1- Les contrats de crédit pour études sont assortis de clauses exorbitantes, lésionnaires, voire usuraires. Les taux d'intérêt y sont plus élevés que ceux du crédit hypothécaire. On y retrouve des clauses d'addition obligatoire d'un nouveau garant solidaire de la dette chaque année. Chaque jeune est ainsi contraint d'enrôler un grand nombre de personnes dans sa dette d'études (son père, sa mère, l'ami de la mère, le cousin, la grand-mère, le patron, etc.) Le tout prend fréquemment les allures, avec le temps, d'un contrat pyramidal et tentaculaire, la banque multipliant sans cesse le nombre de ses débiteurs.

2- Les institutions d'enseignement universitaire les plus susceptibles de mener à un financement des études par ce système sont par ailleurs les moins à même de produire des diplômes rentables sur le marché du travail : elles sont moins prestigieuses, les étudiants les plus avantagés sur le marché des études les recherchent moins et leurs diplômes sont moins prisés par les employeurs. L'endettement pour étude est très rentable pour ces universités de second ordre, faute de clientèle fortunée, mais peu rentable pour les étudiants et leurs familles, qui consentent au crédit sur la seule promesse implicite d'une rentabilité future de leurs diplômes.

3- Le discours de mobilité sociale par le diplôme promu par l'État est entretenu les puissances financières prêteuses. Ce discours est reçu comme une promesse publique de rentabilité des diplômes pour les jeunes débiteurs de la Corfo (la plupart issus d'une première génération de classe moyenne accédant aux études universitaires). Les jeunes consentent à l'endettement avec la conviction d'un accès futur à un statut professionnel rentable; à leur suite, les membres de leur famille consentent à entrer dans le contrat de prêt comme garants solidaires, les uns après les autres, année après année, en raison du riche futur présumé de leur jeune. Malheureusement, dans les faits, beaucoup de diplômes n'assurent pas de mobilité sociale et beaucoup de dettes d'étude s'avèrent très difficiles à rembourser. En conséquence, les banques prêteuses détiennent des créances sur un nombre grandissant de personnes, de familles et de groupes, ainsi tous pris en étau : si le jeune fait défaut de rembourser, un grand nombre de personnes risquent de se voir faire l'objet d'une saisie-exécution bancaire.

Bref, au Chili, l'endettement est vécu comme problématique quand d'autres personnes risquent de subir les conséquences de son défaut de paiement et que, en conséquence, on se moralement contraint de rembourser afin de protéger un proche, à tout prix, et quelles que soient les conséquences pour soi.

À la suite de ce qui précède, il devient plutôt évident que les différences en matière de protection sociale offerte à la personne endettée (ACEF, Loi sur la faillite, catégorie de biens insaisissables, protection du consommateur, interdiction de prêts usuraires ou assortis

de clauses non standard, etc.) ont une influence importante sur la façon de vivre et de se représenter le caractère problématique de l'endettement. Les conséquences de l'endettement à Montréal sont limitées dans le temps et le débiteur est protégé de multiples façons par les lois encadrant l'insolvabilité. De plus, psychologiquement, on regarde plus facilement ces conséquences comme pouvant un jour disparaître : comme l'endettement est vécu comme un épreuve d'origine individuelle, on en regarde l'extinction comme une victoire individuelle accessible de par le seul effort de volonté.

À Santiago, par contre, les protections légales offertes au débiteur sont moindres. La fin de la dette est définie par les conditions stipulées par le contrat de crédit rédigé par la banque prêteuse (durée moyenne de 15 ans pour chaque contrat de caution additionnel). Face à l'endettement qu'ils regardent comme problématique, les jeunes débiteurs élaborent souvent des stratégies de remboursement extrêmes (abandonner les études universitaires, multiplier les sources des revenus, prolonger la relation de dépendance économique avec leurs parents, etc..). Les conséquences de ces stratégies sont souvent irréversibles et se projettent à long terme, souvent sur l'ensemble de la vie du jeune débiteur et de ses garants. De plus, les jeunes à Santiago se représentent l'endettement problématique davantage comme un problème social : les jeunes et leurs familles se regardent plus volontiers comme étant « victimes » d'un système défectueux et d'un régime politique coupable. À Santiago, la situation d'endettement vécu comme problématique est provocatrice de colère contre l'extérieur de soi. Les jeunes à Santiago se regroupent donc en associations dont le but est de dénoncer leur situation d'endettement, considérée comme un abus dont ils sont victimes.

Enfin, au terme de cette thèse, la chercheuse chilienne que je suis se fait perplexe devant le fait d'endettement québécois. Construire le récit d'une expérience vécue comme injuste, comme l'ont fait les répondants chiliens, rend possible la transformation de cette expérience en une revendication pratique (Renault, 2004). Ainsi, leur dure expérience du système de La Corfo les a conduits dans la rue, à revendiquer de meilleures conditions de prêt pour l'avenir. Au Québec, par contre, les revendications pratiques ne s'enracinent pas dans l'endettement problématique. En conséquence, des interrogations émergent face à la

condition étudiante au Québec et à l'impact des façons québécoises, si individualisantes et si singularisantes, de se représenter le problème de l'endettement. Force est de souligner, chez les répondants québécois, l'absence complète de liens construits entre leur situation problématique d'endettement, leurs difficultés financières personnelles de jeunes adultes scolarisés et les revendications du « Printemps érable ». Les acquis de cette thèse conduisent pourtant à deviner de tels liens. Des chercheurs ont d'ailleurs construit de tels liens.<sup>85</sup> Des liens qui attirent l'attention et pourraient utilement structurer de futures recherches sur les enjeux politiques de l'endettement étudiant au Québec.

Le récit de l'expérience de l'endettement comme expérience singularisée laisse dans l'ombre tous les événements sociaux qui dépassent, mais qui concernent pourtant directement l'expérience d'endettement (Martuccelli, 2010). Par exemple, la précarisation de la condition de travail, le chômage, les difficultés éprouvées pour s'intégrer au marché de travail, entre autres, restent des situations secondaires dans le récit des jeunes débiteurs montréalais. Elles sont néanmoins déterminantes de leur situation d'endettement... Comment construire une résonance collective qui rendrait possible la transformation de cette expérience singularisée en une revendication pratique? Comment produire des solidarités dans un contexte de singularisation des problèmes sociaux? Dans la société québécoise comme dans la plupart des sociétés du Nord, le processus d'individualisation n'est possible qu'au travers d'un ensemble de protections et de droits garantis par l'État. Cependant, l'itinéraire de vie des jeunes adultes scolarisés et endettés à Montréal rend compte de variations importantes, d'incertitudes et de risques qui ne sont pas pris en compte par ces solidarités collectives, mais toujours regardées comme devant être assumées par les jeunes eux-mêmes. Si la société québécoise se révélait axée vers un néolibéralisme

---

<sup>85</sup> Violaine Lemay, *Évaluation scolaire et justice sociale. Droit, éducation et société*, Saint-Laurent, ERPI, 2000 ; Violaine Lemay, Alexandra Law, « Contestation étudiante et soubresauts étatiques : le printemps québécois sous une perspective droit et société », *Revue canadienne Droit et société*, vol. 27, no. 3, 2012, pp. 427-450.

croissant, penser et produire de nouvelles formes de solidarité ferait sans aucun doute partie des défis majeurs. Il n'est donc pas inutile de poser pareilles questions...

Finalement, fidèle à mes recherches passées, je continuerai pour ma part à explorer le terrain fertile de l'endettement étudiant. Tant de choses demeurent matière à réflexion... Les trajectoires d'endettement des jeunes décrocheurs du système universitaire, le rôle de l'endettement dans le choix d'abandonner les études universitaires, les pratiques économiques quotidiennes menées pour répondre aux exigences de remboursement du crédit, les choix quotidiens des individus, les soutiens familiaux, l'émergence de la demande de la « classe moyenne » dans les mouvements sociaux au Chili, l'endettement comme résonance des nouvelles demandes politiques, les transformations dans les rhétoriques politiques au Chili, etc. Autant de thèmes et d'interrogations qui n'ont cessé d'émerger pendant ce processus doctoral. Je me promets donc de chercher dorénavant à répondre à ces questions, ne serait-ce qu'à une fraction d'entre elles... Ce sera en quelque sorte une façon de « rembourser » à la recherche tout ce que cette thèse m'aura donné. En conséquence, j'y consacrerai vraisemblablement une bonne partie de ma carrière à venir, car sinon, je risquerais trop de me sentir lourdement endettée...

## Bibliographie

- Abarca, H. (2009). Hacia la inclusión y el desarrollo de la juventud en Chile. In C. FLACSO (Ed.), *Realidades juveniles en Chile / Colectivo Latinoamericano de estudios juveniles*.
- Aguilera, O. (2009). Los estudios sobre juventud en Chile: Coordenadas para un Estado del Arte. *Ultima década*, 17(31), 109-127.
- Araujo, K. M., Danilo. (2012). *Desafíos Comunes: Retratos e la sociedad chilena y des sus individuos. Tomo 1 y 2*. Santiago, Chile: LOM, Ediciones.
- Araujo, K., et Martuccelli, D. (2011). La inconsistencia posicional: un nuevo concepto sobre la estratificación social. *REVISTA de la CEPAL*(103), 165-178.
- Arteaga, C., y Martuccelli, D. (2012). Neoliberalismo, corporativismo y experiencias posicionales. Los casos de Chile y Francia. *Revista Mexicana de Sociología*, 2012(2).
- Association de comptables au Canada. (2011). L'endettement au Canada: Les consommateurs canadiens ont-ils encore les moyens d'être un moteur de l'économie? [Rapport]. 133.
- Atwood, M. (2009). *Comptes et légendes : la dette et la face cachée de la richesse*. Montréal: Boréal.
- Atria, F. (2012). *La mala educación: Ideas que inspiran el movimiento estudiantil en Chile*. Santiago, Chile: Catalonia et Ciper.
- Barozet, E. (2011) : Topología de las clases medias chilenas: Análisis de la mesocracia en un país desigual.
- Barozet, E et Espinoza, V (2012) Quels sont les classes sociales devenues? Stratification, inégalité sociale et mobilité sociale au Chili. En ligne: [www.desigualdades.cl](http://www.desigualdades.cl)  
Communication dans le cadre du Congrès de l'Association Française de sociologie.
- Barros, P. (2008). ¿Tres cuotas, precio contado? *Instituto de Investigación en Ciencias*

*Sociales*, 81-89.

- Barros, P. (2009) El endeudamiento de los chilenos : Elementos para el análisis. En ligne : [http://www.facso.cl/prealas/PDF/ponencias/economica/P\\_BARROS.pdf](http://www.facso.cl/prealas/PDF/ponencias/economica/P_BARROS.pdf)
- Bauman, Z. (2008). *S'acheter une vie*. [Paris]: J. Chambon.
- Belleau, H et Ouellette, F. 2005 La famille, l'amour et l'argent. *Enfances Familles Générations*, n° 2.
- Belleau, H et Proulx, R. (2011). « Le revenu familial, un concept vague et insidieux : analyse critique et historique des relations économiques familiales ». *Enfances Familles Générations*. n 15, automne., p.78-109.
- Bourdon, S. et M. Vultur (dir.). 2007. Les jeunes et le travail. Coll. « Regards sur la jeunesse du monde : série analyses et essais ». Québec : Les Éditions de l'IQRC/PUL, 308 p.
- Benavente, J., Álvarez, P., Tejada, I., Hoces, F., Lima, J., Contreras, J., Trivelli, C., Valdivieso, I., Sánchez, G. y Medrano, P. (2012). Evaluación de impacto de las becas de educación superior - Informe final. Santiago: Verde e Intelis.
- Bernasconi, A. y Rojas, F. (2004). Informe sobre la educación superior en Chile: 1980-2003. Santiago:Editorial Universitaria. En ligne: [www.iesalc.unesco.org.ve](http://www.iesalc.unesco.org.ve). Consulté le 9 novembre 2012.
- Bibeau, G. (2008) : « Entre mépris et vie nue, la souffrance sociale ». (Texte paru sans Louis Blais (Directeur), *Vivre à la marge. Réflexions*
- Bidart, C. (2006). Crises, décisions et temporalités: autour des bifurcations biographiques *Cahiers internationaux de sociologie*, 1(120), 29 -57.
- Bouchard, G. (2001). *Genèse des nations et cultures du nouveau monde : essai d'histoire comparée* (2e éd. ed.). Montréal: Boréal.
- Bourdieu, P. (1997). *Méditations pascaliennes*. Paris: Seuil.



- Bourdieu, P. (2000). *Les structures sociales de l'économie*. [Paris]: Seuil.
- Bourdon, S., & Vultur, M. (2007). *Les jeunes et le travail*. Québec: Éditions de l'IQRC.
- Bowen, William G., Matthew M. Chingos and Michael S. McPherson.(2009). *Crossing the Finish Line: Completing College at America 's Public Universities*. Princeton University Press.
- Braedley, S et Luxton, Meg. (2010). *Neoliberalism and everyday life*: McGill Queens Univ Pr.
- Brunner, J. J (2009). "*Tipologías y características de las Universidades chilenas. Documento para comentarios*". Centro de Políticas Comparadas en Educación. Santiago: Universidad Diego Portales. En ligne: [http://mt.educarchile.cl/MT/jjbrunner/archives/Tipol%26Caract\\_080209.pdf](http://mt.educarchile.cl/MT/jjbrunner/archives/Tipol%26Caract_080209.pdf)  
Consulté le 30 octobre 2012.
- Bynner, J. (2005). Rethinking the Youth Phase of the Life-course: The Case for Emerging Adulthood? *Journal of Youth Studies*, 8(4), 367-384. doi: 10.1080/13676260500431628
- Caillé, A. (2005). *Don, intérêt et désintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*. Paris: Éditions La Découverte/Mauss.
- Caillé, A. (2007). *Anthropologie du don : le tiers paradigme*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Castel, R. (2003) « Des individus sans support » En : Châtel, Vivianne et Marc-Henry Soulet, *Agir en situation de vulnérabilité* La Presses de l'Université de Laval. Québec.
- Castillo, J y Cabezas, G (2010) Caracterización de los jóvenes primera generación en educación superior. *Revista Calidad de la Educación*, nº 32, Julio del 2010., pp. 44-73

- Castillo, J; Miranda, D y Madero, I (2013) Todos somos clase media: Sobre el estatus social subjetivo en Chile. *Latin American Research Review*, Volume 48, Number 1, Spring 2013, pp. 155-173
- Centro de microdatos. (2008). *Informe ejecutivo. Estudio causas de la deserción universitaria*. Santiago: Departamento de Economía. Consulté le 5 janvier 2013.
- Charbonneau, J. (2004). Contexte sociétal et réversibilité des trajectoires au débout de l'âge adulte [working paper]. *working Papers, INRS Urbanisation, Culture et Société*.
- Charbonneau, J. (2005) « La question des temporalités dans l'analyse du social » Dans *L'analyse du social : les modes d'explication* sous la dir. de D. Mercure, p. 169-182. Coll. « Sociologie contemporaine » Québec : Presses de l'Université Laval.
- Charbonneau, J. (2006). « Réversibilité et parcours scolaires au Québec ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1 n 120, p. 111-131.
- Cicchelli, V (2001) « Les jeunes adultes comme objet théorique ». *Recherche et prévisions*, 65 : 5-18.
- Cicchelli, V (2001). *La construction de l'autonomie : Parents et jeunes adultes face aux Études*. Paris: Presses universitaires de France.
- Craig, A et, all (2010) : Endettement des ménages canadiens : il faut s'inquiéter?. Étude spéciale. Services économiques TD. En ligne : [www.td.com/economics](http://www.td.com/economics). Consulté le 10 janvier 2012.
- Cris, A. G (2012). On money debt and morality : somme reflections on the contribution of economic anthropology. *Social Anthropolgy/ Antrhropologie Sociale*. 20(4) 380-398.
- Dardot, P et Laval, C (2009): *La nouvelle raison du monde : Essai sur la société néolibéral*. Ed, La Découverte. Paris.

- Dávila, O., Ghiardo, F., & Medrano, C. (2008). *Los desherados: trayectorias de vida y nuevas condiciones juveniles*. Valparaíso, Chile: CIDPA Ediciones.
- De Montlibert, C. (2006). « Les surendettés ou les déçus du monde économique ». *Regards sociologiques*, vol. 32, p.109-133.
- Degenne, A, Marry, C et Moulin, S. (2011). *Les catégories sociales et leurs frontières*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Denegri, M., Cabezas, D., del Valle, C., González, Y. & Sepúlveda, J. (2012). Escala de Actitudes hacia el Endeudamiento: validez factorial y perfiles actitudinales en estudiantes universitarios chilenos. *Universitas Psychologica*, 11(2), 497-509.
- Donoso S. D. (2009). Economía política del financiamiento de los estudios universitarios en Chile (1980-2010): debate de sus fundamentos. *Innovar-Revista De Ciencias Administrativas Y Sociales*, 19(1), pp. 141-156
- Douglas, M., Isherwood, B., Benguigui, M., & Heilbrunn, B. (2008). *Pour une anthropologie de la consommation : le monde des biens*. Paris: Institut français de la mode.
- Drenea, P., & Reynolds, J. R. (2012). Neither a Borrower Nor a Lender Be: The Relative Importance of Debt and SES for Mental Health Among Older Adults. [Article]. *Journal of Aging and Health*, 24(4), 673-695. doi: 10.1177/0898264311431304
- Duarte, C. (2012). Sociedades adultocéntricas: sobre sus orígenes y reproducción. *Ultima década*, 20(36), 99-125.
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris: Éditions du Seuil.
- \_\_\_\_\_ (2007). *L'expérience sociologique*: Éditions La Découverte.
- \_\_\_\_\_. (2009). *Le travail des sociétés*. Paris: Éditions du Seuil.
- Dubois, J. (2006). *Tendances d'endettement et de cheminement des étudiants: promotions de 1990, 1995 et 2000*. Gouvernement de Canada.

- Duhaime, G (2001). *Le cycle du surendettement. Recherches sociographiques*, 42(3), 455-488.
- \_\_\_\_\_ (2003): *La vie à crédit: Consommation et crise*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, Canada.
- Dwyer, R. E., McCloud, L., & Hodson, R. (2011). Youth debt, mastery, and self-esteem: Class-stratified effects of indebtedness on self-concept. [Article]. *Social Science Research*, 40(3), 727-741.
- Dwyer, R. E., McCloud, L., y Hodson, R. (2012). Debt and Graduation from American Universities.]. *Social Forces*, 90(4), 1133-1155.
- Eckert, Henri. 2009. « Les jeunes entre désir d'autonomie et contrainte sociale » *Sociologie et Sociétés* 41(1).
- Ehrenberg, A. (1995). *L'individu incertain*. Paris: Hachette.
- \_\_\_\_\_ (1999). *Le culte de la performance*. Paris: Hachettes LittÉratures.
- \_\_\_\_\_ (2010). *La société du malaise*. Paris: Odile Jacob.
- Eider, G (1994). « Time, human agency, and social change: perspectives on the life course ». *Social Psychology Quarterly* 57, 4–15.
- Espinoza, V (2012) *El reclamo de los chilenos contra la desigualdad de ingresos*. En ligne: [www.izquierdas.cl](http://www.izquierdas.cl) Consulté le 12 avril 2012. pp., 1-25
- Fédération Étudiante Universitaire du Québec. (2011). *L'endettement étudiant: état de lieux, déterminants et impacts*. En ligne : <http://feuq.qc.ca/lendettement-etudiant/> Consulté 12 fevrier 2012.
- Figuroa, F. (2013). *Llegamos para quedarnos: crónicas de la revuelta estudiantil*. Santiago, Chile: LOM Ediciones.

- Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale?: Reconnaissance et redistribution*. Paris: Éditions la découverte.
- Fraser, N., & Honneth, A. (2003). *Redistribution or recognition? : a political-philosophical exchange*. London: Verso.
- Fuenzalida, M., Ruiz-Tagle, J. (2009). Riesgo financiero de los hogares. *Economía Chilena*, 12 N°2/ Agosto 2009.
- FOJUCC (2012): *Estudio sobre el nivel de endeudamiento y sobreendeudamiento de la juventud de educación superior en Concepción*. Concepción, Chile. En ligne: [www.fojucc.cl](http://www.fojucc.cl)
- Garretón, M. A. (2012). *Neoliberalismo corregido y progresismo limitado: Los gobiernos de la concertación en Chile 1990-2010*. Santiago, Chile: Editorial ARCIS-CLACSO-PROSPAL.
- Gaudet (2007). « L'émergence de l'âge adulte, une nouvelle étape du parcours de vie. Implications pour le développement de politiques ». Document de discussion. Gouvernement du Canada En ligne : <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>
- Gaudet, S (2009) "Devenir adulte hier et aujourd'hui : une double expérience de transmission et de définition de soi. Le cas de la jeunesse québécoise de 1960 et 2000", Regards sur l'intergénérationnel, A. Quéniart et R. Hurtubise, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 127-146
- Gauthier, B. (2003). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Gauthier, M. (1999). *La pauvreté chez les jeunes adultes*. Paper presented at the Sommet sur le Québec et les jeunes Montréal, Québec.
- \_\_\_\_\_ (2003). *Regard sur La Jeunesse au Québec*. Québec: Les presses de l'Université de Laval.

- Gingras, H., Publications du Québec (Éditeur). Service de l'édition juridique, & Québec (Province). Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration. (1997). *Les dettes d'études : y voir clair! : renseignements, conseils et ressources pour éviter la surprise du surendettement étudiant*. [Québec]: Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration.
- Godbout, J. T. (2000). *Le don, la dette et l'identité homo donator versus homoeconomicus*. Chicoutimi: J.-M. Tremblay.
- Godbout, J. T., & Caillé, A. (1995). *L'esprit du don*. Montréal: Boréal.
- Godbout, J. T., & Musée de la civilisation (Québec). (1996). *Le langage du don*. Montréal: Fides.
- Goicovic, I. (2002). « Educación, deserción escolar e integración laboral juvenil ». *Ultima década*, 16, 11-52.
- Goyette, M Bellot, C et Pontbriand, A (2011). *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté concepts, figures et pratiques*. Press de l'Université du Québec.
- Grossetti, M. (2004). *Sociologie de l'imprévisible : dynamiques de l'activité et des formes sociales* Paris: Presses universitaires de France.
- Grossetti, M. (2006). « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1 n 120, p. 5-28.
- Haché, E (2007) « Néolibéralisme et responsabilité » *Raison Politiques*, n28, p. 5-9.
- \_\_\_\_\_ (2007), « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibéral? » *Raison Politiques* n28, p. 49-65.
- Hachette, D et Luders, R (1992) :*La Privatización en Chile*. Santiago, Chile : CINDE.
- Hamel, J. (1997). *Étude de cas et sciences sociales*. Montréal: Harmattan.
- Hamel, J., & Association internationale des sociologues de langue française. (2010). *L'analyse qualitative interdisciplinaire définition et réflexions*. Paris: L'Harmattan.

- Han, C. (2004). « The work of indebtedness: the traumatic present of late capitalist Chile ». *Culture, medicine and psychiatry*, 28(2), 169-187.
- \_\_\_\_\_. (2011) “Symptoms of another life: Time, Possibility, and Domestic Relations in Chile's Credit Economy”. *Cultural Anthropology*. 26(1), 7-32.
- \_\_\_\_\_. (2012). *Life in Debt: Times of Care and Violence in Neoliberal Chile*: University of California Press.
- Honneth, A (2000) : *La lutte pour la reconnaissance*. Paris. Les éditions du CEF.
- Honneth, A et Hartmann (2008) : *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*. La Découverte. Paris.
- Hoppenhayn, M (2002) : *El mundo del dinero*. Editorial Norma. Buenos Aires, Argentina.
- Hurts, M. (2011). « Endettement et type de famille au Canada ». *Tendances sociales canadiennes*, n 11-08-X.
- INJUV (2009) : *Endeudamiento juvenil. Resultados preliminares VI encuesta Nacional de Juventud*. Gobierno de Chile. En ligne <http://www.sernac.cl/21740/>. Consulté le 10 avril 2012.
- Institut de recherche et d'informations socio-économique IRIS (2011) À qui profitez l'endettement des ménages? Mars 2011 [www.iris-recherche.qc.ca](http://www.iris-recherche.qc.ca). Consulté le 11 avril 2011.
- Ishitani, T. (2006). “Studying Attrition and Degree Completion Behavior among First-Generation College Students in the United States.” *Journal of Higher Education* 77(5):861-85.
- Jappe, A. (2011). *Crédit à mort : la décomposition du capitalisme et ses critiques*. Paris: Lignes.

- Kamleitner, B., Hoelzl, E., & Kirchler, E. (2012). Credit use: Psychological perspectives on a multifaceted phenomenon. [Article]. *International Journal of Psychology*, 47(1), 1-27.
- Kaufmann, J.-C. (2008). *L'entretien compréhensif*. Paris, France.
- Kelly, P. (2000). The dangerousness of youth-at-risk: the possibilities of surveillance and intervention in uncertain times. *Journal of Adolescence*, 23(4), 463-476. doi: 10.1006/jado.2000.0331
- \_\_\_\_\_. (2006). The Entrepreneurial Self and ,a Youth at-risk,: Exploring the Horizons of Identity in the Twenty-first Century. *Journal of Youth Studies*, 9(1), 17-32. doi: 10.1080/13676260500523606
- \_\_\_\_\_. (2007). Governing individualized risk biographies: new class intellectuals and the problem of youth at-risk. *British Journal of Sociology of Education*, 28(1), 39-53. doi: 10.1080/01425690600996618
- Lacan, L. (2009). « Vivre et faire vivre à crédit: agents économiques ordinaires et institutions financières dans les situations d'endettement ». *Sociétés contemporaines*, 76(4), 5-15.
- Lachance, M. J., Beaudoin, P., & Robitaille, J. (2005). « Les jeunes adultes québécois et le crédit ». *Enfance, Familles, Générations*, 2.
- Lauer, J. (2010). The Good Consumer: Credit Reporting and the Invention of Financial Identity in the United States, 1840-1940. [Article]. *Enterprise & Society*, 11(4), 686-694. doi: 10.1093/es/khq091
- Lazarus, J. (2009). « L'épreuve du crédit ». *Sociétés contemporaines*, 4 n 76, 17-39.
- Lazuech, G. (2012). *L'argent du quotidien*. Rennes, France: Presses universitaires de Rennes.
- Lazzarato, M. (2011). *La fabrique de l'homme endetté : essai sur la condition néolibérale*. Paris: Amsterdam.



- Legrand, S (2007) « L'extension sociale du marché dans le néolibéralisme » *Raison Politiques*, 2007/4 n 28, p. 33-47.
- Legris, R; Baril, G et Ouellet, C. (2011). « Les jeunes Québécoise et le marché du travail » dans Vultur, M et Mecure, D *Perspectives internationales sur le travail des jeunes*, Québec: Presses de l'Université Laval, p. 69-86.
- Leicht, K et Fitzgerald, S., (2006). *Postindustrial Peasants: The Illusion of Middle-Class Prosperity*. Worth Publishers, New York.
- Lemay, V (2000): *Évaluation scolaire et justice sociale. Droit, éducation et société*, Éditions du Renouveau pédagogique, Saint-Laurent, 2000.
- \_\_\_\_\_ (2001), "L'avènement historique du tri social en milieu scolaire : un impact douloureux pour l'enseignant contemporain", *Vie Pédagogique*, no. 120, septembre-octobre 2001.
- \_\_\_\_\_. (2010), "Discrimination et interdisciplinarité : le cas de l'évaluation scolaire en théorie du droit" en : Mouchtouris, A (dir.), *Discrimination : approche compréhensive et comparative*, Perpignan, Presses de l'Université de Perpignan via Domitia, 2010.
- \_\_\_\_\_. (2011) "La propension à se soucier de l'Autre : promouvoir l'interdisciplinarité comme identité savante nouvelle, complémentaire et utile", dans Frédéric Darbellay, T Paulsen (dir.), *Au miroir des disciplines : réflexions sur les pratiques d'enseignement et de recherche inter- et transdisciplinaires = Im Spiegel der Disziplinen : Gedanken über inter- und transdisziplinäre Forschungs- und Lehpraktiken*, Berne, Peter Lang
- Lemke, T. (2001). 'The birth of bio-politics': Michel foucault's lecture at the collège de france on neo-liberal governmentality. *Economy and society*, 30(2), 190-207.

- \_\_\_\_\_. (2004). « Marx sans guillemets : Foucault, la gouvernementalité et la critique du néolibéralisme » Traduit de l'anglais oara Marc Chemali, *Actuel Marx*, 2004/2 n36, p. 13-26.
- Lesemann, F (2007) : « Reflexiones sobre la comparación y los métodos comparativos », in Vuotto, Mirta, dir. *La co-construcción de políticas públicas*, Buenos Aires, Prometeo Libros Ed., pp. 13-18. En ligne : <http://reco.concordia.ca/pdf/WPLesemann06Esp.pdf>
- \_\_\_\_\_. (2010) : *Repenser les sciences sociales à partir de l' « informel » : l'intérêt d'une comparaison Sud/Nord*. Texte inédit.
- Lojkine, J. (1992). *Les jeunes diplômés : un groupe social en quête d'identité* (1re éd. ed.). Paris: Presses universitaires de France.
- Lunt, P. K., & Livingstone, S. M. (1991). « Every explanations for personal debt a network approach ». *British Journal of Social Psychology*, 30, 309-323.
- Luong, M. (2010). « Les répercussions financières des prêts étudiants » *Perspectives, Statistique Canada*, 75-001-x, 5-21.
- Mahmud, T. (2012). « Debt, Discipline and the 99%: Neoliberal Political Economy and the Working Classes ». *Kentucky Law Journal, Forthcoming*, 12-26.
- Majamaa, K. (2011). « Dismissed intergenerational support? New social risks and the economic welfare of young adults ». *Journal of Youth Studies*, 14(6), 729-743.
- Malcom, L. E. et Dowd, A. C. 2012. « The Impact of Undergraduate Debt on the Graduate School Enrollment of STEM Baccalaureates ». *The Review of Higher Education* no 35 vol 2, p. 265-305.
- Mann, A. L., & Mann, R. J. (2011). Debt, Financial Distress, and Bankruptcy over the Life Course.
- Mann, A., & Mann, R. (2010). Contributions of debt and bankruptcy to life course mobility.

- Manning, R (2000): *Credit card nation The Consequences of America's Addiction to Credit*. Basic Books, New York
- Manzi, J (2006): "El acceso segmentado a la educación superior en Chile". En: *Caminos para la inclusión en educación superior*. Fundación Equitas. Septiembre 2006 pp. 187-204
- Marron, D (2009) : *Consumer crédit un the United States A sociological perspective from the 19 Century to the Present*. Palgrave, MacMillan, United States of
- \_\_\_\_\_. (2007). « 'Lending by numbers': credit scoring and the constitution of risk within American consumer credit ». *Economy and society*, no 36 vol 1, p. 103-133.
- Martin, E., & Ouellet, M. (2011). *Université inc. : des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir*. Montréal: Lux éditeur.
- Martuccelli, D & de Singly, F (2012) *Les sociologies de l'individu*. Armand Colin, Paris.
- Martuccelli, D. (2011). « Une sociologie de l'existence est-elle possible? » *SociologieS*.
- \_\_\_\_\_. (2010). *¿Existen individuos en el sur?* Santiago, Chile: LOM Ediciones.
- \_\_\_\_\_. (2006) *Forgé par l'épreuve : l'individu dans la France contemporaine*. Paris : Colin.
- Mc All, C. (2009) : « De l'individu et de sa liberté ». *Sociologie et Société*, vol. 41, n°1, 2009, p. 177-194.
- McDowell, L (2012): "Post-crisis, post-Ford and post-gender? Youth identities in an era of austerity", *Journal of Youth Studies*, 15:5, 573-590
- Meller, P (2011): "Universitarios, ¡el problema no es el lucro, es el mercado!. Santiago, Uqbar Editores.

- Mercure, D., & Becker, H. S. (2005). *L'analyse du social : les modes d'explication*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- MINEDUC (2011): Estadísticas de la educación 2011. En ligne : <http://centroestudios.mineduc.cl/index.php?t=96&i=2&cc=2044&tm=2>. Consulté le 1<sup>o</sup> avril 2013
- MINEDUC (2012): Comisión de Financiamiento estudiantil. En ligne: <http://mt.educarchile.cl/mt/jjbrunner/archives/ComParedes.pdf> Consulté le 1<sup>o</sup> avril 2013.
- Moriau, J (2011) « Sois autonome! Les paradoxes des politiques publiques à destination des jeunes adultes en difficulté » dans Goyette, M Bellot, C et Pontbriand, A (2011). *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté concepts, figures et pratiques*. Press de l'Université du Québec.
- Moulian, T (1997) *Chile de un mito*. LOM : Santiago, Chile. *actual : anatomía*
- Nagels, C et Rea, A (2008) : « Jeunes à perpète... Génération à problèmes ou problème de générations ? ». *Diversité* 154. 208-215. Paris.
- Naudet, J. (2012). « Mobilité sociale et explications de la réussite en France, aux États-Unis et en Inde ». *Sociologie* 1/2012 3, p. 39-59. .
- Noiseux, Yanik. 2012. « Le travail atypique au Québec : Les jeunes au cœur de la dynamique de précarisation par la centrifugation de l'emploi » *Revue multidisciplinaire sur l'emploi le syndicalisme et le travail*. 7(1)
- Norvilitis, J. M., Merwin, M. M., Osberg, T. M., Roehling, P. V., Young, P., & Kamas, M. M. (2006). « Personality factors, money attitudes, financial knowledge, and credit-card debt in college students ». *Journal of Applied Social Psychology*, 36(6), 1395-1413.

- Núñez, J y Miranda (2009) La movilidad intergeneracional del ingreso y la educación en Chile. *El arte de clasificar a los chilenos: Enfoques sobre los modelos de estratificación social en Chile*. Ed. UDP, serie políticas públicas. Santiago, Chile..
- OCDE y Banco Mundial (2009): “La educación superior en Chile”.
- Olavarría, M et Allende, C (2013) Student debt and acces to higer education in Chile. *Revista española de sociología*. 141, 91-112.
- Orellana, V (2012): *Nuevos y viejos profesionales en Chile: La expansión de la educación superior y su impacto en la estructura social*. Foro Aqualis. En ligne: <http://www.nodoxxi.cl/biblioteca/>. Consulté le 8 novembre 2012.
- Organización de consumidores y usuarios de Chile –ODECU- (2009) *Sobreendeudamiento en Chile*. Informe desarrollado para la SOCICAN, Julio, 2009.
- Otero, M. (2003). *Les règles de l'individualité contemporaine : santé mentale et société*. [Québec]: Presses de l'Université Laval.
- Ouellet, F. (2011) « Enjeu familial et redéfinitions de la famille ». *Enfances Familles Générations*, Amérique du Nord, 0, mai. 2012. Disponible en ligne: <http://efg.inrs.ca/index.php/EFG/article/view/122>.
- Ouellet, M (2010) « La fabrique du consommateur endetté » *Relations*. 75. 16-17.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3e éd. ed.). Paris: A. Colin.
- Perrin-Heredia, A (2009) «Les logiques sociales de l'endettement : gestion des comptes domestiques en milieux populaires » , *Sociétés contemporaines*, 2009/4 n° 76, p. 95-119.

- Pérez- Roa, L (2005) : *¿Consumidores o consumidos?: Estudio de caso de mineros sobreendeudados. División El Teniente. Codelco. Chile.* Tesis para obtener el grado de Magíster en Antropología y Desarrollo. Universidad de Chile. Profesor guía: Juan Carlos Skewes. Santiago, Chile.
- Pinto, P (2010). Beyond the State : The making of disability and gender Under Neoliberalism in Portugal. In : BRAEDLEY, Susan ., & LUXTON, Meg. (2010). *Neoliberalism and everyday life*: McGill Queens Univ Pr.
- Pires, A. (2001). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. In J. D. Poupart, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires (Ed.), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologique et méthodologique*. Montréal: Gaetan morin éditeur.
- Plot, S (2009), « Du flambeur à la victime ? » Vers une problématisation consensuelle du surendettement, *Sociétés contemporaines*, 2009/4 n° 76, p. 67-93. DOI : 10.3917/soco.076.0067
- Posca, J (2010) : « L'endettement forme la jeunesse » in *Vivre à crédit Relations* 745. Décembre 2010.
- Poupart, J. (2001). L'entretien de type qualitatif: considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques In J. D. Poupart, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires (Ed.), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologique et méthodologique*. Montreal, Québec: Gaetan morin éditeurs.
- Power, M. (2005). Victims of the Chilean Miracle: Workers and Neoliberalism in the Pinochet Era, 1973-2002 *Latin American Politics & Society*, 47(4), 199-203.
- Pozo, J. d. (2009). *Les Chiliens au Québec : immigrants et réfugiés, de 1955 à nos jours*. Montréal: Boréal.

- Union de consommateurs (2005) « *Les cartes de crédit et les jeunes : une combinaison fatale?* » Rapport final du projet présenté au Bureau de la consommation et de l'Industrie Canada. Montréal, Canada.
- Union de consommateurs (2009). *Surendettement : prévenir plutôt que guérir*. Rapport final du projet présenté au Bureau de la consommation et de l'Industrie Canada. Montréal, Canada.
- Raijas, A., Lehtinen, A. R., & Leskinen, J. (2010). « Over-Indebtedness in the Finnish Consumer Society ». *Journal of Consumer Policy*, 33(3), 209-223.
- Rainville, Bertrand (2006) : *Le surendettement : Fracture individuelle et sociale*. Rapport de recherche présenté par le Centre d'intervention budgétaire et sociale de la Maurice. Trois-Rivières, Québec.
- Rasse, A., Salcedo, R., & Pardo, J. (2009). Transformaciones económicas y socioculturales: ¿ cómo segmentar a los chilenos hoy? *El arte de clasificar a los chilenos*.
- Read, J. (2009). A genealogy of homo-economicus: Neoliberalism and the production of subjectivity. *Foucault Studies*(0), 25-36.
- Renaud, M (1977) : « Reforme ou illusion? Une analyse des interventions de l'État québécoise dans le domaine de la santé » *Sociologie et société*, vol.9, n1, pp., 127-152.
- Renault, E (2004a) : *L'expérience de l'injustice : reconnaissance et clinique de l'injustice*. La Découverte, Paris, 2004.
- Renault, E (2004b) : « Reconnaissance, institutions, injustice » dans *De la reconnaissance : Don, identité et estime de soi*. Paris, La Découverte, Revue de Mauss.

- Renault, E. (2008). *Souffrances sociales : sociologie, psychologie et politique*. Paris: La Découverte.
- Richland, J. B. (2009). On Neoliberalism and Other Social Diseases: The 2008 Sociocultural Anthropology Year in Review. [Article]. *American Anthropologist*, 111(2), 170-176.
- Rocher, G. (1994). Structures et vie universitaire au Québec: Analyse d'une (r)évolution. En G. Solinis (Ed.), *Les hommes, leurs espaces et leurs aspirations: Hommage à Paul-Henry Chombart de Lauwe*. Paris: L'Harmattan.
- \_\_\_\_\_ (2004) : *Un bilan du Rapport Parent : vers la démocratisation* En ligne <http://classiques.uqac.ca>
- Roy, J (2008). *Entre la classe et les mcjobs : portrait d'une génération de cégépiens*. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.
- Royer, C. P., Gilles et Charbonneau, Sarah. (2004). Valeurs sociales fondamentales de jeunes québécois. In G. e. R. Provonost, Chantal (Ed.), *Les valeurs des jeunes*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Salamanca, J (2000): El crédito como instrumento para financiar el acceso y la mantención de los estudiantes en las instituciones de educación superior en Chile. Estudio de caso para obtener el grado de Magister en Gestión y Políticas Públicas, Universidad de Chile.
- Salazar, J.M y Leihy PS (2013) El manual invisible : tres décadas de política de educación superior en Chile (1980-2010) *Archivos analíticos de Políticas Educativas*, 21 (31)
- Salazar, G. (2008). Second-class citizens in the making - The rights of street children in Chile. *Latin American Perspectives*, 35(4), 30-44.
- Salazar, G et Pinto, J (2002) *Historia contemporanea de Chile, Tomo V. Niñez y Juventud*. LOM: Santiago, Chile.



- Salgado, H., & Chovar, A. (2010). ¿Cuánto Influyen las Tarjetas de Crédito y la Deuda Hipotecaria en el Sobre Endeudamiento de los Hogares en Chile? [Serie documentos de trabajo Departamento de Economía. Universidad de Concepción]. *Working Papers*.
- SBIF, (2008). Financiamiento de Estudios de Educación Superior (Antecedentes 2006-2008). In U. d. P. F. e. I. Bancarias (Ed.), Superintendencia de Bancos e Instituciones Financieras, Departamento de Estudios. Santiago, Chile.
- Schild, V. (2000): “Neo-liberalism's New Gendered Market Citizens: The 'Civilizing' Dimension of Social Programmes in Chile”, *Citizenship Studies*, 4:3, p. 275-305
- Schild, V. (2007) “Empowering consumer citizens or governing por female subjects?” *Journal of consumer culture*. Vol 7(2): 179–203 1469-5405
- Schön, D (1994) : *Le praticien réflexive : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, Ed. Logique.
- Schwartz, S. (2005). Services-conseils en surendettement: une perspective comprative. *Bureau du surintendant des faillites canada*.
- Simburguer, E (2013) Moving through the city : visual discourses of upward social mobility in higher education adversisement on public transport in Santiago de Chile. *Visual Studies*. 28(1) 67-77.
- Slesnick, D. (2001). *Consumption and Social Welfare: Living Standards and Their Distribution in the United States*. Cambridge University Press, NewYork.
- Townley-Jones, M., Griffiths, Margaret & Bryant, M “Chronic consumer debtors: the need for specific intervention” *International Journal of consumer studies* 32(3), 204-210
- Trumbull, G. (2012). Credit Access and Social Welfare: The Rise of Consumer Lending in the United States and France. [Article]. *Politics & Society*, 40(1), 9

- Urzúa, S. (2012). La rentabilidad de la educación superior en Chile: revisión de las bases de 30 años de políticas públicas. *Estudios Públicos*, 125, 1-52.
- Van de Velde C (2008), *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF.
- Vandone, D. (2009). "From Indebtedness to Over-Indebtedness Consumer Credit in Europe". In D. Vandone (Ed.), (pp. 69-97): Physica-Verlag HD.
- Vinet, J. F (2010) « Regards sur les association de consommateurs ». *Relations*. 75. 24-25.
- Vigour, C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*. Paris: La DÉcouverte.
- Vultur, M., Mercure, D., & Bajoit, G. (2011). *Perspectives internationales sur le travail des jeunes*. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.
- Wang, J. J. (2010). Credit Counseling to Help Debtors Regain Footing. [Article]. *Journal of Consumer Affairs*, 44(1), 44-69.
- Weller, J. (2007). La inserción laboral de los jóvenes: características, tensiones. *REVISTA de la CEPAL*, 92, 62.
- Zahler, R. (2008). *Bancarización privada en Chile*: CEPAL.
- Zelizer, V (2005). *La signification sociale de l'argent*. [Paris]: Seuil.

## Annexe 1 : Profil des participants

### Montréal, Canada

Date de la rencontre	Nom	Âge	Occupation	Trajectoire éducative	Dettes	Rapport à la dette	Quand la situation est devenue un problème
5 Juillet 2011 17h à 18h	Catherine « l'intérêt de mon espoir »	27	Sans emploi	Un baccalauréat en droit non terminé	16.000 CAD avec la banque plus des prêts des études.	Naïve face aux conséquences de l'endettement. Perdre de liberté. Source de questionnement sur sa vie et leur futur.	Décrocher l'université (payer par un projet non réalisé) Rupture conjugale. Précarité au travail
19 Avril 2012 11 h à 12 h 30	Philippe « l'entrepreneur »	36	Travailleur autonome Propriétaire d'une entreprise de designer	Études en urbanisme (sans compléter) Retour au CÉGEP.	20.000 CAD sur cartes de crédit Dettes de marge de crédit de l'entreprise et personnelle Dettes d'impôt (TP et TVQ) Dette hypothécaire	La dette fait partie du risque du travail autonome. La dette comme échec Question de personnalité « j'ai le goût pour le risque »	Quand il n'était pas capable de payer le minimum sur sa carte de crédit. Quand il avait de difficulté à payer les comptes « courants » ni sa part de l'hypothèque.
11 mai 2012 12 h à 13 h 15	Danielle « bonne vivante »	29	Avocate d'un organisme communautaire	Avocat, notariat et t membr du Barreau.	40.000 CAD (Marge de crédit étudiant carte de crédit) 10.000 de dette familiale	L'endettement comme moyen légitime d'accès aux études. Tendance à faire des achats compulsifs.	Quand elle n'était pas capable de payer le minimum sur sa carte de crédit Finir les études Chômage Baisse de revenus

							Abus dans les achats Maladie
20 mai 2012 11h à 13 h30	Antoine « à la recherche de soi »	28	Travailleur dans un entrepôt (1 semaine avant de notre rencontre)	Baccalauréat en musique.	Visa Marge de crédit étudiant Prêt étudiant 40.000 CAD	Source de questionnement sur sa vie et leur futur. Échec. Manque de maturité	Précarité au travail Abus dans les achats État dépressif.
Vendredi 18 mai 2012 9h à 11h	Caroline « vivrée avec le minimum »	25	Travailleuse au temps partiel « Call center »	Études dans diverses filières. Projet d'étude en droit	Visa 3.000 CAD sans compte la dette d'études	Échec. Elle ne sent pas honnête. Coupable Responsable.	Carte de crédit comme revenus. Maladie. Précarité à l'emploi Réorientation de carrière.
Mercredi 23 mai 2012 10 h à 11 h 30	Amanda « je n'ai pas beaucoup d'argent, mais je ne veux pas qui s'apparaitre »	35	En chômage depuis janvier 2012	Moi je n'étais pas forte à l'école (lèche l'école quand elle eu tombe enceinte) Secrétaire collégiale. (qui le donne le diplôme secondaire)	Prêt et bourse \$7000 (pas grande chose) cartes de crédit 10.000, mais elle a réussi à la descendre a 3000 \$	Elle a été négligente avec l'argent et les dettes.	Femme monoparentale, seule avec les 3 enfants. Sans soutien financière
Mercredi 23 mai 2012 16h 20 à 17 h 00	Mathieu « tête dure »	29	Sans emploi	Après finir la secondaire il a reste 8 ans sans études, après il est retourné à faire d'étude collégiale en informatique bien de finir l'année passée.	6.000\$ dette d'études.  (après une faillite faite en 2007)	Les gens sont poussés vers la dette.  L'illusion que tout est disponible	Il se trouve dans une situation financière très difficile, il a la misère pour payer ses factures, il a sa dette d'études. Il a perdu son emploi, il est dans la recherche d'emploi
Mardi 12 juin 2012 16 h à 18h 15	Émilie « La dette c'est un cercle vicieux »	32	Professeure-école primaire depuis 2006 Elle fait de contrat de suppléance pour des périodes plus o moins longs.	Cégep en graphisme. Universitaire enseignante de l'école primaire	Carte de crédit plain, marche de crédit plein Prêt étudiant 27.000CAD (technique, baccalauréat ) \$5.100 crédits sur une carte 1400 Hydro 600 Vidéotron	situation financière trop extrême. Elle a honte de sa situation.	Elle fait une dépression (sans cousin financier) Rupture conjugale Baisse de revenu Sans assurance chômage. Dans le moment de notre rencontre, elle n'avait pas d'argent disponible

					750 prêts personnels (vers quelqu'un) 650 loyers à payer		
Mercredi 13 juin 2012 15 h à 16 h	Martin « juste vivre au-dessus de mes moyens »	30	Intervenant communautaire scolaire	« Bonnes écoles ». Change plusieurs fois des parcours académiques (raison de l'endettement). Sciences politiques Développement international Certificat en relation interethnique	27.000 \$ dettes marge de crédit plus de dettes des services.	Mauvais choix de filiale (basse rentabilité de son parcours) Inmadurité : excès « d'espoir dans l'avenir »	Voyages des études, rupture, maladie (longue période sans travailler). Instabilité de revenus ou manque?
Mardi 10 juillet 2012 14 h à 15 h	Sara « savoir gérer la dette »	36	Designer au Cirque du Soleil.	Formation collégiale en conception artistique	10.000\$ carte de crédit (deux prêts personnels sur 10 ans pour payer sa dette)	Manque de contrôle	Elle n'a pas claire comment elle accumule de dette
Vendredi 13 juillet 2012 13 h à 13 h 50	Diego « la dette est un problème d'habitude »	32	Recyclage	Il fait ses études en design intérieur.	10.000 à sa mère 7.000 prêt et bourse 3.000 cartes de crédit 2.000 magasins de surface 1.000 hydro - Québec	Depuis 2005 il essaie de changer toutes ces habitudes, il fait un « gros ménage » que l'a pris du temps, changer les amis, les habits de consommation, les dettes, etc. Les dettes sont un de ses problèmes (problèmes de consommation de drogues)	Il n'arrive pas à savoir quand et comment il a accumulé assez des créanciers On commence a appeler pour harceler à son père sa mère et sont employé pour de dettes.

## Santiago, Chili

Date de la rencontre	Nom	Âge	Occupation	Trajectoire éducative	Dettes (pour payer)	Rapport à la dette	Quand la situation est devenue un problème
Samedi 13 Octobre 2012 11h 30 à 13h30	Julia « La porte-parole »	25	Psychopédagogue- école vulnérable.	Études universitaires sans finir par des problèmes économiques. Psychopédagogie Institute Professionnel étudiant d'éducation-école maternelle	3000 \$US 1 an d'étude payée avec la Corfo. Dettes bancaires pour études.	Revendication collective. Se sent « escroqué » par l'État et les banques. Payer la dette pour un projet non réalisé.	Abandon des études et recherche d'emploi. Travailler juste pour payer les dettes.
Samedi 20 octobre 2012 10h à 1h	Mario « le long retour à l'université »	36	Chauffeur des camions. Étudiante en Travail social	Étudiante de Travail social.	6000 \$ US 3 ans de Corfo plus droits de scolarité dernières années des études.	Fatigue par les exigences de répondre à différents créanciers et pour ses conditions du travail. Retour à l'école on ne peut ne pas avoir de l'aide financière de l'État.	Recherche d'emploi plus payante. Incertitude sur s'il pourra payer ses études et donc finir ses études.. Garant : Raison pour laquelle la dette est payée chaque mois
Mardi 23 octobre 2012 18 h à 20 h	Loreto « la professionnelle sans marché du travail »	33	Travailleuse à une maison des éditeurs des études miniers	Ingénieur en aquiculture	9000 \$ US 3 ans d'études Corfo	Frustre par ses conditions du travail et de ne pas pouvoir avoir la « vie professionnelle » qu'elle souhait. Ne pas avoir rien que l'appartient	Garant : Raison pour laquelle la dette est payée chaque mois. Faibles revenus. Ne pas trouver un emploi dans son domaine.
Mecredi 24 octobre 2012 18h à 19h 30	Juan Pablo « le poumon endommagé de sa famille »	29	Coordinateur d'une entreprise de capacitation. 鑽	Psychologue	240000 \$US dettes bancaires et 3 ans de la Corfo.	A été toujours difficile à répondre à son compromis financier. Travail-études et soutienne familiale.	Garant : Raison pour laquelle la dette est payée chaque mois. Échoue le projet familial de mobilité social Sa mère a des problèmes avec le créancier et les garantes (amis de sa mère) faibles revenus. Conditions du travail

29 octobre 2012 18 h à 19 h	Ursula « La fille plus jeune du LONCO <sup>86</sup> »	26	Analyste des enquêtes à l'Institute de statistique du Chili.	Sociologue diplômée.	5.000 \$US 4 ans d'études Dettes bancaires.	Conséquences familiales de la dette. Responsabilité de parents (paiement de la dette)	précaire. Ses parents paient la dette. Problèmes avec le créancier. Ses parents vont perdre leur maison. Maladie
29 Octobre 2012 19h à 21h30	Laura « la docteure de la « poblacion »	26	Kinésithérapeute dans 3 cliniques privées.	Kinésithérapeute	30.000 \$US 4 ans de Corfo 1 CAE	Études comme promesse de mobilité sociale. Frustré par ses conditions du travail et sa condition de dépendance économique	Garant : Raison pour laquelle la dette est payée chaque mois. Faibles revenus. Conditions de travail précaire.
Mardi 30 octobre 2012 17 h à 18 h 30	Angelica « La frustration post diplôme »	29	Superviseure dans une École.	Enseignante d'histoire à l'École secondaire.	12.000 \$US 4 ans de Corfo	Frustré par ses conditions du travail et sa condition de dépendance économique. Études comme promesse de mobilité sociale	Demande du soutien familiale. Garant : Raison pour laquelle la dette est payée chaque mois. Faibles revenus. Conditions de travail précaire. Mauvais choix de filiale Ne pas trouver emploi dans son domaine.
Jeudi 8 novembre 2012 18h30 à 20h	Paola « l'éducation universitaire est pour un avenir meilleur »	28	Travailleuse sociale dans un programme de prévention de drogues.	Travail social	14.000 US\$ 4 ans de la Corfo	Très naïve et irresponsable avec le crédit. Le poids de la dette au futur : ne peut pas avoir des choses propres ni l'autonomie financière	Travailler pour payer des dettes.
Vendredi 9 novembre 2012 16 h à 17 h	Juan Carlos « l'homme de la famille »	28	Professeur d'éducation physique à deux Écoles	Professeur d'éducation physique	20.000 US \$ 4 ans de Corfo	Le poids de la dette au futur : ne peut pas avoir des choses propres ni l'autonomie financière. Promesse de mobilité sociale	Faible revenu Instabilité d'emploi. Conditions du travail pour les professeurs (mauvais choix de filiale)

<sup>86</sup> LONCO, chef de la communauté autochtone chilienne (mapuches)

Lundi 12 novembre 2012 16 h30 à 17h30	Nicolas « la vocation ne fait pas au professionnel »	29	Assisté de vol	Communicateur	1.200 US \$ ans de Corfo	Le poids de la dette au futur : ne peut pas avoir des choses propres ni l'autonomie financière. Responsabilité de parents (paiement de la dette)	Ses parents sont responsables de l'endettement. Instabilité d'emploi.
Mercredi 14 novembre 2012 14h à 15h	Mariana « la promu social »	32	Consultrice pour des programmes des études.	Travail social	60000 \$US Corfo 3 ans d'études CAE 2 ans Crédit de l'état 3 ans.	Vivre avec le juste. Le poids de la dette au futur : ne peut pas avoir des choses propres ni l'autonomie financière	Conditions du travail mauvais choix de filiale
Lundi 3 décembre 2012 17h à 18h 30	Monica « pour les plus pauvres l'éducation ne transforme rien »	30	Étudiante	Études en sociologie sans finir Étudiante de service social (Institute professionnelle)	1500 \$US 2 ans d'étude.	La dette du système néolibéral. Payer la dette pour un projet non réalise.	Abandon des études et recherche d'emploi.
Mardi 4 décembre 2012 14 h à 15 h	Carolina « la dette des rêves »	30	Publiciste dans une agence.	Publiciste	10 000 \$ 4 ans d'étude	La seule manière de financière les études. Le poids de la dette au futur : ne peut pas avoir des choses propres ni l'autonomie financière	Travailler pour payer les dettes.
Mardi 4 décembre 2012 15 h 30 à 16 h 30	Consuelo « Un malheur ne vient jamais seul »	30	Travail précaire	Psychologue diplômée	70 000 \$ 3 ans d'études	Elle a eu un accident Problèmes économiques en sa famille (divorce, faillite de l'entreprise de son père). Abandonne les études pour travailler	Problème n'est pas que le facturent, sino la surfacturation. Conditions du travail précaire. Garant : Raison pour laquelle la dette est payée chaque mois. Ne pas trouver emploi dans son domaine
Jeudi 6 décembre 2012 18 h à 19h 30	Catalina « la précarité avant dans et après les études »	29	Serveuse	médecine vétérinaire	7.000 \$ US Corfo Plus 3 ans de CAE et comptes en retard.	Frustration Culpabilité Échec Sentiment de responsabilité personale.	Problèmes avec le créancier. Sa mère a perdu 2 maisons. En raison du crédit elle a dû changer d'université et recommencer un nouveau



							programme d'étude. Précarité économique. Ne pas trouver emploi dans son domaine
Vendredi 7 décembre 2012 15 h 30 à 16 h 30	Luis « la dette de l'ingénieure »	24	Ingénieur	Ingénieur	30.000 \$ US Corfo (5 ans des études)	Avec son salaire, il peut répondre à ses compromis.	Problèmes pour projeter le futur (avoir des enfants, partir du foyer familial, entre autres).

# **Annexe 2 : Questionnaire appliqué aux jeunes adultes débiteurs de la Corfo**

## **1. Lettre d'invitation**

### **Estimados (as):**

Junto con saludarlos, les escribo para invitarlos a participar de mi proyecto de investigación doctoral sobre la situación de los jóvenes adultos (mayores de 25 años) que han debido endeudarse para acceder a la educación universitaria en la ciudades de Montreal (Canadá) y Santiago (Chile). Estoy particularmente interesada en conocer las opiniones y puntos de vista de aquellos que tuvieron que financiar sus estudios a través de los créditos CORFO. Su participación es por tanto, muy importante puesto que gracias a ella podré comprender de mejor manera la situación que ustedes atraviesan.

Este proyecto que es ejecutado directamente por quien les escribe es supervisado por la profesora Violaine Lemay profesora titular de la Facultad de Derecho de la Universidad de Montreal y por Frédéric Lesemman, investigador del Instituto de investigación científica de Québec.

Su participación es voluntaria. La información que usted me proporcione será de uso estrictamente confidencial y solo se darán a conocer estimaciones generales de los datos. Ninguna información personal podrá ser identificada por terceros. La participación en esta encuesta, es por tanto, anónima.

De antemano, muchas gracias por su tiempo

Sinceramente,

Lorena Pérez

## 2. Questionnaire on line surveymonkey

Bienvenidos al cuestionario en línea que busca conocer la situación de los jóvenes adultos (mayores de 25 años) que se hayan endeudado vía crédito CORFO para poder financiar sus estudios Universitarios. Responder esta encuesta no debería tomarle más de 10 minutos. Sus respuestas son completamente anónimas y serán administradas confidencialmente.

Para una buena aplicación del instrumento se le recomienda leer las preguntas y encabezados atentamente. A cada pregunta, una respuesta. Escoja la respuesta que se adecue de mejor manera a su situación.

Muchas gracias por su participación

### I. Antecedentes personales

Sexo	Mujer	Hombre
Edad		
Comuna de residencia actual		
Comuna de residencia durante sus estudios universitarios		

### 1.1 ¿Qué nivel educacional tiene usted?

- |  |                                  |
|--|----------------------------------|
| 1. Sin estudios                              | 8 Instituto Profesional completo |
| 2. Básica                                    | 9 Universitaria incompleta       |
| 3 Media científico-humanista                 | 10 Universitaria completa        |
| 4 Media técnico profesional (sistema actual) | 11 Post grado                    |
| 5. Centro de Formación técnica incompleta    |                                  |
| 6. Centro de Formación técnica completa      |                                  |
| 7. Instituto Profesional incompleto          |                                  |

### 1.2 ¿Con quien vive actualmente? Marque con una X.

Pareja y-o esposo (a)	
Hijo (a)	
Pareja e hijo (s)	
Sólo madre	
Sólo padre	
Padre y madre	
Padre y otra mujer	
Madre y otro hombre	
Abuelos	
Parientes	
Otras personas, no parientes	
Solo	

### 1.3 La casa donde vives actualmente es:

En casa de mis padres (o de quienes hacen las veces de mis padres)	
En casa de mis suegros	
En mi casa (ya sea comprada, arrendada, etc.)	
En una casa compartida con amigos/as, compañeros/as, etc.	
En una residencia de estudiantes	
En casa de otros familiares	
Otra (ESPECIFIQUE)	

## II. Trayectoria educativa

### 2.1 ¿En que tipo de establecimiento educacional terminó la enseñanza media?

Municipal	
Particular subvencionado	
Particular pagado	
No sabe	

**2.2 Cuando usted estaba en la enseñanza media ¿Cómo le iba en cuanto a su rendimiento académico? Comparado con sus compañeros usted era:**

Uno de los peores	
Un poco bajo el promedio	
En el promedio	
Un poco sobre el promedio	
Uno de los mejores	

**2.3 ¿ A qué edad egresó de la enseñanza media?**

--

**2.4 ¿A que edad ingresó a la Universidad?**

--

**2.5 ¿Después que egresaste de la enseñanza media y antes de ingresar por primera vez a una carrera técnica o profesional, realizaste algunas de las actividades que se señalan a continuación?**

Otros estudios (cursos de capacitación breve, cursos de idioma, etc.)	
Trabajo remunerado (independiente, a honorarios o con contrato)	
Servicio Militar	
Preuniversitario	
Cuidado de los hijos u otros familiares	
Otras (por favor especifica):	
No realicé ninguna de estas actividades antes de entrar por primera vez a una carrera	

**2.6 Indique el tipo de institución universitaria en la cual estudio**

Centro de formación técnica	
Instituto Profesional	
Universidad	

**2.7 Indique el nombre de la universidad/instituto en el que estudio**

--

**2.8 Indique el tipo de carrera que estudio**

Carrera de nivel técnico;	
Carrera de nivel profesional	

**2.9 Indique el nombre de la carrera que estudió**

--

**2.10 De acuerdo al plan oficial de estudios (malla curricular), ¿cuántos semestres duraba la carrera que estudiaste? Contemple desde su inicio hasta el término de los cursos**

--

**2.11 Desde que te matriculaste hasta que completaste los cursos del programa de estudio de tu carrera, ¿cuántos semestres transcurrieron?**

--

**2.12 ¿Podría usted indicar la principal razón por la que usted eligió su carrera?**

Por vocación	
Por prestigio	
Por influencia de un amigo-familiar.	
Por las posibilidades de encontrar trabajo	
Otra (especifique por favor)	
No sabe	

**2.13 ¿Podría usted indicar la principal razón por la que eligió su universidad/instituito?**

Porque se impartían los estudios/carrera de su interés	
Por su prestigio y/o buen nivel educativo	
Estaba cerca de su casa	
Por influencia de familiares, amigos, vecinos y/o conocidos	
Por la publicidad	
No sabe	
Otra razón	



**2.14 Cuando usted estaba en la Universidad ¿Cómo le iba? Comparado con sus compañeros usted era:**

Uno de los peores	
Un poco bajo el promedio	
En el promedio	
Un poco sobre el promedio	
Uno de los mejores	

**2.15 ¿Usted se tituló de su carrera?**

Si	
No	

**2.16 Si no se tituló, indique la principal razón por la cual no lo hizo**

--

**2.17 ¿Con quien vivía usted durante sus estudios universitarios?**

En casa de mis padres (o de quienes hacen las veces de mis padres)	
En casa de mis suegros	
En mi casa (ya sea comprada, arrendada, etc.)	
En una casa compartida con amigos/as, compañeros/as, etc.	
En una residencia de estudiantes	
En casa de familiares	
Otra (ESPECIFIQUE)	

**2.18 Mientras estabas estudiando la carrera ¿alguna vez trabajo en forma remunerada?**

Si	
No	

**2.19 Si usted trabajo durante su carrera ¿qué relación existía entre su trabajo y el contenido de sus estudios?**

Nada relacionadas	
Un poco relacionadas	
Relacionadas	
Muy relacionadas	

**2.20 Si pudieras volver atrás y fueras libre para elegir una carrera ¿qué elegirías?**

La misma carrera y la misma institución	
Una carrera diferente en la misma institución	
La misma carrera en otra institución	
Una carrera diferente en otra institución	
Decidiría no estudiar ninguna carrera	

### **III. Trayectoria Laboral**

**3.1 Actualmente, ¿tienes un trabajo remunerado?**

Si	
No	

**3.2 Si no tiene. ¿Has buscado trabajo remunerado en las últimas 4 semanas?**

Si	
No	

**3.3 Por qué crees que no has encontrado trabajo aún? Selecciona sólo la alternativa que te parezca más importante**

Mi carrera no se adecua a los trabajos que se ofrecen	
Carezco de formación adicional imprescindible para los puestos de trabajo que se ofrecen	
No tengo suficiente experiencia laboral	
Hay exceso de postulantes en el área en la que busco trabajo	
Hay pocas ofertas de trabajo para lo que yo estudié	
Otro (especifica	

**3.4 ¿Usted, trabaja en algo relacionado con lo que estudió?**

Si	
No	

**3.5 Respecto a los ingresos económicos mensuales obtenidos en tu trabajo actual, indica en qué tramo de ingresos se encuentra**

Entre \$0 y \$150.000	
Entre \$150.001 y \$300.000	
Entre \$300.001 y \$450.000	
Entre \$450.001 y \$600.000	
Entre \$600.001 y \$950.000	
Entre \$950.001 y \$1.500.000	
Entre \$1.500.001 y \$2.000.000	
Más de \$2.000.000	

**3.6 En su actual trabajo, usted ¿ha firmado contrato?**

Sí, indefinido	
Sí, a plazo fijo	
Sí, a honorarios	
Sí pero no tengo claro si es a plazo fijo o indefinido	
No	
No sabe o no se acuerda	

**3.7 Si piensas en todas las actividades que tienes que realizar en tu trabajo actual ¿en qué medida crees que utilizas los conocimientos y habilidades que adquiriste durante tus estudios?**

Nada	
Poco	
Bastante	
Mucho	
No sabe	

**3.8 ¿Cómo caracterizarías la relación que existe entre la carrera que estudiaste y el trabajo que realizas?**

El trabajo que yo realizo sólo puede hacerlo alguien que haya egresado de la carrera que yo estudié	
Otras carreras también podrían servir para desempeñar el trabajo que yo realizo actualmente	
Otra carrera habría sido más útil para desempeñar el trabajo que realizo	
El trabajo que yo realizo no requiere ninguna carrera específica para un buen desempeño	

**3.9 En general, ¿estás satisfecho con tu trabajo actual?**

Muy insatisfecho	
Insatisfecho	
Satisfecho	
Muy satisfecho	
No sabe	

## IV. Trayectoria Familiar

### 4.1 ¿Qué nivel educativo tiene su padre?

- |   |   |
|---|---|
| 1. Sin estudios                               | 9. Centro de Formación técnica completa |
| 2. Básica                                     | 10. Instituto Profesional incompleto    |
| 3. Preparatoria                               | 11. Instituto Profesional completo      |
| 4. Media científico-humanista                 | 12. Universitaria incompleta            |
| 5. Media técnico profesional (sistema actual) | 13. Universitaria completa              |
| 6. Humanidades (sistema antiguo)              | 14. Post grado                          |
| 7. Técnica/ Comercial/ Industrial/ Normal     | 15. No sabe                             |
| 8. Centro de Formación técnica incompleta     |   |

### 4.2 Qué nivel educativo tiene su madre ?

- |  |  |
|--|--|
| 1. Sin estudios                              | 9 Centro de Formación técnica completa |
| 2. Básica                                    | 10 Instituto Profesional incompleto    |
| 3 Preparatoria                               | 11 Instituto Profesional completo      |
| 4 Media científico-humanista                 | 12 Universitaria incompleta            |
| 5 Media técnico profesional (sistema actual) | 13 Universitaria completa              |
| 6 Humanidades (sistema antiguo)              | 14 Post grado                          |
| 7 Técnica/ Comercial/ Industrial/ Normal     | 15. No sabe                            |
| 8 Centro de Formación técnica incompleta     |  |

**4.3 ¿Qué nivel educacional tiene su hermano (a) que ha recibido mayor instrucción ?**

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| 1. Sin estudios                              | 7. Instituto Profesional incompleto |
| 2. Básica                                    | 8 Instituto Profesional completo    |
| 3 Media científico-humanista                 | 9. Universitaria incompleta         |
| 4 Media técnico profesional (sistema actual) | 10. Universitaria completa          |
| 5. Centro de Formación técnica incompleta    | 11. Post grado                      |
| 6. Centro de Formación técnica completa      | 12. No sabe                         |

**4.4 A su juicio su familia de origen pertenece a:**

Clase	baja	
Clase media-baja		
Clase media		
Clase media-alta		
Clase alta		
No sabe		

**4.5 Si Ud. se compara con sus padres cuando ellos tenían la edad que Ud. tiene ahora, le parece que su nivel de vida es:**

Mucho peor	
Peor	
Igual	
Mejor	
Mucho mejor	

#### 4.6 Si su padre trabaja ¿Cuál es la situación laboral actual?

1. Trabajos menores ocasionales y sin contrato (lavado, aseo, servicio doméstico ocasional, “pololos”, cuidador de autos, limosna, temporero).
2. Oficio menor, obrero no calificado, jornalero, servicio doméstico con contrato.
3. Obrero calificado, capataz, junior, micro empresario (kiosco, taxi, comercio menor, ambulante).
4. Empleado administrativo medio y bajo, vendedor, secretaria, jefe de sección. Técnico especializado. Profesional independiente de carreras técnicas (contador, analista de sistemas, diseñador, músico). Profesor Primario o Secundario.
5. Ejecutivo medio (gerente, sub-gerente), gerente general de empresa media o pequeña. Profesional independiente de carreras tradicionales (abogado, médico, arquitecto, ingeniero, agrónomo).
6. Alto ejecutivo (gerente general) de empresa grande. Directores de grandes empresas. Empresarios propietarios de empresas medianas y grandes. Profesionales independientes de gran prestigio.

#### 4.7 Si su madre trabaja ¿Cuál es la situación laboral actual?

1. Trabajos menores ocasionales y sin contrato (lavado, aseo, servicio doméstico ocasional, “pololos”, cuidador de autos, limosna, temporero).
2. Oficio menor, obrero no calificado, jornalero, servicio doméstico con contrato.
3. Obrero calificado, capataz, junior, micro empresario (kiosco, taxi, comercio menor, ambulante).
4. Empleado administrativo medio y bajo, vendedor, secretaria, jefe de sección. Técnico especializado. Profesional independiente de carreras técnicas (contador, analista de sistemas, diseñador, músico). Profesor Primario o Secundario.



5. Ejecutivo medio (gerente, sub-gerente), gerente general de empresa media o pequeña. Profesional independiente de carreras tradicionales (abogado, médico, arquitecto, ingeniero, agrónomo).
6. Alto ejecutivo (gerente general) de empresa grande. Directores de grandes empresas. Empresarios propietarios de empresas medianas y grandes. Profesionales independientes de gran prestigio.

## V. La deuda

### 5.1 ¿Es usted poseedor de un crédito CORFO?

Si	
No	

### 5.2 ¿Cuántos créditos CORFO posee usted?

--

### 5.3 ¿Posee usted otro tipo de crédito universitario?

Si, el CAE	
Si, el Fondo Solidario	
Si, crédito de la banca privada	
No, solo CORFO	

### 5.4 ¿Usted tiene una copia del contrato de su primera deuda de estudios?

Si	
No	

**5.5 Aproximadamente ¿Cuánto dinero solicitó en total? Monto en pesos chilenos**

--

**5.5 Aproximadamente, ¿Cuánto dinero ha pagado a la fecha? En pesos chilenos.**

--

**5.6 Aproximadamente ¿Cuánto dinero debes en total a la fecha? En pesos chilenos**

--

**5.6 Su primer crédito CORFO ¿A cuantas cuotas fue pactado?**

--

**5.7 De ese crédito ¿cuántas cuotas ha pagado a la fecha? Indicar el numero de cuotas ya pagadas.**

--

**5.8 De su primer crédito CORFO ¿Tiene cuotas impagas o morosas?**

Si	
No	

**5.9 De su primer crédito CORFO ¿Es usted el deudor principal?**

Si	
No	
No sabe	

**5.10 Si la respuesta es NO podría indicar quien es el deudor principal?**

--

**5.11 En su crédito CORFO ¿Tiene usted aval?**

Si	
No	
No sabe	

**5.11 ¿Quién es su aval principal?**

1. Yo
1. Mi padre-madre
2. Mi hermano
3. Un familiar directo
4. Un amigo personal
5. Un colega de trabajo
6. Otro (por favor indicar nombre)
7. No sabe

**5.12 ¿Cuál es la principal razón por la cual usted eligió a la banca prestamista de su crédito CORFO?**

1. Por convenio con la Universidad
2. Por la publicidad
3. Porque ofrecía las mejores condiciones
4. Por recomendación familiar-amigo
5. Porque fue el único que aceptó
6. Otro (indique por favor)
7 No sabe

**5.13 Indique qué porcentaje aproximado de su sueldo destina al pago de la deuda**

--

**5.14 En relación al valor de la cuota mensual de su crédito CORFO. Indique la frase que mejor refleja su situación**

1. Pago una cuota que se adecua a mis ingresos
2. Pago una cuota excesiva en relación a mis ingresos
3. No pago la cuota porque no me alcanza
4. Otro familiar paga la cuota

**5.14 Si pudieras volver atrás financiarías nuevamente tus estudios con el crédito CORFO?**

Sí	
No	
No sabe	

**5.15 En cuanto a tus ingresos, ¿en cuál de las siguientes situaciones se encuentra?**

Vives exclusivamente de los ingresos generados por ti.	
Vives principalmente de los ingresos generados por ti y de la ayuda de otras personas	
Vives principalmente de los ingresos aportados por otras personas, con algunos ingresos generados por ti.	
Vives exclusivamente de los ingresos aportados por otras personas	

**5.16 Con la cantidad de dinero de que dispones al mes**

Te alcanza para pagar todos tus gastos básicos (vivienda, alimentación, transporte) y realizar otros gastos	
Te alcanza para pagar sólo tus gastos básicos (vivienda, alimentación, transporte)	
No te alcanza para pagar todos tus gastos básicos	
No te alcanza para pagar ningún gasto	
No responde	

**Muchas gracias por su participación**



